

LA TOUR MAÎTRESSE, « GROSSE TOUR » DITE « DONJON »

Qui ne sait aujourd'hui ce que désigne le terme moderne de « donjon » ? Inculqué depuis le XIX^e siècle, le mot a fini par désigner d'une façon exclusive la tour maîtresse du château, au point même de s'imposer comme qualificatif de toute tour maîtresse, même dans une enceinte urbaine (ne parle-t-on pas de « donjon » urbain ?). Il n'est pas question d'entrer ici dans une savante exégèse des textes, pour cerner exactement le moment où cet usage s'imposa ; en revanche, malgré tout le poids de la tradition récente dans ce domaine, on réservera dans ce livre le terme de « donjon » aux édifices répondant à la signification médiévale du mot. Doit-on parler, d'ailleurs, d'édifices spécifiques ? Non, car le terme de *dunjo*, « dongon », du latin *dominium* désigne au Moyen Âge un secteur du château, celui où se manifeste le pouvoir seigneurial : le « donjon » des textes anciens désigne un ensemble de bâtiments réservé à l'usage du seigneur, où s'exerce le pouvoir du châtelain.

Au risque donc de paraître trop pointilleux sur l'emploi des mots, celui du mot « donjon » sera réservé ici aux groupes de bâtiments où son emploi est justifié par les textes anciens. On se livrera à un exercice de style dans ce livre : celui de n'employer, pour désigner la tour maîtresse du château ou de l'enceinte, que le terme réservé à celle-ci par les comptes ou textes du Moyen Âge. Lorsqu'existe un tel édifice, alors il s'appelle *turris*, *magna turris*, la Tour ou Grosse Tour en français. Sans doute y-a-t-il, dans le fait de refuser d'appeler un donjon « donjon », quelque snobisme de paléographe ou de philologue ; il n'en reste pas moins que le vocabulaire qu'employèrent nos ancêtres traduit des réalités sociales certaines, que la stricte traduction littérale ne rend pas.

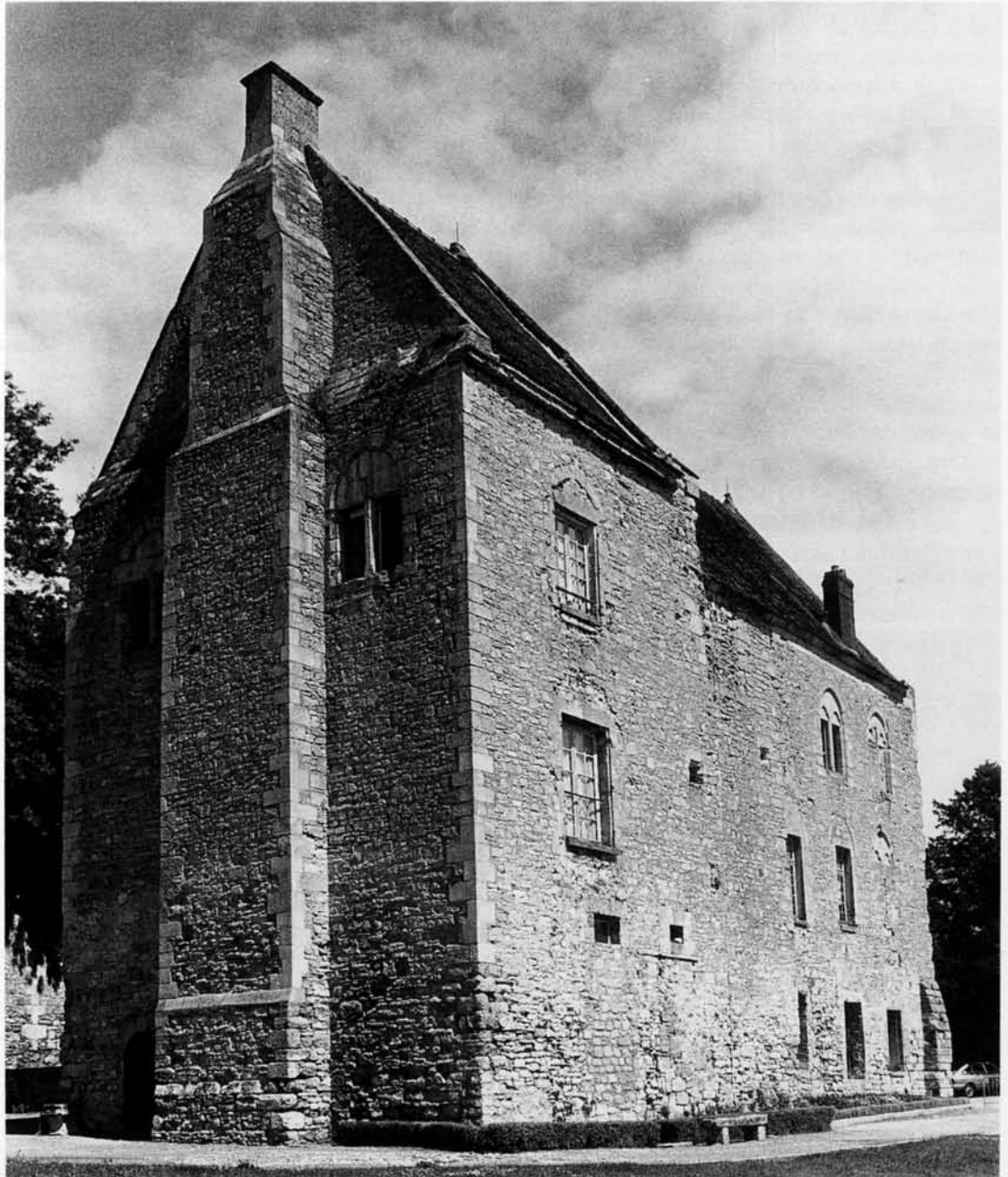
Il reste que cette convention de vocabulaire ne résout pas tous les problèmes qui peuvent se poser lorsque l'on analyse les édifices maîtres du château médiéval. A partir de quel moment un bâtiment présent dans le château est-il une tour maîtresse ? Quels critères se présentent pour l'identifier comme telle ?

Il faudrait, en fait, pour répondre à cette question, tout simplement se retourner sur la façon dont les contemporains du bâtiment le nommaient ; mais ceci est le plus souvent impossible. Alors, pour quatre vingts pour cent de cas où le doute n'est pas permis, demeurent un cinquième de cas où la question se pose. Prenons en quelques exemples.

A Nemours, dans le Loiret, subsistent deux édifices (fig. 94). Le premier, mince et haute tour rectangulaire, voisine avec un second, spacieuse construction rectangulaire à tourelles d'angle plus large que haute. L'on est immédiatement tenté d'attribuer à la première le qualificatif de tour maîtresse, à la seconde celui de salle seigneuriale ; et pourtant... La seconde, quoique n'ayant pas cette élévation que l'on attribue en général à la tour maîtresse, n'en possède pas moins l'ensemble des fonctions seigneuriales de résidence, tout à la fois



94. NEMOURS (Seine-et-Marne). L'ensemble constitué par la tour-beffroi (XII^e siècle ?) et la tour-salle (fin du XII^e siècle).



95. CRÉPY-EN-VALOIS (Oise). Vue du « Donjon » bâti au début du XIII^e siècle ; il s'agit, en fait, d'une salle-tour à vocation plus résidentielle que défensive.

salle, chapelle, et demeure privative du seigneur. Les deux édifices ne sont pas contemporains ; c'est une première explication. Mais une seconde s'offre aussitôt : le concept de tour maîtresse est au Moyen Age un concept plus symbolique que fonctionnel, au point qu'une tour maîtresse peut fort bien ne jouer aucune fonction opérationnelle dans le château, et admettre à côté d'elle des structures voisines, entièrement affectées au seigneur, qui n'étaient pas tours maîtresses.

D'autres cas voisins ne manquent pas de s'offrir. Prenons ainsi le site de Crépy, dans le Valois (fig. 95) : ici demeure un magnifique bâtiment, visiblement l'élément central du château, que l'on appellerait immédiatement tour maîtresse s'il n'était percé largement de grandes baies affirmant son rôle résidentiel. Curieusement, il était intitulé au Moyen Age le « Donjon » de Crépy, alors que paradoxalement notre conception moderne conduirait à l'appeler logis. Il en va de même à Montélimar, avec le superbe palais roman aux allures de tour, qui ne joua pourtant pas ce rôle puisqu'exista à proximité une belle tour rectangulaire maîtresse.

Cette ambiguïté se retrouve fréquemment dans les édifices de second ordre, sans que l'on puisse mettre au point le moindre critère fiable de jugement. C'est pourquoi l'on hésitera souvent à classer un édifice comme *tour-salle* ou comme *salle-tour* ; le diagnostic résulte bien souvent d'une vision subjective, très intuitive, agglomérant les critères symboliques, défensifs, résidentiels. Il est rare qu'un bâtiment ait eu un rôle parfaitement univoque, ne serait-ce que du fait qu'au-delà de sa conception, son utilisation dans le temps fut très souvent influencée par la modification des structures environnantes.

La tour maîtresse dans la structure castrale

LES PRINCIPES

LA GENÈSE

S'il est désormais un point à peu près acquis, c'est que la notion de tour maîtresse, de *turris*, n'est guère antérieure au XI^e siècle sur notre territoire. La tour maîtresse ne naquit que par le fait de son sous-jacent sociologique : elle incarnait la souveraineté du seigneur châtelain, et s'imposa donc lorsque les structures sociales établirent la prééminence du seigneur. Elle n'en était pas pour autant le symbole unique. Comme on l'a vu plus haut, la motte ne fut sans doute pas, dans les premiers temps, le moindre des symboles de l'accession châtelaine, qu'elle ait été accompagnée d'une tour, ou d'une simple enceinte sommitale, ce que nos confrères anglais appellent le « shell-keep ». On ne peut pas pour autant assimiler exactement l'apparition de la motte à celle

de la tour maîtresse : la première a pu exister sans la seconde, et vice-versa.

Quelle genèse attribuer à la tour maîtresse, la *turris* ? On a longtemps pensé qu'elle a marqué l'avènement d'un nouveau mode de fortification, correspondant à la modification des structures sociales et à l'établissement de la féodalité châtelaine. C'est à la fois vrai et faux : vrai, car la tour maîtresse, on vient de le voir, est l'un des symboles de la puissance châtelaine, au point que les espagnols l'appellent « tour de l'hommage » ; faux, car l'apparition de la tour maîtresse n'est nullement une révolution, mais seulement une évolution. Il est une fouille désormais exemplaire, celle de la motte de Doué-la-Fontaine, en Anjou, que mena Michel de Boüard : cette fouille a montré qu'en certain cas, la tour maîtresse naquit de la transformation d'un bâtiment d'habitation palatial, une *aula* comtale du début du X^e siècle, surélevée, bouchée au rez-de-chaussée et emmottée dans la première moitié du XI^e siècle. La fouille du site de la Fonderie à Douai dans le Nord prouve, quant

à elle, que l'existence d'une tour maîtresse, ici en bois, ne s'imposa qu'à la fin du X^e siècle sur un site déjà occupé antérieurement : cette tour maîtresse vint remplacer une ancienne maison de bois ou ferme fortifiée, et fut ultérieurement remplacée par une solide tour de-pierre rectangulaire dans la seconde moitié du XII^e siècle. Il en va de même sur des sites fouillés outre-Manche : ainsi par exemple à Goltho, où une tour maîtresse n'apparaît qu'au début du XII^e siècle sur une motte réaménagée en lieu et place d'un habitat seigneurial déjà ancien. On songerait également volontiers à la récente fouille du site de Castle Acre, en Grande-Bretagne, qui prouve qu'une tour maîtresse vint s'élever sur le reste d'une maison, d'une *aula* seigneuriale, celle-ci datant du XI^e siècle alors que la tour maîtresse la remplaça au XII^e siècle.

Le concept de tour maîtresse paraît donc essentiellement comme un témoin d'un état social en mutation, marqué par la double nécessité d'offrir à l'occupant une sécurité renforcée, et à l'étranger un témoignage de puissance affirmé. Cette double vocation de la tour maîtresse va se révéler une constante de la construction castrale — voire urbaine dans certains cas — tout au long de la période considérée.

LA FONCTIONNALITÉ DE LA TOUR MAÎTRESSE : RÉSIDENCE OU DÉFENSE ?

Dès cette période où fait son apparition la tour maîtresse dans les us et coutumes de la fortification médiévale, se pose la question du programme architectural auquel elle répondait. Ici encore, la réponse donnée bien souvent est univoque, simpliste par excès : la tour maîtresse aurait été conçue comme suprême refuge de la défense, l'« ultime réduit » où se retranchent le seigneur et ses troupes lors d'un siège. C'est la vision classique du « donjon » ; comme toutes les visions trop univoques, celle-ci souffre par son schématisme.

En fait, l'on peut distinguer quatre fonctionnalités qui caractérisent la tour maîtresse, au moment de sa construction, tout au long de la période qui nous intéresse :

— la fonction de résidence permanente (ou provisoire mais aménagée suffisamment pour marquer l'organisation interne de l'espace)

pour le seigneur et sa famille ;

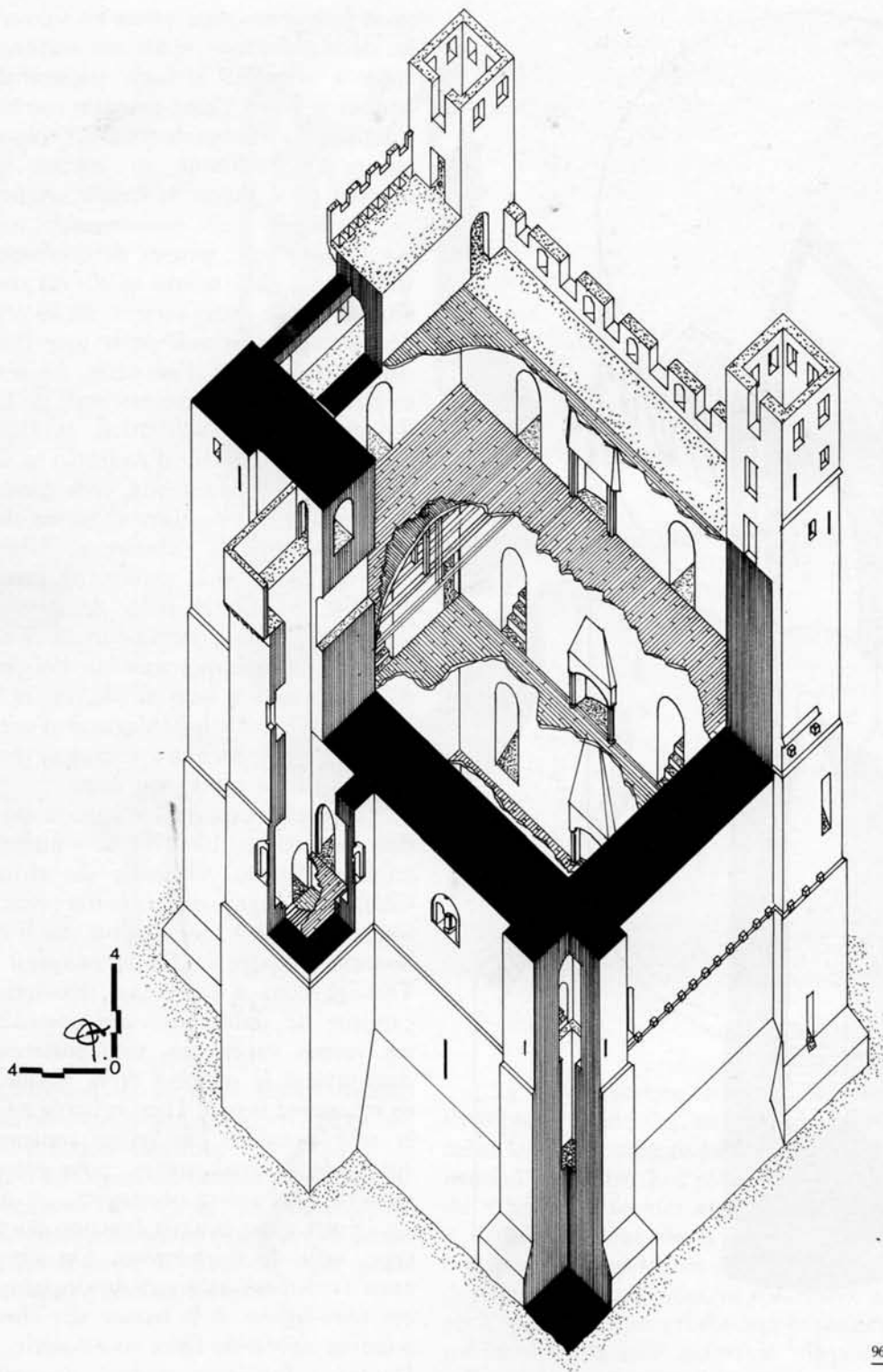
— à l'opposé, la fonction dépouillée de toute résidence, centrée sur l'aspect symbolique, féodal, augmenté de la fonction de guette : il s'agit de ce que l'archéologie germanique appelle le « Bergfried », le « beffroi », malheureusement réservé dans le vocabulaire français aux tours urbaines ;

— entre les deux, une fonction mixte, où la tour maîtresse peut servir à la résidence, tout en n'étant pas véritablement aménagée structurellement pour accueillir le seigneur et maître ou son représentant.

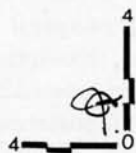
Toute tour maîtresse bâtie entre l'an mil et l'an 1500 se place dans une de ces trois catégories ; mais l'on concevra facilement que seules les deux premières des trois catégories sont faciles à identifier, se situant aux extrêmes. La catégorie intermédiaire recevra, par sa nature plus floue, toute une série de tours autorisant la fonction résidentielle, mais la restreignant en superficie et en aménagements : compte-tenu de l'immense majorité de fortifications que j'appellerai vernaculaires, bâties par des seigneurs d'importance seconde qui se contentaient d'un confort sommaire, le doute reste permis sur la destination exacte des tours.

Mais il convient, dans cette analyse *a posteriori*, de conserver à l'esprit une idée fondamentale : une tour maîtresse est bâtie en fonction d'un programme qui vaut pour la date à laquelle on prévoit de la bâtir, et en fonction d'un environnement défini à cette date ; dès son achèvement, elle vivra en fonction des constructions qui peu à peu s'ajouteront à l'intérieur du château. Dès lors, il est faux d'interpréter une tour maîtresse en fonction de la globalité de son environnement tel qu'il ressort de l'analyse *a posteriori*, enregistrant la superposition de bâtiments de diverses époques ; la meilleure analyse serait celle de la tour, en fonction de l'environnement préexistant, mais elle est difficile en raison du manque général de données archéologiques.

D'emblée, avant même de rentrer dans le détail, donnons trois exemples de cette partition. La tour maîtresse de la première catégorie, que l'on appellera *tour-résidence*, trouve sa concrétisation dans un édifice tel que celui de Chambois, dans l'Orne, à la fin du XII^e siècle (fig. 96) : la tour est ici conçue pour accueillir toutes les fonctions de la résidence seigneuriale, y compris les fonctions utilitaires telles que les latrines. A l'opposé,

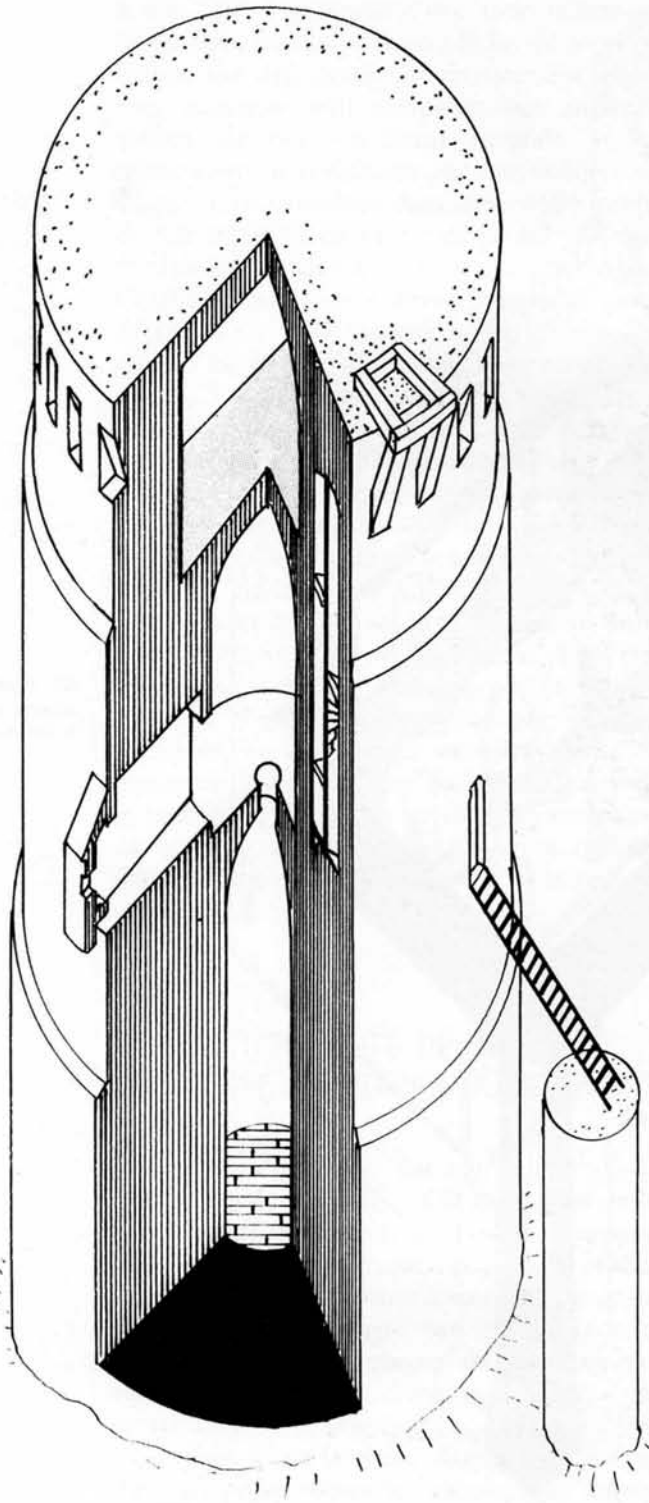


96. CHAMBOIS (Orne). Axonométrie en écorché de la tour-résidence, bâtie dans la seconde moitié du XII^e siècle.



la tour de la seconde catégorie, que l'on appellera *tour-belfroi* se trouve parfaitement représentée par l'édifice de l'Ours, dans l'Allier (fig. 97) : au contraire de la première, les

fonctions résidentielles sont ici minimisées, la tour n'offrant qu'un volume intérieur extrêmement limité qui excluait toute fonction résidentielle permanente ou provisoire. Dernier exem-



97

sions suffisantes pour valoir les *tours-résidences* du siècle précédent ; tours aux aménagements aptes à accueillir le logis seigneurial, avec latrines et puits. Tours pourtant extrêmement éloignées du concept de résidence seigneuriale, puisqu'elles n'étaient en aucune manière conçues pour abriter la famille seigneuriale.

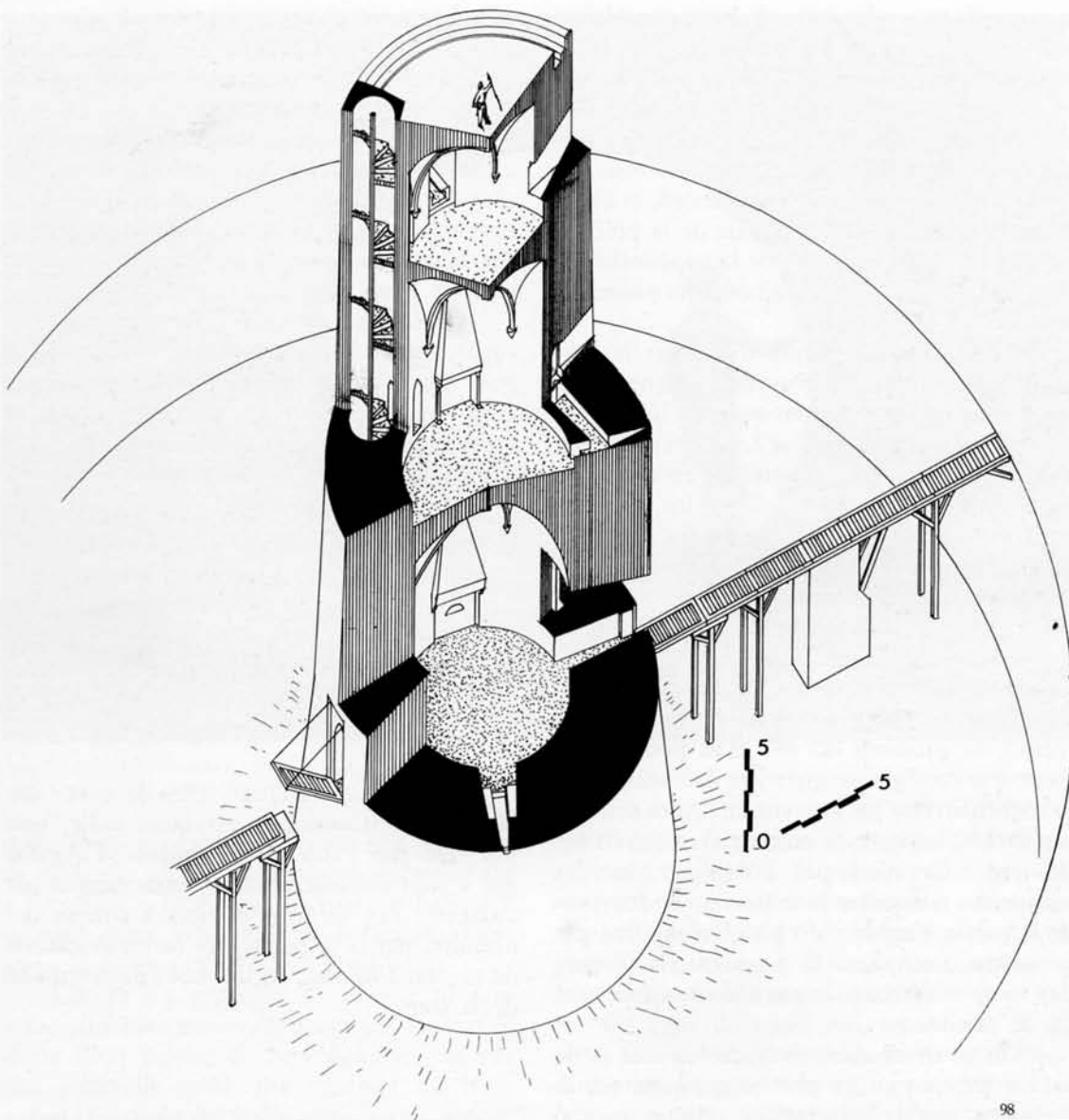
La simple étude monumentale, confortée par l'archéologie, permet de confirmer cette tri-partition. Il se trouve qu'elle est assez bien illustrée par les textes anciens, dès les premières décennies d'apparition de la tour maîtresse. Ainsi, depuis plus d'un siècle, les historiens se plaisent à citer le fameux texte de Lambert d'Ardres relatant l'édification, en 1120, d'un logis pour le seigneur d'Ardres et sa famille ; composée de trois niveaux, cette construction de bois abritait les celliers au rez-de-chaussée, la grande salle, la chambre du seigneur et celle des filles de la maison au premier, la chambre des fils et celles de serviteurs au second. Mais on laissera pourtant ce texte de la plus grande importance sur l'organisation de la « maison » seigneuriale, car nulle part le texte ne spécifie qu'il s'agissait d'une *turris* : tout au plus sait-on que ce complexe résidentiel s'élevait sur la motte, ou *dunjo*.

Bien plus explicite est le texte qui décrit, dans les années 1060-70, la « maison » du seigneur Seguin, chevalier du château de Châtillon-Coligny, dans le Loiret ; cette « maison » était une « tour de bois, car il était un homme puissant ». Le chroniqueur Raoul Tortaire nous a laissé une description très explicite de cette tour : elle possédait dans ses parties supérieures un appartement où demeuraient le seigneur et sa famille, et où ils reposaient la nuit. Dans sa partie inférieure, la tour possédait un cellier contenant des épices de diverses sortes, pour recevoir et conserver les vivres nécessaires.

Voici donc pour la fonction du premier type, celle de *tour-résidence*. On appréhende assez facilement les tours du deuxième type, ces *tours-beffrois*, à la lecture des chroniques relatives au Val-de-Loire au XI^e siècle. Marcel Deyres a fort bien analysé ces textes, en particulier ceux qui proviennent de la chronique des seigneurs d'Amboise, prouvant l'existence simultanée, dans plusieurs châteaux du Val-de-Loire de cette époque, de triplets *motte-domicilium-turris* : la motte constituait la défense vers le plateau ; le *domicilium* était, par essence, la résidence seigneuriale ; la *turris*

ple, pour illustrer la troisième catégorie cette fois, celle que nous appellerons *tour mixte* : l'exemple type, on aimerait à dire le fondateur, se trouve dans les tours bâties par Philippe Auguste aux quatre coins de son domaine et de ses conquêtes (fig. 98). Tours aux dimen-

97. SAINT-GENEST (Allier). Tour de l'Ours. Axonométrie en écorché de la tour-beffroi, bâtie au début du XIII^e siècle.



98. LILLEBONNE (Seine-Maritime). Axonométrie en écorché de la *tour mixte* bâtie par Philippe Auguste au début du XIII^e siècle.

était, semble-t-il, le symbole féodal capable d'une défense autonome, situé en retrait de ces deux premiers éléments.

Quant à la troisième catégorie, elle résulte plus difficilement des textes ; on aura compris qu'entre la *tour-résidence* et la *tour-beffroi* attestées par les sources, la place est vaste pour situer nombre d'édifices hybrides.

L'ULTIME RÉDUIT : LÉGENDE OU RÉALITÉ ?

On aura l'occasion de revenir sur cette interrogation en décrivant les tours maîtresses. D'emblée, il est bon de poser quelques réflexions.

La tour maîtresse, le « donjon » suivant l'acception habituelle, est certainement l'élément le plus complexe au plan de la compréhension moderne. Les mécanismes de pensée du XIX^e siècle, formés depuis plus d'un siècle à l'échelonnement de la défense, à ce que l'on pourrait appeler un certain cartésianisme de l'interprétation, n'étaient nullement préparés à comprendre en profondeur le phénomène médiéval de la tour maîtresse. Appréhender celle-ci comme dernier élément d'une stratégie défensive n'est certes pas faux : car il est probable que cette idée a existé dans les trois programmes fonctionnels décrits plus haut.

Pourtant, le concept même d'ultime réduit est probablement aussi éloigné de la conception médiévale que pourrait l'être l'abri nucléaire de la fortification bastionnée de Vauban. Il

est manifeste que le maître d'ouvrage médiéval songeait d'abord, et avant tout, au rôle symbolique, ostentatoire de l'édifice qu'il concevait. Si le programme de cette tour maîtresse était souvent élaboré dans un souci d'indépendance fonctionnelle par rapport au reste de la fortification, n'était-ce pas d'abord, et avant tout, l'expression architecturale de la prééminence, de l'indépendance, de la supériorité du seigneur et maître qui l'habitait ou la commandait ?

Aussi n'est-il pas bon d'analyser la tour maîtresse comme l'expression architecturale d'un « dernier retranchement », celui où les défenseurs meurent sans se rendre. Le château médiéval a vécu plus longtemps en temps de paix qu'en temps de guerre ; les attributs guerriers de sa tour maîtresse ont été bien plus la marque dans la terre, le bois, la pierre, de la prééminence guerrière du seigneur et maître, que la volonté exprimée, et la prévision d'une défense stratégique.

Pour autant, comme à l'habitude, il serait vain de se retrancher derrière les grandes idées : du moment où elle était pourvue de toute une symbolique guerrière opérationnelle, la tour maîtresse fut souvent un centre défensif important, le poste de commandement en cas de siège. Ce n'est pas à négliger, car les architectes raisonnent bien souvent en fonction de la partie « noble » du programme fixé par le maître d'ouvrage. Et pourtant, la plupart des tours maîtresses de nos châteaux servirent ... de prisons.

On ne tirera aucune conclusion à ce stade de l'analyse : tout au plus se contentera-t-on de noter que le programme unique assigné par les interprétateurs du XIX^e siècle aux tours maîtresses, trop souvent repris par la majorité des commentateurs actuels, mérite un sérieux dépoussiérage. Une fois encore, la tour maîtresse est d'abord, et avant tout, l'expression architecturale d'une prééminence ; elle prend tous les attributs de cette prééminence, essentiellement guerriers à l'époque féodale. Alors, au travers des trois fonctionnalités mises en exergue plus haut, elle se bâtit suivant des formes et des canons architecturaux éminemment variables, l'« ultime réduit » n'étant finalement qu'une de ces belles idées assimilables, pourquoi pas, à celle des oubliettes ou à celle des souterrains.

Avant même d'en venir à la partie la plus évidente de l'analyse, celle de l'aspect externe de la bâtisse, il est important d'exa-

miner la façon dont, en fonction des époques et des régions, les tours maîtresses rentrèrent dans le cadre des trois classes de programmes reconnues plus haut. Si ce n'est pas, en général, l'angle d'attaque des analystes, cet aspect est sans doute le point majeur : car au plan de la structure du château, il est plus important de connaître la fonction de chacun des bâtiments constitutifs, que d'apprécier le plan de l'une ou l'autre d'entre elles.

On commencera par la classe fonctionnelle apparemment la plus simple, celle des *tours-belfrois*, pour sauter ensuite à l'autre extrême, celle des *tours-résidences* ; il restera ensuite à dresser un synoptique pour la masse des tours ne répondant à aucun des critères définissant l'une ou l'autre des classes.

LES TOURS-BEFFROIS

Faciles à caractériser, elles le sont : car la fonction d'habitat y est quasi nulle, non pas tant par l'absence d'éléments d'hygiène qui y sont souvent présents, mais surtout par l'exiguïté des surfaces offertes à chacun des niveaux, par la difficulté des communications de niveau à niveau, en un mot l'inhabitabilité de la tour.

LES TOURS-BEFFROIS ALSACIENNES

L'exemple le plus manifeste de ce type de tours existe, sur un plan extensif, dans tout le massif vosgien côté de l'Alsace : la tour maîtresse est, en effet, dans ce domaine marqué par l'influence germanique, dominée par la tradition du « Bergfried », tour non habitable dominant le château, carrée, circulaire ou polygonale, très haute en regard de son diamètre ou son côté. Il est un exemple remarquable, très romantique, de ce type de tours : l'Engelsburg à Thann que les armées françaises firent sauter dans les dernières années du XVII^e siècle, laissant sur le site des anneaux de maçonnerie renversés dans lesquels le visiteur se tient tout juste debout (fig. 99). Du Nord au Sud de la faille rhénane, sur les



99. THANN (Haut-Rhin). Château de l'Engelsburg. Anneau de maçonnerie subsistant de l'ancienne *tour-beffroi* circulaire.

99

contreforts vosgiens, s'élèvent une myriade de châteaux offrant cette vision première du « Bergfried », tour exiguë et haute, inhabitable quoique dotée, très souvent, de facilités d'hygiène limitées aux latrines (Landsberg).

L'accès s'y pratique au second niveau, voire plus haut encore, souvent par l'intermédiaire d'un balcon de bois couvert, ou par une passerelle reliée aux combles du logis voisin (Spesbourg) ; on en retrouve en général les trous de boulin destinés à accueillir les poutres du balcon, ainsi que les marques de la charpente qui s'appuyait à la tour pour protéger l'accès.

La tour comprend généralement des latrines au niveau d'entrée ; c'est la seule concession à l'habitabilité. Ici, point de cheminées, point de salles, point de fenêtres ; mieux encore, point d'escaliers, l'accès de niveau en niveau se pratiquant par de simples échelles de meunier, voire par des escaliers intérieurs ; il est extrêmement rare, comme au Grand-Geroldseck, de trouver un escalier dans l'épaisseur du mur. Mais les niveaux, simplement planchés (à l'exception du Grand-Geroldseck) ne comprennent guère d'ouvertures ; de simples meurtrières d'éclairage qui peuvent, à mesure que l'on progresse dans le temps, se

transformer en archères (Schrankenfels, Wangenburg) (fig. 100), fournissent une lumière misérable à ces salles. La défense sommitale est, à compter du XIII^e siècle, parfois renforcée par un hourdage (Ottrott-Ratsamhausen, Landsberg, Ortenberg) (fig. 101).

Ce type de tours est, en Alsace, à tel point fréquent qu'il est une sorte de marque de fabrique à partir du milieu du XII^e siècle, et jusqu'à la fin du XIV^e siècle. C'est, en effet, à compter du milieu du XII^e siècle que semble s'imposer la *tour-beffroi* maçonnée, comme le montrent de récentes fouilles à Ottrott. Mais il convient, quant à cette date d'« apparition », de rester prudent ; ces mêmes fouilles d'Ottrott ont prouvé qu'antérieurement à l'apparition d'une *tour-beffroi* maçonnée sur le site, une tour de bois ou de colombage existait.

Les « Bergfried » aux couleurs rose, en grès rehaussé du relief imprimé par le bossage, sont en quelque sorte la marque la plus évidente d'une conception du château tout à fait spécifique à la sphère germanique. Il est même des exemples où la tour n'est pas entière, sorte de faux-semblant, de trompe-l'œil accusant la fonction ostentatoire de l'édifice : on citera ainsi le cas du château de Windeck. Ici, le château, au demeurant minus-

100. WANGENBOURG (Bas-Rhin).
Tour-beffroi pentagonale, dotée d'archères cruciformes, construite dans la seconde moitié du XIV^e siècle.



100

culé logis bâti sur un de ces promontoires gréseux du massif vosgien, se targue d'une orgueilleuse tour en éperon face au plateau ; mais cette tour n'est qu'un faux semblant, superbe décor auquel on reconnaîtra le rôle

de bouclier, n'étant pas même complète côté château, et ne dressant face à l'attaque que les deux côtés de son éperon.

Il n'est pas rare également que l'on voie se dresser, sur le même sommet, plusieurs



101. SCHERWILLER (Bas-Rhin). Château de l'Ortenberg. Tour-befroi pentagonale à éperon, bâtie vers 1260. Elle est protégée par une « chemise » pentagonale. Noter les trous de boulins des hourdages, à la fois au sommet du donjon et à celui de la chemise.

101

tours-befrois voisines, l'un des exemples les plus frappants étant Eguisheim, avec ses trois tours résultant de démembrements successifs de la seigneurie d'origine ; mais ceci existait aussi à Geroldseck, Lutzelbourg, etc. En

revanche, il a pu exister aussi des châteaux à deux *tours-befrois* comme celui d'Andlau, formé d'une *salle* encadrée par deux tours circulaires ; mais c'est ici une forme que l'on retrouvera en évoquant les *salles à deux tours*.

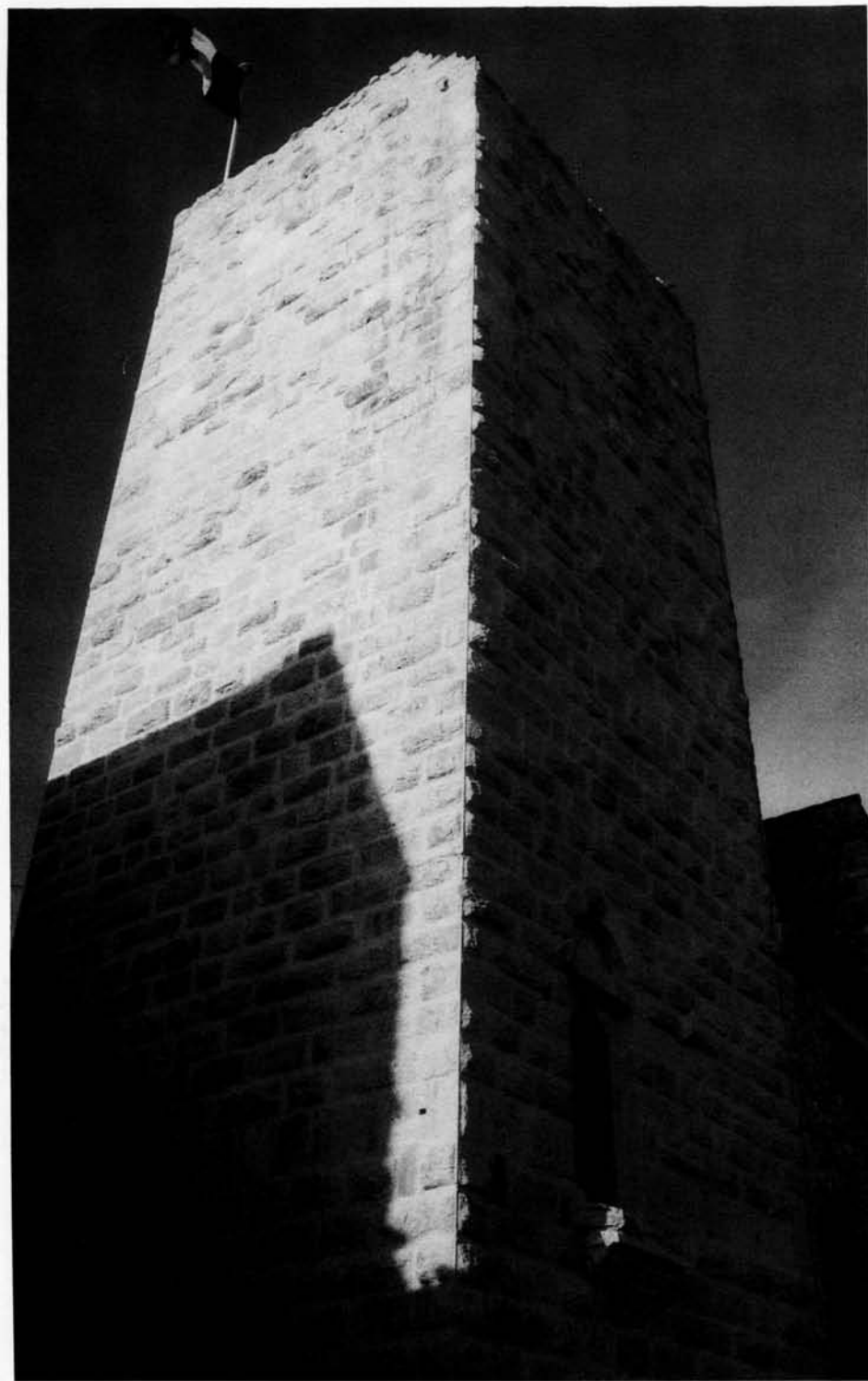
LES TOURS-BEFFROIS PROVENÇALES

Bien d'autres régions ont été marquées par l'existence de *tours-beffrois* répondant au même programme essentiellement symbolique et ostentatoire, marqué par une inhabitabilité totale au regard des canons actuels. On citera en premier lieu la Provence, avec une très belle série, peu identifiée en tant que telle, de tours carrées extrêmement représentée sur la côte ou dans l'arrière-pays, tels, pour n'en citer que quelques-uns, Antibes, Les Arcs, Cotignac, Grasse, Revest-les-Eaux, Saint-Martin-de-Bromes, Saint-Paul-de-Vence, Tardieu, Tourette-sur-Loup, Tourtour, Vence, Villeneuve-Loubet. Toutes ces tours rectangulaires ou carrées, dont le côté atteint rarement les huit mètres, possèdent trois à quatre niveaux, l'accès se situant au second niveau. Le premier niveau y est fréquemment voûté en berceau, parfois également le niveau d'entrée (Saint-Paul, Tourtour). La plupart sont dépourvues du moindre aménagement résidentiel (fig. 102).

La majorité de ces tours datent du XII^e siècle, voire du début du XIII^e siècle. Leur présence ne se limite nullement dans l'Est de la province ; on en trouve aussi bien dans l'Ouest (ainsi, dans la région d'Apt, à Caseneuve, la Penne, Bonrecueil, Tayme, etc.). De la même façon, les Alpes et leurs contreforts en sont abondamment pourvues : on en trouve également dans le Dauphiné, telles que par exemple Chamaret, Crest, avec ses deux niveaux voûtés en berceau, Rochefort-en-Valdaine, Rochegude, Saint-Blaise-de-Bauzon, les tours de Sainte-Croix à Quint, et bien d'autres encore, sans cependant retrouver l'homogénéité des partis provençaux.

LES TOURS-BEFFROIS LANGUEDOCIENNES

Pour autant que l'on progresse vers le Sud, on trouve la *tour-beffroi* en d'autres contextes géographiques. Elle existe dans le Bas-Languedoc : la tour de Boucoiran en est sans doute l'un des plus beaux exemples, avec une immense tour carrée à bossages au côté si



102

102. ANTIBES (Alpes-Maritimes). *Tour-beffroi* castrale du XIII^e siècle.

103. MONTADY (Hérault). *Tour-beffroi* de la seconde moitié du XII^e ou du début du XIII^e siècle. Les trous de boulin encadrant l'entrée, au premier étage, attestent la présence d'un balcon pour l'accès ; la ligne de trous de boulin à l'étage sommital, prouve l'existence passée d'un hord continu.

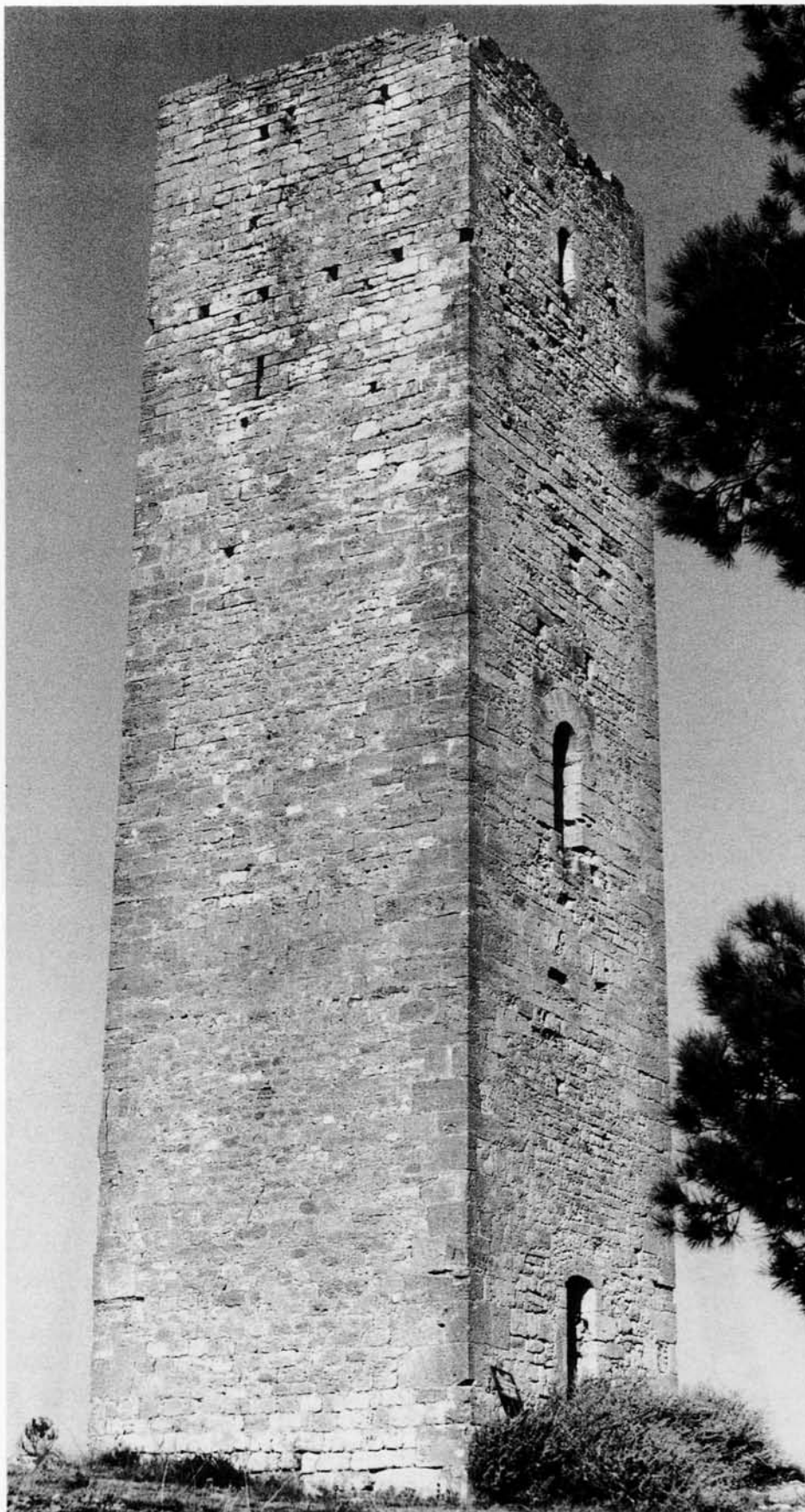
On verra plus loin que cette conception de la *tour-beffroi* alsacienne alla de pair avec la lacune presque totale de *tours-résidences* et de *tours-mixtes* ; il s'agit bien d'une forme quasi exclusive dans la région, marquée par des fortifications de sommets.

réduit qu'elle ne peut servir aujourd'hui que de... château d'eau.

La série des tours représentée, par exemple, par le Bouquet, le Puech de Cendrars, Durfort, Fozières, Gignac, Montady (fig. 103), Montlaur, Moussac, Roquemaure, Saint-Pons, Sommières, Tornac, toutes situées dans les Cévennes et leur piémont, constitue par ailleurs une famille très homogène à laquelle on peut sans doute, quoiqu'avec plus de réserves, donner le qualificatif de *tours-beffrois*.

De dimensions parfois très importantes, comme à Sommières où l'on trouvait quatre niveaux, ces tours sont conçues comme les tours provençales ; rectangulaires, leur accès donne au niveau 2, au-dessus d'un niveau de stockage généralement voûté en berceau. On signalera néanmoins une exception notoire, celle de Sommières où la porte donnait directement au niveau inférieur. L'accès peut être précédé d'une galerie couverte appuyée au mur ; c'était le cas à Durfort (fig. 104). De façon plus fréquente qu'en Provence, le niveau d'entrée est voûté ; il n'est pas rare que la voûte soit établie, en fait, au niveau 3, un plancher découpant l'espace ainsi disponible en deux niveaux. Les ouvertures y sont des plus réduites, en général de simples meurtrières ; les défenses y sont réduites, mais on peut trouver un hourdage, comme à Montady.

Dans cette série très homogène, on s'interroge sur l'absence totale de fonction résidentielle ; prenons par exemple la tour du Bouquet, vraisemblablement attribuable à la seconde moitié du XII^e siècle ; l'aménagement intérieur n'est pas sans recherche, avec les belles meurtrières à ébrasement plein cintre, les arcatures sous la voûte en berceau. La même interrogation se pose lorsque l'on aborde des édifices comme Sommières, peut-être attribuable à la seconde moitié du XII^e siècle, voire à la fin de ce siècle (fig. 105) : les dimensions des salles, la présence d'un escalier en vis à l'un des angles, près de la porte d'entrée, sont autant d'indices d'une vocation plus habitable que dans la majorité des cas. La même question se pose, de l'autre côté du Rhône, avec un édifice comme la tour de Saint-Gabriel près d'Arles, dont les dimensions auraient permis l'habitat, malgré l'absence totale d'aménagements résidentiels. Il en va de même avec les deux tours voisines de Montréal en Ardèche, qui appartiennent à ce groupe très homogène du Bas-Languedoc.



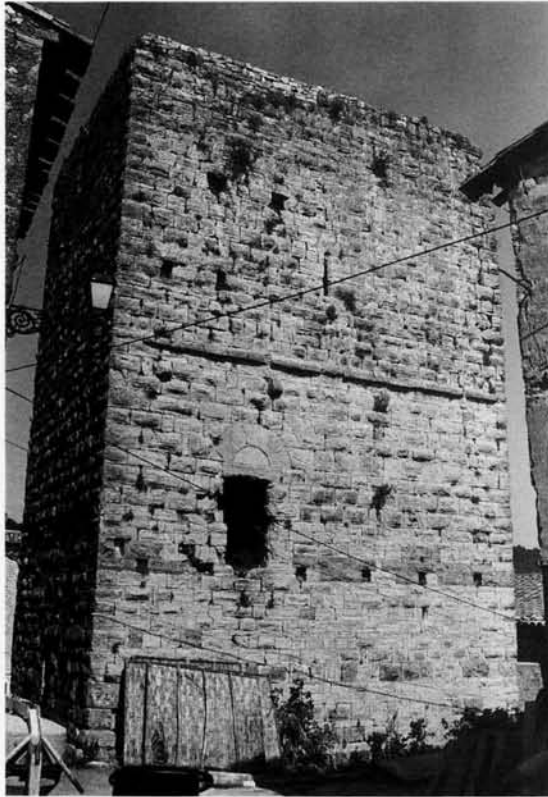
LES TOURS-BEFFROIS DU LIMOUSIN

Une autre région où l'on peut mettre en évidence une série homogène est le Limousin, dans la mesure où cette région offre une série de tours maîtresses non habitables extrême-

ment proches dans leur esprit de la série alsacienne. Ainsi celles, rectangulaires, de Montbrun, Châlus, Sermur, Lastours, Eschizadour, Saint-Yrieix, ou celles, circulaires, sans doute un peu plus tardives, d'Allasac, de Châlus, Crozant, Turenne, Ventadour dans une certaine mesure, celle de l'Ours plus au Nord dans le Bourbonnais, dont la fonction de *beffroi* n'est guère douteuse. La tour n'est ici conçue qu'en tant que symbole de pouvoir ; l'exiguïté des salles intérieures y interdit tout usage autre que celui de guette, et d'ailleurs le rôle stratégique en est parfois nul, comme à Turenne où elle se dresse à l'extrémité de l'éperon rocheux qui supporte le château.

Poursuivons par exemple sur cette tour de Turenne : pour un diamètre externe de tout juste 8 m, elle offre un diamètre interne de moins de 3 m (fig. 106). La structure se constitue de deux salles superposées voûtées en coupole ; le premier niveau est accessible seulement par un trou d'homme depuis le second, ce dernier étant accessible par une passerelle mobile à 10 m de hauteur. A ce niveau, un jour, une latrine en encorbellement, et un escalier en vis pour accéder à la plate-forme sommitale.

En somme, un programme des plus réduits, vraisemblablement attribuable au début du XIII^e siècle ; c'est un programme du même type que l'on rencontre au château de l'Ours, ou à Châlus. Dans tous ces sites, aucun critère de datation valable ne s'impose ; tout au plus peut-on noter le parti général de tour maîtresse circulaire, certainement influencé par le programme de la tour *philippienne* imposée par Philippe Auguste sur lequel on reviendra.

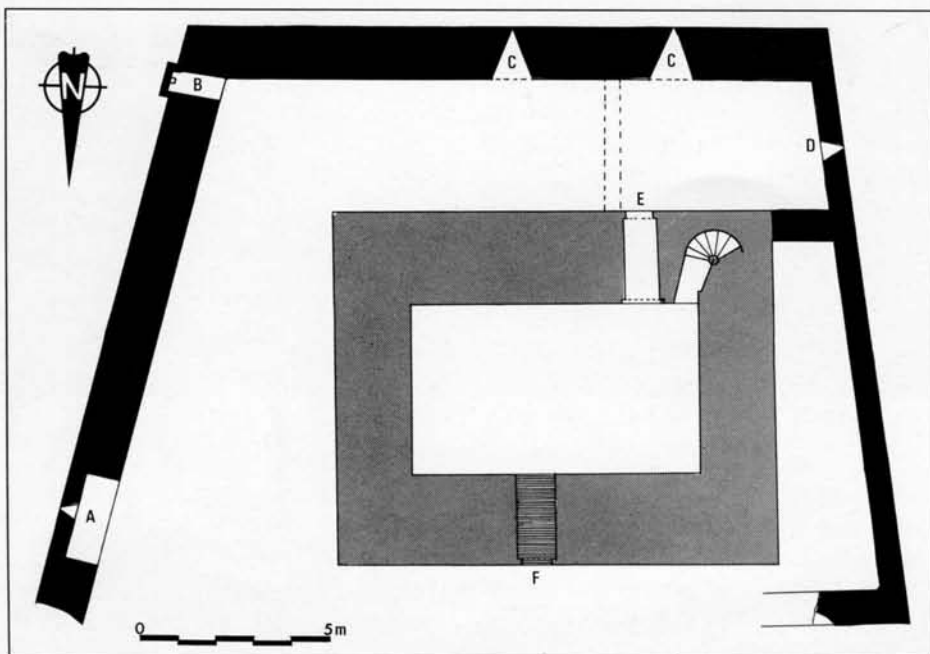


104

104. DURFORT (Gard). Tour de la seconde moitié du XII^e siècle. On reconnaît la ligne de trous de boulin marquant la présence d'une passerelle accolée, ainsi que les corbelets prouvant que cette passerelle était couverte.

105. SOMMIÈRES (Gard). Plan de la tour et de sa chemise au premier niveau. En A, archère. B, latrine. C, D, archères. E, entrée de la tour.

106. TURENNE (Corrèze). Plan de la tour-beffroi circulaire, bâtie dans la première moitié du XIII^e siècle.



105

LA TOUR MAÎTRESSE
DITE « DONJON »



106



107

LES TOURS-BEFFROIS DU PÉRIGORD ET DU QUERCY

Le Périgord et le Quercy sont également marqués par toute une série de *tours-beffrois* très significatives. Citons, parmi d'autres, celles de la Vermondie, Piégut-Pluviers (fig. 107), Plazac, Baneuil, Carlux, Montferrand en Périgord, Bruniquel, Castelnau-Bretonieux, Floirac, Montvalent, Puy-l'Evêque, Saint-Laurent-les-Tours en Quercy, toutes rectangulaires, avec ou sans contreforts. Ces tours, généralement de la fin du XII^e et du début du XIII^e siècle, ont une facture des plus simples : un niveau bas aveugle, accessible depuis le premier étage, un niveau d'entrée, parfois avec un balcon (Castelnau), doté d'une fenêtre et d'une latrine, un niveau haut pourvu en général d'une fenêtre.

Bernard Fournioux a récemment émis l'hypothèse, pour certaines d'entre elles, d'un réseau de tours de guet rurales liées aux luttes d'influence entre Plantagenet et rois de France pour la domination du Périgord. Cette thèse a l'avantage d'expliquer la genèse d'un nombre restreint de ces *tours-beffrois* qui paraissent curieusement isolées de tout château (Floirac, La Vermondie, par exemple), mais laisse posée la question de l'apparition d'un grand nombre d'autres, intégrées dans des châteaux n'ayant rien à voir avec la défense des populations rurales. On en trouve un bon exemple au château avorté de Molières, où la tour-maitresse, bâtie après 1287, date de la fondation de la bastide, n'est rien qu'une *tour-befroi* ; intégrée, à peine vingt ans après sa construction, à un édifice castral très prégnant, on ne saurait l'assimiler à une tour de guet rurale.

107. PIÉGUT-PLUVIERS (Dordogne). La tour-befroi circulaire de Piégut.

AUTRES RÉGIONS

On ne s'étonnera pas de trouver des exemples de telles tours maîtresses dans des régions limitrophes. En Poitou, avec Loudun, en Angoumois avec Lachaise. Ainsi également dans le Haut-Languedoc, en Velay, Gévaudan : citons par exemple Aurignac, Urfé, Chambles ou Saint-Maurice, ou encore Chalencon, tous circulaires. Elles sont loin d'être absentes en Auvergne, comme Coppel, ou la tour de Rognon au-dessus de Clermont-Ferrand.

Il n'est pas inutile de constater que ce type de *tours-beffrois* fut particulièrement répandu dans les régions où le relief offrait l'assise naturelle à la tour marque de prééminence, tout en empêchant l'installation d'une tour résidence, cette assise naturelle n'y suffisant pas. Aussi n'est-il pas étonnant de rencontrer ce type de tours d'une façon privilégiée dans les régions montagneuses ; dans les Pyrénées, comme Beaucens, Genos, Mauléon-Barousse, dans le Massif Central et ses contreforts, comme Rochebonne (fig. 108), Rochemaure en Ardèche, Roquebrun dans l'Hérault.

Mieux encore, la conjonction entre le caractère montagneux, et une certaine tradition germanique, comme en Savoie, devait naturellement conduire à l'érection de telles *tours-beffrois* dans les domaines des comtes de Savoie : on citerait ainsi toute une série de tours circulaires telles Chantemerle à La Bathie, celle de Langin à Bons-en-Châblais, la tour de Rochefort à Bourg-Saint-Maurice, les tours du château vieux et du château neuf de Cessens, plusieurs tours seigneuriales à Chignin, sans compter toutes celles que Louis Blondel recensa voici un demi-siècle.

Dans le Sud-Ouest, l'ancienne Gascogne, même dans les plaines on rencontre ce type de fonctions ; certes, il est moins fréquent qu'en région montagneuse, mais ne doit-on pas le reconnaître par exemple à Bézolles, au Bourdeix ?

Nulle part ce type d'édifices n'a été absent, quoique que l'on puisse certainement remarquer que, pour autant qu'ils aient existé, ils se sont mieux conservés dans le Sud de la France que dans le Nord. Certes, l'on notera par exemple le très beau cas de Nemours en Ile-de-France, qui conserve

une *tour-beffroi* négligée, attribuable au XII^e siècle, celui de Creully en Normandie avec une *tour-beffroi* rectangulaire assimilable à une guette (fig. 109). Il reste que les parties Nord de la Loire paraissent avoir été moins sensibles au procédé, au moins au vu des restes actuels.

La *tour-beffroi*, sorte de condensé du mode d'expression architectural d'un monde marqué par le féodalisme, est en elle-même révélatrice d'un mode de structuration du château : son manque d'habitabilité est le témoignage certain de l'existence de logis indépendants, mais, à l'inverse, ce manque n'est pas une preuve définitive de l'absence d'habitat réel. Son existence n'est, en revanche, pas datée : on en trouve des exemples dès les temps les plus anciens, comme à Douai, où une tour en bois de faibles dimensions a précédé une tour-maîtresse habitable bâtie dans la seconde moitié du XII^e siècle. De même, à Goltho en Grande Bretagne, la tour maîtresse du XI^e siècle était une simple guette abritant le puits en son sein. Ph. Araguas a montré qu'en Catalogne, ce genre de tours fit son apparition, dans le contexte de la reconquête, dès le X^e siècle ; il ressort également des études de M. Deyres relatives à la fortification du Val-de-Loire que la notion de *tour* non habitable, tout à la fois symbole et élément de défense, était présente au XI^e siècle dans la région.

La formule de la *tour-beffroi* portait néanmoins en elle une sorte d'anti-fonctionnalité qui la condamnait à terme. Insigne du pouvoir féodal, si elle n'était que cela, elle ne pouvait résister à une rationalisation du château. Il semble bien que dès le XIII^e siècle, ce type de tours maîtresses laissa place définitivement aux tours habitables, ou semi-habitables comme la tour *philippienne*. Mais l'on ne saurait, en ce domaine difficile, prétendre fixer une date de fin : en effet, la fortification des régions de montagne conserva longtemps les archétypes de la fortification des premiers temps, du fait de la configuration contraignante du socle de la forteresse, augmentée par le caractère éminemment vernaculaire de la fortification. Ceci explique que, jusqu'à la fin du Moyen Age, aient perduré des tours-maîtresses aux caractères archaïques sur tous les sommets plus ou moins reculés. La tour-maîtresse de montagne conçue comme une *tour-beffroi* n'a, en général, pas d'âge.



108. SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS (Ardèche). Château de Rochebonne. Une *tour-befroi* en région montagneuse, au-dessus des logis du château établis contre la falaise.

109. CREULLY (Calvados). Vue générale du château. En arrière-plan, la guette rectangulaire que l'on peut assimiler, dans une certaine mesure, à une *tour-befroi*.



LES TOURS-RÉSIDENCES

A l'opposé de la *tour-beffroi*, la *tour-résidence* manifeste l'ambition d'offrir l'ensemble des fonctions liées à l'établissement du seigneur et de sa famille. Ne devrait-on en citer qu'un exemple littéraire, alors mentionnerait-on, une fois de plus, celui du logis d'Ardres sur sa motte, si longtemps assimilé à une *tour-résidence*. En fait, au vu de l'archéologie monumentale, la détermination du moment où s'impose la notion d'une tour maîtresse adaptée à l'habitat, et, mieux encore, destinée à cela, n'est nullement évidente. Que recouvre l'habitat exactement, quelles fonctions y sont indispensables, et, à l'inverse, toute construction offrant ces fonctions en mérite-t-elle le titre ?

L'APPARITION DES TOURS-RÉSIDENCES

Habiter dans une tour n'a certainement pas été l'inclination naturelle d'un monde féodal marqué par des coutumes de vie impériales ; que l'on considère Andone, ancien *castrum* gallo-romain saintongeais où se réimplantèrent les comtes de Poitou, Doué-la-Fontaine où se réinstallèrent les comtes d'Anjou, ou encore Fécamp, où les ducs de Normandie vinrent supplanter une ancienne abbaye carolingienne, le moins que l'on puisse dire est que les souverains du temps, potentats régionaux s'il en était, s'adaptèrent à des us et coutumes très éloignés de la « concentration » dans des tours-maîtresses isolées et indépendantes. La tradition était, rappelons-le, dominée par la structure des palais carolingiens dont demeurent quelques exemples outre-Rhin, pour ce qui concerne la résidence ; la défense était marquée par des enceintes distendues, où les fonctions proprement seigneuriales n'existaient pas.

La fouille de la motte de Doué-la-Fontaine fournit à la fin du X^e siècle le signe d'une mutation importante. En effet, une *aula* des comtes d'Anjou, une salle seigneuriale de la fin du siècle précédent, fut dans la seconde moitié du X^e siècle transformée en une tour-maîtresse sur motte. Mais les fouilles n'ont pas révélé si cette transformation se traduisit

par un simple transfert en élévation des fonctions anciennes de l'*aula*, ou par un changement de structures et de fonctions des éléments de la résidence.

Même Langeais en Anjou (fig. 110), où l'on a coutume de placer la première *tour-résidence* de pierre du Moyen Âge, construite par Foulques Nerra dès avant la fin du premier millénaire, en fait dans les années mille, n'était vraisemblablement qu'une *aula*, une *salle* seigneuriale, qui fut transformée ultérieurement, dans le courant du XII^e siècle, en une tour maîtresse combinant les fonctions de résidence et de prééminence. Il en allait de même à Broich, en Allemagne, ou à Castle Acre, en Angleterre, avec transformation, au début de notre millénaire, d'un bâtiment résidentiel en une tour-maîtresse elle-même résidentielle. Une évolution similaire intervint à Gand, où l'édifice primitif, antérieur à 1128, fut transformé dans les années 1180 en la superbe tour-maîtresse visible aujourd'hui.

Bien que non encore totalement élucidé au plan des datations, le site d'Ivry-la-Bataille, aux confins de la Normandie et du pays d'Evreux, fournit un autre exemple de cette adaptation progressive d'un schéma palatial à celui d'une *tour-résidence*. Ivry offre un exemple tout à fait inusité de complexe combinant la résidence, l'apparat et les fonctions privatives (fig. 111) : l'on y trouve, en effet, de façon très concentrée, la salle publique, les chambres et la chapelle, ceci dès le premier niveau, dans un édifice maçonné en *opus spicatum* aux allures tout à fait archaïques. L'importance de cette œuvre est telle qu'il nous faudra y revenir à plusieurs reprises ; on peut en retenir qu'elle est traditionnellement attribuée par l'historiographie à l'extrême fin du X^e siècle, cette datation pouvant être évidemment discutée comme toutes celles qui ne résultent que de l'analyse des chroniqueurs du Moyen Âge. Quoi qu'il en soit, ce modèle de structuration horizontale fut très employé dans les édifices princiers des XI^e et XII^e siècles ; mais l'important est de noter ici qu'à la différence de ses descendants, la tour d'Ivry offrait, dès le rez-de-chaussée, une salle publique. Ce caractère dénote très certainement l'influence de modèles palatiaux plus anciens.

Il semble donc que la genèse de la *tour-résidence* n'ait rien d'évident en soi, quand bien même le nombre des tours maîtresses répondant à cette définition est considérable, le modèle ayant fait florès. Les débuts du



110. LANGEAIS (Indre-et-Loire). La *tour-résidence*, bâtiment résidentiel de la fin du XI^e siècle transformé au XII^e siècle en une tour seigneuriale par adjonction de contreforts. Noter les archivoltes sous fenêtres, de tradition gallo-romaine.

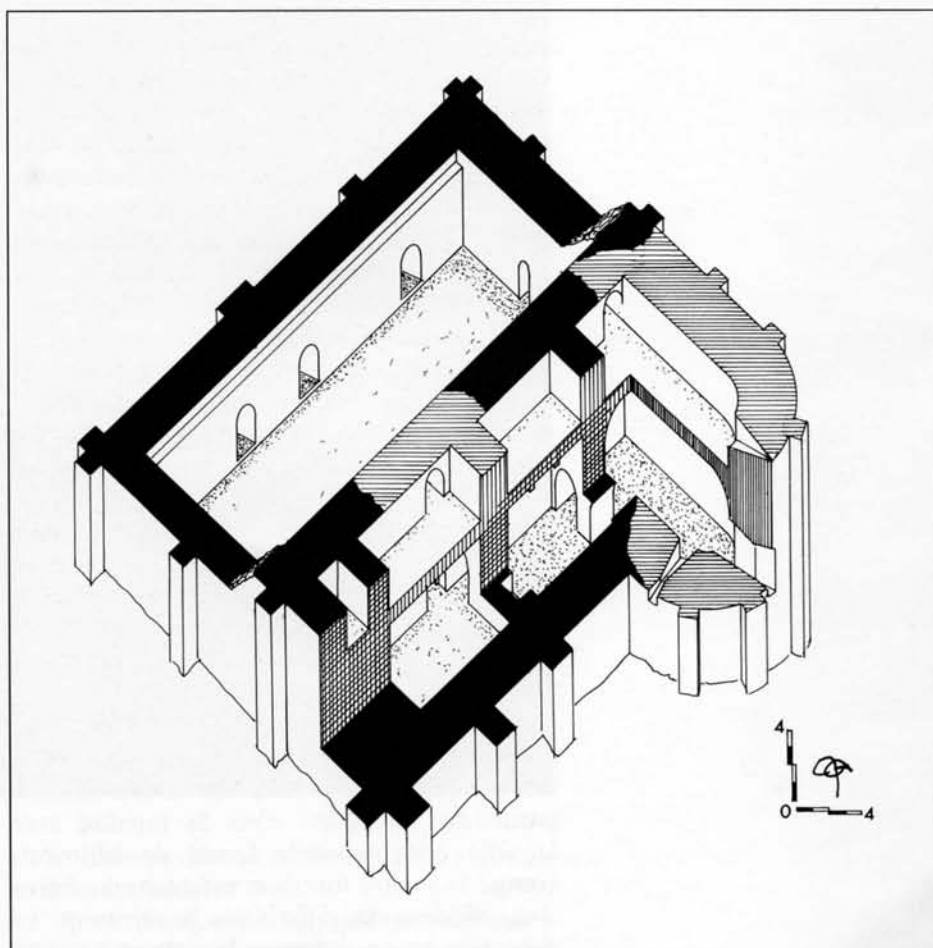
111. IVRY-LA-BATAILLE (Eure). Axonométrie en écorché restituée de la *tour-résidence*, traditionnellement datée de la fin du X^e siècle. Noter l'existence d'une salle résidentielle dès le rez-de-chaussée, voisinant des espaces de stockage sous les chambres et la chapelle.

110

monde féodal s'accommodèrent, semble-t-il, bien mieux d'un schéma couplant des édifices résidentiels et une *tour-beffroi*, que d'une combinaison des deux fonctions, polluante pour la vie quotidienne dans ce qu'elle soumettait l'utilisateur à des contraintes dues à la défense pénalisantes.

Plus encore, l'existence d'une *tour-résidence* n'implique pas, il s'en faut, que toutes les fonctions de la résidence castrale s'y soient concentrées de façon durable. Citons ainsi le cas du château de Caen ; les fouilles de Michel de Bouïard ont montré ici que, préalablement à l'édification de la *tour-résidence* par Henri I^{er} d'Angleterre, les ducs de Normandie avaient ménagé dans le château un ensemble résidentiel propre, composé de l'*aula*, salle de réception, de la *camera*, chambre privée ducale, et de la chapelle. Mieux encore, l'édification de la tour-maitresse par Henri I^{er} fut accompagnée, à quelques années d'intervalle, de celle d'une vaste *salle* connue aujourd'hui sous le nom de l'« Échiquier », servant ostensiblement à toutes les fonctions nobles de la réception ou de la vie sociale du duc-roi, les fonctions résidentielles pures étant assurées dans le complexe plus ancien créé par Guillaume le Conquérant.

L'analyse de ce site particulièrement intéressant du fait de sa fouille méticuleuse, révèle



111

tout le danger d'une interprétation trop catégorique. Alors même que l'on ne sait pas dater à la décennie près la tour maîtresse de Caen, et la grande salle de l'Échiquier, les commentateurs analysent l'une par rapport à l'autre, supposant qu'elles furent contemporaines. Or, l'attribution à un même souverain n'implique en aucune façon la simultanéité ; en l'occurrence, il n'est pas démontré que le programme de la tour maîtresse ait dû tenir compte de la nouvelle grande salle, ou vice-versa. En d'autres termes, on peut facilement considérer que chacun des édifices a répondu à un programme spécifique, dépendant de circonstances au jour le jour que nous avons bien du mal, avec le recul du temps, à apprécier.

N'en est-il pas de même à Loches ? Beaucoup de commentateurs, constatant l'existence simultanée d'un logis et d'une tour maîtresse aux deux extrémités du plateau lochois, en ont déduit que l'un et l'autre répondaient à des programmes différents au plan résidentiel, concluant en particulier au caractère non résidentiel de la tour maîtresse. Rien n'est sans doute plus faux ; car la tour maîtresse de Loches prouve, par ses dimensions et son programme interne, qu'elle fut conçue comme résidence, quand bien même existait, de l'autre côté du plateau, un logis en bonne et due forme. Ici encore, ne doit-on pas faire preuve d'humilité, et reconnaître notre ignorance devant les circonstances conjoncturelles aujourd'hui inconnues qui, année après année, pouvaient donner l'envie à des maîtres d'ouvrage de modifier le programme de base de leurs fortifications ? Le recul nous fait souvent oublier les échelles de temps, comprimant à l'envi les décennies par souci de simplification....

L'ÉVOLUTION DU CONCEPT DE TOUR-RÉSIDENCE. PREMIÈRE PÉRIODE : XI^e-XII^e SIÈCLES

Malgré ces ambiguïtés de départ, une constatation s'impose à la vue des monuments, à partir du XI^e siècle : c'est la rapidité avec laquelle cette nouvelle forme de bâtiments compacts à triple fonction, ostentatoire, défensive, résidentielle diffusa sur le territoire. La définition en répond assez largement à ce que

rappellent les récits anciens : un bâtiment doté de trois niveaux au moins, le premier servant de cellier, le second, où se pratiquait l'accès, servant d'étage « public » destiné aux réceptions, le troisième enfin, et les niveaux supérieurs éventuellement, étant destinés aux fonctions privatives. Il est à noter dès maintenant que, sous le terme de fonctions privatives, la gamme peut être assez étendue au Moyen Age : en effet, la vie privée du prince n'a rien à voir avec celle du petit seigneur de campagne. Aussi, alors que le secteur privatif du petit seigneur correspond à son domaine de vie familiale, celui du prince correspondra plutôt, dans la tour maîtresse, à la zone réservée à un ensemble de fonctions semi-publiques, semi-privées, mêlant sa vie familiale avec sa vie de cour. On aura l'occasion d'y revenir.

On s'accorde à penser que c'est vers le milieu du XI^e siècle que prit son essor le mouvement de construction de *tours-résidences*, à partir d'un modèle très simple de tour rectangulaire, flanquée plus ou moins régulièrement de contreforts. L'un des plus anciens témoins maçonnés conservés de cette nouvelle formule est peut-être la tour maîtresse de Montbazou, dans le Val-de-Loire, datée récemment des années 1050 (fig. 112) ; mais on accordera moins d'attention à la date, ou au site exact d'apparition, qu'à la diffusion extraordinaire de ce modèle dans tout l'Ouest et le Nord du pays, ainsi qu'outre Manche après la Conquête. Les archéologues du siècle dernier appelaient ces tours les « donjons normands », à la suite d'Arcisse de Caumont ; on a coutume désormais de les désigner sous le nom de « donjons quadrangulaires romans », qui a le mérite de ne pas chercher d'origine régionale au phénomène.

Ces tours rectangulaires à contreforts, pour fréquentes qu'elles furent, ne restèrent pas seules ; d'autres formes émergèrent, on aura l'occasion d'y revenir en traitant de l'architecture après les programmes. Un jalon généralement avancé comme l'un des plus anciens, de ce point de vue, est la *tour-résidence* cylindrique de Fréteval, datée de l'extrême fin du XI^e siècle ; elle fut suivie par d'autres, circulaires, ou plus complexes encore du fait de plans polygonaux sophistiqués, durant le XII^e siècle.

Y-eut-il, pour ces édifices mêlant défense et résidence, une aire de diffusion bien marquée ? En fait non ; autant pour les formes



112. MONTBAZON (Indre-et-Loire).
Tour-résidence des années 1050, l'une
des premières tours à vocation résiden-
tielle en pierre demeurant en France.

112

il sera possible de définir des aires géographiques d'influence, autant pour les fonctions ce ne l'est pas. C'est plutôt par exclusion que l'on raisonnera ici, en reconnaissant les régions

où le concept de *tour-résidence* paraît avoir eu le moindre succès.

Il va presque de soi que ces régions à faible densité de *tours-résidences* sont aussi



113. OTTROT (Bas-Rhin), château de Ratsamhausen. *Tour-résidence* du début du XIII^e siècle. Noter, au niveau intermédiaire, les trous de boulin et le faitage du balcon qui reliait les deux portes encore visibles sur la façade.

113

celles où existe la plus forte densité de *tours-beffrois*. Ainsi, l'Alsace ne connaît guère qu'un cas bien typé de *tour-résidence*, celui d'Ottrott-Ratsamhausen (fig. 113), à ce point exceptionnel dans la région qu'on le considère en général comme d'inspiration française. La réponse n'est pas évidente, car la fonction de *tour-résidence* n'était pas absente dans l'aire germanique, quoique bien plus rare que dans l'aire franco-normande (Düren, Querfurt, Soest, Xanten, Kaiserswerth, Breisach, Broich, Wimpfen).

D'une façon générale, cette exclusion très marquée en Alsace se retrouve dans les autres régions bien couvertes par la *tour-beffroi* ; c'est ainsi le cas en Provence, en Languedoc, ainsi que dans les régions montagneuses plus généralement. Mais il convient de rester prudent dans ce genre d'affirmations : ainsi le Limousin, où l'on a identifié une série de *tours-beffrois* bien marquée, n'en conserve pas moins quelques spécimens de *tours-résidences*, comme par exemple Château-Chervix ; le cas est exactement similaire en Périgord et en Quercy, où une forme n'exclut aucunement l'autre. Au demeurant, au risque de répéter le propos déjà tenu plus haut, on ne peut dans certains cas de *tours-beffrois*, exclure totalement une fonction résidentielle secondaire ; songeons à la série languedocienne, mais aussi, dans certains cas, à des tours limousines comme

Eschizadour qui, malgré ses petites dimensions, accueillait une fenêtre géminée à son troisième niveau.

Venons-en maintenant, dans cette analyse fonctionnelle, à l'examen des éléments de programme architectural qui influèrent sur la conception de ces *tours-résidences* de la première période.

Une constante du programme : la fonction de stockage du niveau bas

Comme on l'a dit plus haut, l'immense majorité des tours-maîtresses, toutes régions et toutes époques confondues, utilisent le niveau bas, voire les niveaux bas, pour le stockage des vivres. On ne s'étonne guère de cette affectation quasi automatique du niveau inférieur ; dès le moment où, dans la majorité des cas, l'accès s'effectuait en hauteur pour des raisons défensives, il était logique également d'ouvrir le moins possible le niveau situé sous l'entrée, voire de ne l'ouvrir pas du tout, sinon par de simples jours d'aération ; dès lors, la fonction de stockage s'imposait.

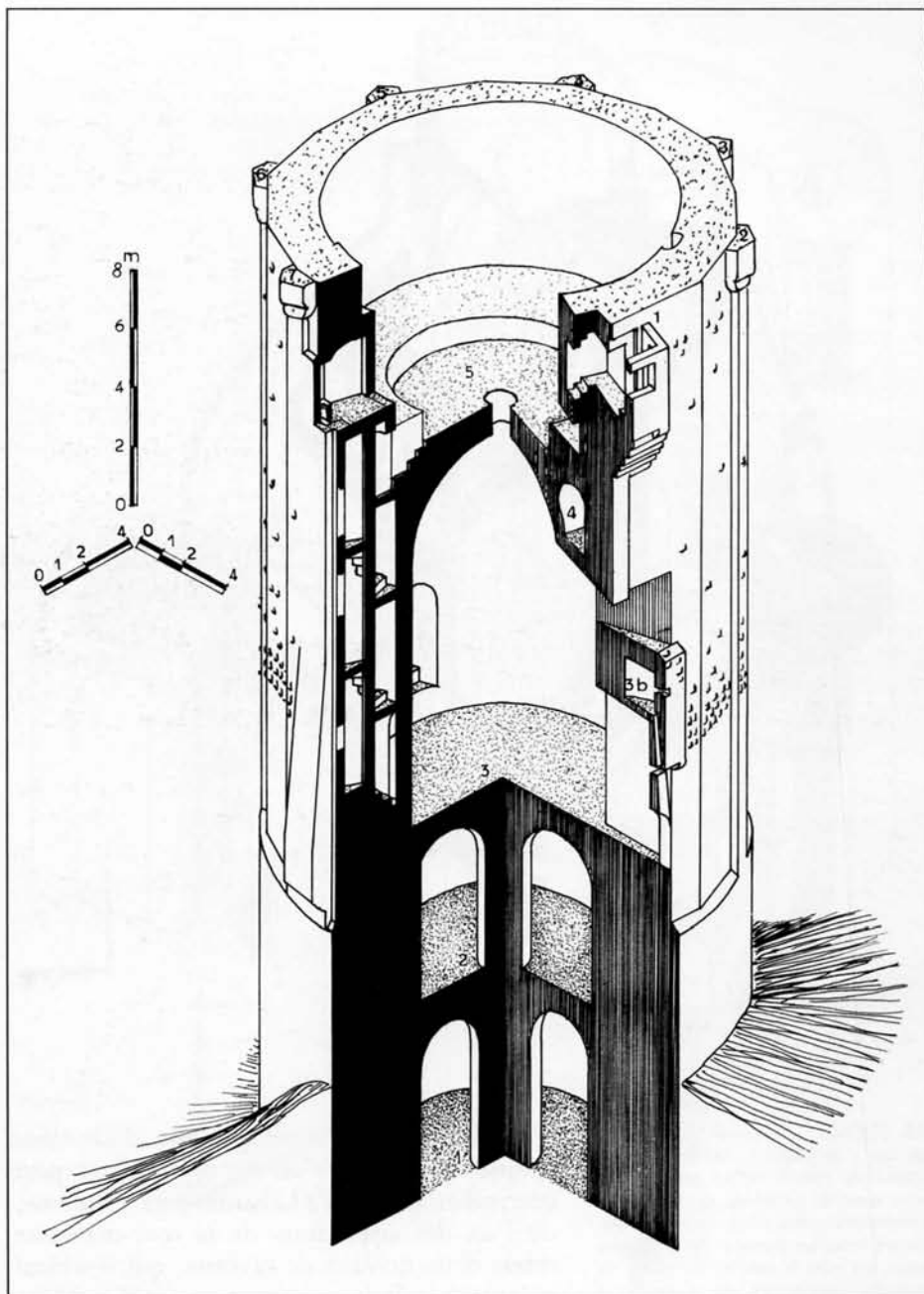
Il est assez rare de constater l'affectation de deux niveaux à cette fonction : ceci existe néanmoins, comme à Chevreuse en Ile-de-France (fin du XI^e siècle), où un plancher

recoupe l'espace inférieur, seul le second niveau de stockage étant en relation avec les parties supérieures par un escalier. Encore cet exemple se retrouve-t-il assez fréquemment dans les tours du même type, comme à Loches en Val-de-Loire ; il résulte, en effet, du démembrement en hauteur d'un espace volontairement élevé afin de protéger les espaces habités. Il est moins fréquent de relever des exemples tels que celui de Châtillon-Coligny (fin du XII^e) (fig. 114), présentant deux niveaux de stockage inférieurs voûtés, la seule communication s'effectuant par des trous d'homme. La déperdition d'espace habitable était ici considérable.

Autres affectations du niveau bas. Il va de soi que la règle du niveau bas affecté au stockage ne saurait être sans ses exceptions. On a déjà cité le cas d'Ivry-la-Bataille, à-vrai-dire marginal, où figure, dès le rez-de-chaussée, une salle d'accueil.

Mais on citera surtout une fonction que l'imagination populaire met souvent en avant, celle de l'oubliette ; bien qu'un chapitre particulier soit consacré à cette fonction dans le château, on peut noter dès à présent que la fonction prison n'a qu'assez rarement appartenu au programme initial d'une *tour-résidence*, pour la simple raison que la coexistence de la vie seigneuriale avec celle des justiciables emprisonnés dans une même édifice n'avait rien d'évident. S'il est absolument certain que nombre de tours-maîtresses, y-compris des *tours-résidences*, servirent de prisons à une époque ou une autre, dans la majorité des cas il n'y eut pas, au départ, superposition des fonctions : elles ne devinrent prisons qu'à partir du moment où elles ne furent plus utilisées comme résidences, comme par exemple dans la belle *tour-résidence* de Beaugency sur les bords de Loire, bâtie à la charnière entre XI^e et XII^e siècle, utilisée comme prison dès les années 1400.

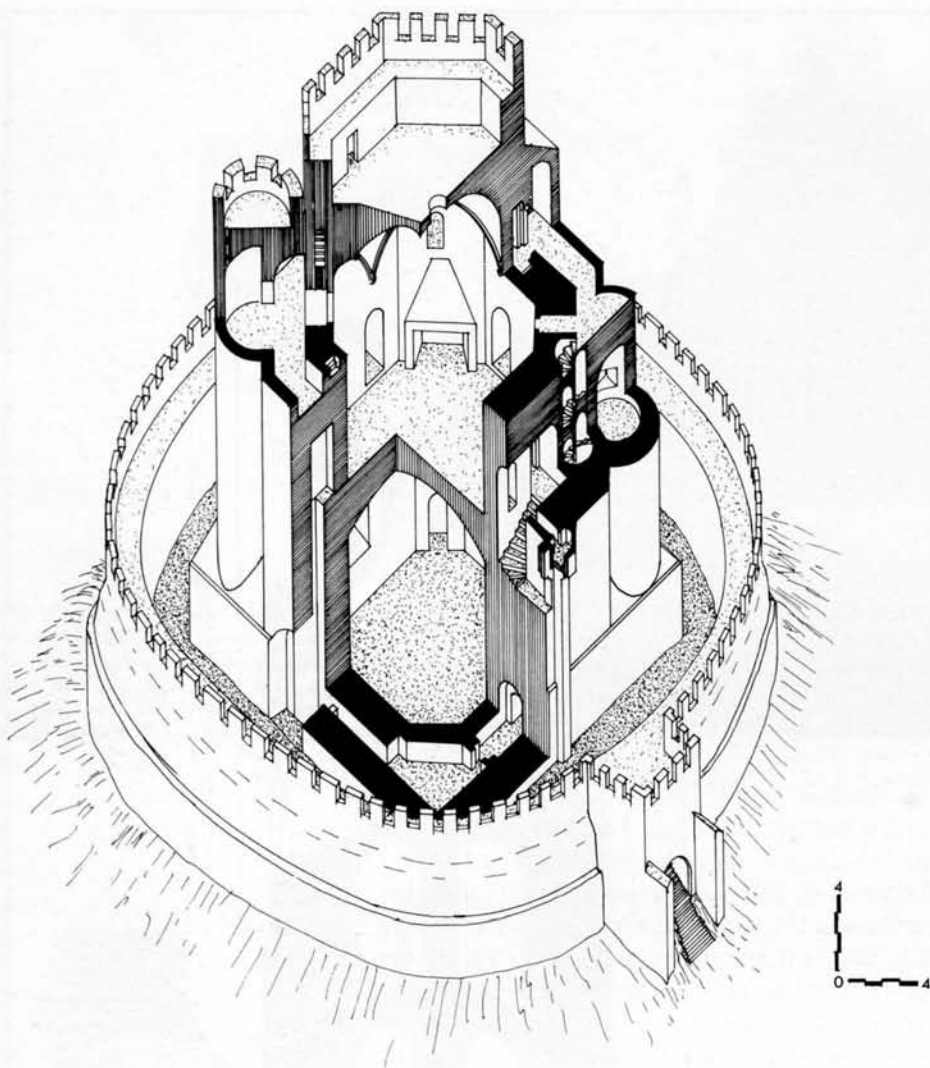
La présence de latrines au niveau inférieur paraît, en fait, l'un des plus justes moyens de repérer une prison prévue dans le programme d'une tour-maîtresse. Quel que soit l'aménagement interne, l'absence de tels éléments d'hygiène paraît réhibitoire pour l'identification de prisons. Mais on y reviendra plus loin ; car la fonction de prison peut avoir pris des formes plus extensives dans l'édifice que le seul cul-de-basse-fosse en lequel se complait trop souvent l'imagerie romantique.



114

L'un des exemples les plus manifestes se situe à la tour-maîtresse de Provins dans la Brie (fig. 115). Ici, le niveau bas possède une grande salle de stockage, mais aussi une chambre indépendante, fermée par des portes aux puissantes feuillures, dotée de latrines donnant sur le vide sanitaire ménagé à l'Ouest de l'édifice. Bien mieux, tout l'édifice dans son entier paraît avoir été conçu pour servir de prison dès sa construction, au point d'ailleurs de ne plus justifier en aucune manière le qualificatif de *tour-résidence*.

114. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret). *Tour-résidence* bâtie dans les années 1180. Noter les deux niveaux de stockage voûtés, l'entrée avec son poste de surveillance formant bretèche (3b), la gaine de circulation infra-murale (4), enfin l'oriel sommital (1).



115. PROVINS (Seine-et-Marne). La tour dite « de César », *tour-résidence* à vocation de prison édifée dans le troisième quart du XII^e siècle. On remarque, au rez-de-chaussée, le cachot en communication avec les latrines. Au troisième niveau, on note la galerie, ou gaine, de circulation permettant de surveiller la salle centrale qui desservait les cellules dans l'épaisseur du mur. Voir enfin le plan remarquable de cet édifice.

116. LAVARDIN (Loir-et-Cher). La *tour-résidence* rectangulaire à contreforts et tourelles. Plan au second niveau. Détail des caveaux situés dans la tourelle d'angle, en plan et coupe. Il semble que cette tourelle d'angle ait servi de tour à cachots au Moyen Âge, sans que l'on puisse néanmoins l'affirmer certainement.

Sans doute serait-il possible d'identifier d'autres exemples. L'un des plus curieux peut être mis en évidence à Lavardin près Vendôme, où l'un des contreforts de la tour-maitresse recèle deux niveaux de caveaux, qui semblent avoir été utilisés comme prisons (fig. 116) ; peut-être l'une des tourelles de Chambois servit-elle à la même destination.

L'accès au niveau bas. L'accès à ce niveau bas a pu être assez varié, mais on retiendra que, dans la majorité des cas, il s'effectuait depuis le niveau supérieur, aucune communication directe n'étant autorisée entre l'extérieur et le niveau bas, pour des raisons défensives évidentes.

Citons néanmoins quelques exceptions : ainsi Montrichard, dans le Val-de-Loire, daté récemment des années 1120 par M. Deyres, où une porte donne directement accès à

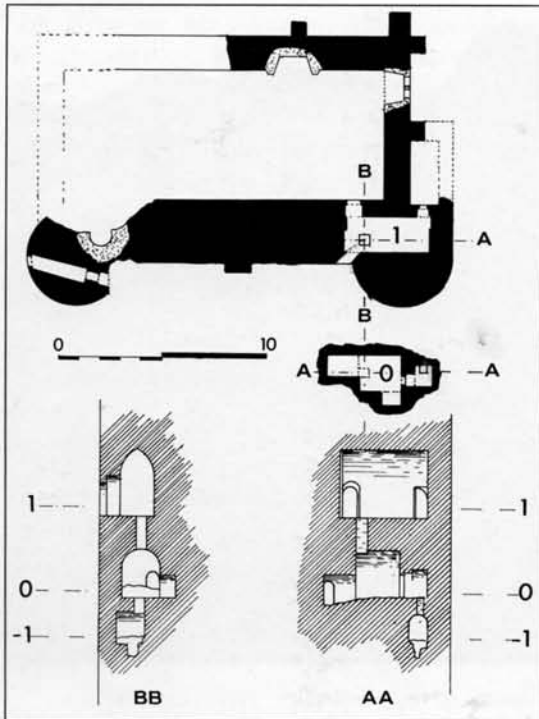
l'espace de stockage de la tour. Une tour au demeurant qualifiée par l'auteur de simple *aula*, c'est-à-dire de salle seigneuriale, dans la mesure où l'on n'y trouve pas le moindre niveau résidentiel autre que celui de la réception. Il n'est pas improbable que l'on ait affaire à la même configuration à Mez-le-Maréchal dans le Loiret, où la tour actuelle, surélevée au début du XIII^e siècle, fut à n'en pas douter un simple *domicilium*, un logis seigneurial, au XII^e siècle, une preuve en étant donnée par le départ de l'escalier en vis dès le niveau inférieur. En revanche, la tour-maitresse épiscopale poitevine de Chauvigny était accessible dès le niveau inférieur, alors que cette tour s'incorpore nettement à la famille des tours « romanes » à contreforts où l'accès s'effectuait au niveau 2.

Au Grand-Pressigny, *tour-beffroi* carrée à contreforts de la fin du XII^e siècle, l'accès principal se trouvait également au rez-de-chaussée : un couloir voûté qui lui était perpendiculaire y menait depuis l'extérieur de la chemise.

Sans doute trouvera-t-on d'autres exceptions ; il n'en reste pas moins que, d'une façon générale, la desserte du niveau de stockage s'est trouvée, par essence, pénalisée du fait de l'accès au niveau supérieur. Lorsque la tour possède des salles voûtées, l'accès se pratique fréquemment par un simple trou d'homme, ménagé soit au centre de la voûte dans un oculus, soit encore dans un rein ; on reste souvent sidéré de l'étroitesse du passage laissé à ceux qui descendaient, vraisemblablement grâce à un treuil, chercher les sacs entreposés dans le cellier (voir Châtillon-Coligny, Châteaudun par exemple).

Pour autant, cette configuration ne saurait être présentée comme la plus fréquente dans les *tours-résidences*, alors qu'elle le fut certainement dans les *tours-beffrois*. Prenons par exemple les « donjons quadrangulaires romans » évoqués plus haut. Dans ces édifices, le niveau bas n'était, en général, pas voûté, pas plus que les autres d'ailleurs ; or un plancher autorisait des accès autrement plus commodes qu'une voûte, par des escaliers de bois ou des échelles de meunier. Mieux encore, la tour-maitresse de Loches, pour ne citer que celle-là, comprenait un escalier ménagé sur des arcades collées aux murs, fournissant ainsi un accès maçonné aux niveaux bas.

De la même façon, on a cité plus haut la tour de Chevreuse, où une vis desservait



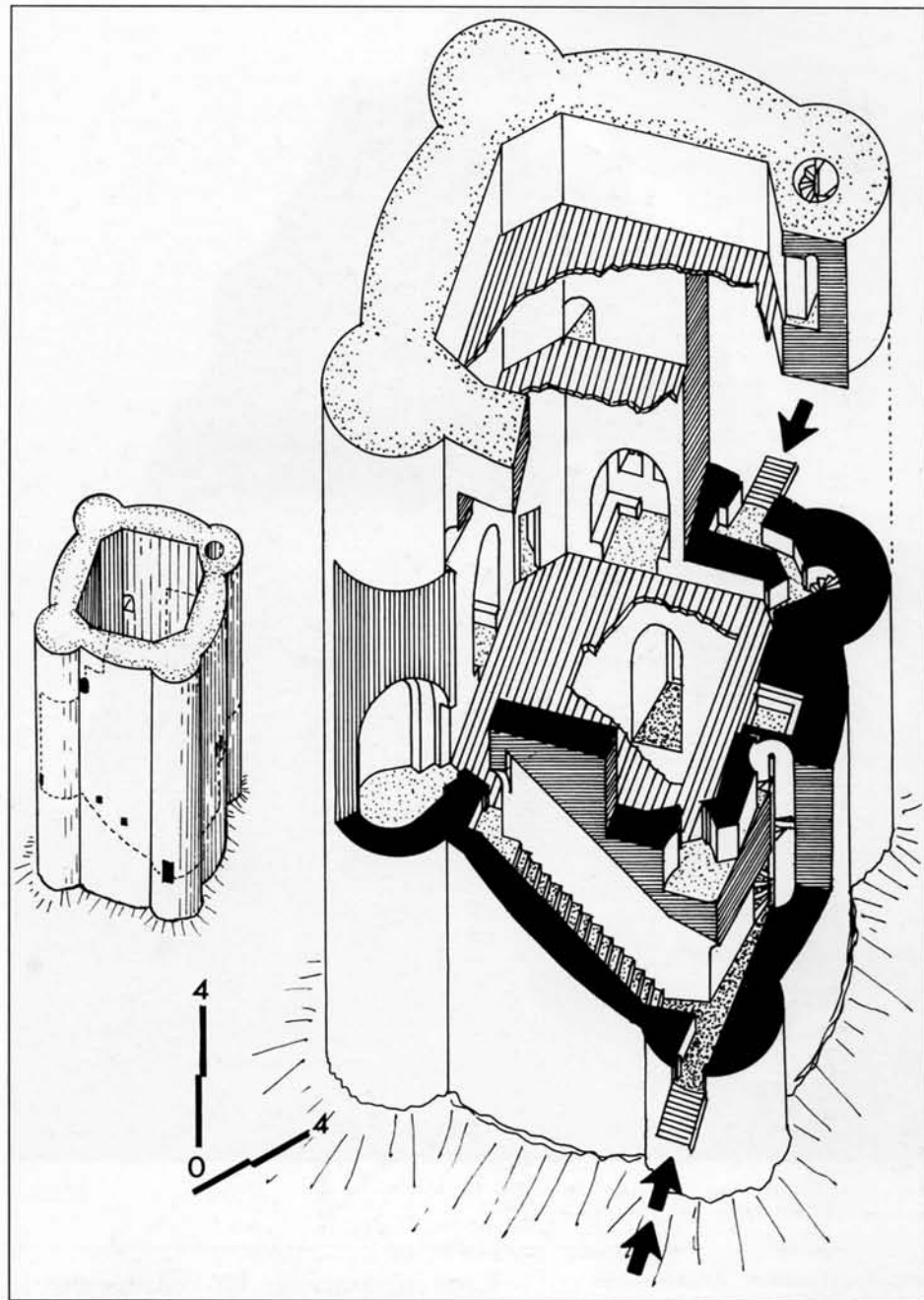
116

directement, depuis le niveau de réception, le demi-niveau de cellier séparé par un plancher du niveau bas. Il en allait de même à Beauvency, dans la tour romane à contreforts, où le seul escalier compris à l'intérieur des murs était celui qui conduisait du premier au demi-niveau de sous-sol immédiatement inférieur. Citons aussi, parmi tant d'autres, les exemples très significatifs que furent Houdan (fig. 117), Provins et Étampes en Ile-de-France, où le niveau bas était accessible par un système d'escaliers qui, tout complexe qu'il était, n'en était pas moins permanent puisque ménagé dans l'épaisseur du mur.

Aussi se gardera-t-on de considérer la majorité des *tours-résidences* comme incommodes au plan de l'accès à leur niveau bas. Il semble au contraire, au moins dans les édifices évolués, que les architectes ménagèrent, pour l'accès au niveau bas, des communications plus fonctionnelles que le simple trou d'homme.

La structuration verticale de la tour

Au-dessus du niveau inférieur affecté à des fonctions de nature servile, les niveaux supérieurs formaient une sorte de hiérarchie de valeur, éminemment variable suivant le statut et l'importance du constructeur et occupant de la tour.

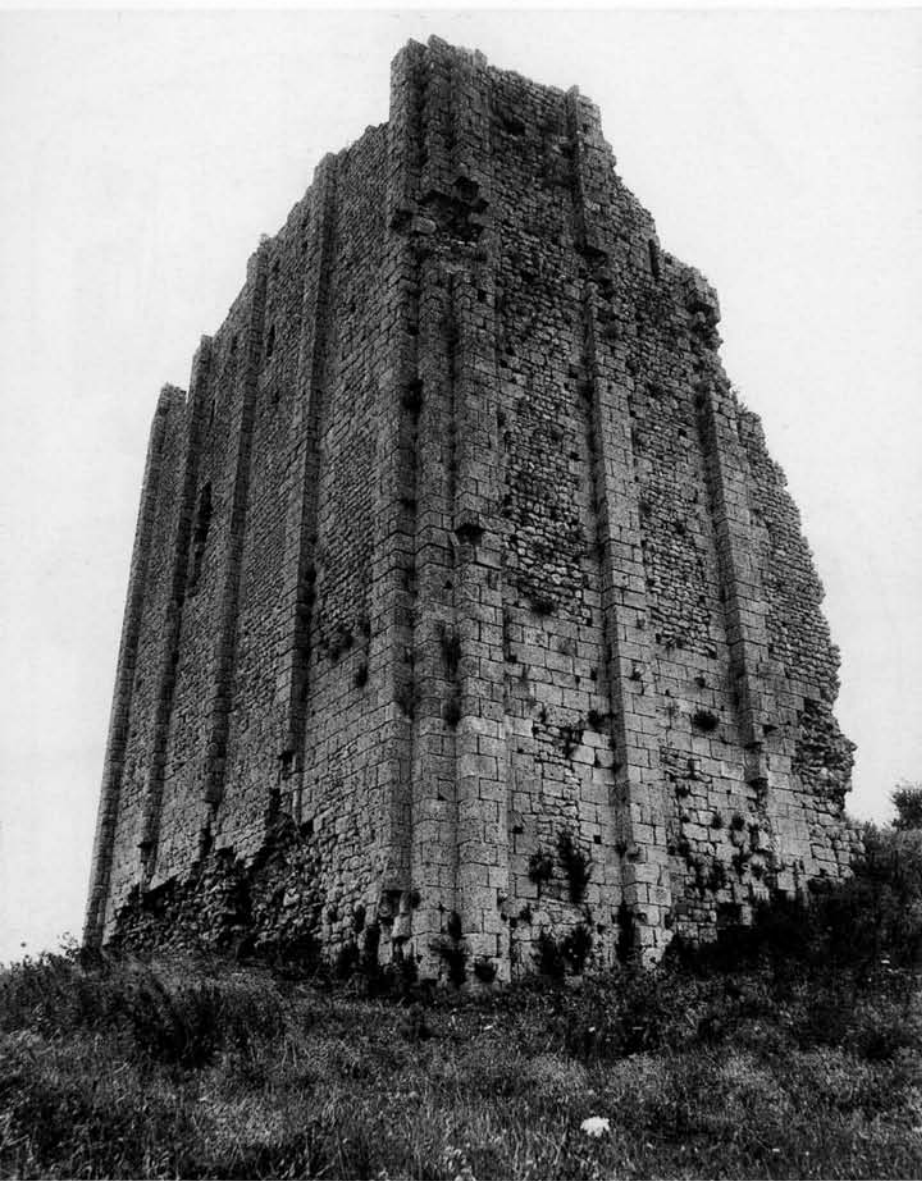


117

Malgré l'évidente difficulté engendrée par les disparités de fortune et de puissance des constructeurs, se traduisant directement sur les réalisations, on peut cependant retenir, d'une façon très schématique, que la tour la plus simple possède, au-dessus du niveau de stockage :

- un niveau d'entrée, espace « public » dans la mesure où il est le lieu où le seigneur reçoit (c'est à ce niveau que le chevalier de Châtillon reçoit l'abbé de Fleury) ;
- un niveau supérieur réservé au seigneur et à sa vie familiale.

117. HOUDAN (Yvelines). La *tour-résidence* bâtie dans le second tiers du XII^e siècle. Sur un plan tout à fait particulier (tours circulaires reliées par des murs courbes), la tour offre un plan interne assez classique, octogonal. Mais le système de communication se révèle l'un des plus sophistiqués du siècle, avec deux accès, deux vis indépendantes, l'une vers le bas, l'autre vers le haut, la première étant doublée par une rampe droite.



118

118. SAINT-SORNIN (Charente-maritime). *Tour-résidence* rectangulaire à contreforts du XII^e siècle de Broue. Vue extérieure.

119. SAINT-SORNIN (Charente-maritime). *Tour-résidence* du XII^e siècle de Broue. Vue de l'intérieur de la tour, avec son niveau de stockage aveugle, et le niveau de réception doté de sa cheminée, encadrée par deux latrines à niveau, et par deux fenêtres-meurtrières.

Cette structuration est certainement la plus fréquente et la plus simple. De Fréteval (fin du XI^e siècle) à Châtillon-Coligny (c.1180) ou à Châteaudun qui lui est sensiblement contemporain, du *domicilium* de Langeais (c.1000) à la tour de Chambois (seconde moitié du XII^e siècle), la plupart des tours-maîtresses offrent ce découpage.

Le niveau de réception. Ainsi le niveau situé au-dessus du stockage, toujours celui auquel s'effectue l'accès, se trouve-t-il être un niveau de réception, sorte de tampon entre la vie publique et la vie privée du seigneur. Aussi ce niveau est-il en général chauffé par une



119

cheminée, éclairé par des baies souvent dessinées avec soin, enfin doté de latrines. Ici encore, les exemples en sont innombrables. Citons un cas très significatif, celui de Broue, en Charente-Maritime (fig. 118, 119) : au-dessus d'un niveau de stockage très haut, la salle possédait une cheminée encadrée de deux couloirs coudés desservant chacun une latrine ménagée dans l'épaisseur du mur. Il n'est pas même sûr que dans cette tour, il y ait eu un niveau privé ; il n'existait, en effet, aucun niveau d'habitation au-dessus, pour autant que l'on puisse en juger aujourd'hui. Il en va de même, par exemple, à la tour de Semblançay, près de Tours, où la salle située au-dessus du niveau de stockage était abondamment décorée par colonnes à chapiteaux romans, avec une belle cheminée et des latrines prises dans l'épaisseur des murs.

Mais on trouvera facilement nombre d'autres exemples, à commencer par ceux de Montrichard, avec sa salle à fenêtres et ses latrines, Montoire, avec sa jolie fenêtre à colonnette et chapiteau, Fréteval encore, et tant d'autres...

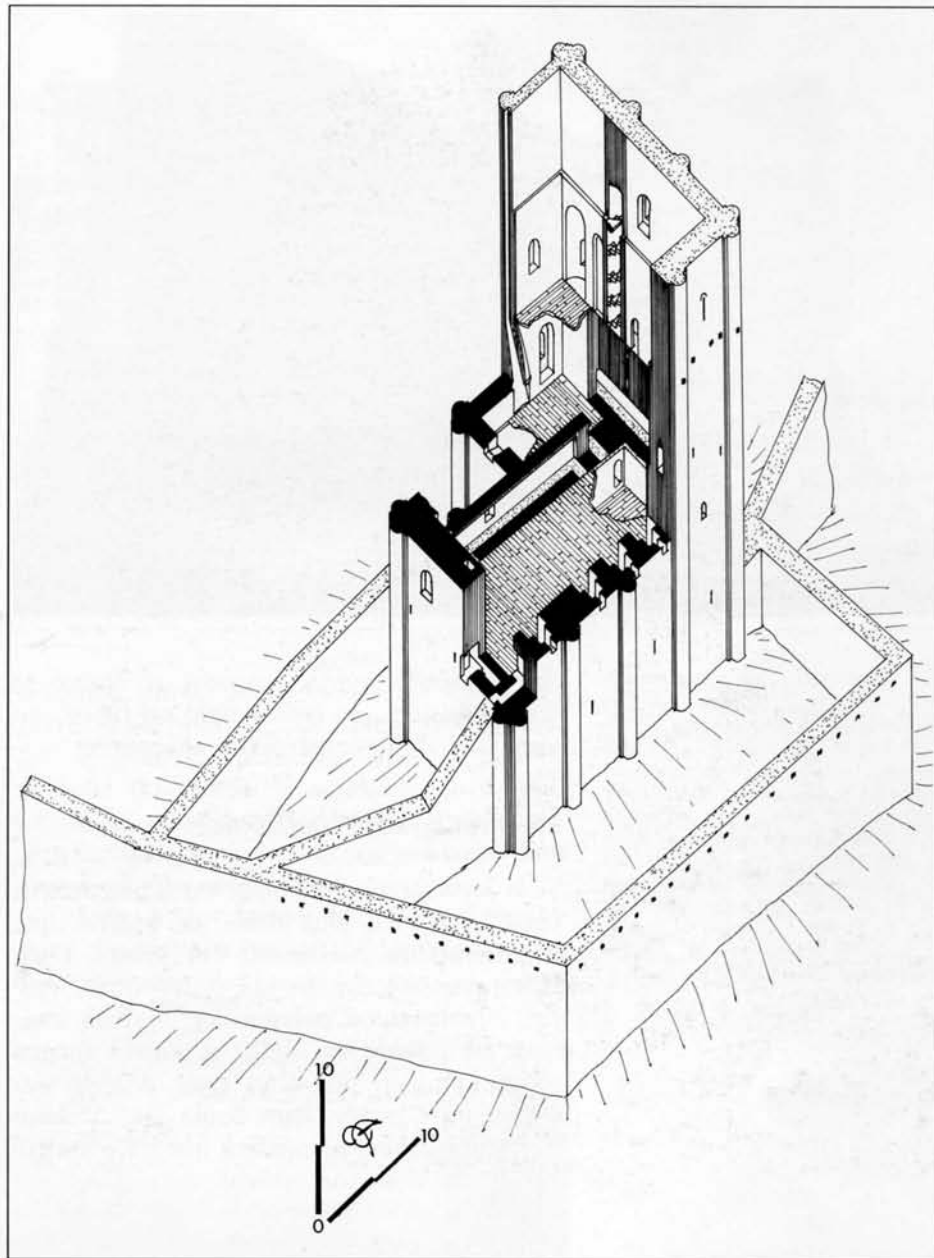
Cette salle à vocation publique est sans doute l'un des éléments majeurs de la *tour-résidence* ; pour autant, elle n'est pas facile à analyser, car selon la taille de l'édifice, elle a sans doute joué un rôle partagé entre l'espace de réception, et l'espace lié aux tâches serviles de cuisine.

La hiérarchie des niveaux. Mais l'analyse de la structuration interne se complique encore dans le cas des édifices les plus importants ; voyons ainsi l'exemple de la tour de Loches (fig. 120). Ici, la puissance du constructeur permit l'édification au XI^e siècle, peut-être dans la première moitié du siècle, d'une tour où trois niveaux nobles surmontaient les niveaux de stockage ; il semble, en fait, que l'on ait ici dédoublé la fonction attribuée traditionnellement au niveau d'entrée, en créant successivement une salle d'entrée publique, et une salle « noble » privative, celle-ci dotée d'une chapelle, juste au-dessus. Ceci est particulièrement significatif du fait que l'escalier en vis qui dessert les niveaux strictement nobles part, non pas du niveau d'entrée comme c'est le cas le plus fréquent, mais du niveau supérieur, celui de la chapelle. On retrouve une telle structuration à la *salle-tour* de Nemours.

Citons un autre exemple qui prouve à quel point cette analyse de la hiérarchie des niveaux nobles est complexe. La tour royale d'Étampes, bâtie dans les années 1130, est structurée en quatre niveaux : le niveau de stockage, desservi par un escalier direct ; le niveau « public », desservi par un escalier dans l'épaisseur du mur. Une vis menait, depuis ce niveau, jusqu'à un étage séparé en deux niveaux par un plancher de bois ; tout indique, à commencer par le décor, les colonnettes et leurs chapiteaux, que l'on entrait ici dans une salle noble « semi-publique », réservée aux proches du souverain, comme dans la salle « noble » de Loches.

Mais, à l'inverse on trouvera dans certaines tours, comme Fréteval ou Château-Renault, voire Nogent-le-Rotrou, une structuration encore différente. Ici également, trois niveaux existent au-dessus du stockage ; mais tout indique que, contrairement à Étampes ou Loches, les niveaux situés au-dessus du niveau public d'entrée étaient affectés strictement à l'espace privatif seigneurial. En d'autres termes, il ne s'agissait pas de dédoubler l'espace de réception pour l'affecter aux catégories de visiteurs, mais bien de multiplier l'espace affecté à la résidence. Sans doute en va-t-il de même à Domfront en Normandie, où l'espace d'accès est divisé en deux par un plancher (fig. 121).

Et, à rebours de tous ces exemples, la tour de Montrichard fournit un exemple encore différent : ici, rien n'exista jamais



120

au-dessus du niveau de réception, au point de justifier l'interprétation selon laquelle cette tour ne fut jamais autre chose qu'une *aula*, un espace public affecté aux actes solennels du prince. Ne doit-on pas identifier à cet exemple ceux de la tour de Broue, ou de celle de Semblançay cités plus haut ?

Ainsi s'établit, dans ces *tours-résidences*, une véritable hiérarchie des fonctions à mesure que l'on monte dans les étages. Selon la puissance du constructeur, les niveaux servent de filtre pour sélectionner ceux qui auront droit d'accéder aux niveaux les plus élevés,

120. LOCHES (Indre-et-Loire). La *tour-résidence* des comtes d'Anjou, édiflée au XI^e siècle, peut-être vers 1030 (datation dendrochronologique). Axonométrie en écorché. Le niveau de réception est encadré par des gaines infra-murales ; l'une d'entre elles conduit à la porte primitive, masquée par une cheminée (au bas du dessin). L'escalier en vis débute seulement au niveau supérieur, prouvant que les espaces nobles se trouvaient dans les deux derniers niveaux. La chapelle occupait l'avant-corps, au niveau de la première salle noble.



121

121. DOMFRONT (Orne). Les niveaux de la *tour-résidence* au-dessus de la cave (non visible). On reconnaît au fond la porte d'accès, et, au-dessus, l'arrachement de l'un des murs de refend qui séparaient le volume horizontal ; l'arrachement d'un second mur est visible sur la droite. L'espace intérieur est divisé en trois niveaux ; les deux premiers sont exceptionnellement bas, et séparés par un plancher dont on reconnaît les trous de boulins. Au-dessus se trouvait un troisième niveau dont le plancher prenait appui sur un retrait du mur.

étant entendu que le seigneur et maître se doit de résider, au sens propre ou figuré, au plus haut de la construction maçonnée.

La structuration horizontale

Si la structuration verticale est éminemment variable, elle est plus lisible, en général, que la structuration horizontale des espaces. Dans l'immense majorité des cas, tours rectangulaires, circulaires ou polygonales, l'espace intérieur est aujourd'hui vierge et entier : aucune séparation « en dur » ne vient éclairer son organisation passée. Sans doute cette absence n'est-elle pas neutre : on sait que les premiers siècles du millénaire furent ceux d'une vie conviviale au sens propre du terme, la notion moderne d'intimité, ou de vie privée, n'y ayant pas de sens, ou en tout cas pas le sens actuel.

Ainsi n'est-il nullement étonnant de constater que les espaces intérieurs aient pu être à ce point indifférenciés, leur structuration relevant bien plus de l'usage d'un cloisonnement léger, en clayonnage ou même, plus simplement, en tentures.

Pour autant, ce constat premier doit faire la part d'un nombre, certes minoritaire, mais bien présent, de tours à structuration horizontale affirmée par des cloisonnements maçonnés : car ces édifices prouvent que les programmes purent être, dans certains cas bien particuliers, autrement plus individualisés qu'on veut bien, en général, l'affirmer.

La partition des grandes tours rectangulaires princières. Revenons à la tour d'Ivry-la-Bataille, mise en exergue plus haut comme l'une des plus anciennes *tours-résidences*, aux réminiscences de palais. Ce vaste édifice rectangulaire dont il ne demeure plus que le premier niveau présente la particularité d'être divisé en deux par un mur de refend. D'un côté se trouvait, à chaque niveau, une salle rectangulaire aux proportions majestueuses ; l'espace symétrique était lui-même subdivisé en plusieurs sous-espaces ou chambres, l'une d'entre elles se prolongeant vers l'extérieur par une abside semi-circulaire. C'était la chapelle.

Les restitutions que l'on peut tenter aujourd'hui permettent de postuler qu'au rez-de-chaussée, la salle était effectivement une salle publique, alors que les autres espaces, voûtés, servaient au stockage (fig. 122). En revanche, au premier étage, à côté de la salle publique (A) se trouvaient des chambres privées : l'une, desservie depuis la salle, était ce que l'on pourrait appeler la salle privée seigneuriale (B), la seconde étant la chambre proprement dite (C), communiquant avec la chapelle (D), elle-même desservie directement depuis la salle publique (fig. 123). On nommera, dans la suite, une telle structure, la plus évoluée qui puisse se trouver, A/B/C/D, les autres structures plus simples s'en déduisant.

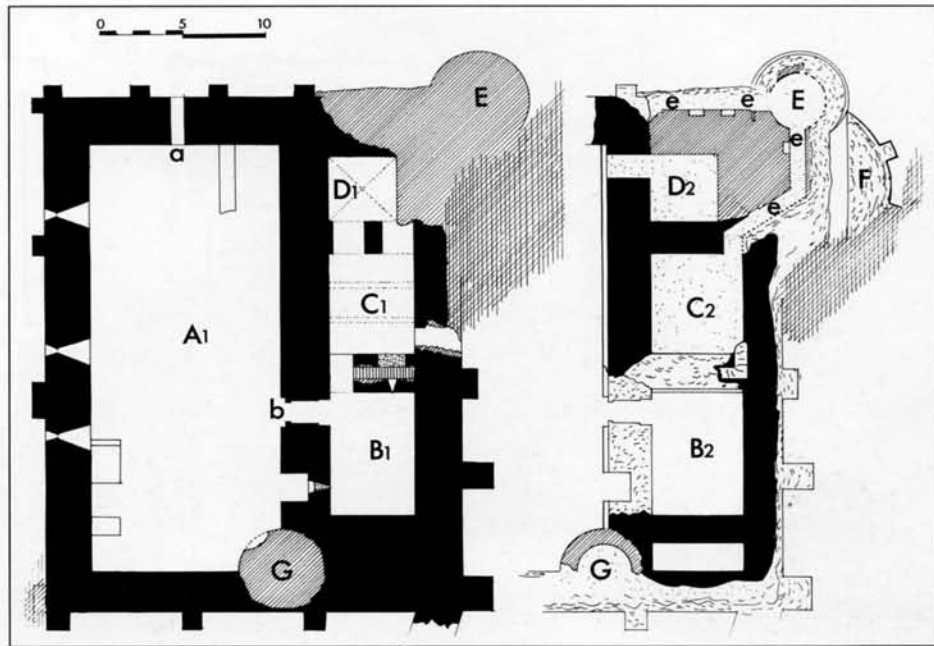
Ivry fut-il le premier exemple de ce type de structuration ? Daté de la fin du X^e siècle par les chroniqueurs, il serait ainsi l'un des premiers exemples conservés d'une série de tours bien structurées au premier rang desquelles figurent les tours d'inspiration normande (fig. 124). Voyons ainsi la Tour de Londres, datée de la seconde moitié du XI^e siècle : ici, la structure est de type A/B/D, avec la particularité, comme à Ivry, d'offrir une abside circulaire externe pour la chapelle. Il en va de même à la tour anglo-normande de Colchester, également de structure A/B/D avec abside, ajoutant au demeurant des chambres en tourelles.

Il est particulièrement difficile, en raison du faible nombre de fouilles exécutées à ce jour, de se prononcer sur le nombre d'édifices qui purent présenter de telles structurations, d'autant qu'en de nombreux cas, les refends ne furent sans doute que des cloisons sur fondations de pierre, comme par exemple à Falaise (fig. 125). Relevons cependant la fréquence de ce type de structure, plus ou moins

complexe, dans l'orbite normande. De ce côté-ci de la Manche, on citera par exemple Caen (A/B/C), Falaise (A/B/C/D) enrichi d'une chambrette dans l'épaisseur d'un mur, Domfront (A/B/C). De l'autre côté de la Manche, on citera Rising (A/B/C/D), Bamburgh où la salle se subdivise en deux (A1/A2/B/D), Douvres (A1/A2/D) enrichi d'un nombre très grand de chambrettes et de passages muraux, Lyford (A/B/C), Newcastle-u.T. (A/D) avec des chambres murales, Norwich (A/B/C), Rochester (A1/A2/C), etc.

Tous ces exemples ne prennent pas en compte la simple structuration par un mur de refend simple, la plus courante, dans la mesure où elle n'est pas fonctionnelle, mais seulement technique : ainsi des tours telles que Beaugency, Noirmoutier, Pouzauges, pratiquèrent-elles le mur de refend médian pour supporter les fermes de charpentes indépendantes, dans la mesure où les constructeurs de l'époque ne savaient pas mettre en œuvre des portées égales à la largeur des tours. Les cas en sont innombrables ; pour reprendre les cas cités plus haut, on retiendra que toutes les tours de type A1/A2 répondent à cette définition.

Mais ces exemples suffisent à prouver que, dans les sphères les plus évoluées socialement, le concept d'intimité avait un sens dès les XI^e-XII^e siècles, puisque les maîtres d'ouvrage faisaient distinguer les fonctions



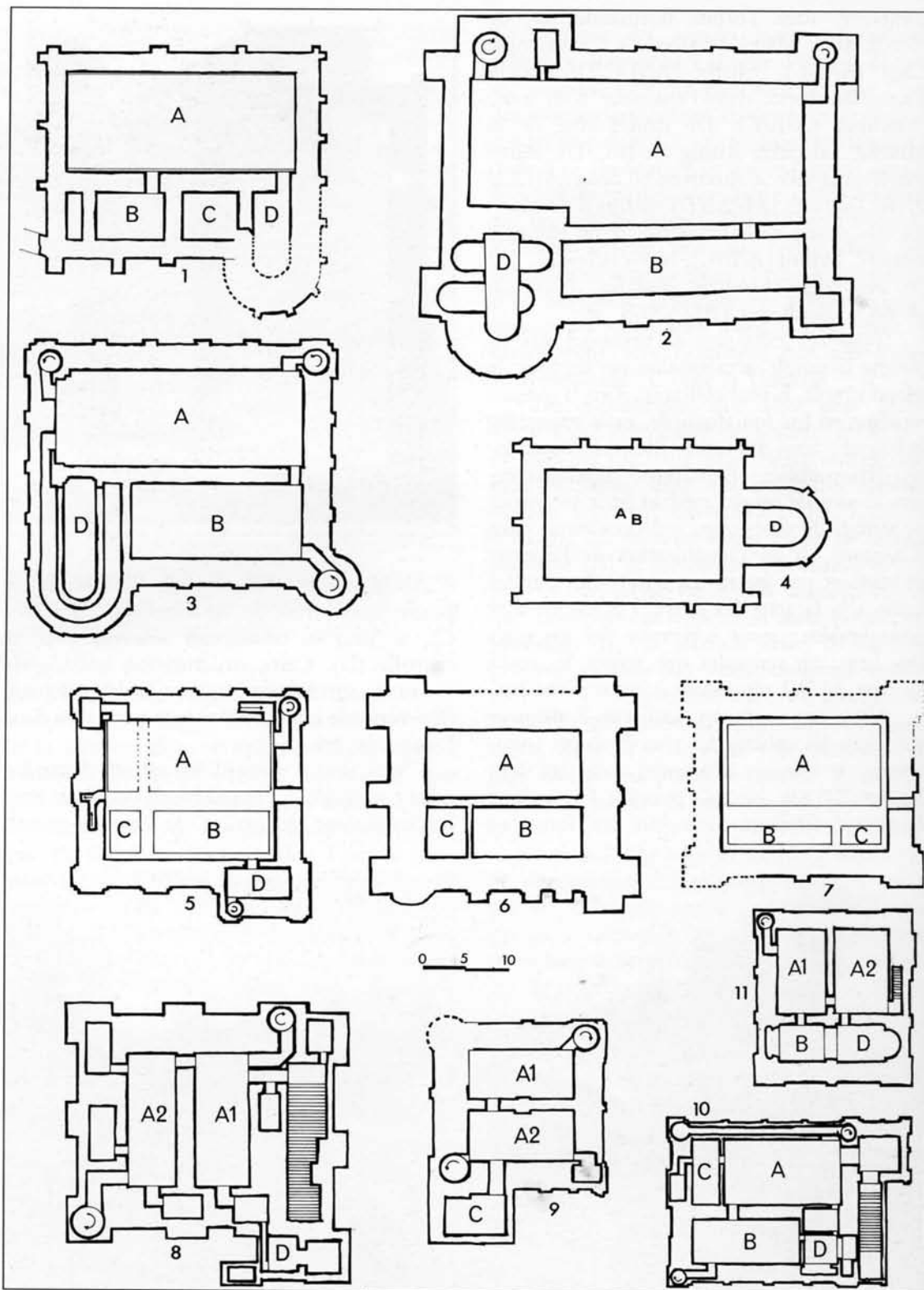
d'accueil public (salle/A), de vie commune privée (salle privée/B), de couchage (chambre/C), le tout se connectant souvent avec la chapelle (D). Cette structuration horizontale venait de surcroît se marier avec la structuration verticale qui autorisait une gradation dans l'usage de ces espaces.

Sans doute serait-il hasardeux d'étendre cette conclusion à l'ensemble des édifices, tant les conditions de genèse de ceux-ci purent

122. IVRY-LA-BATAILLE (Eure). Plan des deux premiers niveaux de la tour. A1 : Salle du premier niveau. B1 : Chambre voûtée en berceau sans ouvertures. C1 : Chambre voûtée en berceau à doubleaux avec ouverture sur B1. D1 : Chambre voûtée d'arêtes, interrompue par un mur postérieur. a : Porte d'entrée. b : Porte donnant accès au complexe résidentiel. B2 : Chambre. C2 : Chambre. D2 : Chambre murée. E : Tour de flanquement. F : Restes du chevet d'une chapelle. G : Escalier en vis tardif. e : Gaine défensive.



123. IVRY-LA-BATAILLE (Eure). Vue actuelle du premier niveau. Au premier plan, la salle avec ses meurtrières. Au second plan, les parties résidentielles.



124. TOURS RECTANGULAIRES ROMANES à structure horizontale complexe. 1 : Ivry-la-Bataille (Eure). 2 : Colchester (Grande-Bretagne). 3 : Londres (Grande-Bretagne). 4 : Beaumont-sur-Oise (Oise). 5 : Falaise (Calvados). 6 : Caen (Calvados). 7 : Domfront (Orne). 8 : Douvres (Grande-Bretagne). 9 : Rochester (Grande-Bretagne). 10 : Rising (Grande-Bretagne). 11 : Bamburgh (Grande-Bretagne). A, A1, A2 : Grande salle. B : Salle d'apparat. C : Chambre privée. D : Chapelle.

124

être diverses, géographiquement et socialement, tant également les structures castrales purent être différentes. Il est bon néanmoins de tenter une approche des différentes fonctions rencontrées dans cette analyse structurelle

des grands édifices, dans la masse des édifices plus modestes.

La salle. Il s'agit de l'élément le plus évidemment appréhendable, dans la mesure où,



125

comme on l'a dit, la majorité des tours ne sont pas structurées intérieurement : dans la tour de Loches, les salles se superposent sans que l'on parvienne à leur donner une signification particulière. Étaient-elles partagées par des cloisons ? L'existence d'une seule cheminée par niveau semblerait le démentir, mais ce n'est pas-là élément d'une quelconque certitude.

En d'autres termes, les salles aujourd'hui directement appréhendables dans les *tours-résidences*, lorsqu'elles ne sont pas accompagnées d'espaces plus spécifiques, doivent être considérées comme des espaces multifonctionnels, destinés à être artificiellement cloisonnés intérieurement pour permettre la coexistence de l'accueil, de la vie privée et du couchage.

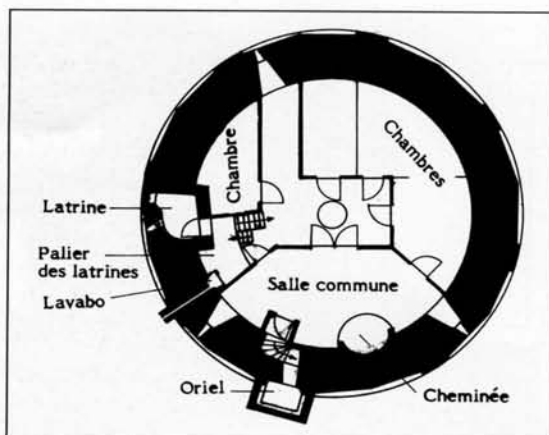
La ou les chambres. L'existence d'une fonctionnalité purement privative se déduit naturellement de l'examen des grands édifices cités plus haut, en particulier dans les structures de type A/B/C ou A/C. Mais elle éclate également à l'examen d'une tour telle que celle de Châtillon-Coligny, belle *tour-résidence*

des années 1180 encore presque entièrement conservée ; il paraît presque évident que le volume du dernier niveau de cette tour servit, au XII^e siècle, de résidence privée pour le comte Étienne de Sancerre. Mieux encore, il demeure à ce niveau un complexe sanitaire remarquable pour l'époque, avec un lavabo et une latrine, celle-ci isolée dans un édicule interne. Il n'est pas difficile, par l'esprit, de découper cet espace par des cloisons pour l'imaginer occupé par le seigneur et sa famille ; mais cet exercice n'en relève pas moins de l'imagination... (fig. 126)

Il est pourtant, en dehors des grandes tours rectangulaires à structuration horizontale, peu de tours-maîtresses affectées à la résidence où se lise clairement la partie du programme liée spécifiquement à la résidence privative du seigneur ; aussi bien dans les tours rectangulaires dites tours « romanes » que dans les tours circulaires ou polygonales, la fonction n'apparaît en général pas clairement, pour une raison très simple. L'espace interne, qu'il soit rectangulaire, circulaire ou polygonal, n'offre en lui-même aucun indice d'une partition interne. Il est pour le moins

125. FALAISE (Calvados). Vue des deux tours. A gauche la tour *philippienne*, bâtie au début du XIII^e siècle. A droite, la tour romane, avec, au premier plan, la saillie de la chapelle.

126. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret).
Restitution hypothétique de l'espace
supérieur destiné au logement seigneurial.

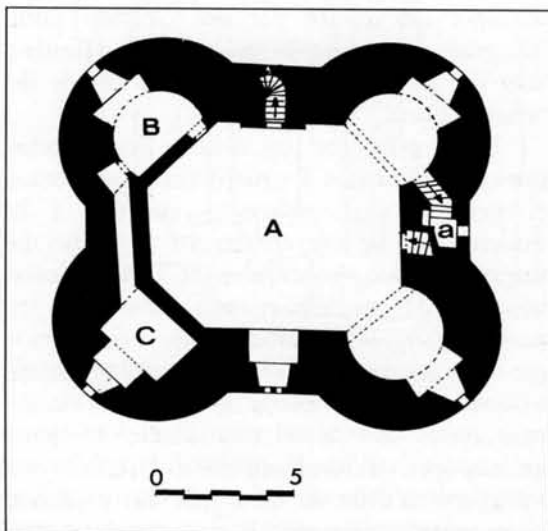


126

vraisemblable que, dans la majorité des cas formés par les tours rectangulaires ou cylindriques de diamètre moyen, les chambres seigneuriales se tenaient aux niveaux supérieurs, séparées par de simples cloisonnements de plâtre ou de bois ; dans les plus petites tours, la chambre occupait vraisemblablement la totalité de l'espace. On se gardera de prétendre à quelque restitution que ce soit ; en effet, plus encore que les salles de réception, les chambres seigneuriales étaient fonction de l'environnement. Ainsi l'on concevra que la *tour-résidence* ne comprenait pas nécessairement l'ensemble des fonctions d'habitat de la famille seigneuriale, dans la mesure où celles-ci pouvaient être assurées extérieurement, dans des bâtiments résidentiels annexes.

Il n'en reste pas moins que, au-delà des cas très particuliers cités plus haut, certains exemples fournissent la preuve d'une programmation architecturale plus clairement destinée à l'habitat seigneurial. On citera l'exemple de

127



la tour d'Ambleny dans le Soissonnais, désormais datée des années 1140, où, au-dessus d'un niveau de stockage et d'un niveau de réception tous deux planchéiés, le niveau noble, situé dans le corps octogonal de la tour, s'étendait par le biais de tourelles semi-circulaires (fig. 127). Dans l'une d'entre elles prenait place une petite chambre voûtée, mise en communication par un couloir infra-mural avec une seconde tourelle où se trouvaient les latrines.

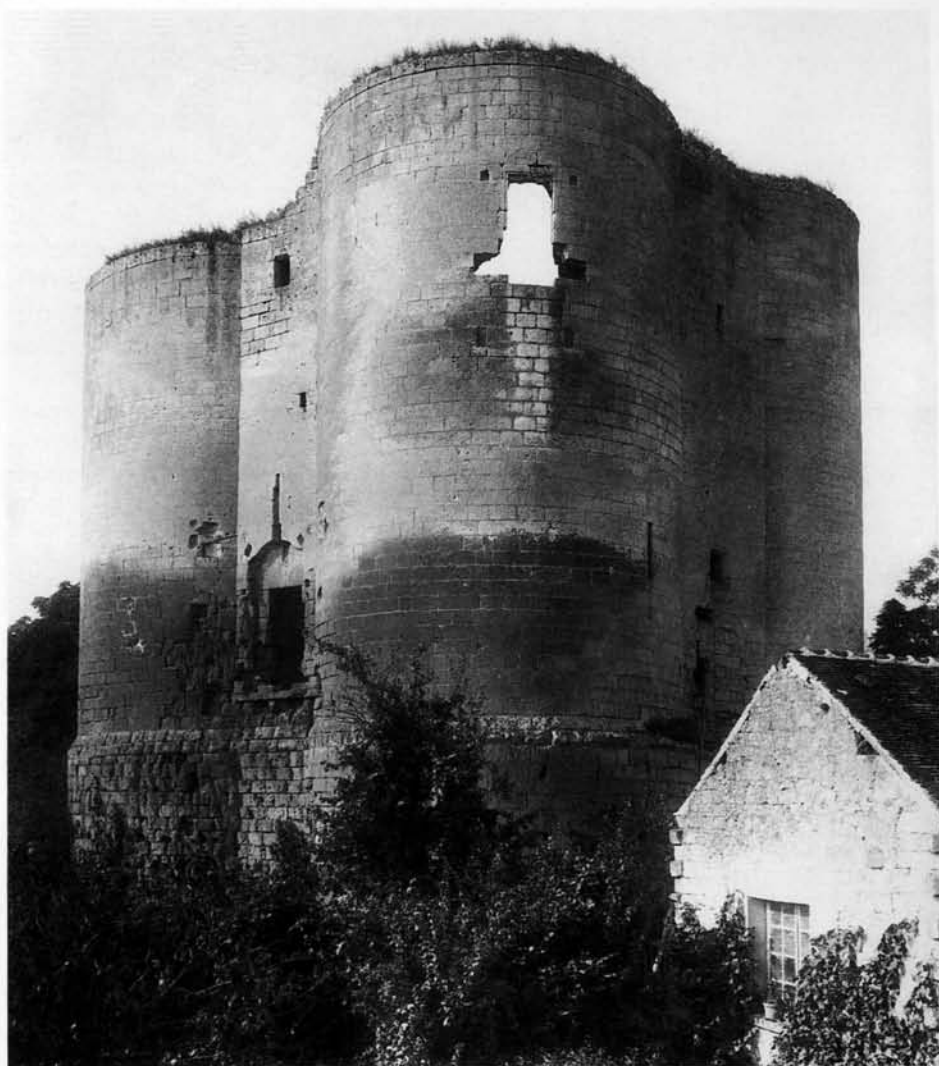
Avec cet exemple d'Ambleny, bâti pour le seigneur de Pierrefonds, l'on identifie parfaitement la fonction résidentielle adaptée cette fois au seigneur et maître lui-même. La salle du deuxième étage de la tour s'analyse parfaitement ; l'espace commun y est constitué par le corps octogonal, et deux absides de tourelles offrent à cet espace commun les extensions nécessaires, en particulier celle de la chapelle. Les deux autres absides forment, dans l'épaisseur du mur, l'espace privatif par excellence, conçu pour le seigneur lui-même. Par référence avec les structures analysées plus haut, on pourra assimiler celle-ci au schéma A/C/D.

La perfection de ce programme supérieur d'Ambleny, grâce à l'appoint des tourelles flanquant le corps de la tour, permet de se poser la question de la raison d'être de ces flanquements (fig. 128). On y reviendra plus loin en parlant d'architecture externe, car ils ont conditionné la structure défensive de la tour d'une façon générale ; pour autant, doit-on négliger toute l'importance qu'eurent ces flanquements pour le complètement du programme interne ? En d'autres termes, la raison d'être des tourelles flanquant certains corps de tours-maîtresses n'a-t-elle pas été, justement, déterminée par l'envie qu'avaient les constructeurs et les maîtres d'ouvrage de pouvoir disposer d'espaces physiquement différenciés, quoique dépendants fonctionnellement des salles qui constituaient à chaque étage le noyau même de la tour.

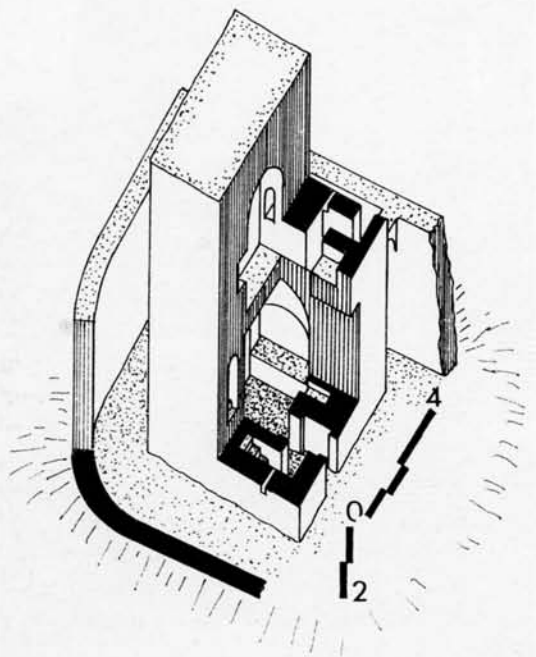
Un autre bel exemple se reconnaît, à peu de distance d'Ambleny, à la tour-résidence de Vic-sur-Aisne, tour rectangulaire sans conteste romane, flanquée vers l'extérieur par deux tours circulaires à contreforts qui donnent à l'édifice une facture sans doute unique. Tout indique, lorsque l'on examine le monument, que l'une de ces tourelles au moins accueillit autrefois les chambres d'habitat donnant sur les salles de la tour ; il n'est pas douteux que

l'on trouve ici un schéma A/C/D, par référence aux exemples examinés plus haut. Une fonction qui perdura jusqu'au XVI^e siècle, puisque l'une des tours fut flanquée à cette époque par une tourelle de latrines qui demeure aujourd'hui, prouvant le caractère résidentiel.

Cet aménagement des chambres à l'extérieur du coffre fourni par le cylindre ou le parallélépipède se manifeste dans des exemples certes un peu marginaux, qui sont ceux de *domicilia* en forme de tour maîtresse de la fin du XII^e siècle. Prenons ainsi Crépy-en-Valois, ou encore Montélimar, où la structuration de la *salle-tour* réservée aux fonctions d'apparat rend nécessaire l'existence d'une tour secondaire pour abriter la chambre seigneuriale. Ces deux exemples sur lesquels on reviendra dans le chapitre consacré aux *salles*, prouvent ainsi que la fonction privative ne fut pas toujours présente dans la *tour-résidence* ; si l'on aménageait une tour annexe pour abriter le couchage du seigneur dans ces édifices finalement très similaires aux grandes tours-maîtresses, ne serait la différence dans l'appareil militaire, c'est bien que tout ne se résolvait pas par un simple cloisonnement interne. Il est vraisemblable que la petite tour ajoutée, peu après la construction de l'édifice principal, à la tour-résidence de Falaise (c.1120), avait un rôle similaire à jouer. Il n'est pas improbable, également, que les parties supérieures des avant-corps de certaines tours, comme



128



129

celle de Loches, aient été ainsi affectés à la partie privative de la résidence seigneuriale.

La fonction de couchage pouvait en certains cas prendre le pas sur tout le reste. Une tour maîtresse non datée, celle de Bramevaque, attribuable sans doute au XII^e siècle dans les Pyrénées, en fournit un très bel exemple (fig. 129) : ici les deux niveaux encore subsistants étaient dotés de litières ménagés sous des arcades dans les murs. Visiblement la tour ne servit jamais à autre chose qu'à cette fonction éminemment privée ; il reste à se demander si ce fut au profit du maître du site. La présence de latrines desservies depuis le second niveau par une arche de pierre conduisant à un encorbellement sur la chemise permet en tout cas de penser que l'aménagement n'était pas seulement militaire.

Il reste à évoquer le cas des *tours-résidences* coupées en deux, de façon interne, par un

128. AMBLENY (Aisne). Vue du donjon avant la première Guerre Mondiale. A gauche, l'entrée de la tour, avec son pont-levis.

129. BRAMEVAQUE (Hautes-Pyrénées). Axonométrie en écorché de la tour du XII^e siècle.



130

130. NOGENT-LE-ROTROU (Eure-et-Loir). Vue extérieure de la tour. Au-devant, flanquement du XIII^e siècle. Noter, dans le contrefort le plus proche, la porte de la latrine en encorbellement disparue.

131. MONTRICHARD (Loir-et-Cher). Vue de la tour et de sa chemise, au premier plan. On distingue, sur la droite, juste au-dessus de la chemise, les arcs des deux latrines à évacuation directe.

mur de refend transversal (et non longitudinal déterminant une structure A1/A2). Prenons ainsi, pour n'en citer qu'un, celui de Nogent-le-Rotrou (fig. 130) : ici, un mur de refend séparait le volume interne non dans le sens longitudinal, comme fréquemment, mais bien dans le sens de la largeur, déterminant ainsi deux espaces inégaux à chacun des niveaux, conférant à cette édifice un type A/C. Sans doute existait-il une partition analogue à Arques-la-Bataille en Normandie. On ne peut manquer de faire la comparaison d'exemples

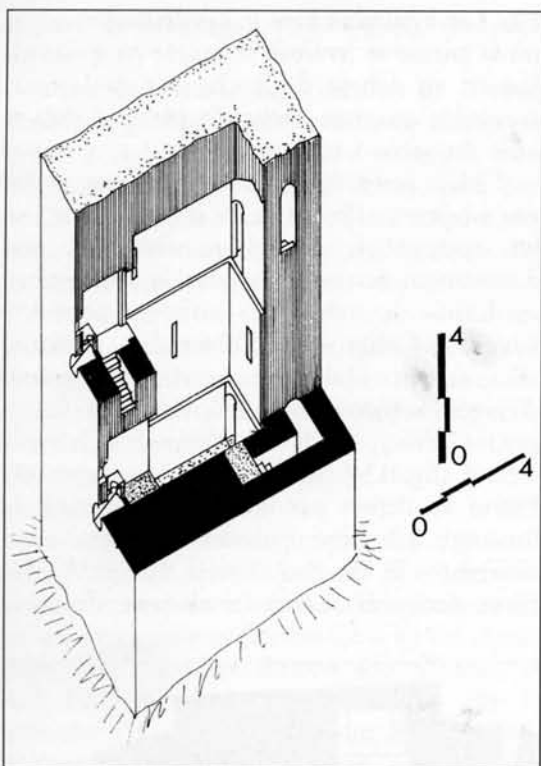
de ce type avec les structurations de Crépy ou Montélimar, le mur de refend séparant la salle de la chambre à chaque niveau.

Ainsi la fonction de chambre, manifestée de façon claire dans certains édifices comme certaines grandes tours rectangulaires, mais aussi comme Ambleny, s'avère-t-elle difficile à généraliser, quoique l'on puisse inférer des grands exemples qu'elle résulta sans doute d'une partition interne des étages hauts. De ce point de vue, on répètera que la présence de tourelles flanquantes aux angles de tours rectangulaires, voire circulaires, est sans doute la meilleure preuve d'inclusion d'un tel programme dans celui de la tour-maitresse. On y reviendra en évoquant les chapelles.

Les aménagements de confort et d'hygiène. Les quelques caractères dégagés des analyses ci-dessus prouvent que la *tour-résidence* fonctionna, pour l'essentiel, comme espace semi-public, semi-privé, mais qu'en tout état de cause elle fut conçue pour être, au XII^e siècle, un élément habitable par le seigneur ou, tout au moins, son représentant permanent.



131



132

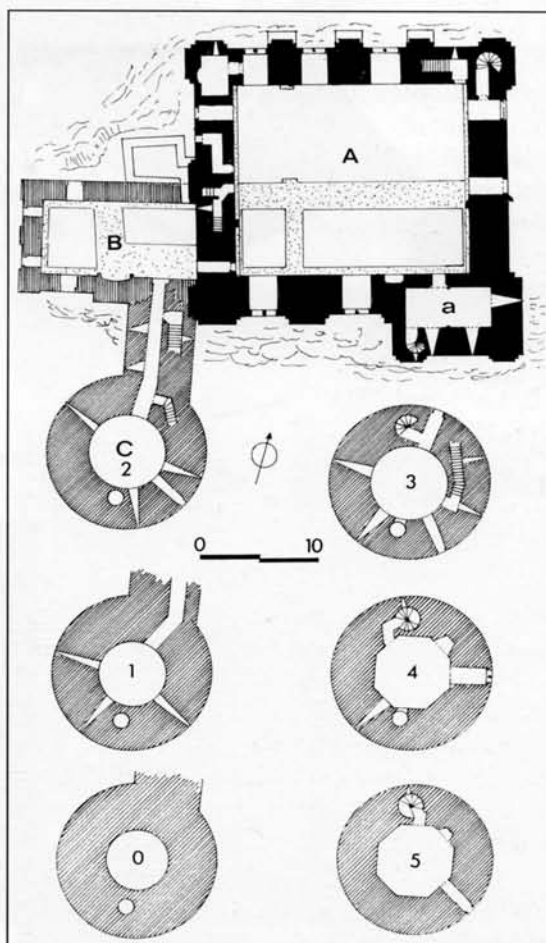
Dès lors, la tour se devait d'offrir un certain confort. On a déjà évoqué les cheminées, présentes, en général, à chaque niveau résidentiel à partir du niveau d'entrée. De la même façon, l'on a signalé la présence de latrines, qui constituent une quasi-évidence dans la *tour-résidence*. Présentes dès le niveau de réception, elles étaient fréquemment constituées par de simples évacuations gravitaires le long du mur externe ; on en trouve l'exemple à Montrichard (fig. 131), à Chevreuse par exemple, mais l'on citera également la tour de Broue. En montagne, de très beaux exemples en sont fournis à la tour pyrénéenne de Cadéac, où les latrines débouchaient directement dans l'escalier (fig. 132). Mais il arriva également que les latrines fassent l'objet d'une conception plus évoluée. A Étampes, elles donnaient toutes, en conduits parallèles, dans une fosse commune vidangeable sans doute depuis le fossé. A Provins, la disposition était plus complexe, puisqu'il n'existait pas de fosse fermée ; la fosse dans laquelle tombaient les excréments, du rez-de-chaussée au second niveau, s'ouvrait vers l'extérieur par une large arcade brisée.

Un autre cas de figure était fourni par Ambleny, avec une tourelle apparemment aménagée, en modification du projet initial,

comme fosse de latrine séparée par un simple plancher des espaces d'hygiène.

Mais il arriva également, de façon fréquente, que la fonction de latrines soit ménagée extérieurement, en encorbellement ; citons ainsi le cas de la tour maîtresse de Nogent-le-Rotrou, où la latrine de la salle d'apparat traversait un contrefort, s'établissant vers le dehors par un édicule de bois. Il en allait de même à la tour de Falaise, où le couloir coudé de la face Ouest ne pouvait avoir d'autre fonction que de conduire à une telle latrine en encorbellement (fig. 133). Ultérieurement, il semble bien que cette latrine simple ait été remplacée par une véritable tour de latrines, appuyée à l'angle entre la tour primitive, et l'adjonction de peu postérieure.

Ce fut aussi le cas à Châteaudun ; on retrouve un tel dispositif à Châtillon-sur-Indre, ou encore à Gisors à la fin du XII^e siècle. A Châtillon-Coligny, les latrines occupaient une place privilégiée au niveau d'habitat, leur évacuation s'effectuant par un conduit protégé par une carapace de pierre descendant très



133

132. CADÉAC (Hautes-Pyrénées). Axonométrie en écorché de la tour. Noter les latrines présentes aux deux niveaux supérieurs.

133. FALAISE (Calvados). Plan des tours. A : Tour principale (deuxième niveau). a : Chapelle. B : Petite tour. C : Tour dite tour Talbot (construite sous Philippe Auguste).

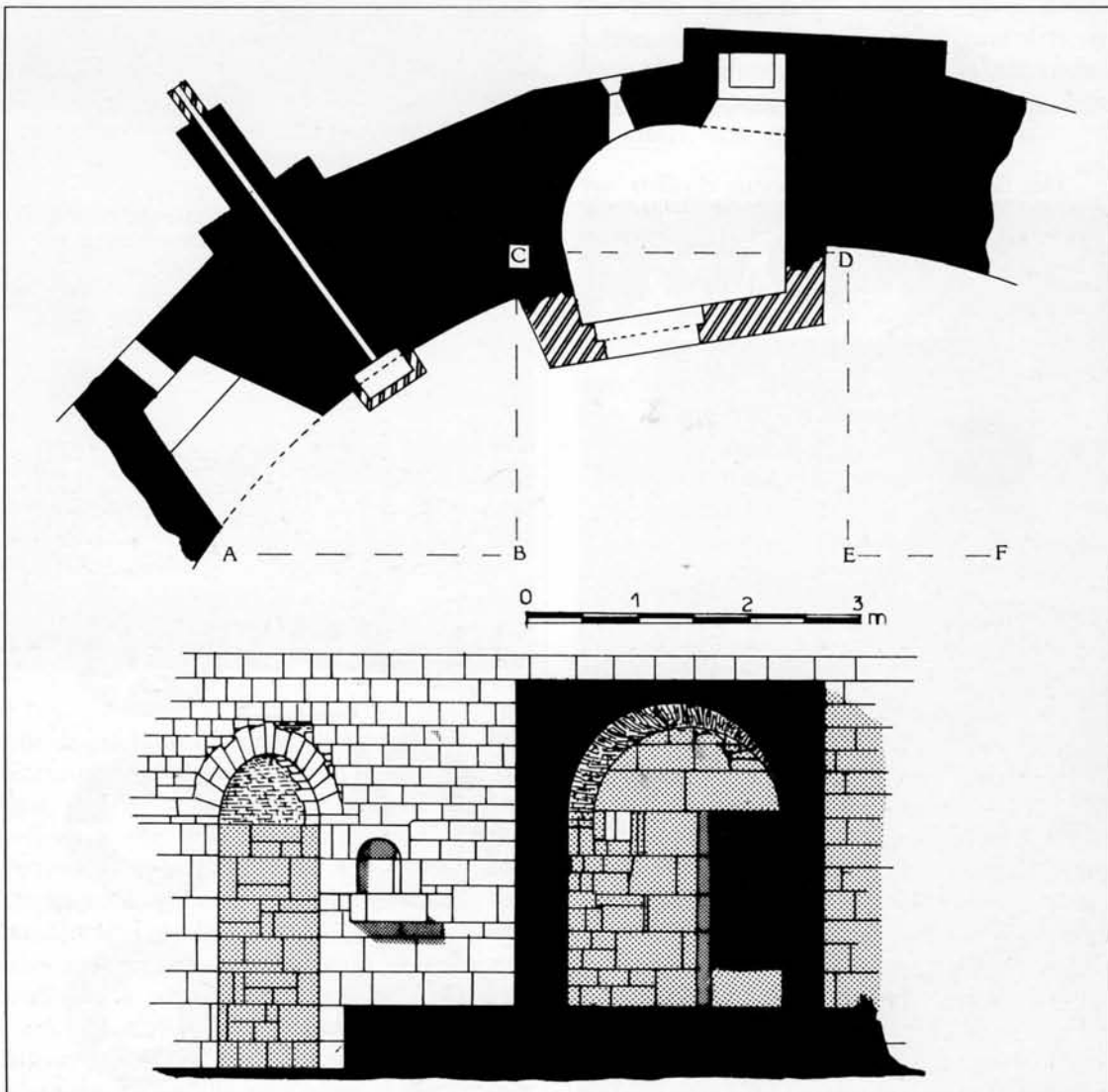
- Construction primitive (1120-1130)
- Seconde campagne (XII^e siècle)
- Campagne Philippe Auguste
- Substructions de murs de refend



134. SAINT-VÉRAIN (Nièvre). La tour circulaire de la fin du XII^e siècle et ses latrines.

bas. On a vu plus haut le cas de Bramevaque, où la latrine se trouvait ménagée en encorbellement au dehors de la chemise de la tour, accessible par une arche de pierre depuis la salle du second niveau.

Mais cette disposition de latrines ne fut pas toujours affectée de la même façon ; on les trouvait en général au niveau le plus directement destiné à l'habitat, le niveau placé au-dessus de celui de l'entrée, comme à Châtillon-Coligny ou Châteaudun. Ailleurs, elles étaient également prévues au niveau d'entrée lui-même, comme à Maurepas, Étampes, Cadéac, Ambleny, Chevreuse, Saint-Vérain (fig. 134), etc. Suivant le programme fourni au départ par le maître d'ouvrage, la fonction d'hygiène pouvait être ainsi assez différente : à Provins, l'on a vu que les latrines desservaient tous les niveaux, depuis le



135. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret). Plan et coupe de l'ensemble évier-latrines, au niveau 3 de la tour, bâtie vers 1180.

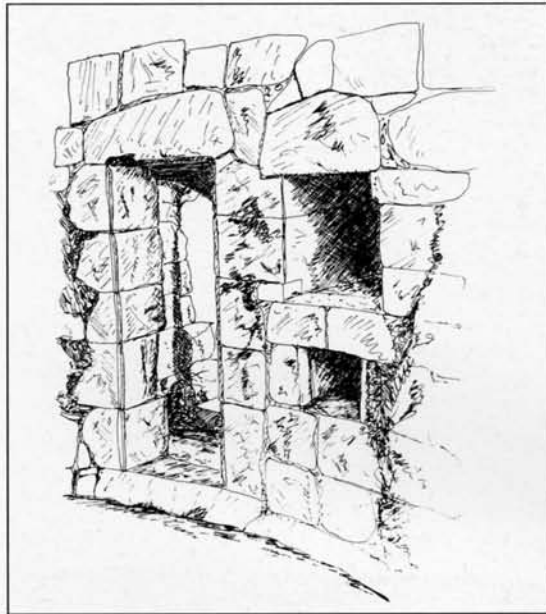
niveau de stockage et de prison, jusqu'au niveau 2.

Intérieurement, ces édicules de latrines étaient en général protégés de la vie commune grâce à des couloirs d'accès ménagés dans l'épaisseur du mur : ainsi à Broue, peut-être à Château-Renault où l'on peut déceler des couloirs infra-muraux qui conduisaient sans doute depuis les embrasures des fenêtres à d'éventuelles latrines. On en trouve un autre exemple à la tour ruinée de Mondoubleau en Touraine. Il n'est pas indifférent de constater qu'en certains cas, ces latrines étaient ménagées derrière la cheminée de la salle, pour bénéficier du chauffage mural ; c'était le cas de la tour de Broue, au moins.

A côté des latrines, le reste des dispositifs d'hygiène était, en général, des plus sommaires, au moins dans sa traduction maçonnée, ce qui ne signifie nullement qu'il ait été absent dans l'aménagement interne non pérenne. A vrai dire, on s'interrogerait même sur sa présence s'il n'existait, à la tour de Châtillon-Coligny, un magnifique bassin, malheureusement cassé, situé à côté du « cabinet » au sens propre du terme, puisque les latrines étaient dans un local fermé (fig. 135). Ce bassin était muni d'une gargouille externe d'écoulement, et prouve à quel point un seigneur, certes important puisqu'il s'agissait de l'un des fils du comte de Champagne, faisait prévoir avec soin l'aménagement interne de son espace résidentiel privatif.

On trouvera un exemple tout à fait similaire à la tour maîtresse d'Esplantas, en Haute-Loire, où le troisième niveau possède un ensemble, on dirait aujourd'hui un bloc, d'hygiène constitué par un évier pris dans la muraille, surmonté par un placard mural, à côté duquel s'ouvre la porte de la latrine en encorbellement (fig. 136). Il est vraisemblable que cette tour date des premières années du XIII^e siècle, après l'incursion des armées royales en Auvergne ; quoi qu'il en soit, l'aménagement en est étonnamment proche de la tour de Châtillon, bien que l'on ne puisse en aucun cas soupçonner une quelconque influence de l'un à l'autre.

Comment, au demeurant, se passait la mise à disposition de l'élément fondamental d'hygiène, l'eau ? Beaucoup de *tours-résidences* comportaient, à l'intérieur même de leur coffre, un puits. Dans la majorité des cas, il semble que les constructeurs ont cherché à donner la disponibilité de ce puits aux niveaux



136

136. ESPLANTAS (Haute-Loire). Vue intérieure de l'espace d'hygiène, situé au troisième niveau de la tour du XIII^e siècle, composé d'un lavabo surmonté d'une armoire, et d'une latrine en encorbellement.

de réception et d'habitat ; ceci conduisit à faire monter, au travers de la ou des salles de stockage, une gaine maçonnée d'accès au puits, en prolongeant artificiellement celui-ci. Ce fut ainsi le cas à Étampes, ou à Châteaudun, où une véritable colonne traversait ainsi le niveau bas. Aux Montils près de Tours, le puits était ménagé dans la colonne même supportant la voûte annulaire du niveau de stockage (fig. 137). Mais il était également possible d'aménager le puits dans l'intérieur d'un mur, pour le faire déboucher au niveau



137

137. LES MONTILS (Indre-et-Loire). Vue de la ruine de la tour, montrant la voûte et le pilier du niveau bas de la tour. Le pilier est creux, le puits prenant place en son centre ; on voit le puisard.



138

138. CONCHES-EN-OUICHE (Eure). Vue intérieure du puits ménagé dans l'épaisseur du mur de la tour de la fin du XII^e siècle ; la niche du puits n'est accessible qu'au niveau de réception, au-dessus du stockage autrefois voûté.

de la salle d'apparat ; ce fut le parti retenu à la tour de Conches (fig. 138), ou à la *salle-tour* de Nemours, parmi d'autres.

Il n'est pas rare cependant que les tours-maîtresses n'aient pas possédé, de façon interne, un puits ou une citerne, éventuellement alimentée, comme à Provins, par le ruissellement des eaux. On en trouve un bel exemple à Châtillon-Coligny où le puits était situé immédiatement au-dehors de la tour, sous l'oriel qui peut-être abrita un oratoire. Mais on pourrait songer également à la tour de Romefort, où le puits, comme à Châtillon, était placé à l'extérieur de l'édifice, au voisinage immédiat du dispositif d'accès ; bien d'autres édifices étaient conçus de la même façon.

La chapelle. Après l'espace de réception, une autre fonction s'impose, en général, dans le programme des *tours-résidences* : celle de la chapelle ou de l'oratoire, lieu indispensable dans la vie sociale du seigneur, de quelque rang qu'il soit. Ici encore, l'identification est, dans la majeure partie des cas, impossible à effectuer, dans la mesure où cet oratoire a certainement été le plus souvent une simple pièce cloisonnée dans l'espace disponible sur les niveaux de la tour-maîtresse. Il paraît néanmoins assez clair, au vu des tours les plus importantes, que cet élément a été fondamental.

C'est en partant des deux plus complètes des *tours-résidences* des XI^e-XII^e siècles que l'on

tentera d'identifier cette fonction ; situées outre-Manche, il s'agit des tours de Londres et de Colchester, lancées dans le dernier tiers du XI^e siècle par Guillaume le Conquérant. Dans chacune de ces tours rectangulaires, la chapelle occupe une place à tel point privilégiée qu'elle forme protubérance semi-cylindrique sur le parallépipède rectangle de base ; dotée de deux niveaux, l'un pour le commun en relation avec la salle publique du niveau d'entrée, et l'autre noble en relation avec la salle noble du deuxième étage, cette chapelle peut prendre un relief particulier, comme à Londres où elle se trouve dotée d'une sorte de triforium en continuité avec une galerie ceinturant la salle noble.

Les restes récemment mis au jour de la tour d'Ivry-la-Bataille prouvent, comme on l'a vu plus haut, que ce type d'édifices existait également de ce côté de la Manche ; avec des dimensions proches de la tour de Londres, cet édifice qui n'est plus conservé que dans son niveau le plus bas présente la particularité d'offrir les restes d'une abside semi-circulaire à contreforts presque identique à celle de la tour de Londres. On ne manquera pas de mettre ceci en relation avec l'image qui demeure de la tour de Pithiviers, grand parallépipède rectangle flanqué à l'un de ses angles par une saillie semi-cylindrique identique à celles de Colchester et de Londres. Une disposition voisine existait aussi à Beaumont-sur-Oise, d'après les résultats des fouilles récemment entreprises sur ce site : ici, la chapelle s'élevait dans le petit axe de la tour. La tour de Grez-sur-Loing, dans le Hurepoix, se rapprochait également des exemples cités plus haut, si l'on en croit les restes de murs formant abside circulaire (fig. 139). A Longueuil-Sainte-Marie, en Normandie, une chapelle était accolée à la tour rectangulaire à contreforts (disparue) suivant la disposition visible à Douvres.

Ces *tours-résidences* « à chevet semi-circulaire » ne sont pas si fréquentes qu'on ne les remarque ; elles manifestent l'importance qui put être attribuée, dans la conception architecturale, à cette chapelle devenant quasiment l'église castrale en tant que telle.

Il n'en reste pas moins que, dans la majorité des cas, la chapelle demeura à l'état de composante secondaire du programme, s'intégrant dans celui-ci en ne le déformant



que de façon mineure, voire en s'y intégrant sans le modifier. A Falaise, au début du XII^e siècle, l'énorme *tour-résidence* des ducs de Normandie se déforme à peine, à l'un de ses angles, par la saillie de la chapelle Saint-Prix à deux niveaux, qui forme une sorte de gros contrefort contrôlant l'entrée de la tour. On est assez proche, ici, du programme qui fut appliqué, quelques cinquante ans plus tard, à la tour de Douvres bâtie par Henri II, où la chapelle formait un contrefort plus large que les autres, accueillant par surcroît l'entrée même de la tour. Ainsi se trouvait sublimée la rencontre entre la fonction d'accès, et celle de la protection divine tutélaire.

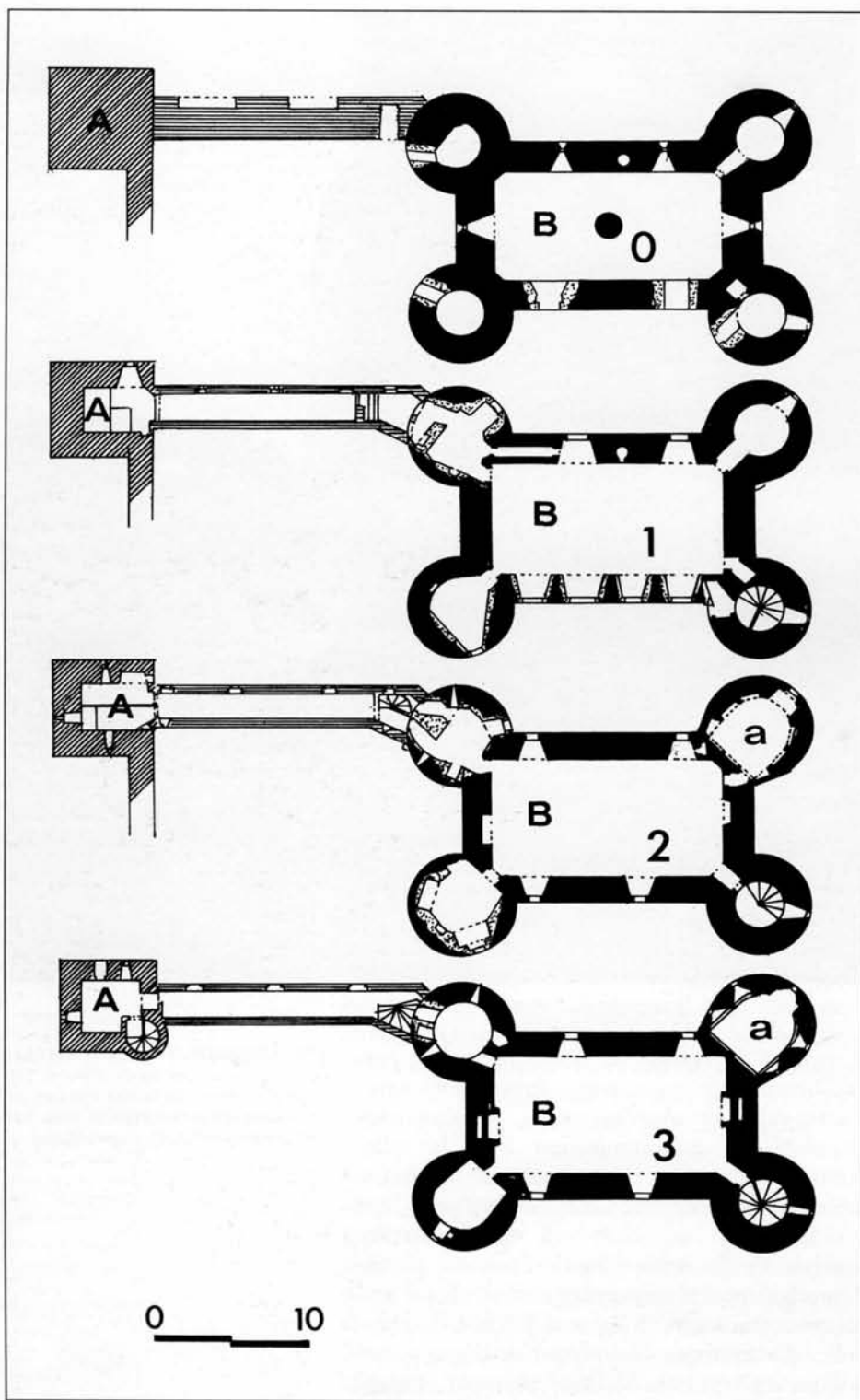
Il est vraisemblable que c'est au même type de programme qu'a répondu le maître d'œuvre de la tour de Loches. Ici, la chapelle Saint-Sallebeuf est ménagée dans l'avant-corps rectangulaire de la tour, communiquant avec

le niveau 4, niveau de réception noble par excellence, que nous avons appelé plus haut « semi-public ». Au-dessous se trouvait une chambre, en communication avec la salle publique de la tour, alors que toute la partie inférieure était occupée par la rampe d'accès.

Beaucoup de tours qui usèrent de la formule de l'« avant-corps » mirent à profit l'espace disponible au-dessus de l'escalier d'accès pour ménager, comme à Loches, la chapelle, d'autant que ceci répondait à une symbolique intéressante. Malheureusement, il n'en reste plus de preuve manifeste aujourd'hui, la plupart de ces avant-corps ayant perdu aujourd'hui tout caractère d'identification.

Ces quelques exemples, parmi les plus significatifs, prouvent à quel point la chapelle put avoir une place dans le programme de la *tour-résidence* ; ils permettent de penser qu'en la majorité des cas, l'architecte sut

139. GREZ-SUR-LOING (Seine-et-Marne). Vue de la tour ruinée romane. Sur la gauche, restes de la tour montant de fond, flanquant le rectangle de base, formant sans doute l'abside d'une chapelle.



140. NEMOURS (Seine-et-Marne). Plan des deux tours. A gauche, la *tour-beffroi* de la première moitié du XII^e siècle, à droite la *salle-tour* de la fin du XII^e siècle. A : *Tour-beffroi*. B : *Tour-salle*. La chapelle de la *salle-tour* se trouve en a, aux niveaux 2 et 3.

prévoir, dans l'édifice, l'emplacement, nécessairement connecté avec les salles nobles, affecté à cette destination religieuse. Mais, comme de bien entendu, beaucoup de tours ne fournissent plus aujourd'hui aucun indice de localisation. Il est bien rare, comme à Najac en Rouergue au XIII^e siècle, de pouvoir

identifier, grâce à des restes de peintures murales, la niche d'archère qui servit autrefois d'oratoire...

Prenons-en pour exemple des tours comme Ambleny ou Étampes. Tout indique, dans ces deux cas, que ces tours furent avant tout résidences ; pourtant, les fonctions y sont, en dehors des fonctions résidentielles pures, peu identifiables, la chapelle se situant selon toute vraisemblance dans l'une des tourelles, sans que l'on puisse savoir laquelle. Une preuve en est apportée par la *salle-tour* de Nemours, datable de la fin du XII^e siècle, où la chapelle à deux niveaux prend place dans une tourelle d'angle, avec un aménagement très soigné (fig. 140). Très curieusement d'ailleurs, le premier niveau est mis directement en communication avec le niveau de la salle noble (niveau 2), alors que le second niveau n'est pas accessible directement depuis la seconde salle noble (niveau 3) : il fallait donc emprunter un escalier intérieur à la tourelle pour accéder à la partie supérieure de la chapelle. Ceci tend à prouver que la seconde salle noble était en fait un niveau privatif qui ne nécessitait pas l'accès direct à la chapelle.

De la même façon, on peut avec certitude affirmer que l'une des tourelles de la tour de Vic-sur-Aisne, symétrique de la tourelle à chambre identifiée plus haut, abritait au niveau supérieur une chapelle voûtée sur ogives frustes, éclairée par de grandes baies en plein cintre.

Il n'est pas invraisemblable, en définitive, qu'avec l'évolution des structures castrales, et la désaffectation de la fonction « résidence » des tours-maîtresses au XIII^e siècle, la fonction même de chapelle ou d'oratoire au sein de la tour se soit effacée dès la seconde moitié du XII^e siècle, au profit de chapelles érigées à l'intérieur des enceintes.

Le balcon d'agrément : une composante du programme résidentiel

La tour était, en général, couronnée par un niveau de chemin de ronde servant à la défense. Il semble que, dans beaucoup de cas, ce chemin de ronde encadrait la toiture, soit qu'il ait été ménagée en bâtière à pente douce (Montrichard), soit encore en bâtière inversée, comme ce fut apparemment le cas à Ottrott.

On ne s'attardera guère aux dispositifs proprement liés à la défense, trop souvent

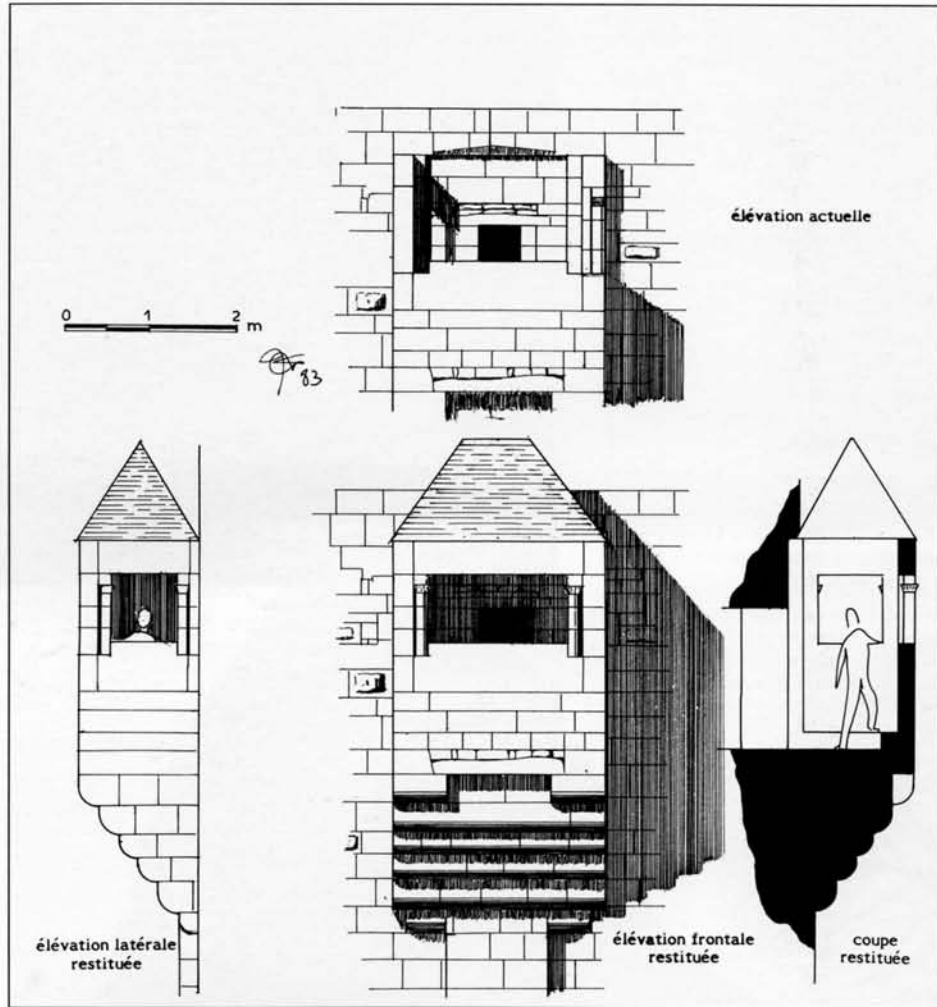
disparus. Il nous suffira de renvoyer au chapitre relatif aux hourdages, qui furent vraisemblablement l'un des dispositifs les plus fréquemment usités pour la défense sommitale.

En revanche, il est bon de dire quelques mots d'une fonction résidentielle annexe, et pourtant très présente dans la majorité des *tours-résidences* : celle du « balcon » situé en niveau supérieur, dans les espaces privés. L'un des exemples maçonnés les plus évidents est celui de Châtillon-Coligny, avec son oriel ménagé au-dessus du niveau des chambres de la tour bâtie dans les années 1180 (fig. 141). Mais, pour reprendre l'une des plus anciennes tours circulaires, celle de Fréteval, on note encore, tout en haut, une porte encadrée par des trous de boulin qui, sans le moindre doute, traduisent l'existence passée d'un édicule de bois en encorbellement. L'on pourrait certes l'identifier à une latrine ; mais l'existence de ce type de restes en d'autres sites, comme Bois-Ruffin, Châtillon-sur-Indre, Coulommiers-la-Tour dans le Val-de-Loire, Excideuil en Périgord (fig. 142), Allègre ou Uzès dans le Languedoc, à Ottrott-Ratsamhausen en Alsace où le balcon était particulièrement développé, suffisent à prouver qu'il y avait bien ici une fonction particulière liée à la résidence. Celle d'un balcon affecté peut-être tout simplement à l'agrément du seigneur, peut-être aussi à une fonction d'apparat et d'ostentation.

Les principes d'accès

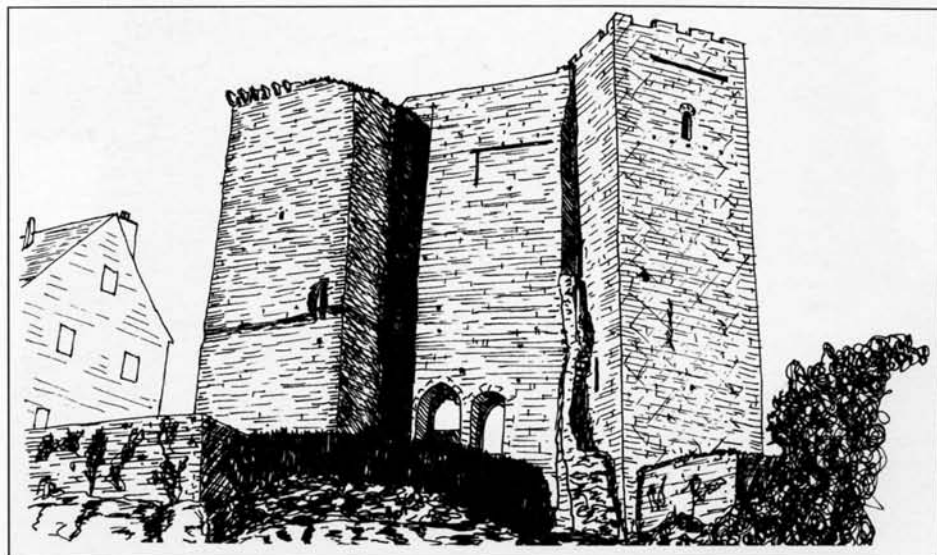
Comme on l'a dit plus haut, l'accès de la tour est, en général, ménagé au niveau situé au-dessus du niveau de stockage, pour des raisons évidentes de défense. La porte n'en est, en général, pas munie de défenses spécifiques hormis celle d'une archère comme à Mondoubleau. Ici, la porte donnait dans un couloir en chicane, surveillé par une meurtrière desservie depuis l'intérieur de la salle d'accès (fig. 143).

Avant d'en venir aux défenses propres du passage d'accès, il est bon de s'appesantir quelques instants sur les modalités mêmes de cet accès. Dans la mesure où la tour maîtresse est aujourd'hui très souvent le seul reste maçonné de l'ensemble fortifié, il est très difficile de connaître exactement les modalités de l'accès. Cependant, une fouille telle que celle de Doué-la-Fontaine montre que, dès le XI^e siècle, les constructeurs jugèrent utile de



141. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret). Relevé de l'oriel du niveau sommital, accessible depuis la salle noble (vers 1180).

142. EXCIDEUIL (Dordogne). Les deux tours rectangulaires jumelles. On reconnaît bien, au sommet de la première, les trous de boulin, et l'accrochage du toit d'agrément, desservi par une porte.



143. MONDOUBLEAU (Loir-et-Cher). Porte d'entrée de la tour au premier étage, vue depuis l'intérieur de la tour. La porte est desservie par une chicane protégée par une archère visant la porte extérieure.



143

144. DOMFRONT (Orne). La tour du XII^e siècle. Sur la droite, l'entrée primitive, avec les restes d'un avant-corps sans doute rajouté, mais remplaçant une structure en bois. On note la feuillure d'une porte d'accès dans le contrefort jouxtant la porte de la tour.



144

flanquer la tour maçonnée par un appendice en bois formant ce que l'on appelle un avant-corps, contenant un escalier de bois conduisant à la porte en hauteur.

Certes cet avant-corps ne fut vraisemblablement pas une panacée. Il s'imposait dès lors que n'existait pas, à proximité immédiate de l'entrée de la tour maîtresse, une courtine ou un bâtiment à hauteur de cet accès, reliable par une simple passerelle.

Alors s'imposent deux types d'accès à la tour. Le premier répond à l'intégration de la tour dans un ensemble castral proche : il s'agit de l'accès à niveau, par passerelle mobile, de la courtine voisine, ou du bâtiment voisin, vers la tour. Le second répond au contraire à l'indépendance de la tour maîtresse ; il consiste en un dispositif d'accès, essentiellement constitué par un escalier, intégré parfois à la tour elle-même par le biais d'un avant-corps.

Il est une certitude, dans cet examen des accès : c'est que l'avant-corps, formule connue au XII^e siècle de ce côté-ci de la Manche, fut employé de façon presque systématique outre-Manche après la Conquête, alors qu'il resta marginal sur le territoire actuel en France. Marginal en pierre tout au moins ; car il suffit d'examiner la tour de Vire ou celle de Domfront (fig. 144), en Normandie, pour s'apercevoir qu'existait autrefois une structure de bois accolée permettant l'accès au premier étage de la tour maîtresse. En somme, il est vraisemblable que l'avant-corps fut, dans de nombreux cas, la formule employée, mais

qu'elle fut mise en œuvre en bois ou en colombages : seules des fouilles systématiques permettraient aujourd'hui de s'en persuader.

Si l'on se limite aux avant-corps maçonnés, citons les tours d'Exmes en Normandie (XII^e siècle ; récemment révélée par une fouille), de Loches (première moitié du XI^e siècle ?), de Langeais (XII^e siècle ; rajouté à un *domicilium* des années 1000), de Montbazou (XII^e siècle ; rajouté à une tour des années 1050), de Nogent-le-Rotrou (XII^e siècle), de Chambois (dernier quart du XII^e siècle). L'avant-corps est, dans tous ces exemples, une tour accolée à la tour principale, abritant un escalier donnant accès au niveau de réception principal, et servant, au-dessus, de réceptacle aux fonctions annexes de la tour : chambres comme à Chambois, chapelle comme à Loches.

Il reste que, dans beaucoup de cas, l'on put se passer de tels avant-corps par la simple existence de structures castrales directement mises en relation. On citera ainsi le cas de Châtillon-Coligny, où la porte d'accès était sans doute desservie par un pont-levis donnant sur une chemise, voire sur un bâtiment interne à celle-ci. Que ce soit à Châtillon-sur-Indre, à Coulommiers-la-Tour, à Houdan, Mondoubleau, Montoire, au château de Ratsamhausen à Ottrott, le schéma est plus simple encore, puisqu'il ne prévoit guère qu'un escalier, voire une échelle extérieure.

Lorsque la porte de la tour maîtresse donnait ainsi, de plain-pied pourrait-on dire, sur une courtine, voire sur un bâtiment, il suffisait alors d'une simple passerelle mobile pour constituer l'accès. Il reste que, dans de nombreux cas, il semble en fait que l'accès se soit pratiqué depuis le niveau de la cour, par un escalier couvert longeant la tour, débouchant sur une galerie de bois portée en encorbellement formant palier devant l'accès de la tour. Dans une certaine mesure, il s'agissait-là d'un succédané de l'avant-corps. Ainsi matérialise-t-on cette forme d'accès à Fréteval, avec les trous de boulin conduisant à la porte de la tour maîtresse (fig. 145) ; très fréquent dans les *tours-beffrois* de toutes régions, on le trouve aussi à Luzech en Quercy, à Montréal en Ardèche (fig. 146). A la tour drômoise de Chamaret, le palier d'accès, ménagé sous une grande arcade, comprenait même apparemment des arcatures que l'on appellera vestiaires (fig. 147), identifiables également à la tour de Seyssuel, dans l'Isère.



145

145. FRÉTEVAL (Loir-et-Cher). Vue de l'entrée de la tour du XI^e siècle. On reconnaît les trous de boulin du balcon, les consoles servant de support aux contrefiches supportant le balcon. A gauche de la porte, on voit le montant d'une porte interrompant la galerie d'accès.



146

146. MONTRÉAL (Ardèche). Vue de l'une des deux tours à bossages. On reconnaît, à gauche, l'ancien dispositif d'accès, avec les trous de boulin de la galerie, ainsi que le départ de l'arc d'une porte l'interrompant. En haut, latrine ou balcon identifiable par ses trous de bou-lins.

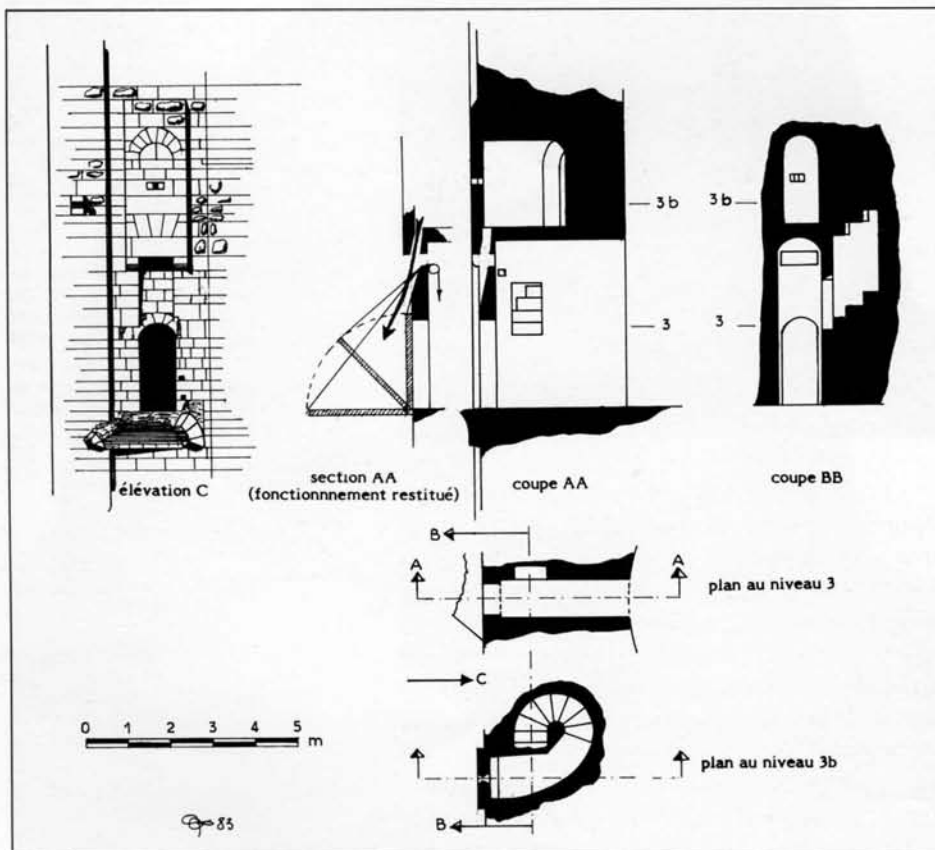
En somme, l'accès à la tour maîtresse répond à une fonctionnalité maintenant souvent mal reconnue, du fait de la disparition des bâtiments annexes. Si, dans la majorité des cas, l'accès se pratique en hauteur, au-dessus du niveau de stockage, la façon dont l'on parvient à la porte dépend essentiellement de l'environnement de la tour maîtresse. L'avant-corps paraît constituer l'une des formules les mieux adaptées aux tours rectangulaires. Mais il n'en est pas pour autant la panacée ; que ce soit en matière de tours rectangulaires, ou

147. CHAMARET (Drôme). Vue de la paroi de la grande arcade d'entrée de la tour. A gauche en bas, l'entrée au rez-de-chaussée, avec une arcature ; au-dessus se trouvait un palier dont on reconnaît la console support, avec des dispositifs muraux semblant servir de « vestiaires ».



148. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret). Relevé de la porte d'entrée de la tour.

147



de tours circulaires, les accès par rampe couverte longeant l'édifice semblent avoir été très fréquents.

La défense externe de l'accès. Lorsqu'il se trouvait intégré à un avant-corps, voire même lorsqu'il était desservi par une coursive, l'accès ne présentait guère de défenses propres : il s'agissait d'une simple porte à vantail dans l'épaisseur du mur de la tour.

En revanche, dès lors que l'accès n'était protégé par aucune défense externe, les constructeurs cherchèrent à le doter de protections. La plus évidente résidait en une passerelle mobile, voire un pont-levis : ce fut le cas à Étampes, dans les années 1130, à Provins ou à Châtillon-Coligny dans la seconde moitié du XII^e siècle. Ces passerelles mobiles étaient, en général, actionnées par des dispositifs de remonte très simples : une corde passant au travers du mur par une fente, un treuil au-dessus du passage, ceci suffisait à assurer la remontée de la passerelle si nécessaire. Il en demeure un très bel exemple, bien daté des années 1140, à Ambleny ; ici la passerelle, dotée d'une feuillure pour son encastrement, était relevée grâce à un câble qui passait dans le mur, et remontait verticalement dans un conduit maçonné parfaitement conservé, traversant la voûte de l'escalier en vis surmontant l'accès.

A Châtillon-Coligny, dans les années 1180, on met en évidence un dispositif plus sophistiqué, liant la fonction de levage de la passerelle mobile à celle d'assommoir, grâce à un petit édicule placé en saillie au-dessus de l'entrée. Ce petit corps de garde, sans doute l'un des dispositifs les plus sophistiqués du siècle, surveillait par surcroît le passage par des meurtrières ; on y accédait depuis le passage d'entrée par un escalier ne débutant qu'à hauteur d'homme (fig. 148).

Mais on doit considérer cette défense d'accès comme un cas particulier ; dans la majorité des cas, l'accès n'avait, pour unique défense, qu'un vantail, éventuellement contrôlé, comme on va y revenir, par une archère interne.

L'accès par rapport à la structuration interne. Le cas le plus simple, en matière d'accès, est celui où la porte conduit directement à la salle de réception. C'est un cas fréquent, d'autant plus fréquent que cet accès est précédé

148

de dispositifs tels qu'avant-corps ou galeries telles qu'elles viennent d'être décrites.

Il n'en reste pas moins qu'en de nombreux cas, les constructeurs cherchèrent à ne pas banaliser totalement l'accès, surtout dans les cas où celui-ci était mis directement en communication avec l'extérieur.

Ainsi trouve-t-on, dans beaucoup de *tours-résidences*, la notion de couloir d'accès en chicane. Pour n'en citer qu'un exemple, voyons le cas de Mondoubleau ; ici, la porte dénivelée donne accès dans un petit couloir coudé, surveillé par une archère depuis la salle du premier étage. A Ambleny, bâti vers 1140, le couloir d'accès était également coudé ; non défendu par une archère interne, il l'était par une passerelle mobile externe.

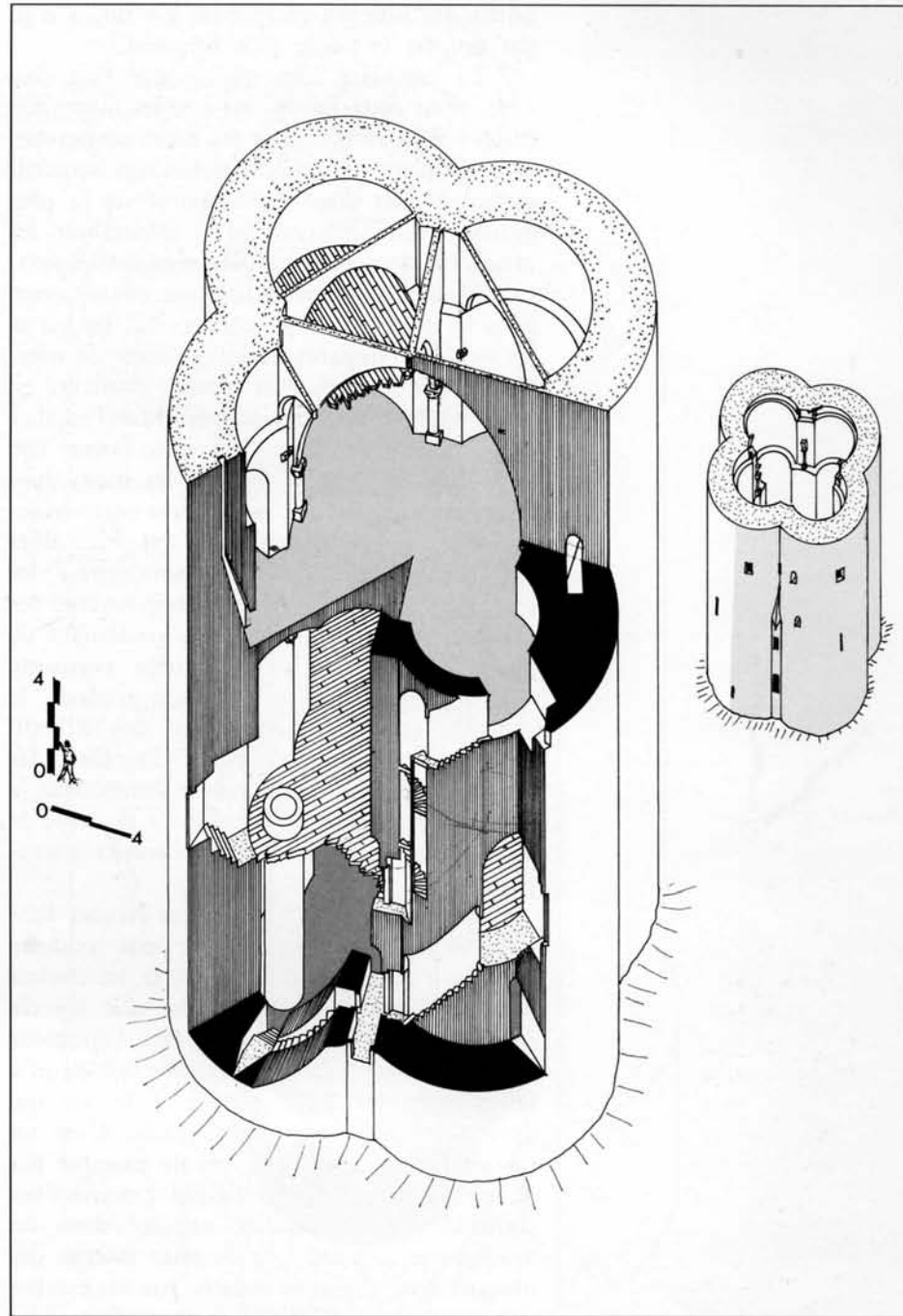
Le même genre de programme de « méfiance » existait à Houdan : ici, les deux accès débouchaient dans des couloirs qui n'avaient aucun accès direct sur les salles principales de la tour : il fallait passer deux coudes, voire même des escaliers intermédiaires, pour accéder à celles-ci.

Il en va de même à Étampes (fig. 149) ; mieux encore, et Viollet-le-Duc n'avait pas manqué de le relever, l'architecte se livra ici à une pirouette qui mérite d'être signalée. En effet, l'accès, situé entre le niveau de stockage et le premier étage, donnait dans un petit couloir pourvu de deux perpendiculaires ; à gauche l'on descendait vers le niveau de stockage, à droite l'on montait vers le premier étage ; mais tout droit, le couloir débouchait dans le vide, à trois mètres au-dessus du niveau de stockage. Cette astuce de conception est très certainement liée à la défense ; elle s'intègre au demeurant dans une conception des communications particulièrement sophistiquée.

La circulation interne

Le programme de circulation interne, dans les *tours-résidences* des XI^e-XII^e siècles, est vraisemblablement l'un des éléments sur lequel les architectes de l'époque se sont le plus interrogés, et sur lequel ils ont le plus réfléchi.

Il n'est pas rare, cependant, que ce programme nous échappe : beaucoup de tours ont perdu plus de la moitié de leur périmètre, empêchant aujourd'hui de savoir quel fut le mode de communication prévu. Il en est ainsi, en particulier, de la majorité des tours



circulaires qui ne subsistent plus qu'à l'état de moignons ou de demi-cylindres. Mais cette lacune existe aussi pour nombre de tours rectangulaires, également ruinées.

Si, dans ces tours ruinées, il est aujourd'hui impossible de faire l'hypothèse du mode de communication entre étages, il en est beaucoup d'autres où le système de communication n'est également plus lisible, car il n'était pas inclus dans la maçonnerie, et se constituait d'escaliers de bois internes

149. ÉTAMPES (Essonne). La tour royale des années 1130. Vue axonométrique en écorché.

reliant les niveaux entre eux. Ce fut, à n'en pas douter, le cas le plus fréquent.

La première constatation que l'on doit faire, pour cette raison, est que les dispositifs lisibles aujourd'hui dans les tours conservées ne constituent pas un échantillon représentatif, et qu'on doit donc faire preuve de la plus grande prudence avant d'en généraliser les caractéristiques à l'ensemble des *tours-résidences*.

Notons, en premier lieu, que coexistaient, dans les tours qui sont conservées, les vis et les escaliers rampants dans l'épaisseur du mur. Certes, les seconds sont réputés avoir été en usage d'une façon plus ancienne. Mais l'escalier en vis n'était nullement en reste, faisant son apparition en particulier dans les tours dues à la couronne anglaise, que ce soit outre-Manche ou sur le continent. Il est bâti alors comme un escalier rampant « concentré », les constructeurs n'ayant pas encore inventé les marches formant noyau, et se contentant de poser les marches sur la voûte rampante appareillée sur couchis. En règle générale, le concepteur de la *tour-résidence* des XI^e-XII^e siècles joue des deux types d'escalier, les mélange, les isole, pour rendre hermétique le système de communication et le protéger le mieux possible. Voyons-en plusieurs exemples.

A Loches, au XI^e siècle, un escalier longeait les murs de l'avant-corps pour conduire de la cour au niveau d'accès. De là, un couloir dans l'épaisseur du mur de la salle d'accès conduisait à un escalier pris dans l'épaisseur du mur ; celui-ci menait à la salle noble, qu'il fallait traverser pour arriver à la vis qui desservait tous les autres niveaux. C'est un cas simple, et pourtant, l'on ne manque pas de remarquer que déjà l'accès externe était contrôlé par un escalier ménagé dans un avant-corps ; quant à la desserte interne des niveaux bas, elle était assurée par un escalier sur arcades auquel l'on ne pouvait accéder que par l'intermédiaire d'une longue gaine infra-murale desservie au niveau d'entrée.

Étampes, une trentaine d'années plus tard, offrait un dispositif plus complexe encore : du couloir d'entrée situé à mi-niveau de la salle basse de stockage, deux rampes se détachaient dans l'épaisseur du mur. L'une conduisait à la salle de stockage, l'autre à la salle de réception. Il fallait traverser en partie celle-ci pour accéder à l'escalier en vis qui, en deux révolutions, débouchait sur une autre rampe ménagée dans l'épaisseur du mur,

conduisant à la salle noble. Il y a combinaison ici entre les deux types d'escaliers.

Houdan, contemporain d'Étampes, présente un dispositif plus sophistiqué encore, puisque deux accès donnaient sur deux systèmes de communication indépendants. L'un, situé entre premier et deuxième niveau, permettait tout à la fois l'accès à une rampe et à une vis orientée vers le bas. La rampe reliait directement l'entrée au second niveau, alors que la vis mettait en communication le premier niveau, niveau de stockage, avec la salle établie au second niveau, par l'intermédiaire d'une des tourelles. Il fallait traverser cette salle pour aboutir à un second escalier en vis qui, lui, grimpait dans les niveaux supérieurs ; cet escalier en vis était accessible directement par le second accès de la tour, et semble avoir joué le rôle d'accès noble. Les fonctions nobles et serviles étaient donc, dans cette tour, parfaitement scindées, mieux encore dédoublées.

On retrouve cette notion de double circulation à Chevreuse, où la communication principale du niveau de réception au niveau noble s'effectuait par une rampe droite partant de la porte d'entrée, comme à Crépy ; sur la face opposée, une vis étroite était ménagée derrière un contrefort (dont elle était contemporaine, contrairement à ce qui peut s'affirmer aujourd'hui), desservant tous les niveaux jusqu'au niveau supérieur de stockage. A Falaise, la circulation était entièrement dédoublée entre des escaliers droits dans l'épaisseur des murs, et des escaliers en vis : manifestement, cette construction hors du commun était structurée, du point de vue de la circulation interne, de façon à permettre des allées et venues de niveau à niveau spécifiques en fonction de l'endroit où l'on se trouvait. Dans l'angle Nord-Est, l'on trouvait, dès l'entrée, une vis conduisant au niveau supérieur, et, à proximité immédiate, une rampe descendant au niveau de stockage. Au Sud-Est, dans la chapelle, une vis assurait la communication entre la crypte, la chapelle et le niveau supérieur. Enfin, dans la face Ouest, à côté de la chambre seigneuriale, une rampe droite donnait accès au niveau supérieur.

Le Grand-Pressigny, à la fin du XII^e siècle, fournit un cas intéressant de différenciation des circulations. Ici, l'accès était ménagé au rez de chaussée ; une grande vis débordante sur l'angle intérieur de la salle basse menait au premier, et c'est à un autre angle que

débutait la vis noble qui desservait tous les niveaux supérieurs.

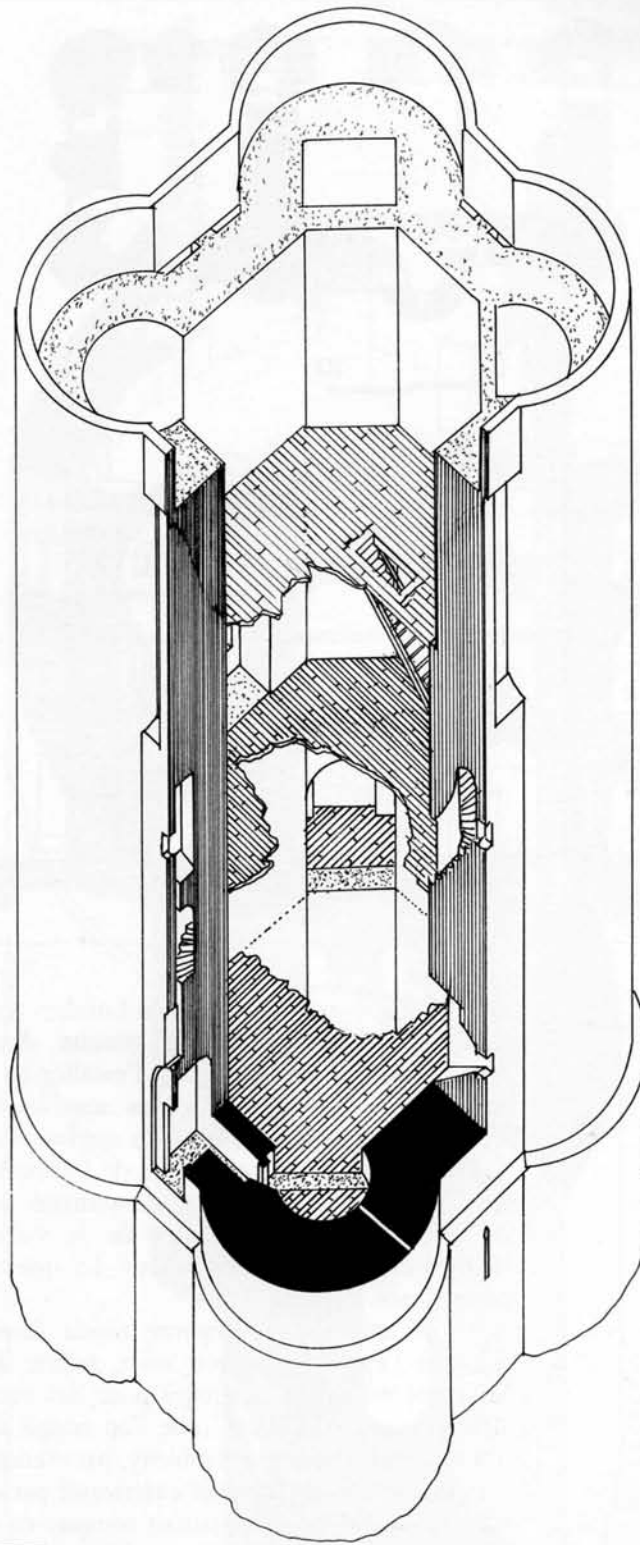
Ambleny fournit un autre exemple de sophistication, sans doute plus poussée encore (fig. 150). Ici, aucun escalier ne débutait, ou ne se terminait à un niveau habité. Ainsi, pour accéder du niveau de réception au niveau noble, un escalier de bois conduisait à une vis ménagée dans l'épaisseur du mur, dont l'accès se trouvait à mi-niveau. De l'issue de cette vis, après avoir traversé la salle noble, l'on pouvait emprunter une seconde vis dont le départ était à niveau, mais qui débouchait sur un escalier de bois suspendu traversant le volume intérieur pour conduire au niveau supérieur.

Cette sophistication et complication de la circulation interne semble s'être atténuée à mesure que l'on progresse dans le XII^e siècle. Voyons l'exemple des trois grandes tours de la seconde moitié du siècle que sont Château-dun, Provins et Châtillon-Coligny, toutes trois parentes puisqu'édifiées par les trois frères qu'étaient Henri de Champagne, Thi-baud de Blois et Étienne de Sancerre. Dans ces tours, la communication est assurée entre niveaux par un escalier en vis unique ; à Provins, cet escalier dessert le niveau de stockage, le niveau de réception et le niveau intermédiaire de la gaine, alors que dans les deux autres tours il part du niveau d'entrée, et dessert tous les niveaux supérieurs.

Ainsi s'offre, dans les tours conservées, une grande variété de types de communication interne, des plus compliqués aux plus simples. Il est presque impossible de leur trouver un dénominateur commun. Seule paraît s'imposer, non sans exceptions évidemment, une certaine règle suivant laquelle l'entrée et l'escalier ne doivent pas être en relation directe.

Escaliers dans- ou hors-œuvre ? Il est intéressant d'analyser comment ces escaliers se plaçaient par rapport à la structure. Les escaliers rampants étaient, par construction, à l'intérieur des murs ; ce n'était pas forcément le cas des escaliers en vis.

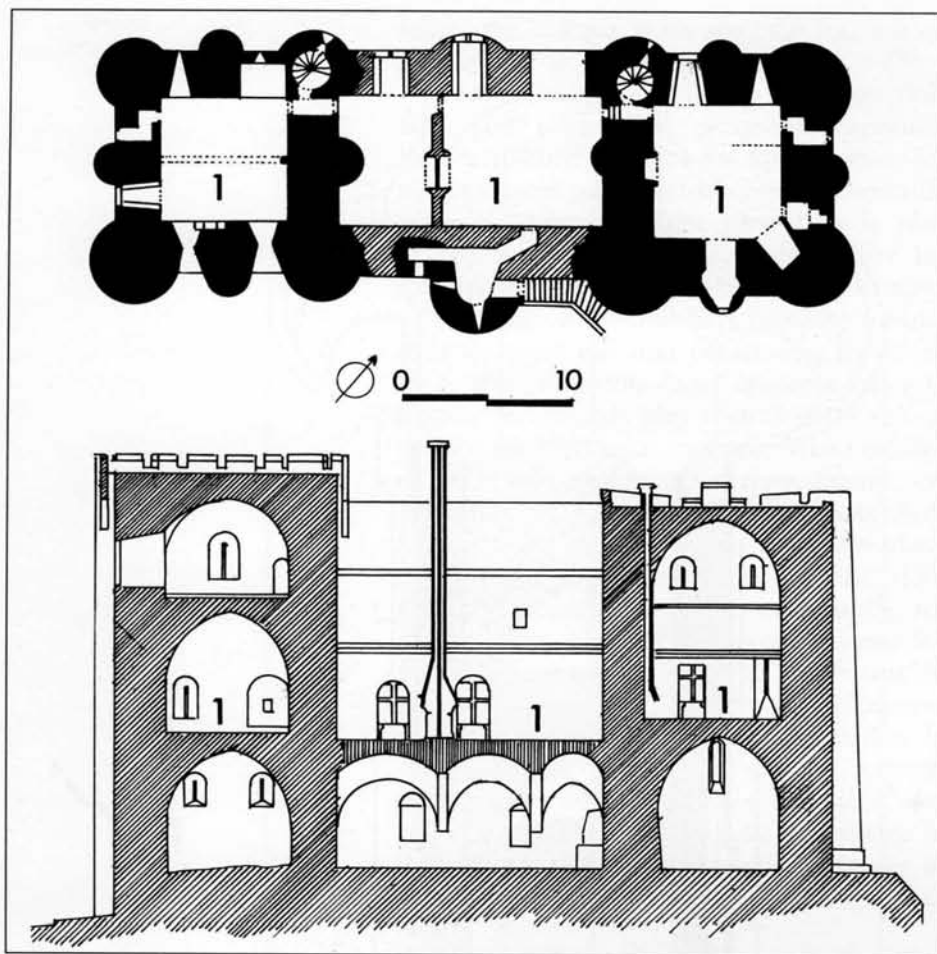
La plupart des tours maîtresses en usèrent comme des escaliers rampants, à l'intérieur des structures : ce fut en particulier le cas des tours circulaires. Dans les tours rectangulaires, l'habitude se prit assez souvent de disposer les escaliers en vis dans les angles, sans pour autant déborder : ainsi Falaise et Loches en sont des exemples en France, cette catégorie



150

étant extrêmement développée outre-Manche (Appleby, Brougham, Canterbury, Carlisle, Colchester, Douvres, Hedingham, Newcastle-upon-Tyne, Norwich, Rising, Rochester, etc.).

150. AMBLÉNY (Aisne). Tour maîtresse des années 1140. Axonométrie en écorché.



151. NIORT (Deux-Sèvres). Plan et coupe des deux tours jumelles de la seconde moitié du XII^e siècle.

■ XII^e siècle
 ▨ XV^e siècle

C'est pourquoi la Tour de Londres apparaît comme une exception notoire dès la seconde moitié du XI^e siècle : l'escalier en vis y est rejeté hors-œuvre, dans une tourelle cylindrique garnissant l'un des angles. Cette formule novatrice résulta-t-elle de l'utilisation intelligente d'un flanquement souhaité pour la défense, ou au contraire de la volonté d'affirmer le rôle de l'escalier ? La question reste posée.

Un embryon de réponse réside dans le fait que l'exemple fut peu suivi, même dans les tours munies de tourelles pour des motifs défensifs ou résidentiels : que l'on songe ainsi à la tour de Provins ou à Ambleny, par exemple.

Lorsque l'escalier était extériorisé par une tourelle, celle-ci n'était jamais unique, ce qui tend à penser que l'architecte utilisa la disponibilité offerte par les tourelles qu'il prévoyait aux angles de l'édifice : ce fut ainsi le cas à Houdan dans la première moitié du XII^e siècle, puis à Niort (fig. 151), Mez-le-Maréchal, Nemours, Romefort dans la seconde moitié de ce siècle.

L'escalier en vis n'est donc en aucune façon un élément architectural dominant à l'époque ; il s'adapte à la structure qu'il dessert, ne se trouvant hors-œuvre que dans les configurations où des tourelles sont prévues pour la défense ou la résidence.

Les gaines de circulation inframurales. Le système de circulations verticales se complétait parfois de circulations horizontales ménagées à l'intérieur des murs. Il est intéressant d'évoquer celles-ci, dans la mesure où elles témoignent de la volonté de libérer l'espace interne de certaines fonctions circulatoires jugées peu compatibles avec la résidence.

L'un des premiers exemples apparaît avec la galerie-triforium présente à la Tour de Londres, sorte de tribune au-dessus de la salle d'honneur ; mais il s'agissait ici vraisemblablement d'une fonction plus liée au caractère de l'espace, destiné aux réceptions du souverain. En revanche, dans la série des tours anglaises, ce dispositif semble avoir été réutilisé par la suite en tant que galerie de circulation inframurale : ainsi, par exemple, à la tour de Norwich bâtie dans le premier tiers du XII^e siècle, parmi beaucoup d'autres que l'on ne citera pas ici.

Dans la série des grandes tours rectangulaires du territoire français actuel, les constructeurs usèrent peu du procédé ; néanmoins, la tour de Loches présente un superbe ensemble de telles galeries, situées au niveau d'entrée de la tour principale. L'une d'entre elles, partant à proximité de la porte d'entrée, était établie en légère déclive et suivait deux des côtés de la tour ; pourvue d'archères surveillant l'accès, elle allait rejoindre l'escalier ménagé sur arcades, desservant les niveaux de stockage. L'autre galerie était ménagée au long de l'autre petite face de la tour, et en prolongement sur le petit côté de l'avant-corps, où elle se terminait en cul-de-sac ; de l'autre côté, elle conduisait à la rampe droite menant au niveau noble.

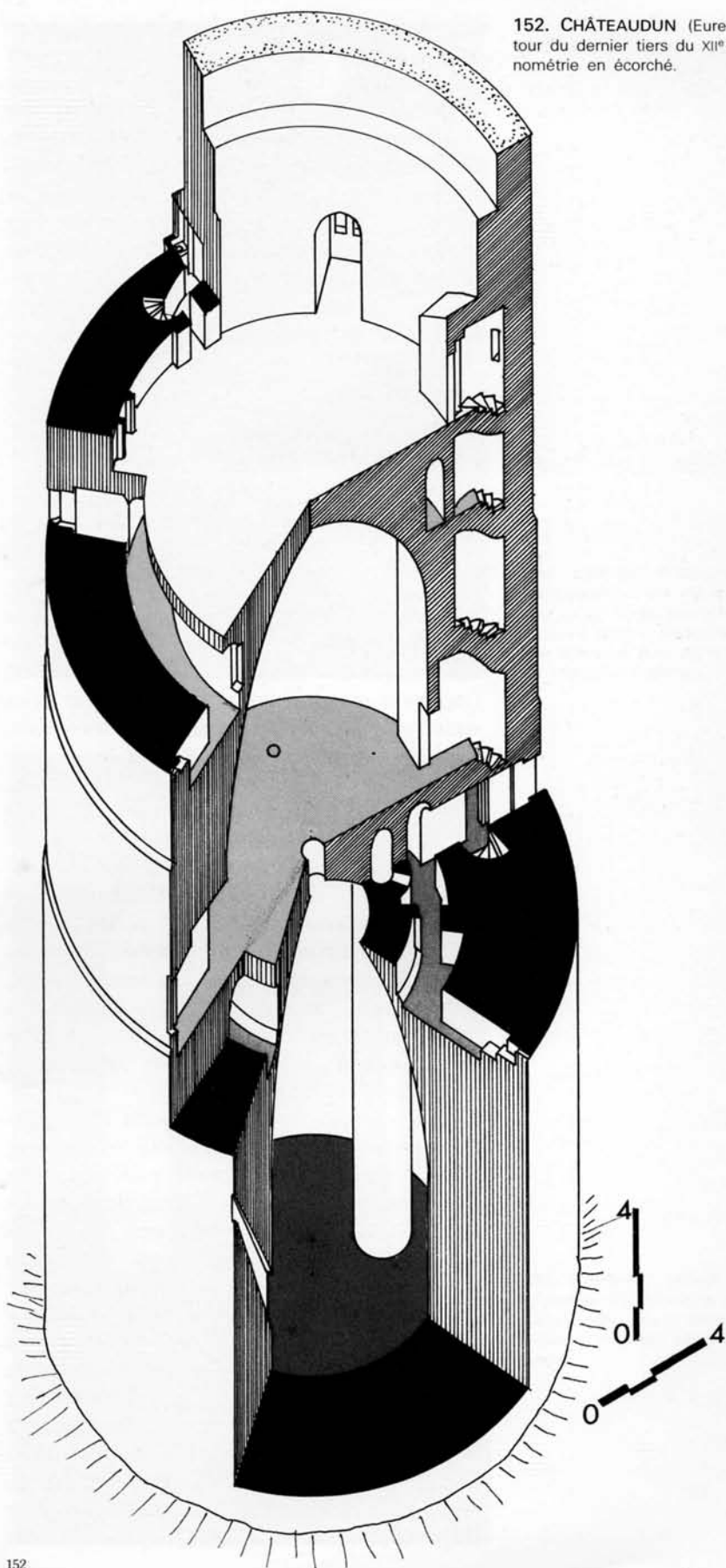
Ces galeries de Loches sont un exemple remarquable de ce que purent, dès le XI^e siècle, souhaiter les architectes des princes les plus puissants : à savoir déconnecter les fonctions défensives et serviles (surveillance de l'entrée, accès aux niveaux de stockage), voire même les fonctions de circulation nobles (accès à la salle noble), de la fonction résidentielle. On a souvent interprété cette disposition comme étant d'essence défensive, le cul-de-sac de

l'avant-corps ayant même été analysé comme étant un leurre destiné à tromper l'ennemi. Mais, si l'on s'en réfère aux grands frères d'outre-Manche, il paraît bien plus probable qu'il s'agit là de dispositifs fonctionnels et non défensifs ; au demeurant, le grand couloir en déclive de Loches fut peut-être conditionné par l'accès primitivement envisagé puis immédiatement bouché, sur la petite face regardant la cour.

Dans les édifices conservés, il faut en fait sauter plus d'un demi-siècle pour trouver d'autres exemples de galeries infra-murales. Signalons cependant les amorces de couloirs qui existaient à Château-Renault ou Mondoubleau, vraisemblablement liées à la fonction de desserte de latrines ; leur existence prouve au moins que les constructeurs n'hésitaient pas, ici encore, à libérer l'espace interne des circulations jugées non compatibles avec la résidence pure.

Il est trois tours conservées, celles de Châteaudun (fig. 152), Châtillon-Coligny et Provins, qui reprennent cette idée de la galerie infra-murale ; à celles-ci il faut ajouter celle, disparue, de Romorantin en Sologne, récemment identifiée grâce à d'anciens plans. On a déjà eu l'occasion de souligner la parenté de ces édifices, dus aux trois frères, comtes de Blois, Champagne et Sancerre. Néanmoins, dans le cas des galeries, on peut distinguer assez nettement le cas des trois tours de Châteaudun, Châtillon, Romorantin, où la galerie-gaine était ménagée dans le rein de la voûte annulaire, dotée de quelques ouvertures vers l'extérieur, mais incapable d'exercer le moindre rôle défensif, qu'il soit interne ou externe ; et celui de Provins, où la gaine était quasiment externe, non intégrée à la voûte, et dotée de fenêtres de veille vers l'intérieur, comme de créneaux vers l'extérieur.

Dans les trois cas des tours blésoises et sancerroise, il s'agissait vraisemblablement de galeries plus constructives que fonctionnelles, destinées à alléger le poids de la voûte. A Châteaudun, on en trouvait deux ; l'une d'entre elles contrôlait le puits, dont la cage ne remontait pas plus haut, alors que la seconde n'avait pas le moindre rôle fonctionnel. Celle de Châtillon-Coligny était similaire à la seconde de Châteaudun, c'est-à-dire établie dans la voûte du niveau noble ; il en allait de même à Romorantin, où elle n'occupait qu'une demi-circonférence.



152. CHÂTEAUDUN (Eure-et-Loir). La tour du dernier tiers du XII^e siècle. Axonométrie en écorché.

A Provins, on l'a dit, la gaine avait un rôle bien plus important à jouer ; directement accessible par l'escalier en vis, elle encadrait la salle d'entrée et la contrôlait ; elle permettait d'accéder aux petits escaliers conduisant à la terrasse sommitale ; enfin elle surveillait directement l'extérieur. La fonction de cette galerie autrefois voûtée paraît claire dès lors que l'on sait que la tour fut sans doute, dès son origine, utilisée prioritairement comme prison comtale : aussi la galerie était-elle tout simplement le chemin de ronde interne des gardes.

LA MODIFICATION DE LA FONCTION DE TOUR-RÉSIDENCE JUSQU'AU MILIEU DU XIV^e SIÈCLE

Il est sans doute un événement majeur, à la charnière des années 1200, celui de la naissance des tours « à la Philippe Auguste ». On aura l'occasion d'en reparler plus loin, car elles constituent le modèle même de la *tour-mixte*, à mi-chemin entre la *tour-beffroi* et la *tour-résidence* ; cette apparition d'un modèle nouveau, basé sur une conception différente de la fortification, devait avoir une influence importante sur la notion même de *tour-résidence*.

En effet, si la *tour-résidence* n'avait sans doute été, durant les XI^e et XII^e siècles, qu'une résidence temporaire, elle possédait tous les attributs de la résidence. Les années 1200, avec la nouvelle répartition des fonctions à l'intérieur du château, allaient modifier considérablement le rôle de la tour maîtresse là où l'on en construisait.

Cependant, le déclin apparent de la *tour-résidence*, tel qu'il est souvent mis en exergue, est dû, pour la plus grande part, à ce que l'on s'est trop souvent contenté de baser les analyses sur les tours maîtresses neuves les plus célèbres, celles qui furent construites pour des souverains, roi ou princes, qui ne résidaient en aucun cas dans les châteaux édifiés par leurs officiers. Dès lors que l'on pénètre plus avant dans les constructions de cette époque, il paraît clair que la fonctionnalité de *tour-résidence*, sans décliner, se transformait et s'adaptait au type d'édifice ; il n'en allait pas de même, c'est évident, pour un château royal ou princier, pour un château d'un petit seigneur ; de la même façon, rien n'était

semblable entre un grand château de plaine, une maison-forte ou un « repaire » de montagne.

Aussi, à côté des *tours-mixtes* qui devinrent l'apanage des plus grands, et de ceux qui les imitent, la *tour-résidence* se maintenait sous diverses formes dans les années 1200-1350.

Tours d'apparat : les tours-salles

Voyons ainsi la première tour du palais épiscopal de la Berbie à Albi, due à l'évêque Durand de Beaucaire dans les années 1240, avec une tour flanquée de deux tourelles circulaires ; dans le dernier quart du XIII^e siècle, son successeur Bernard de Castanet établit contre cette première tour une superbe *tour-résidence* rectangulaire, flanquée de tourelles pleines, dite tour Sainte-Catherine ; elle était dotée, au troisième niveau, d'une grande salle voûtée d'ogives au profil aigu dont demeure la trace dans le mur sommital.

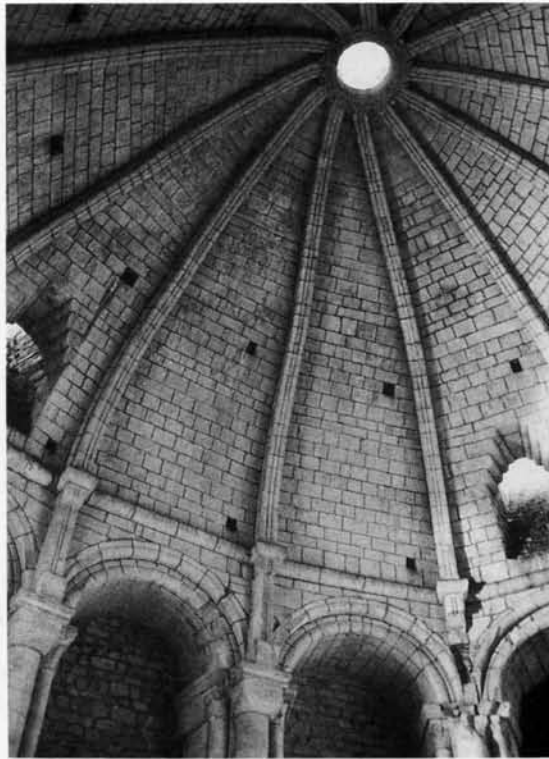
Ce très bel exemple de *tour-résidence* du dernier quart du XIII^e siècle doit faire réfléchir. En effet, si l'on y trouve, presque exacerbée, la fonction noble d'espace de réception, les logis voisins, construits en pierre ou en briques, prouvent que l'essentiel des fonctions résidentielles se trouvait ailleurs. Ainsi la *tour-résidence* semble-t-elle n'être plus, à la Berbie, qu'une tour de réception, une tour ostentatoire ; on est ici, dans l'esprit, proche de la *tour-beffroi*, puisque la tour joue un rôle plus symbolique et ostentatoire que fonctionnel. Mais le programme en est pourtant à l'opposé, dans la mesure où une *tour-beffroi* n'eût jamais été *tour-salle*.

D'autres réminiscences existent çà et là, mélangées avec les nouveaux concepts de la *tour-mixte philippienne*. Ainsi les deux tours maîtresses d'Alluyes et Bois-Ruffin, dans la région chartraine, sans doute bâties dans les années 1240 ; elles sont, en quelque sorte, un succédané des tours comtales de Châteaudun ou de Châtillon-Coligny. Le cas est particulièrement manifeste à Alluyes, avec deux niveaux résidentiels dotés de cheminées, de latrines particulièrement ouvragées, de fenêtres enfin (fig. 153) ; bien que moins luxueux, Bois-Ruffin offre également deux salles résidentielles, manifestement destinées au seigneur et maître des lieux.

Que sont des tours telles que la Grosse Tour du Coudray-Salbart en Poitou, vraisem-



153



154

blablement édiflée dans les années 1220-1240 ? Résidences, sans doute pas, malgré l'importance des salles qu'elles contiennent ; salles d'apparat, comme à la Berbie, sans doute plus certainement, destinées à des fonctions publiques liées au statut même du seigneur. Salles destinées à l'hommage, à la justice peut-être ; mais la fonction résidentielle est ici bien loin. On retrouve ceci à Simiane en Provence, la fameuse « rotonde », magnifique exemple du début du XIII^e siècle d'une *tour-résidence* où la fonction de salle d'apparat l'emporte sur la fonction de logis (fig. 154). N'en fut-il pas de même à Langoiran en Gascogne, au début du XIV^e siècle, avec la salle octogonale ornée de peintures en son deuxième étage ?

Un exemple plus net encore est fourni par la tour maîtresse de Puivert aux confins des Corbières, belle tour carrée du début du XIV^e siècle contenant, au-dessus d'un niveau bas servant de cave, une chapelle voûtée, et surtout une superbe salle d'apparat dite « salle des musiciens », aux voûtes ornées de culots figurant tous les instruments de musique de l'époque (fig. 155). La Tour du Roi bâtie vers 1320 par l'administration anglaise au château de l'Ombrière à Bordeaux, avec ses deux niveaux voûtés d'ogives manifestement destinés à la résidence, mais sans doute peu adaptés pour servir de chambre, peut s'en rapprocher.



155

153. ALLUYES (Eure-et-Loir). Tour maîtresse des années 1240. Noter le soin apporté à l'exécution des latrines, les fenêtres résidentielles, les archères cruciformes à étrières.

154. SIMIANE-LA-ROTONDE (Alpes-de-Haute-Provence). Vue intérieure de la tour du XIII^e siècle, avec sa superbe voûte d'ogives bandée au-dessus d'une salle aux arcatures plein cintre, éclairée par de modestes soupiraux.

155. PUIVERT (Aude). La tour maîtresse, vue depuis la tour d'entrée. Malgré son aspect fermé, cette tour recèle de superbes salles voûtées superposées.



156

156. COLLIOURE (Pyrénées-Orientales). Vue du château. Au-dessus des bastions tardifs, l'édifice primitif est marqué par un grand logis flanqué par deux *tours-chambres*, dont une domine le port.

Tours associées à des salles : les tours-chambres

A l'inverse, la *tour-résidence* peut également se spécialiser dans l'autre sens, ne contenant plus que les chambres : voyons ainsi le cas d'Uchaux, dans le Vaucluse, dont la tour rectangulaire située en prolongement d'une énorme *salle* abritait manifestement les chambres seigneuriales privatives voûtées, le tout bâti dans la première moitié du XIII^e siècle. Ce concept réservant exclusivement la *tour-résidence* au couchage est superbement illustré par le château de Thermes-d'Armagnac, construit au début du XIV^e siècle : ici, la tour maîtresse rectangulaire doublée par un curieux appentis sur pilier d'angle, complétait la *salle* à trois niveaux. Au-dessus de deux niveaux simplement planchés servant au stockage, les quatre salles supérieures de cette tour (dont deux voûtées en berceau brisé) étaient manifestement toutes destinées à servir de chambres, comme en témoignent cheminées, latrines et

placards muraux. Mais on le trouvera également au château de Seyssuel, qui domine superbement la vallée du Rhône au Nord de Vienne ; ici, comme à Chamaret dans la Drôme, la tour paraît n'être que l'appoint résidentiel à la salle rectangulaire qu'elle flanque.

Il en va de même au petit château de Lamothe-Gondrin, dans le Gers. La tour, presque *tour-beffroi* par ses dimensions exiguës, était accolée à une *salle*, les chambres à coucher étant ménagées dans les étages de la tour, dotés de placards muraux, de latrines et d'éviers.

Ce genre d'édifices fut extrêmement fréquent, associant salle et tour-chambre ; citons encore le très joli exemple du couple *salle/tour-chambre* attribuable au XIII^e siècle au petit château quercynois de Labastidette, à Pontcirq. Mais on citerait aussi bien le grand château roussillonnais de Collioure, qui offre une structure du même type, avec une *salle* à deux *tours-résidences* (fig. 156).

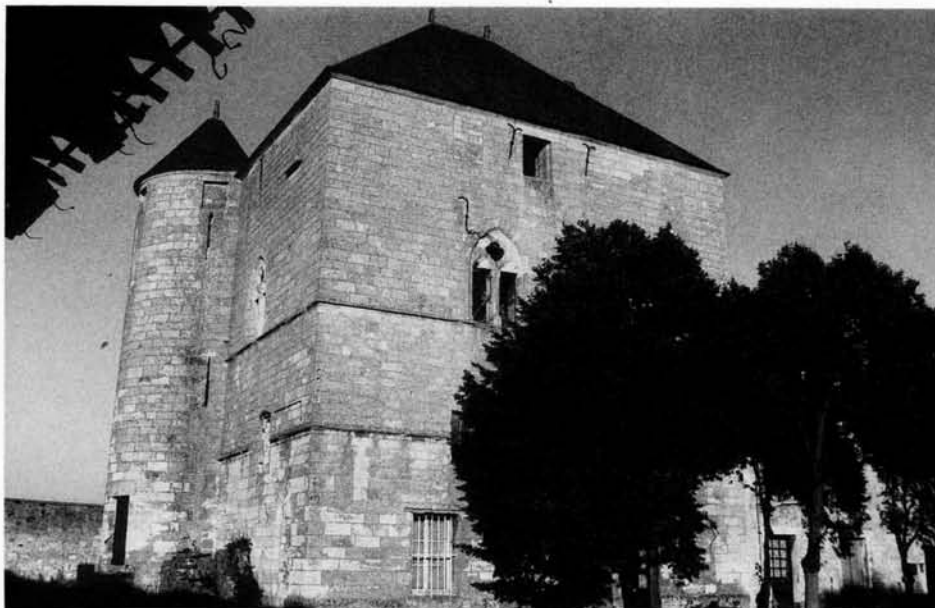
Les tours-maisons

Mais la fonction primaire de la *tour-résidence* se perpétua, mieux se rénova dans bien des édifices de second ordre, dans la mesure où la résidence principale prit place dans l'édifice conçu pour marquer la prééminence seigneuriale toute nouvelle.

La région la plus exemplaire, de ce point de vue, fut la Gascogne, où se multiplièrent des maisons nobles fortifiées dites *adultérines*, dans la mesure où leur existence n'était légalisée qu'après la construction. Les nobliaux de second ordre qui accédèrent ainsi à la possession d'une maison aux attributs nobles bâtirent souvent des édifices très simples, sans oublier tout l'impact d'image de la tour maîtresse. Ainsi virent le jour des formes très spécifiques de *salles à tours*, dont les tours viennent d'être évoquées et dont on reparlera au chapitre consacré aux *salles*, mais aussi, tout simplement, des *tours-maisons* résidentielles.

On peut citer, sur ce plan, des monuments tels que la tour d'Estrépouy, à Gazaupouy, jolie *tour-résidence* de la première moitié du XIV^e siècle, dans le Gers ; trois niveaux, dont un, noble, avait des fenêtres, des placards muraux et une cheminée, la circulation s'organisant grâce à un escalier en vis dans l'un des angles. Un autre exemple, dans la même région, se trouve à la maison noble, également *tour-résidence*, d'Ansouhaite à Moulon, avec ses jolies fenêtres garnissant le niveau noble, comme à Clairac. Ce ne sont que deux monuments parmi tant d'autres : mentionnons, parmi d'autres, la tour de la Rouquette, dans le Gers, où le troisième étage est doté de fenêtres géminées, d'une latrine, d'un évier et de placards. Il en va de même à la tour de Serres, dans le Gers également, évidemment sans souci aucun d'exhaustivité.

De tels exemples existent également dans d'autres régions : Périgord et Quercy en sont amplement dotés, comme la Gascogne voisine. Citons par exemple la tour-maison de Clérans en Dordogne, ou celles, récemment mises évidence, de Mescalprès et de Ségadènes à Saint-Martin-le-Redon en Quercy. Mais on en trouvera dans des régions très différentes, telle la belle tour de Morancy, dans l'Oise (fig. 157), ou la tour de Marizy-Saint-Mard, dans l'Aisne, toutes deux attribuables à la charnière entre XIII^e et XIV^e siècles.



157

157. BORAN-SUR-OISE (Oise). Ferme de Morancy. La *tour-maison* de la fin du XIII^e siècle avec son corps rectangulaire éclairé de belles fenêtres, et sa tour circulaire flanquante.

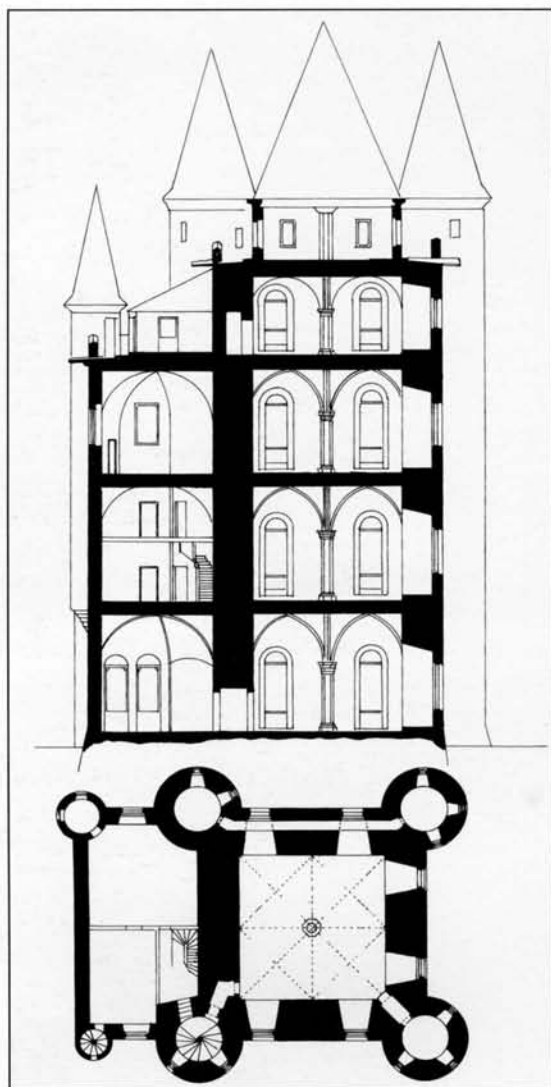


158

158. PUBLY (Jura). Château de Beauregard. La tour maîtresse polygonale du XIII^e siècle, renforcée au XV^e siècle grâce à une échauquette d'angle.

On trouverait nombre d'autres exemples de ces *tours-maisons*, en Gascogne bien sûr où elles ont fait l'objet d'un inventaire, mais aussi dans bien d'autres régions. On pensera ainsi aux régions de montagne, telles que la Savoie, avec Aigueblanche, Bellecombe-Tarentaise, Brisson-Saint-Innocent, Plancherine (Tour Gaillarde), Saint-Pierre-de-Curtille (château d'Aymon le Pacifique), etc ; la Franche-Comté avec la tour de Beauregard à Pully (fig. 158), où ce genre d'édifices eut cours de façon très étendue.

159. PARIS (Seine). Tour du Temple. Coupe et plan au second niveau de la tour disparue au XIX^e siècle.



159

Ces *tours-maisons* sont, en définitive, assez ambiguës, car elles ne sont ni tours ni salles, mais une sorte de fusion des deux pour des seigneurs qui n'avaient pas les moyens de distinguer les deux édifices. Il est un stade où l'on ne départage plus la simple *salle* fortifiée de la *tour-maison*, tant les caractères en deviennent proches, tant au plan des dimensions générales qu'au plan des fonctions ; le classement dans l'une ou l'autre catégorie relève parfois plus du parti-pris que de critères vraiment affirmés, ce qui explique que l'on retrouve, dans le chapitre consacré aux *salles*, des exemples très proches de ceux évoqués ici. C'est ici un caractère qui ne se démentira plus dans les siècles suivants, et au contraire s'affirmera.

Doit-on placer dans cette catégorie des *tours-maisons* la curieuse construction, très anachronique, de la Tour du Temple à Paris,

réputée avoir été bâtie à la fin du XIII^e siècle ? L'édifice, malheureusement détruit au XIX^e siècle, ne présentait pas moins de quatre niveaux habitables, dotés d'annexes dans les tourelles flanquant le carré principal ; un sorte d'avant-corps à la mode romane flanquait cet ensemble. Souvent considéré comme un avant-goût de Vincennes, la tour du Temple, si elle datait bien de ces années 1300, était en quelque sorte précurseur d'une nouvelle conception de la *tour-résidence* (fig. 159).

Mais comment ne pas citer également le magnifique édifice de Blanquefort, malheureusement ruiné aujourd'hui, attribuable à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle ; ici, une *tour-maison* rectangulaire est confortée sur toute sa hauteur par six tours circulaires de bon diamètre, au point que la plupart des historiens hésitent à qualifier l'ensemble. Le rôle de *tour-maison* est, ici, absolument certain, avec les niveaux séparés en deux salles principales, augmentées par l'appoint des chambres des tours ; la circulation était ménagée primitivement uniquement grâce aux escaliers de deux des tours, le réaménagement de l'une des tours en escalier en vis ne datant que du milieu du XV^e siècle. En somme, si l'on s'en rapporte à la structuration de programmes définie pour les tours romanes, une structure A/B/C. Quant à la datation, elle est très incertaine, entre les années 1275 où le château était aux mains du roi Edouard d'Angleterre, et les années 1305 où Bertrand de Goth, neveu du pape, en était propriétaire.

Enfin, pour en terminer avec ce chapitre, l'on ne manquera pas de mentionner le très curieux édifice dit « La Touche-à-la-vache », dans les Côtes-du-Nord, qui présente la particularité d'offrir une tour maîtresse bâtie à la charnière entre XIII^e et XIV^e siècles, manifestement calquée sur les grandes tours maîtresses du XII^e siècle comme le sera plus tard celle de Saint-Sauveur-le-Vicomte : il n'est pas inutile de constater que cette tour très peu connue, rectangulaire à trois tourelles contreforts d'angle (à la façon de Chambois, à un contrefort d'écart), présentait de façon interne une structure A/B/C/D/E, avec une salle principale donnant accès à quatre chambres aux fonctions incertaines. Due à Pierre La Vache, qui fut un des techniciens les plus en vue de l'armée royale en cette période, ce que l'on appellerait un ingénieur du Génie, cette tour très dégradée prouve que le concept de *tour-résidence* à la façon des grandes tours

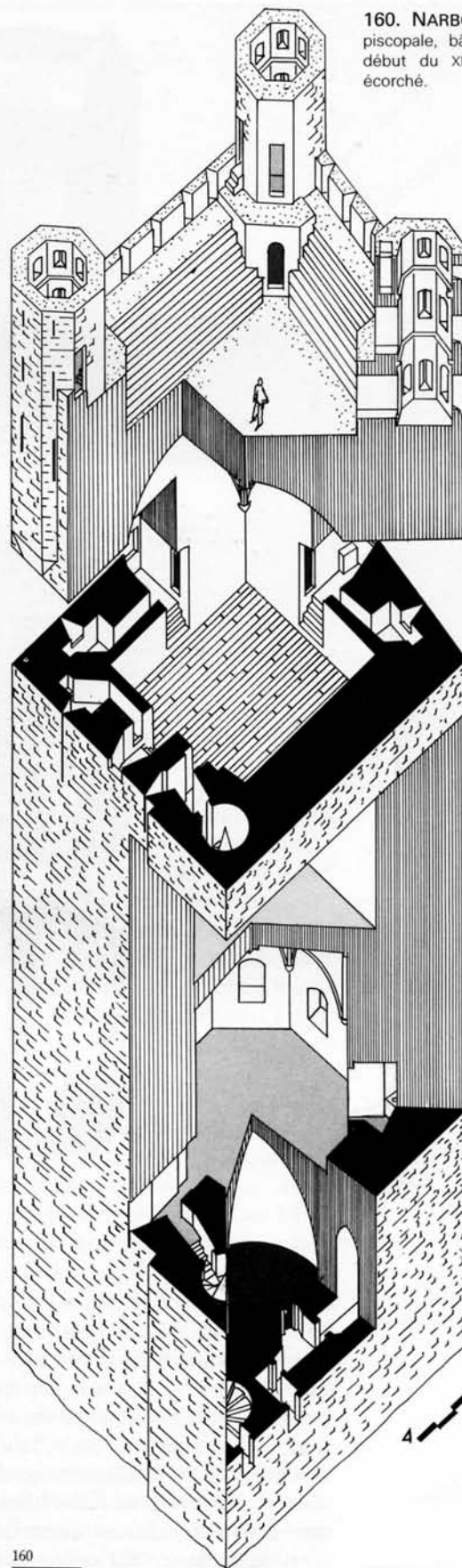
princières du XII^e siècle pouvait encore s'imposer en certains cas.

Incertitudes

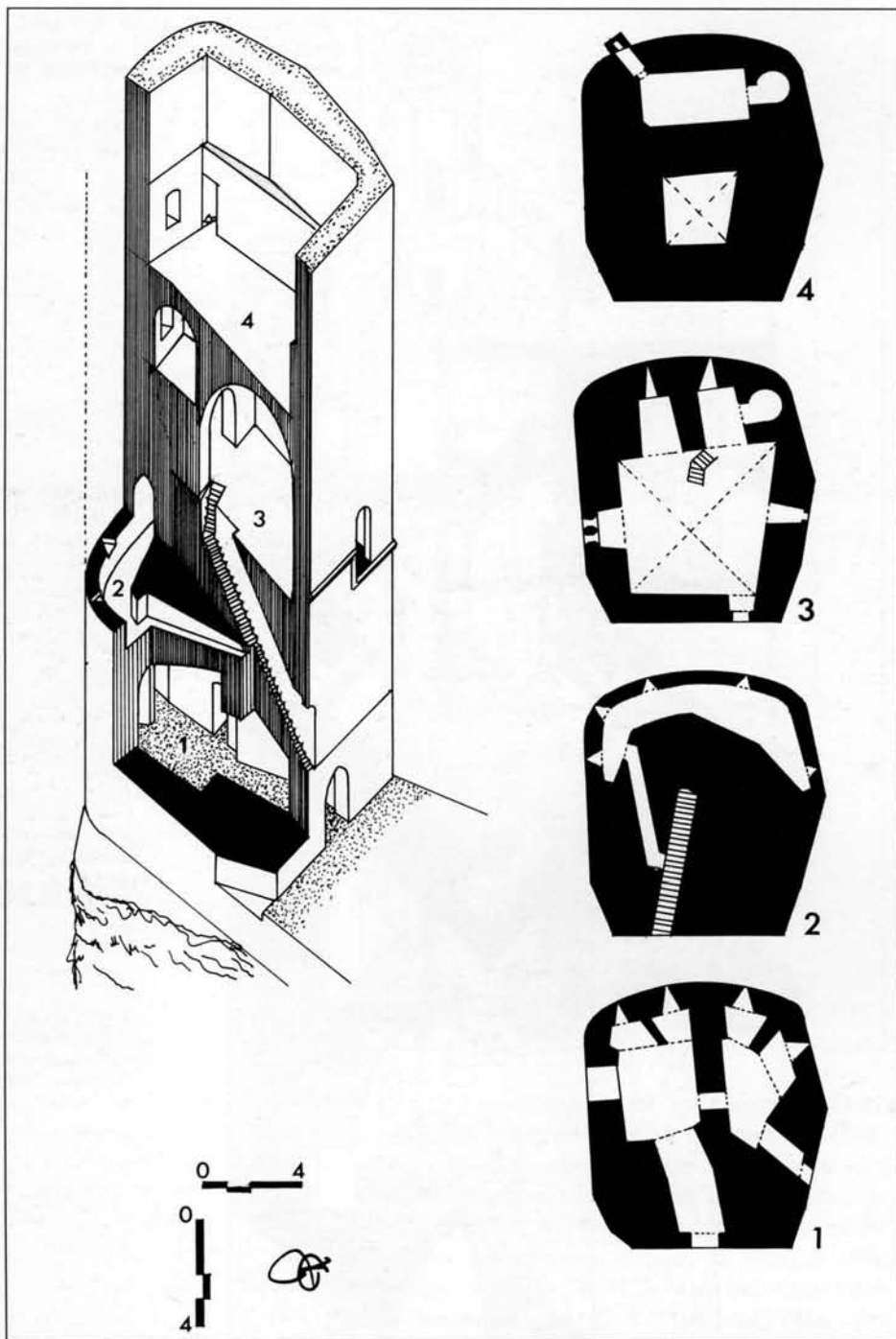
Il reste que, dans bien des tours bâties à l'époque, susceptibles d'offrir des espaces suffisants pour la résidence, le doute est grand sur la fonction exacte dévolue par l'architecte ; telles Arques, dans les Corbières, ou Narbonne (fig. 160), toutes deux bâties à la charnière des XIII^e et XIV^e siècles, telle aussi Montbard en Bourgogne, attribuable au début du XIV^e siècle, ou encore le château neuf de Roquetaillade, avec la tour maîtresse de la même époque, la tour de Lesparre, etc. Dans chacune de ces tours, les fonctions résidentielles existent ; on trouve cheminées, latrines. Et pourtant, le doute subsiste quant à la fonction, tant la résidence paraît s'établir ailleurs que dans la tour ; c'est ici la caractéristique même des *tours-mixtes*, et c'est pourquoi l'on retrouvera ces tours dans cette catégorie. Certes, des tours telle que celle du château du Pin, dans le Jura, datée du milieu du XIII^e siècle, prouvent que le concept primitif de la *tour-résidence* ne se perd pas ; mais en combien de sites est-il aussi transparent ?

Une tour telle que celle de Gavaudun, bâtie à la fin du XIII^e siècle en Gascogne, traduit bien l'incertitude dans laquelle l'on se trouve pour qualifier certaines tours (fig. 161). Le niveau inférieur est accessible de plein pied, et possède des archères ; il dessert par deux portes un hourd ceinturant la tour. Au-dessus, un escalier pris dans les voûtes conduit à une salle ; mais avant d'y arriver, une rampe conduit à un entresol, sorte de gaine desservant plusieurs archères cruciformes. La salle voûtée était munie d'une cheminée ; c'était la salle habituelle du programme des *tours-résidences*. C'est à ce niveau d'habitat que débute un escalier en vis ; il conduit à une petite chambre dotée d'une latrine et de trois jours en archère, très certainement conçue comme chambre privative. L'escalier en vis se poursuit, conduisant à deux étages successifs apparemment destinés au logement. L'édifice présente donc un savant mixage entre la fonction défensive et la fonction résidentielle, ici de type A/B/C, mais organisée verticalement.

Cet exemple de Gavaudun prouve à quel point le concept de *tour-résidence* put se main-



160. NARBONNE (Aude). Tour archiepiscopale, bâtie à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle. Axonométrie en écorché.



161. GAVAUDUN (Lot-et-Garonne). La tour de la seconde moitié du XIII^e siècle. Axonométrie en écorché.

tenir, voire s'affirmer, au cours des XIII^e et XIV^e siècles ; il n'est pas vain de remarquer à quel point, dans ce tout petit édifice, l'architecte s'ingénia à isoler les fonctions, au point de préfigurer, avec un siècle d'anticipation, ce que sera la tour Saint-Nicolas à La Rochelle. Mais justement, ce concept de *tour-résidence*, on ne peut l'identifier, en définitive, que dans des édifices destinés à des maîtres d'ouvrage de second ordre, capables d'édifier

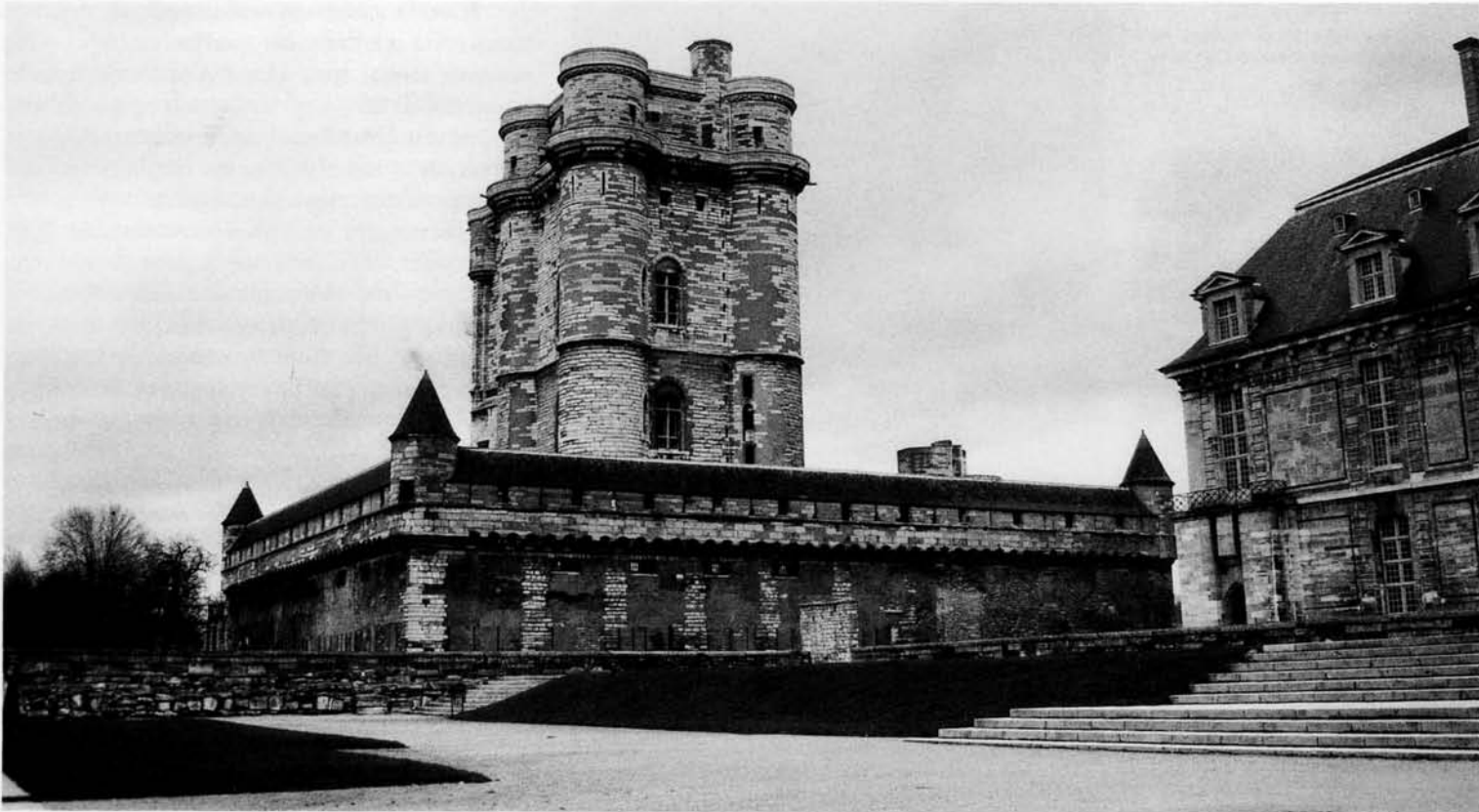
une tour sans pourtant mettre en cause l'organisation féodale.

Il apparaît, en définitive, que le XIII^e siècle, comme le début du XIV^e siècle, sont une époque où la *tour-résidence* se différencie dans ses usages, au point de n'être plus, en certains cas, qu'une *tour-belfroi* dotée de quelques éléments susceptibles de justifier une résidence provisoire. Elle s'impose parfois, mais surtout dans les édifices de second ordre où les maîtres d'ouvrage n'ont pas les moyens financiers d'édifier, à côté de la tour, une *salle* résidentielle. Ailleurs, elle se spécialise pour être la tour des chambres, ou au contraire la tour d'apparat. Autant de variantes qui montrent que l'architecture seigneuriale ne se réduit pas à quelques schémas trop simplistes.

LE RENOUVEAU DE LA TOUR-RÉSIDENCE À PARTIR DU MILIEU DU XIV^e SIÈCLE : LES GRANDS ÉDIFICES

Il faut se garder de fixer des limites trop strictes aux changements de caractères des éléments d'architecture du château. Néanmoins, l'éclatement de la guerre de Cent Ans en 1347, et surtout la succession presque ininterrompue de petites guerres, d'insurrections qui culminent dans les années 1360-1370, vont contribuer à renouveler totalement les conceptions même de l'habitat castral. Mais il ne faut pas faire erreur sur le domaine d'application ; car, on l'a vu, le concept de *tour-résidence* n'a jamais disparu, et il a même plus ou moins fait florès dans les maisons nobles de second ordre. Aussi est-ce essentiellement dans les châteaux souverains que va se produire, dans les années 1350-1370, une certaine mutation. Mutation qui aura, par simple mimétisme, une répercussion colossale dans la masse des petits châteaux, maisons-fortes, repaires montagnards ou tours urbaines qui vont se construire durant la guerre de Cent Ans.

Depuis environ un siècle et demi, la structure castrale des souverains, des princes et de leurs proches était marquée par des tours-mâîtresses du type *tour-mixte*. Les conditions même de la guerre de Cent Ans allaient entraîner un retour spectaculaire à l'intégration des fonctions résidentielle, défensive et ostentatoire au sein du même édifice.



162

S'il est un phare dans cette mutation rapide, c'est bien à Vincennes qu'il faut le chercher. La tour royale, commencée à partir de 1361, répondait à un programme très clair : offrir une résidence luxueuse, protégée par un appareil militaire, et suffisamment prégnante, au roi, à son héritier direct le Dauphin, et à leur suite. La tour offrait en conséquence une hiérarchie transparente des niveaux, avec une gradation progressive des espaces serviles aux espaces d'habitation ; elle intégrait cuisines et chapelles, ainsi que les « études » du roi, comme on y reviendra (fig. 162).

Vincennes n'est sans doute ni un modèle, ni un point de départ. On a vu dans les lignes qui précèdent que les fonctions résidentielles ne se perdirent pas ; la tour du Temple est même, on l'a vu, dans une certaine mesure précurseur. Mais Vincennes offre, pour la première fois depuis bien longtemps, une *tour-résidence* souveraine totalement intégrée, suffisamment hiérarchisée pour que l'on y lise le programme comme à livre ouvert.

Est-ce coïncidence, ou signe des temps ? Dans la seconde moitié du XIV^e siècle, et au début du XV^e siècle, ce genre d'édifices va s'imposer dans beaucoup de constructions

princières ou assimilées, sous des formes diversifiées. Citons-en quelques exemplaires, à commencer par la très belle série des tours bretonnes, Châteaugiron, le Grand-Fougeray, Montfort-sur-Meu, Saint-Clair, Saint-Servan, la tour détruite de Pirmil à Nantes, la tour de Cesson à Saint-Brieuc, et surtout Dinan, Largoët-en-Elven, Oudon, à un moindre degré Tonquédec, plus tard Saint-Malo. En Ile-de-France, ce furent Septmonts, Vez, et à un moindre degré Droizy, tous situés dans le Soissonnais ; en Normandie Saint-Sauveur-le-Vicomte ; dans la même région Tancarville présente deux belles *tours-résidences*, l'une contemporaine de Vincennes, l'autre de 1410, alors que Bricquebec possède une tour maîtresse polygonale tout à fait exemplaire ; en Anjou citons Beaufort-en-Vallée (fig. 163), en Poitou-Charentes Morthemer et La Rochelle, en Gascogne Bassoues, en Béarn Montaner, Mauvezin, Foix (fig. 164), Pau, en Rouergue Calmont, en Savoie Chambéry, en Bourgogne Saint-Sernin, Cuffy, en Provence Montmajour, la tour Anglica de Barbentane, etc. On réaménage même d'anciennes tours du XII^e siècle, comme à Lavardin, ou à Hérisson, on surélève des tours du XIII^e siècle comme à

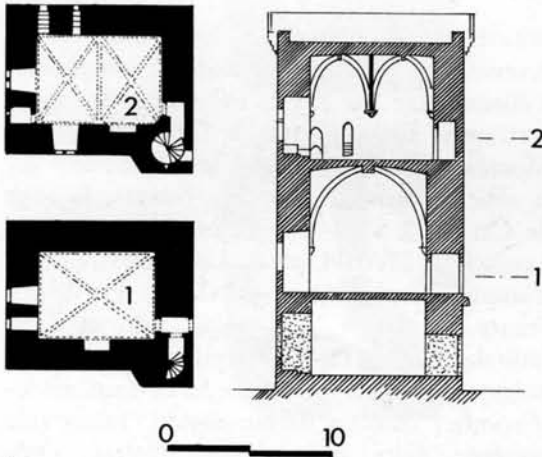
162. VINCENNES (Val-de-Marne). La Tour du Bois, édiflée à partir de 1361 et sa chemise.

163. BEAUFORT-EN-VALLÉE (Maine-et-Loire). Tour maîtresse polygonale édifée dans la seconde moitié du XV^e siècle par la famille d'Anjou.



163

164. FOIX (Ariège). Tour maîtresse bâtie dans la seconde moitié du XIV^e siècle pour flanquer le logis.



164

165. ARLES (Bouches-du-Rhône). Abbaye de Montmajour. La tour abbatiale à bossages.

Orthez en Gascogne, à Annecy en Savoie, on les double comme à Bonaguil.

Il n'est pas rare, au demeurant, que de telles *tours-résidences* se multiplient dans le même château, si les besoins en résidence sont très importants, au point de faire disparaître la notion de tour maîtresse, comme ce fut le cas au palais d'Avignon, à Tancarville ou à Foix, pour n'en citer que quelques exemples.

Il est à noter cependant que ce type de tours resta relativement confiné aux aires d'un pouvoir féodal fort. Des régions telles que le Languedoc ou la Provence le pratiquèrent peu, dans la mesure où le pouvoir féodal souverain avait largement reculé dans ces régions ; mais on ne peut évidemment passer sous silence les exemples remarquables que furent ceux, déjà cités, de la tour de Barbentane, ou de Montmajour en Provence (fig. 165). Ce type de réponse aux troubles de la guerre de Cent Ans paraît néanmoins avoir été relativement concentré dans la main des plus puissants, ou en tout cas ne pas avoir été compatible avec les structures plus éclatées des pays méridionaux, où paraissent s'imposer à la même époque des tours nobles urbaines.

Le programme d'ensemble de ces grandes *tours-résidences* répond, cela va presque de soi, aux mêmes exigences que celles qui présidèrent aux tours bâties au XII^e siècle : en particulier, on retrouve la hiérarchie des niveaux si caractéristique de la fonction résidentielle. Cependant, la mise en forme architecturale fut en général nettement plus évoluée, en particulier grâce à une plus grande affirmation des fonctions dans l'architecture elle-même ; de



165

ce fait, la fonctionnalité même de ces tours est plus lisible, et mieux analysable aujourd'hui.

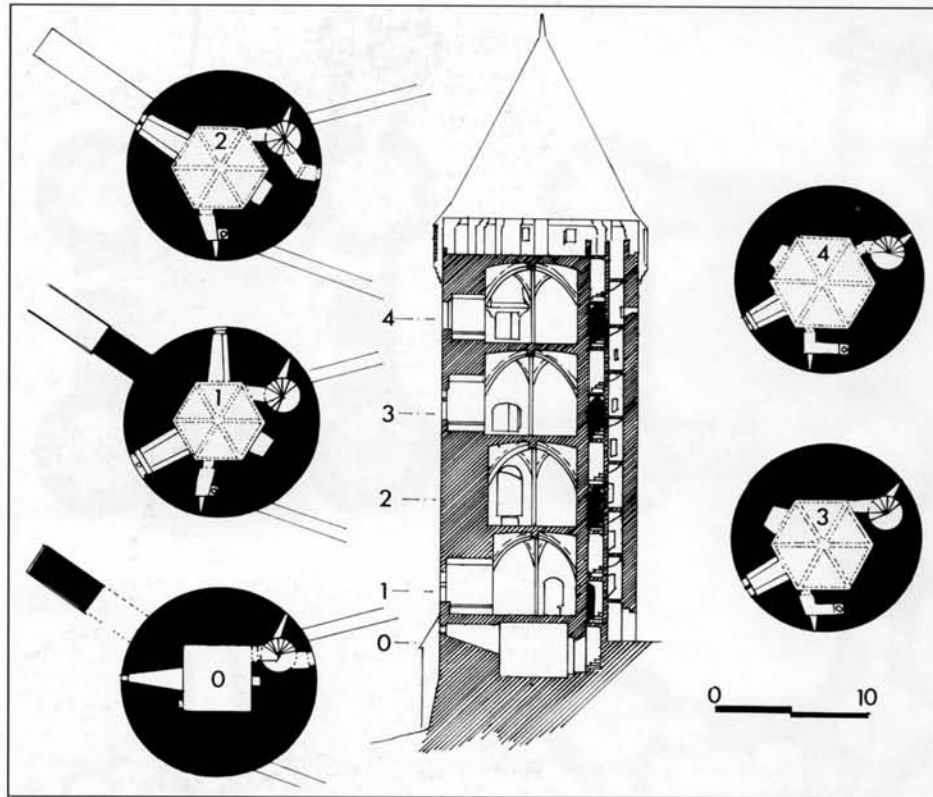
La construction de ces *tours-résidences* atteint son point culminant dans le dernier quart du XIV^e siècle partout en France : c'est à cette époque que remontent la plupart des exemples cités plus haut. Au-delà, si l'on en rencontre encore, c'est de façon très isolée : Tancarville a été cité, vers 1410, Saint-Malo également à partir de 1424 ; mentionnons, plus tard, la tour circulaire de Foix, dite de façon erronée tour Gaston Phébus dans la mesure où elle n'est pas antérieure au milieu du XV^e siècle (fig. 166). Dans la seconde moitié du XV^e siècle, on citera par exemple la tour de Saint-Mesmin-la-Ville en Poitou, la tour maîtresse de la Motte-Feuilly en Berry, postérieure à 1487, plus tard encore la tour maîtresse de Mortagne-sur-Sèvre en Vendée.

Quand bien même cette liste est loin d'être exhaustive, il faut retenir que la notion même de tour maîtresse s'estompait au XV^e siècle, au profit d'une organisation différente du château. Pour autant, on ne saurait affirmer que la programme se soit totalement éteint : l'architecture de la Renaissance en fera usage, ainsi par exemple à Talcy, à Argy dans le Val-de-Loire, sous une forme encore dotée des attributs de la fortification. Jusqu'à Chambord, dont le cœur n'est en fait qu'une tour maîtresse rectangulaire à quatre tourelles ; mais, à vrai-dire, le programme n'est plus ici véritablement celui d'une *tour-résidence*. On le retrouvera plutôt en analysant les *tours-maisons* du XV^e siècle.

L'accès et les circulations dans la tour

D'une façon générale, la structure verticale est conçue de manière plus souple, afin de valoriser au mieux tous les espaces. Aussi la notion de niveau bas aveugle réservé au stockage, difficilement accessible, tend-elle à faire place à celle d'un niveau bas utilisable pour les fonctions utilitaires, comme on y reviendra.

Du même fait, la règle intangible de l'accès au premier étage s'assouplit très nettement. Si cette modalité ne disparaît nullement (Vincennes, Calmont en Rouergue, Bassoues dans le Gers, Foix, Oudon en Bretagne, Droizy en Soissonnais, etc.), on voit apparaître



166

166. FOIX (Ariège). Tour dite de Gaston Fébus. Tour circulaire du milieu du XV^e siècle. Plans et coupe.

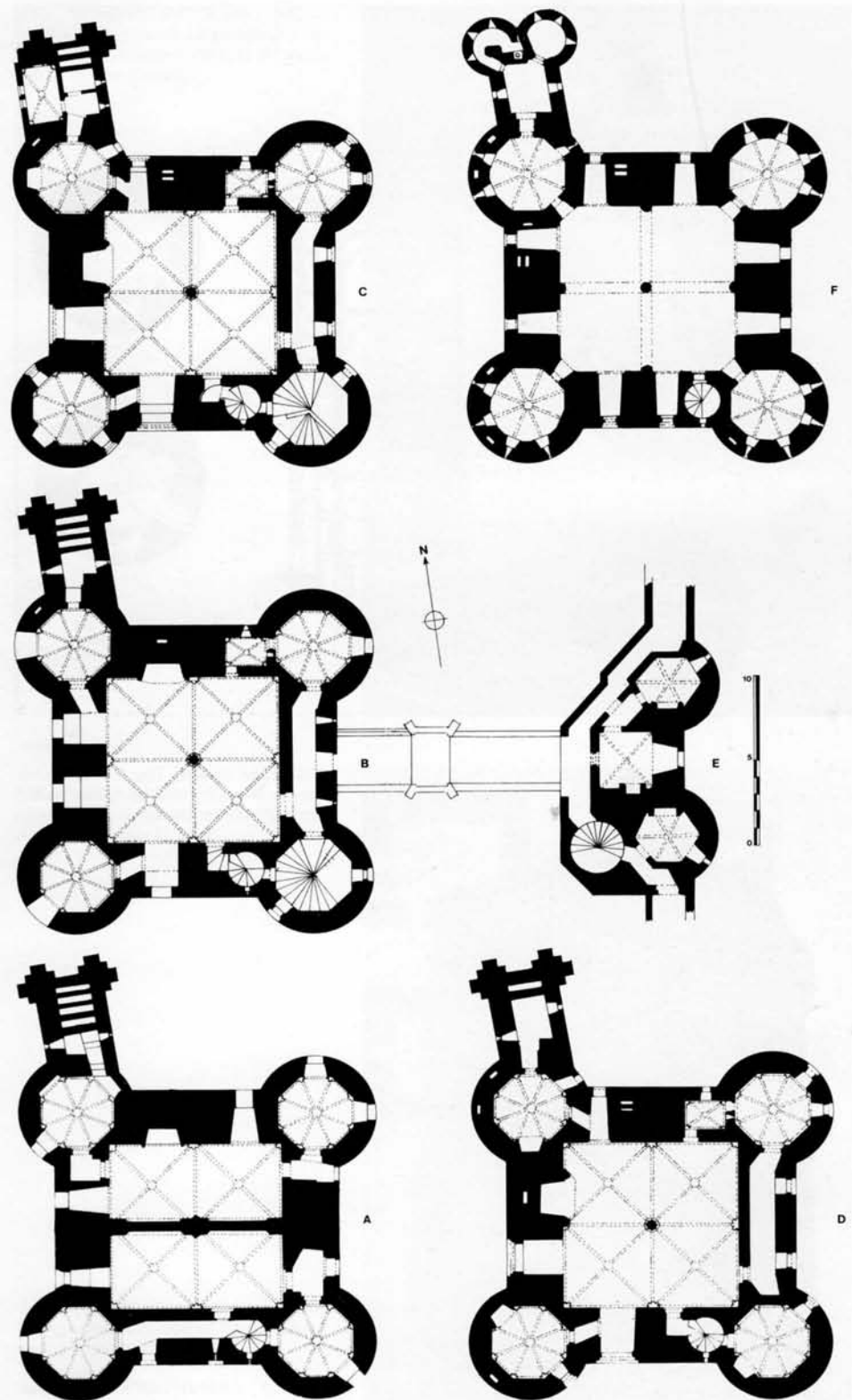


167

167. LE GRAND-FOUGERAY (Ille-et-Vilaine). La tour maîtresse, bâtie dans le dernier quart du XIV^e siècle. On reconnaît sur la droite la tour d'escalier, et, immédiatement sur la gauche, deux des trois portes à pont-levis : au rez-de-chaussée, une porte à pont-levis à deux flèches, et au-dessus une porte dotée d'un pont-levis à flèche unique ; la symétrique existe par rapport à la tour d'escalier.

LA TOUR MAÎTRESSE

DITE « DONJON »



168. VINCENNES (Val-de-Marne). Plans de la tour maîtresse aux différents niveaux.

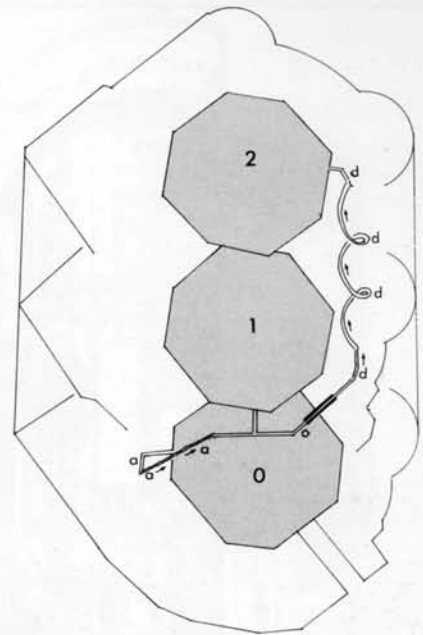
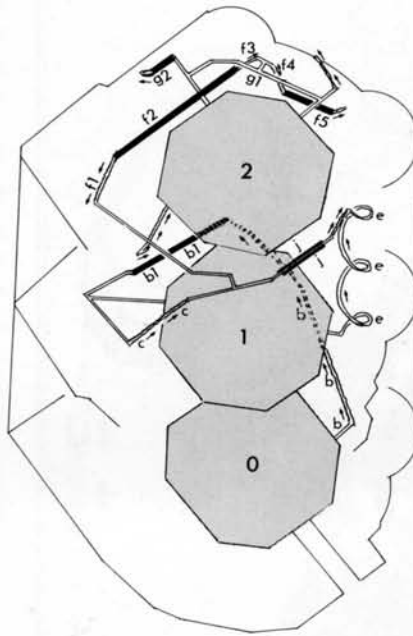
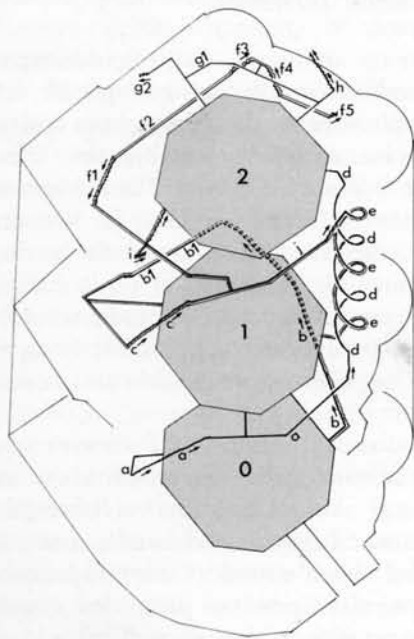
des accès en entresol, comme à Dinan, voire au rez-de-chaussée, comme à Largoët, Montfort-sur-Meu, Saint-Malo, Septmonts, Vez, Blandy-les-Tours, Tancarville. Au Grand-Fougeray, en Bretagne, la tour ne possédait

pas moins de trois accès, tous dotés de pont-levis à flèches (fig. 167) ; l'un d'entre eux était au rez-de-chaussée, et deux autres donnaient directement dans les étages depuis les courtines voisines. On retrouve le même genre de redondance aux tours Mélusine et des Gobelins à Fougères, assurément conçues pour être deux *tours-résidences* équivalentes, chacune, à celle du Grand-Fougeray ; il en va de même à Blandy-les-Tours, où la tour maîtresse possède un accès, défendu par une herse, au rez-de-chaussée, mais aussi un accès en hauteur, depuis une courtine adjacente, par l'intermédiaire d'un pont-levis. A La Rochelle, comme à Blandy, la porte du rez-de-chaussée était dotée d'une herse.

La plupart de ces accès n'étaient pas démunis de défenses, sans compter les herses : ponts-levis à treuil (Vincennes, où un corps de garde pris dans l'épaisseur du mur contrôlait cette fonction) ou ponts-levis à flèche (Largoët, Le Grand-Fougeray, Fougères, Blandy-les-Tours). Dinan possède même deux accès, l'un doté d'un pont-levis à bascule qui était l'accès utilitaire, et l'autre qui était l'accès noble, muni d'une herse, dans une courette, elle-même ouverte par un double pont-levis.

Mais il faut retenir que cette défense n'était pas systématique et imposée dans les programmes ; voyons Septmonts, Tancarville, où une simple porte donnait accès au rez-de-chaussée de la tour.

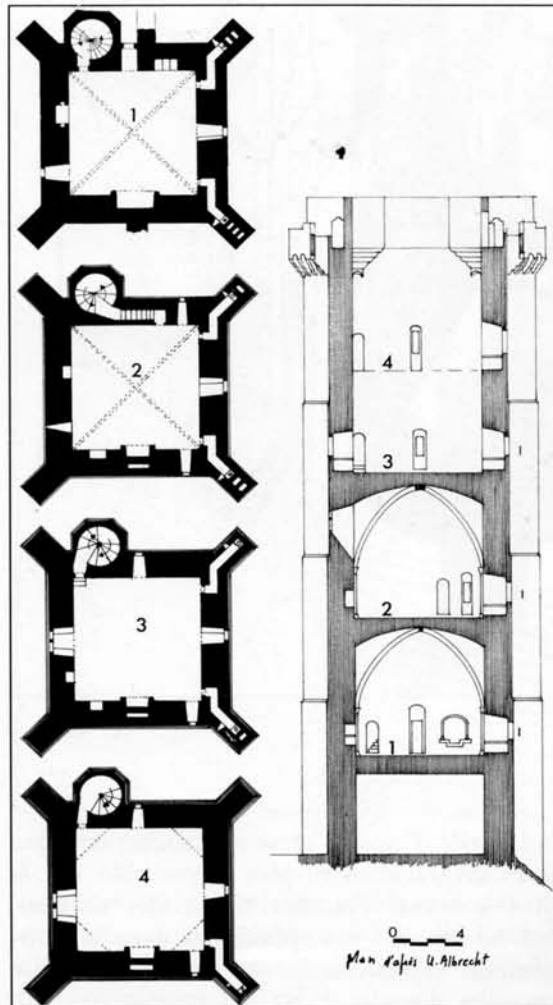
Une caractéristique complémentaire est la simplification des communications internes, avec une grande vis unique le plus souvent (Dinan, Bassoues, le Grand-Fougeray, les tours de Fougères, Septmonts, Vez, Tancarville, etc.). Mais il arrive également que l'architecte ait dédoublé les systèmes de communication, l'un d'entre eux étant plus spécifiquement réservé aux usages nobles, l'autre aux usages utilitaires ou serviles. A Vincennes, ce dédoublement intervint en cours de chantier (fig. 168) : alors qu'initialement n'était prévue qu'une vis unique très étroite desservant tous les niveaux de l'édifice, l'architecte installa lors de l'élévation du bâtiment une grande vis dans l'une des tourelles, servant exclusivement à desservir la Chambre du Roi. En revanche, à Largoët, le dédoublement fut conçu d'origine, avec une grande vis montant de fond pour desservir tous les niveaux, et une petite vis privative débutant en entresol. A Oudon, qui est un succédané de Largoët, il existait également une grande vis, desservant



tous les niveaux, et une petite vis commençant à partir du premier étage. Enfin, un spectaculaire exemple en existe avec la tour de La Rochelle, avec un système à double révolution d'une grande intelligence, une des révolutions desservant directement le niveau noble, l'autre assurant toutes les circulations utilitaires et défensives (fig. 169).

Quant à la place de la circulation par rapport aux structures, elle se révèle très variable. Tantôt établie de façon interne, sans déborder en façade, elle peut au contraire être affirmée par une tourelle saillante. Beaucoup de grands édifices ne firent que reprendre les usages anciens : à Vincennes, on utilisa une tourelle d'angle parmi d'autres, alors qu'à Oudon, Largoët, Dinan, la grande vis était intériorisée. En revanche, on trouve à Bassoues une grande vis située dans une tourelle spécifique (fig. 170) : cette façon de « sortir » l'escalier était déjà coutumière dans des édifices antérieurs, tel par exemple Roquetaillade. Dans les tours cylindriques, ceci pouvait conduire, comme au Grand-Fougeray, et dans bien d'autres, à l'existence d'une tourelle demi-hors-œuvre contenant l'escalier, en général ménagée vers l'intérieur de la forteresse.

Mais, dans toutes ces grandes tours, l'escalier n'apparaît pas encore comme un axe vertical de composition de l'architecture externe : lorsqu'elle est externe, comme à Bassoues,



169. LA ROCHELLE (Charente-Maritime). Synoptique des circulations dans la tour Saint-Nicolas, bâtie dans le dernier quart du XIV^e siècle.

170. BASSOUES (Gers). Plans et coupe de la tour, bâtie dans les années 1370-80.

Les fonctions utilitaires

Les fonctions utilitaires s'affirment mieux, tout particulièrement la cuisine, qui du fait de l'assouplissement du programme prend souvent place au niveau le plus bas. C'est ainsi le cas à Vincennes, malgré une communication très malcommode avec les niveaux supérieurs, du fait de l'étroitesse de la vis ; c'est également le cas à Dinan, où la cuisine occupe la base de l'une des deux tours accolées formant la tour, l'autre partie étant occupée par un cachot bien reconnaissable à sa latrine (fig. 171).

Dans d'autres édifices, la cuisine occupe le niveau d'entrée, lorsque celui-ci est au premier étage : ainsi à Calmont en Rouergue, ainsi également à Bassoues où la salle conserve un très bel évier mural. Cette disposition devait reprendre, peu ou prou, les usages anciens, mais d'une façon plus claire.

La structuration verticale

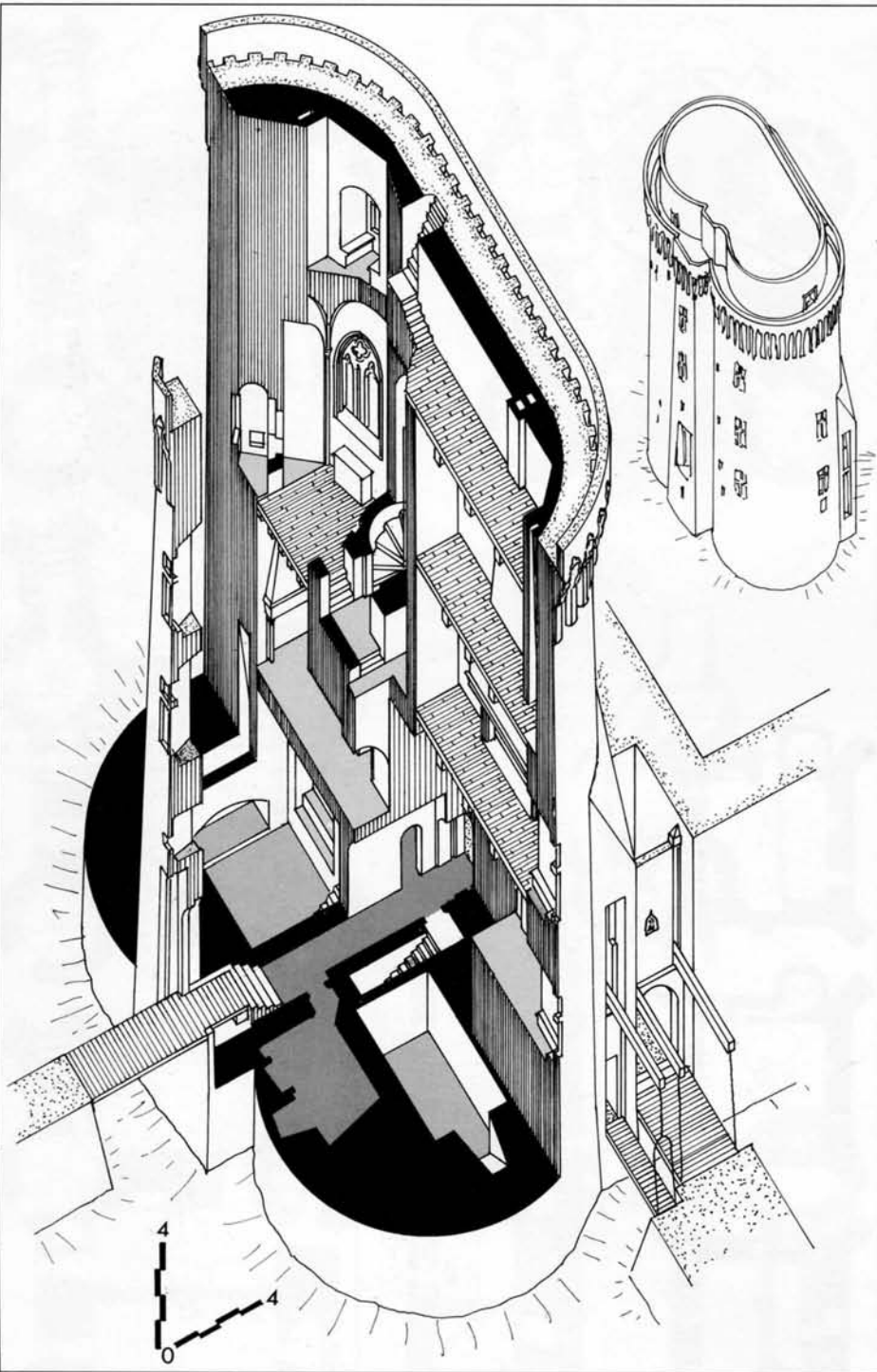
Bien que basée toujours sur le même principe qui veut que se succèdent, du bas en haut, les fonctions utilitaires, les fonctions de réception et d'apparat, enfin les fonctions privées, la structuration verticale peut être sensiblement différente suivant l'importance des constructions.

On peut en citer quatre exemples parmi les plus remarquables. A Vincennes, tour réservée à la résidence du roi, on trouve successivement les cuisines, le niveau d'accueil et de réception, le niveau de la Chambre du Roi, le niveau de la Chambre du Dauphin, puis deux niveaux aménagés avec ostensiblement moins de luxe, sans que l'on sache quelle fut leur destination, peut-être militaire.

A Dinan, tour du duc de Bretagne, se superposent le niveau de la cuisine et du cachot, un niveau de réception public, un niveau d'apparat noble, et, au-dessus encore, des chambres.

A Largoët, tour bâtie par un grand seigneur breton, le niveau d'entrée servait probablement aux cuisines. Au-dessus, deux niveaux sans destination particulière, mais en tout cas dotés de fenêtres en abondance. L'espace noble ne se trouve qu'au quatrième niveau, surmonté par un niveau sans doute privatif (fig. 172).

Enfin, à Bassoues, au-dessus du niveau de stockage prennent place le niveau d'entrée-



171

171. DINAN (Côte-d'Armor). La tour double bâtie par Jean IV, duc de Bretagne, dans le dernier quart du XIV^e siècle. Axonométrie en écorché.

173. RATIÈRES (Drôme). La tour octogonale de la fin du XIV^e siècle. On reconnaît bien le niveau résidentiel, avec sa fenêtre encadrée par des trous de boulin qui attestent d'un ancien balcon, et avec la latrine visible de profil sur la gauche.

la tourelle d'escalier vient s'accrocher de façon assez disgracieuse au plan d'ensemble. Et, le plus souvent, l'escalier utilise des volumes qui ne lui sont pas spécifiques dans la composition architecturale, le plus souvent des tourelles d'angles.

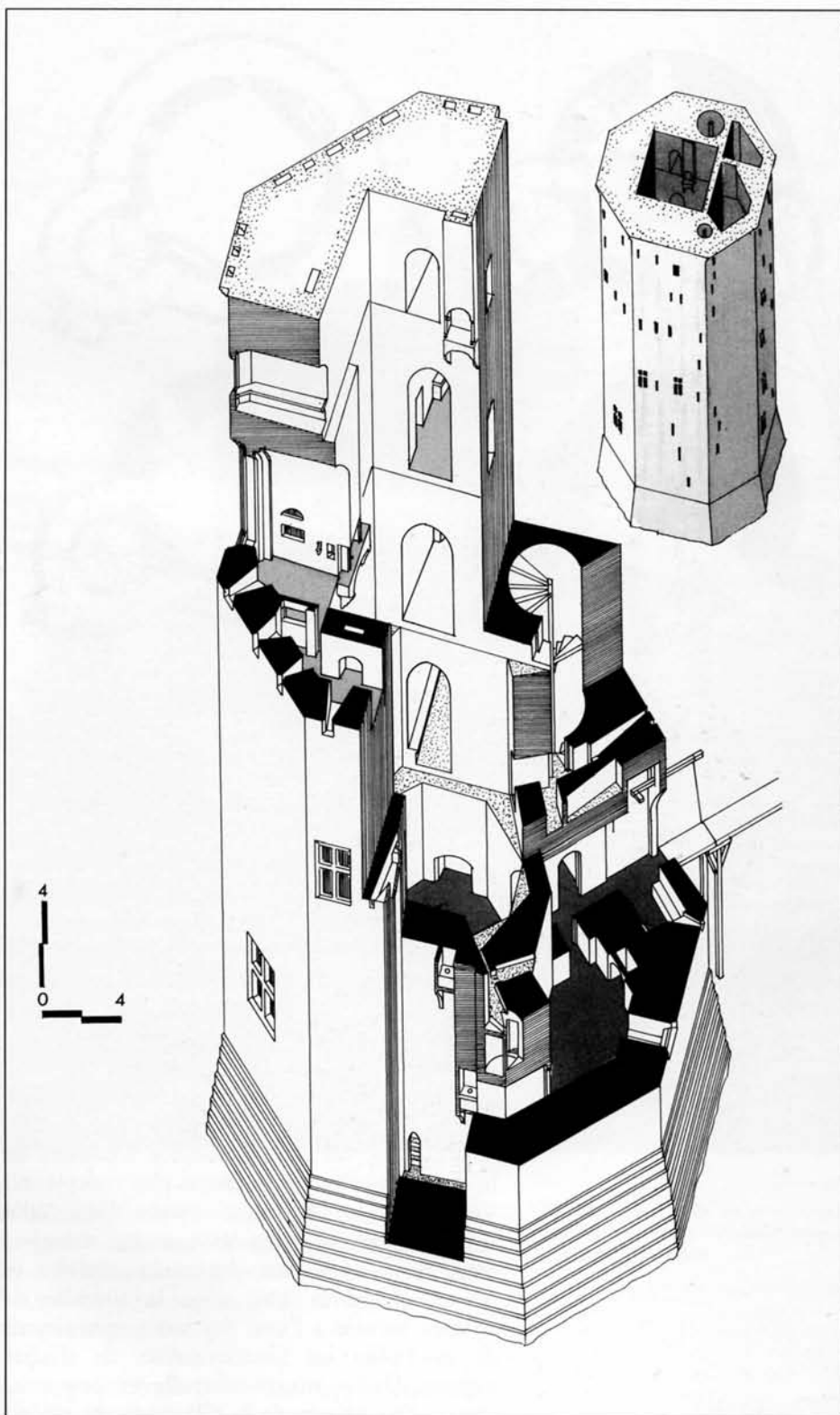
cuisine, puis une chambre voûtée, peut-être l'espace noble d'apparat, et deux niveaux privatifs.

Ces quatre exemples très différents prouvent à quel point le programme de structuration verticale des *tours-résidences* de la seconde moitié du XIV^e siècle et de la première moitié du XV^e a pu être varié autour du même thème, en fonction des circonstances et de la situation du constructeur. Dans des édifices de second ordre, tels que ceux rencontrés, pour n'en citer qu'un exemple, dans le Rouergue, la structuration verticale se retrouve à l'identique, non sans un caractère plus simpliste qui permet de retrouver les programmes de tours du XII^e siècle. Ainsi en est-il de la tour abbatiale de Galinières dans le Rouergue, où le niveau résidentiel, doté de latrines, d'une cheminée et d'armoires, se trouve au deuxième étage ; on citerait également la tour de Reilhac à Mouret dans la même région, parmi bien d'autres.

A la belle tour de Ratières, dans le Dauphiné, la structuration verticale affirme nettement l'existence, au-dessus de la salle d'entrée dotée d'une cheminée, d'un niveau noble éclairé par une belle fenêtre gothique, muni d'une latrine en encorbellement. Mais,



173



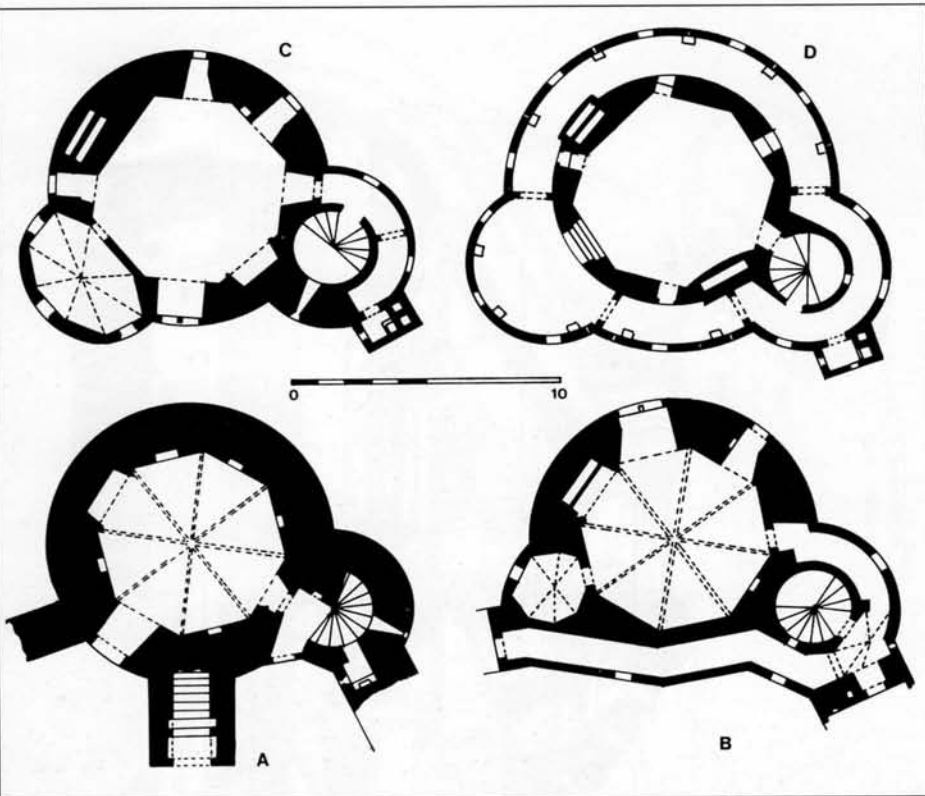
172

curieusement, ce niveau noble n'a pas de cheminée : preuve, s'il en fallait, de l'infinie diversité des programmes adoptés dans les tours résidences (fig. 173).

172. ELVEN (Morbihan). La tour de Largoët. Axonométrie en écorché. Noter la complexité de la structuration interne, avec les deux escaliers, la fosse de latrines, et, tout en haut, la chapelle seigneuriale avec ses deux loggias.

LA TOUR MAÎTRESSE

DITE « DONJON »



174

174. SEPTMONTS (Aisne). Plan des niveaux principaux de la tour maîtresse bâtie dans le dernier quart du XIV^e siècle. A : Rez-de-chaussée. B : Second niveau. C : Troisième niveau. D : Quatrième niveau.

175. OUDON (Loire-Atlantique). Plans de la tour-maîtresse bâtie à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle.

La structuration horizontale des niveaux

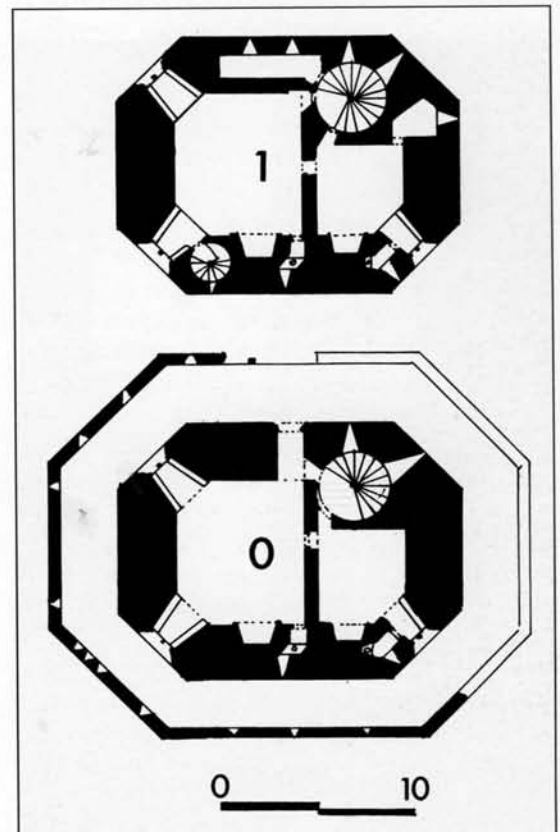
La structuration horizontale est tout aussi variée dans ces grands édifices. Souvent, dans le cas d'édifices de réemploi, tels Lavardin ou Hérisson, la structuration horizontale rappelle assez largement celle des *tours-salles* d'apparat, telles que rencontrées à La Berbie d'Albi. Cependant, si à Calmont, au Grand-Fougeray et dans d'autres, certainement fréquents, chaque niveau comprend une salle unique, éventuellement agrandie par le biais de tourelles, un certain nombre d'édifices de haut niveau offrent des espaces plus complexes. Vincennes, sur la trame simple d'une salle unique à sallettes dans les tourelles d'angles, offre dans l'épaisseur des murs couloirs et petites chambres qui, avec la tourelle de latrines accolée à l'une des tours, permettent de multiplier les fonctionnalités de chaque niveau. On y trouve chapelle et oratoires, ainsi qu'au niveau de la Chambre du roi un petit cabinet, une « étude ».

Septmonts, bien que bâtie sur plan circulaire et non rectangulaire, offre un parti d'aménagement de niveaux sensiblement équivalents, avec des salles agrandies par des oratoires - ou peut-être des cabinets, la fonc-

tion de chapelle n'étant pas certaine (fig. 174). Non loin, la tour maîtresse de Vez, bien que très remaniée, possédait des niveaux découpés en deux pièces par des cloisons ; à chaque étage, on trouvait une salle commune, dotée d'une cheminée, et une chambre avec latrine, elle aussi chauffée par une cheminée. De la même façon, à Oudon, chaque niveau était séparé en deux chambres, chacune dotée d'une latrine et d'une cheminée ; on peut se demander s'il n'y avait pas ici à chaque niveau, comme à Largoët, l'espace commun, c'est-à-dire la salle, et la chambre destinée au couchage (fig. 175). A La Rochelle, on trouve de façon similaire une chambre par niveau, à laquelle s'ajoute une petite chambre à latrine au niveau noble.

Mais la structuration put être autrement plus sophistiquée, comme on le constate dans les tours bretonnes de Dinan, de Largoët ; dans ces deux édifices, on trouve d'une façon systématique, à chaque niveau, une salle (ou une chapelle), en tout cas un espace commun, et deux chambres.

A l'inverse de la *tour-résidence* classique, qui n'offre qu'un nombre réduit de chambres, et ne peut vraisemblablement accueillir que le seigneur lui-même, et une partie de sa



175

famille (à Vincennes, le roi et le Dauphin seuls), les grandes tours bretonnes offrent une conception plus intégrée, la *tour-résidence* étant un espace complet en soi destiné à accueillir le seigneur, sa famille, voire son entourage.

Chambre, « étude », espace commun. Au demeurant, le terme de chambre recouvre sans doute des vocations diverses. Il y a fort à parier que la Chambre du roi à Vincennes n'a rien de commun avec les nombreuses chambres de la tour de Largoët ; à Vincennes, il s'agit en soi d'un espace multifonctionnel, servant à la réception, aux repas, voire au couchage, le concept d'intimité n'ayant guère de sens au niveau du souverain ; lorsque celui-ci voulait s'isoler, il se retirait dans son étude, récemment identifiée de façon certaine en lieu et place de ce que l'on croyait être la chapelle royale, dans la tour de latrines accolée à l'une des tourelles. Faut-il y voir la chambre à coucher du roi ? On pourrait être tenté de le croire en trouvant, à La Rochelle, un semblable cabinet de petite taille doté de latrines, accessible par l'embrasement d'une grande fenêtre : ce cabinet était manifestement la chambre de couchage. On ne peut manquer de souligner cette conception ménageant l'accès de l'espace le plus intime dans l'embrasement d'une fenêtre, c'est-à-dire sans vue directe sur l'espace public : ce caractère se retrouve à Vincennes, mais plus tôt déjà à la tour du Temple à Paris.

Largoët et Oudon, Dinan ou Vez (fig. 176), prouvent que l'on cherchait, dans d'autres circonstances, à isoler un ou des espaces d'intimité, dotés de cheminées, des chambres au sens actuel du terme, alors que la partie centrale servait d'espace commun, on dirait aujourd'hui de salle. La partition entre les fonctions est, dans ces édifices, plus conforme à la vision que l'on en aurait aujourd'hui ; mais elle paraît avoir été relativement rarement exprimée aussi clairement. Doit-on voir une partition du même type à Septmonts, les « oratoires » n'étant, en fait, que la chambre au sens actuel du mot ? C'est au moins assez tentant.

Dans ces édifices se manifeste, de façon très forte, la partition qui sera celle de l'âge classique, séparant la salle commune de la chambre ; plus exactement, cette partition se manifeste dans la pierre. Mais on ne fait que retrouver ici une structure qui existait, dès le XII^e siècle, dans les grands édifices princiers



176

et seigneuriaux, comme on l'a vu plus haut. Il semble donc qu'il y ait une continuité dans les conceptions, correspondant, au moins dans les cas les plus sophistiqués, à des modes de vie identiques.

La chapelle. Sans doute la chapelle était-elle, dans la majorité des cas, extérieure à la tour, ne laissant place qu'à un oratoire réservé au seigneur dans celle-ci. Il n'en reste pas moins que, dans les *tours-résidences* souveraines ou princières, la présence d'une chapelle, voire de plusieurs chapelles était la marque du statut privilégié. La légitimité n'était-elle pas intime-

176. VEZ (Oise). Vue de la *tour-résidence* bâtie à la fin du XIV^e siècle, restaurée au début du siècle.

ment liée à la chose divine ? Aussi, alors que beaucoup édifiaient, dans leur château, des chapelles qu'ils tentaient d'élever au rang de collégiale, mieux encore de Sainte Chapelle, souverains et princes mirent leur point d'honneur à posséder en outre leur chapelle dans la *tour-résidence* qu'ils faisaient bâtir.

Prenons, une fois encore, le cas de Vincennes. On a longtemps placé, dans cette tour, la chapelle au niveau de la Chambre du Roi, en encorbellement sur la tour des latrines. Or l'analyse récente du monument permet au contraire de reconnaître, à chacun des trois niveaux nobles — celui de la réception, celui de la Chambre du roi, celui de la Chambre du dauphin — un oratoire ménagé dans la tourelle d'angle Nord-Est. Chacun de ces oratoires possédait un accès « public », par l'intermédiaire d'un couloir en communication, aux niveaux 2 et 3, avec la grande vis ; au niveau 4, celui de la Chambre du dauphin, les changements de parti successifs de l'architecte ne permirent pas cette communication directe. Le couloir existait néanmoins, et son plan prouve que primitivement il devait être accessible sans entrer dans la chambre.

Ces trois oratoires, accessibles par le commun, et sans doute le personnel religieux, sans traverser les chambres, l'étaient également depuis celles-ci, grâce à de petites loggias seigneuriales ménagées dans le mur Nord. Chacune d'entre elles possédait une porte vers la chambre, une porte vers la chapelle, et classiquement un jour (dit « hagnoscope »)

regardant l'oratoire, permettant au seigneur de suivre l'office sans être vu par le commun.

Cette disposition est remarquable à Vincennes, tour royale, car elle montre l'indépendance voulue dans le programme entre la vie du roi et celle du dauphin. Chacun disposait de son appartement et de son oratoire, la seule différence entre l'appartement du dauphin et celui du roi étant l'absence d'« étude » à l'étage du premier. Mais, mieux encore, l'on peut se demander si l'architecte ne prévoyait pas initialement, au niveau d'entrée, une chambre noble, puisqu'il dota celui-ci d'un dispositif absolument équivalent.

La fonction de chapelle si manifestement intégrée dans la *tour-résidence* n'est pas, pour autant, extrêmement fréquente. On relèvera deux autres cas, sans doute inspirés du concept de Vincennes. Dinan, tour ducale bretonne, possédait une chapelle au niveau 3. Cette belle salle, bien reconnaissable dans la tour et directement accessible depuis la grande vis, possédait une loggia seigneuriale où le duc pouvait s'isoler pour suivre l'office.

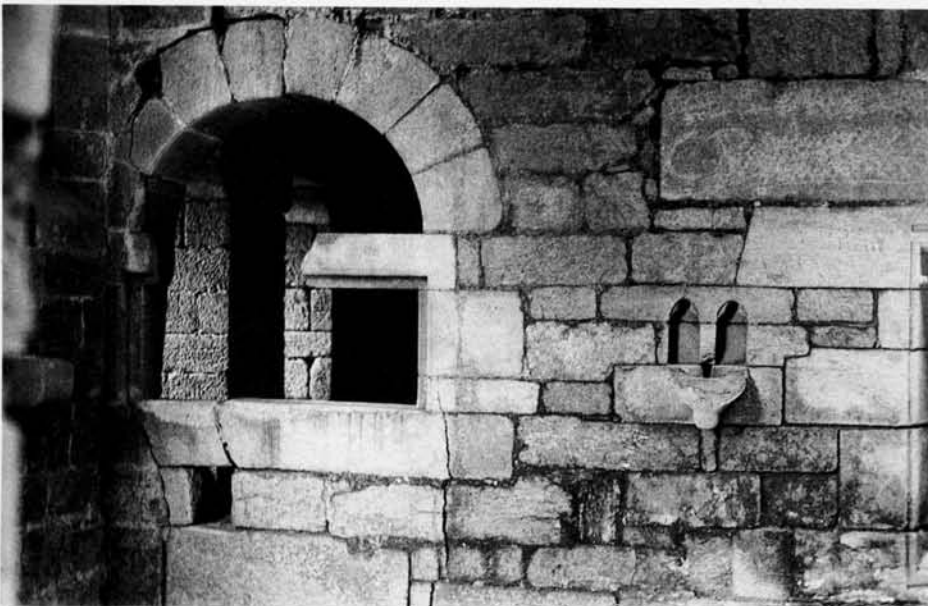
Plus significative encore est la chapelle de Largoët, ménagée au niveau 4, formant en fait l'embrasure d'une grande baie gothique à remplage. L'oratoire était ici directement accessible depuis la salle commune de l'étage. Mais, comme à l'habitude dans les chapelles de haut rang, les seigneurs de Largoët s'étaient fait ménager des loggias dans l'épaisseur des murs, cette fois dédoublées pour le seigneur et son épouse. L'une était accessible depuis la salle, l'autre depuis l'embrasure d'une baie ; toutes deux, dotées de cheminées et d'assez nombreuses meurtrières larges, regardaient l'oratoire par des judas rectangulaires (fig. 177).

Un autre exemple de chapelle bien identifiable est fourni par la tour de La Rochelle. Ici, l'oratoire, comme à Vincennes, est desservi directement par les circulations de type utilitaire ; en revanche, le niveau noble n'a aucun accès direct, mais peut suivre les offices par le biais d'une grande porte située en élévation.

Les dispositions d'hygiène

Dans tous ces édifices, la fonction d'hygiène est évidemment présente ; c'était-là déjà une composante fondamentale de la *tour-résidence*

177. ELVEN (Morbihan). Château de Largoët. Vue de l'un des côtés de la chapelle, avec à gauche la fenêtre de l'un des oratoires seigneuriaux, et à droite la jolie crédençe.



du XII^e siècle. Essentiellement marquée par la présence des latrines, elle se traduit différemment suivant les sites. Ainsi, à Calmont dans le Rouergue, les latrines occupent une des tourelles d'angle, comme à Ambleny deux siècles plus tôt. A Bassoues au contraire, on trouve deux latrines à chaque niveau, accessibles par de petits couloirs coudés conduisant dans deux des contreforts : curieux luxe que celui-là, car il est rare, sinon unique, de trouver deux latrines par niveau dans une *tour-résidence* alors que ce niveau n'était occupé que par une chambre unique.

A Vincennes, les latrines furent ménagées dans une tour à fosse spécifique, accolée à l'une des tourelles de la tour maîtresse. A chacun des niveaux se trouvaient les sièges ; au niveau de la Chambre du roi, la sallette était dédoublée, la partie la plus proche de la chambre, celle qui servait aussi d'accès à l'étude, abritant un évier. Le même parti fut adopté à Septmonts, dans le Soissonnais, avec une tourelle de latrines rectangulaires naissant dans la courtine se déboîtant de la tour (fig. 178). On le retrouve par exemple à Montfort-sur-Meu, tour bâtie en Bretagne vers 1389.

On retiendra particulièrement le cas de Largoët, où les latrines, toutes décalées d'étage en étage, tombaient dans une énorme fosse infra-murale vidangeable depuis l'extérieur, et visitable depuis l'intérieur.

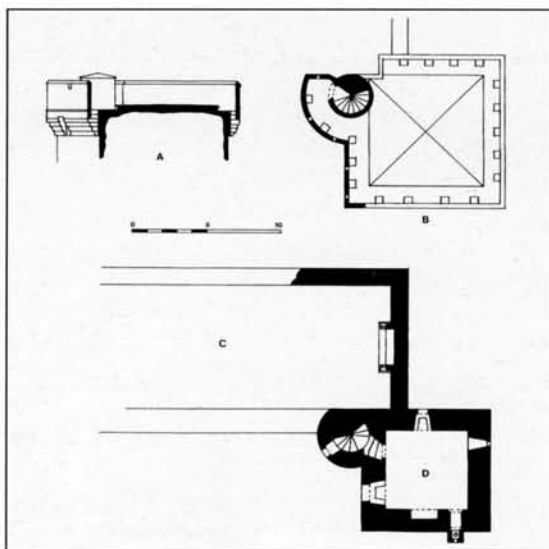
Mais la fonction de latrines put être bien plus répartie dans l'édifice, sans utiliser la formule de la fosse, comme à La Rochelle. ici, les latrines, en encorbellement ou à conduit biais, sont disposées de façon dispersée dans la tour, l'une d'entre elles desservant directement la chambre noble. A Vez, les latrines étaient du type classique à encorbellement au-dessus des fossés.

Quelle que soit la formule utilisée, la fonction d'hygiène était bien présente dans ces tours, jusqu'aux latrines disposées dans un contrefort à Saint-Sauveur-le-Vicomte, œuvre du dernier quart du XIV^e siècle ; mais, selon les cas, elle s'exprimait plus ou moins fortement, en particulier au plan des fonctions annexes, tels que lavabos ou éviers. Ceux-ci sont, en fait, très rares : preuve que l'essentiel de l'hygiène corporelle reposait sur des éléments domestiques non liés au gros-œuvre des constructions, ou disposés dans des lieux spécifiques, comme les étuves.



178

178. SEPTMONTS (Aisne). La tour maîtresse, vue de la cour. On notera le plan complexe de cet édifice, marqué en particulier par la protubérance de l'oratoire (ou chambre privée) à l'étage noble. Sur la droite, la tour de latrine flanque la vis qui se prolonge en guette au sommet. Noter enfin l'appendice rectangulaire à la base, abritant l'escalier de la cave, et au-dessus un balcon d'apparat (disparu).



179

LE SUCCÈS DES TOURS-MAISONS ET DES SALLES À TOUR

A côté de ces grands édifices, qui, il faut le remarquer, n'entraînent pas l'adhésion unanime de tous les princes — que l'on songe, en particulier, à Louis d'Orléans ou à Jean de Bourbon — les nobles de second ordre firent fleurir des formules déjà rencontrées au siècle précédent.

Les tours-chambres

Cette formule permet d'identifier des tours complétant des *salles* formant des bâtiments indépendants ; le cas de Crouy-sur-Ourcq, en Ile-de-France, bâti dans les années 1370, est de ce point de vue un bel exemple de tour maîtresse abritant les chambres, toutes dotées de latrines, flanquant directement une salle à plusieurs niveaux (fig. 179). On le rapprochera de Thermes-d'Armagnac, évoqué plus haut.

Mais, d'une façon générale, les tours flanquant des salles, formant des complexes intégrés de *salles à tour*, ne sont que des appoints de second ordre, parfois inhabitables, comme des *tours-befrois* : on sait toute la force qu'eut ce concept au XIV^e siècle en Gascogne, avec les fameux « châteaux gascons » qu'avait identifiés Ph. Lauzun au début du siècle, en se trompant sur leur destination militaire.

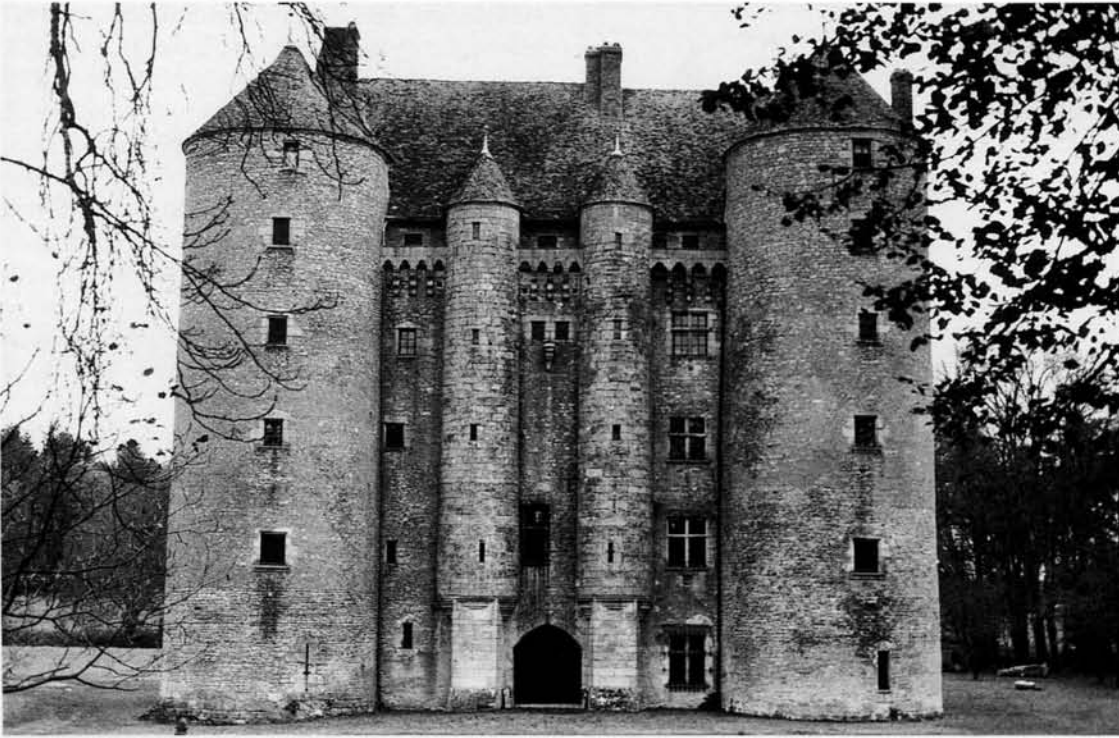
C'est pourquoi l'on ne s'attardera pas à cette formule, où la tour flanquant la salle n'est pas une *tour-résidence* véritable : on les retrouvera en parlant des salles.

Les tours-maisons

En revanche, il semble que les nobles de second ordre aient répondu, de façon assez massive, suivant une formule proche, mais toutefois différente : celle de la *salle-tour* massée, ressemblant parfois à s'y méprendre à une tour maîtresse, et pourtant n'y correspondant pas tout à fait au plan fonctionnel. On a déjà rencontré ce type d'édifices au XIII^e et au début du XIV^e siècle, en particulier avec le cas superbe de Blanquefort, en Gironde ; mais avec le climat particulier de la guerre de Cent Ans, les troubles incessants et le desserrement du pouvoir souverain, la formule se multiplia, non sans d'importantes variations dans les plans. On en trouve de très nombreux exemples, ainsi Sarzay dans l'Indre, mais aussi bien des édifices tels que Loupiac, dans le Rouergue, ou Anjony en Auvergne. Citons également Jouy et Romefort, dans le Berry, Fourchaud et Gayette dans le Bourbonnais, Chevenon en Bourgogne (fig. 180), la tour du Loire à Bours en Artois, le manoir de la Pérouse à Saint-Marcel, le manoir de Bellecombe-Tarentaise, la *tour-maison* de Blay à Essert-Blay, ou encore celle de Feissons-sur-Isère, toutes situées en Savoie.

S'agissait-il de tours maîtresses, de « Grosses Tours » comme on les appelait autrefois ? Par les dimensions, certaines y sont assimilables, telles Sarzay, Anjony, Valś, Bours, et bien d'autres. Mais, en fait, il s'agissait bien de l'édifice quasi unique de l'ensemble noble, à la fois tour maîtresse, *salle* et logis. A la différence des grands châteaux souverains, ces *tours-maisons* constituaient l'essentiel de l'habitat noble.

L'articulation des fonctions internes. Trouve-t-on, pour autant, des différences notables entre ces édifices et leurs modèles dus aux rois et princes ? On y discerne bien, en fait, les diverses tendances rencontrées dans les édifices princiers. Beaucoup, telles Anjony (fig. 181), Mauvière près Loches, ou Bours en Artois, répondent au modèle vincennien dont elles reprennent le plan. Anjony, par exemple, présente au-dessus d'un niveau de stockage trois niveaux, le troisième, assurément le plus



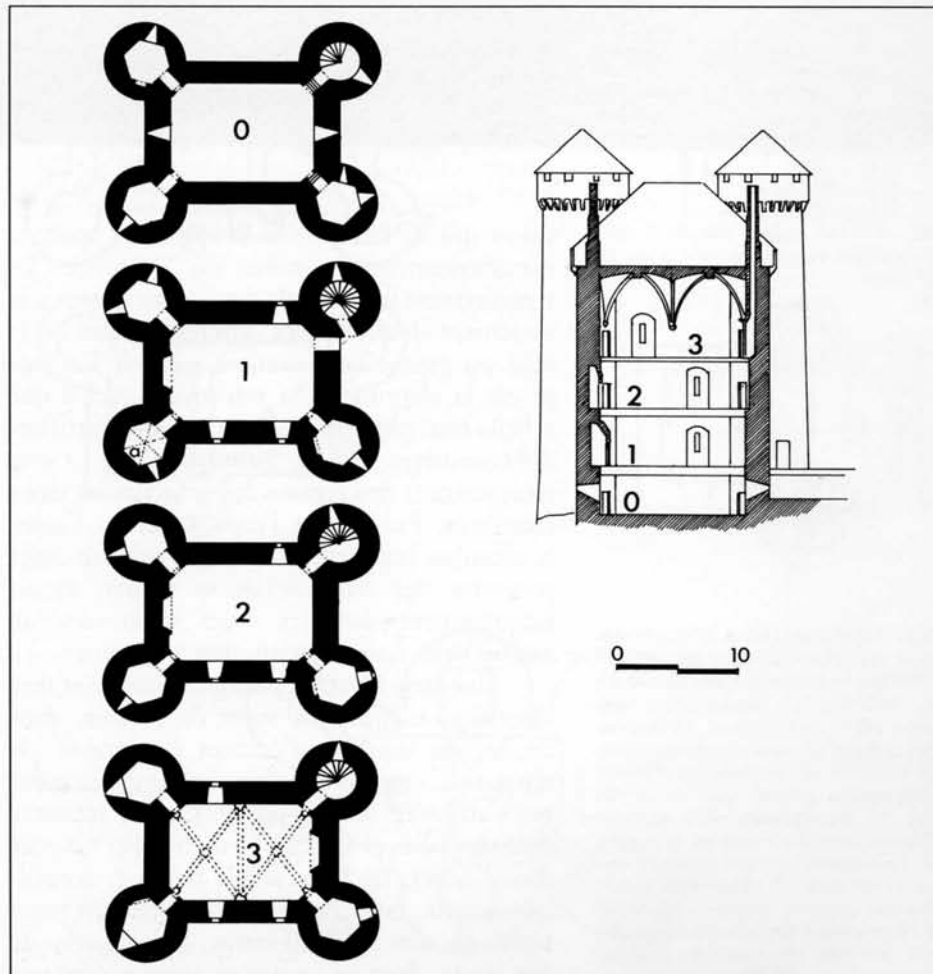
180. CHEVENON (Nièvre). Vue de la *tour-maison* bourguignonne de la fin du XIV^e siècle, flanqué de tours rondes aux angles antérieurs, de tourelles carrées aux angles postérieurs, et de tourelles circulaires sur contreforts encadrant l'entrée.

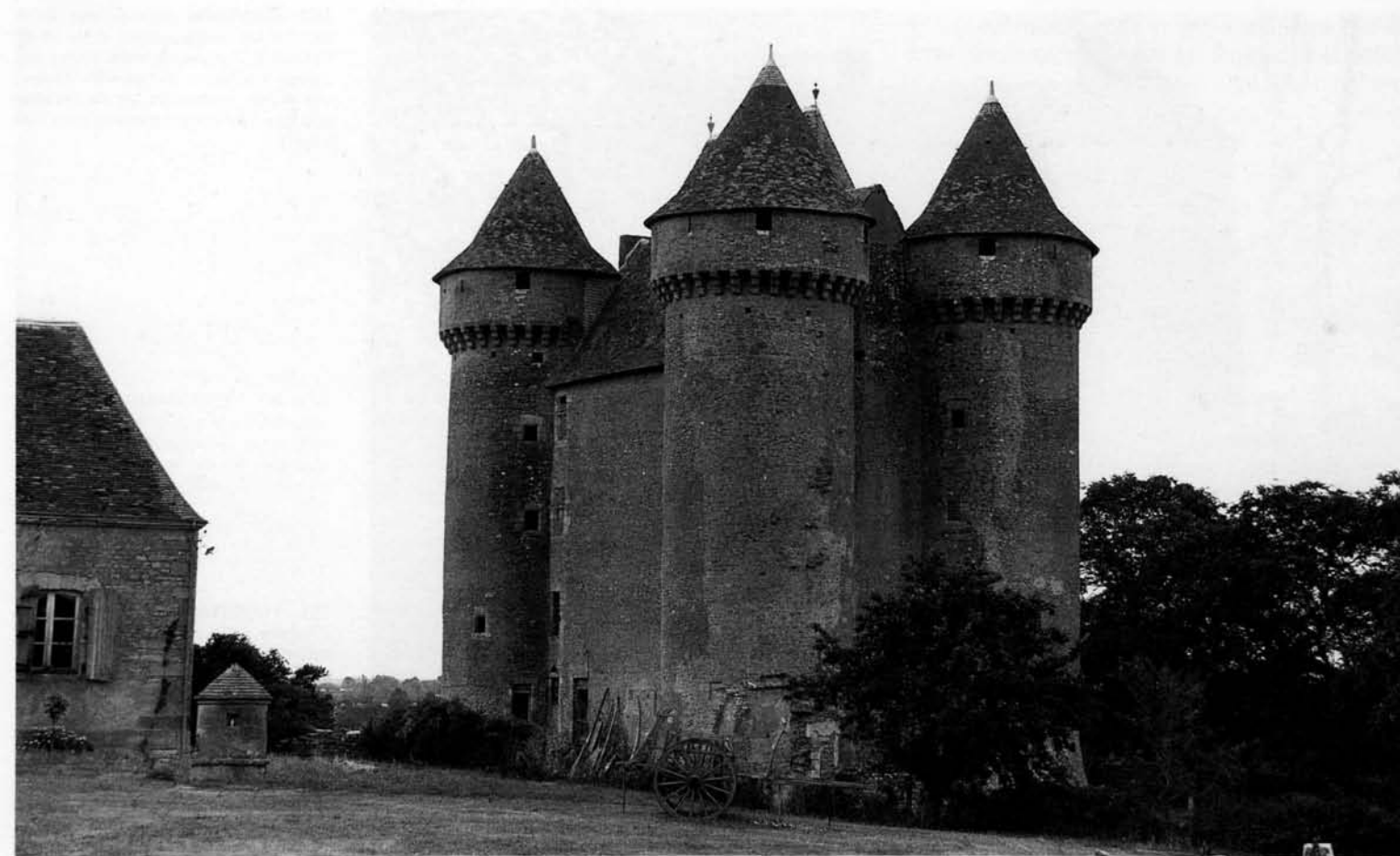
« noble » étant voûté. Tous sont desservis par une vis située dans l'une des tourelles de la tour ; au niveau d'accès se trouvait apparemment une chapelle dans une des tourelles, alors que les salles des autres tourelles servaient apparemment de chambres privatives si l'on en croit la présence de cheminées.

La tour du Loire à Bours, en Artois, est plus sophistiquée encore, avec trois niveaux nobles au-dessus du stockage. Au niveau 1, niveau d'accès, débutait immédiatement l'escalier en vis général ; l'espace de la salle s'enrichissait de chambres ménagées dans les tourelles accessibles par les embrasures des baies (comme à Vincennes et au Temple à Paris), l'une d'entre elles abritant les latrines. Et, très curieusement, dans le fond de la salle, de ce niveau d'accès, deux rampes ménagées dans l'épaisseur du mur donnaient directement accès aux chambres des tourelles les plus importantes du niveau 2. On trouve ici une preuve manifeste de l'utilisation des espaces annexes constitués par les tourelles flanquantes pour servir de chambres privatives, ici desservis par des escaliers « dérobés » directs.

La structuration salle/chambre. Sarzay (fig. 182), Chevenon en Bourgogne, fournissent des exemples où la structuration verticale classique se double d'une partition horizontale, dispo-

181. TOURNEMIRE (Cantal). Château d'Anjony. Plans et coupe de la *tour-maison*, bâtie entre 1435 et 1439. a : Chapelle.





182. SARZAY (Indre). Vue de la *tour-maison* bâtie dans la première moitié du XV^e siècle.

sition qui se retrouve à Blanquefort après le réaménagement du milieu du XV^e siècle. La structuration horizontale des niveaux distingue nettement deux espaces différents, celui de la salle ou espace commun, et celui de l'espace privé, la chambre. On retrouvera ceci à une échelle bien plus grande dans les *salles* fortifiées d'Armentières ou de Sully-sur-Loire. Cette structuration des espaces horizontaux en deux chambres, l'une étant l'espace public, l'autre la chambre proprement dite, est un trait assez commun des *salles*, mais se trouve moins fréquemment dans les tours maîtresses, au moins dans leur structuration maçonnée.

Une structuration pourtant connue et déjà identifiée, comme on vient de le voir, dans un certain nombre d'édifices souverains : la séparation entre la salle commune et la chambre s'affirmait dans la pierre. Ceci se retrouve dans des édifices tels que Fourchaud et Gayette dans l'Allier, où le rectangle de base, accueillant la salle, est flanqué d'appendices, on serait tenté de dire d'avant-corps à la mode du XII^e siècle, dont un contenait certainement une

chambre, l'autre contenant l'escalier en vis. On la met également en évidence dans toute une série de *tours-maisons* du XV^e de la Creuse, telles Montaigut-le-Blanc, Naillat, Chamborant, Villemonteix, Chiroux, Jouillat. Chiroux présente la particularité de posséder un escalier en vis pris sur les angles des deux chambres, un petit retrait étant ménagé de façon symétrique.

Suivant les cas, on trouve des structures A/B/C (salle/chambre de parement/chambre) ou des structures A/C plus simples (fig. 183).

L'escalier. Un escalier en vis qui prend une place désormais de plus en plus marquée extérieurement dans ces édifices de second ordre. Beaucoup se contentent certes encore de le placer dans l'une des tourelles d'angle, sans différenciation externe (Anjony, Le Loire à Bours, Jouy, Loupiac, Jouillat dans la Creuse, mais aussi Lenet et Artron dans la Vienne), voire même à l'intérieur lorsque la tour ne possède pas de tourelles (Cerny-les-Bucy, Chamborant et Chiroux, etc.). Mais

183. TOURS-SALLES À STRUCTURATION HORIZONTALE DES XIV^e ET XV^e SIÈCLES. 1 : Sully-sur-Loire (Loiret) (fin du XIV^e siècle). 2 : Sarzay (Indre) (première moitié du XV^e siècle). 3 : Montaigut-le-Blanc (Creuse) (première moitié du XV^e siècle). 4 : Chenerailles (Creuse). Villemonteix (premier quart du XV^e siècle). 5 : Peyrat-la-Nonnière (Creuse). Chiroux (première moitié du XV^e siècle). 6 : Chamborant (Creuse) (première moitié du XV^e siècle). 7 : Montoldre (Allier). Gayette (première moitié du XV^e siècle). 8 : Blanquefort (Gironde) (fin du XIII^e siècle). A : Salle commune. B : Chambre d'apparat. C/c : Chambres privées.

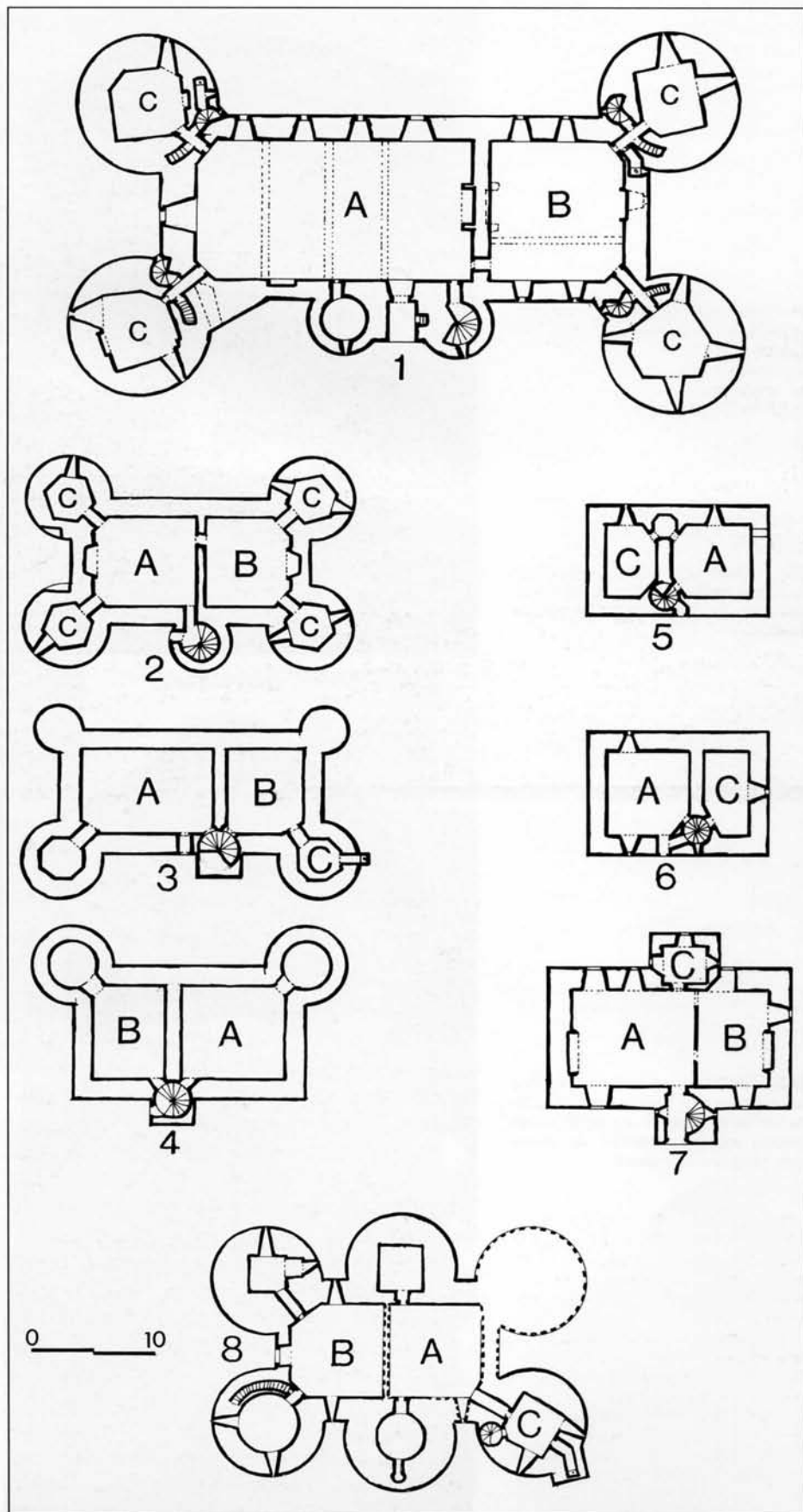
certain, comme Sarzay déjà cité, ou comme Blanquefort lors du réaménagement des années 1450, identifient une tour spécifique pour accueillir la vis ; de la même façon à Gayette dans l'Allier, Montaigut-le-Blanc et Villemon-teix dans la Creuse, où la tourelle prend une forme rectangulaire, contrairement à l'habitude circulaire. C'est-là une spécificité qui devien-dra, dès la seconde moitié du XV^e siècle, tout à fait usuelle dans la majorité des demeures nobles rurales, les manoirs comme on les appelle en général.

Le parti de la tour-maison à tourelles. Bien que l'on ait cherché jusqu'à présent à s'extraire des mises en forme de programmes, pour examiner la structure de ceux-ci, il est impos-sible de ne pas s'arrêter sur une forme qui eut, en cette période charnière des années 1400, puis tout au long du XV^e siècle, un impact très fort. Il s'agit, dans toutes ces *tours-maisons*, de la forme rectangulaire à tourelles qui devint, dans ces années, quasiment un canon.

On y reviendra en examinant les plans, dans la seconde partie de ce chapitre ; il est néanmoins difficile de passer sous silence la vogue de ces plans dont la fonctionnalité ne peut s'expliquer seulement par des questions de défense. Les tourelles flanquant ces *tours-maisons* furent conçues, comme dans le modèle vincennien, pour être des appendices dévelop-pant les espaces résidentiels internes. Sans chercher à faire des statistiques précises, il n'est pas illusoire de prétendre que plus des trois quarts des tours maîtresses d'édifices de second ordre furent alors conçues comme des *salles* dotées de tourelles d'angle, parfois d'un escalier. Tout au plus la hauteur et l'isolement permettent aujourd'hui d'affirmer qu'il s'agit de *tours*, et non de *salles*.

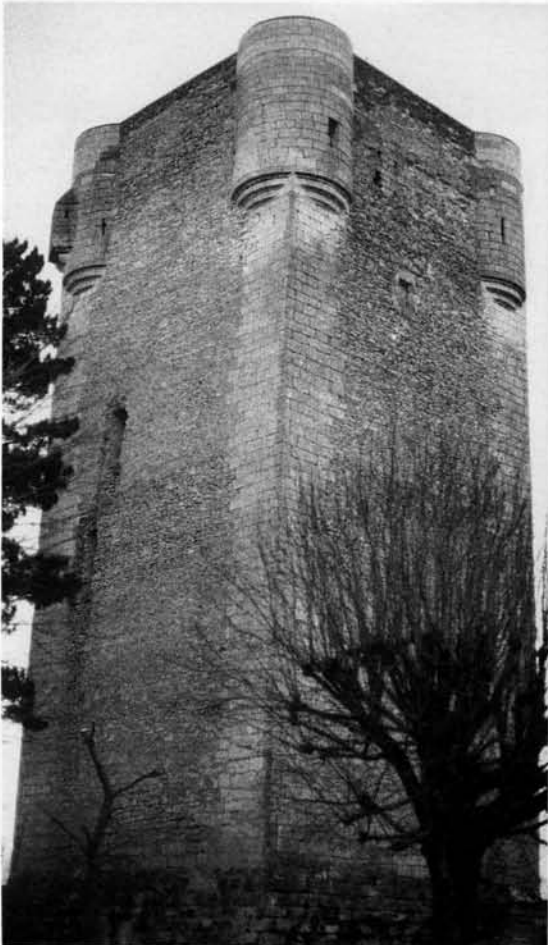
Ne doit-on pas voir quelque démarche similaire à la Tour Maubergeon de Poitiers, pourtant édifice princier s'il en est, puisque ce fut le duc Jean de Berry qui la fit aménager sur la trame d'une tour maîtresse antérieure. Cette tour non achevée est, sans aucun doute, une *tour-salle*, peut-être une *tour-maison* pour grand prince, rectangulaire à tourelles.

En somme, la construction des seigneurs de second ordre se dirigea fréquemment, à l'époque, vers des formules alliant l'image symbolique de la tour, avec la fonction concrète de *salle*. Les exemples, on l'a





184



185

184. CERNY-LES BUCY (Aisne). Vue de la tour maîtresse bâtie au XV^e siècle, seul reste du château autrefois flanqué de tours.

185. TENDU (Indre). Tour de Mazières. Un exemple bien typé de tour de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle, conçu comme espace résidentiel de sûreté sans caractère permanent.

vu, ont été nombreux, et se maintinrent bien au-delà des années 1400 ; ainsi furent des édifices tels Cerny-les-Bucy, dans l'Aisne (fig. 184). Mais, à l'inverse, on ne peut manquer de souligner le maintien de formules autres, assez ambiguës, où la tour est à la fois espace de sûreté et logis provisoire ; un très bel exemple en demeure à Mazières, dans l'Indre (fig. 185).

Les tours-maisons : vers la Renaissance

Tours-résidences ou *tours-maisons*, peu importe en définitive pour les siècles qui suivirent le Moyen Age. Comme on l'a déjà remarqué, la Renaissance reprit dans une certaine mesure à son compte certains des concepts développés dans cette catégorie d'édifices : la rémanence de la symbolique de la tour maîtresse conduisit parfois les architectes des grands châteaux, voire des moins importants, à exalter la tour-logis : le plus bel exemple en demeure sans doute à Chambord, mais on le reconnaît aussi, pour n'en citer que quelques autres, à Argy, à Talcy, etc.

Sans doute doit-on considérer cette reprise avec un certain recul, sans aucunement affirmer que les châteaux de la Renaissance reprirent strictement à leur compte les structurations féodales passées ; il n'en reste pas moins que l'esprit de la tour dominante demeura bien souvent, arrangée au goût du temps, dénuée de toute fonction défensive évidente, mais toujours parée d'un appareil défensif plus ou moins factice.

LA DÉFENSE ACTIVE DANS LES TOURS-RÉSIDENCES : UN CONSTAT DE CARENCE

Qu'il s'agisse des *tours-résidences* des XI^e et XII^e siècles, ou des tours de la fin du XIV^e et du XV^e siècle, un constat s'impose : cette catégorie d'édifices est quasiment dépourvue d'organes défensifs actifs propres — si l'on excepte les hourdages et, à partir des années 1360, les mâchicoulis. Ceci résulte bien sûr, d'une certaine façon, des critères de classement retenus, privilégiant la résidence sur les autres fonctions. Mais ceci prouve, surtout, que l'on peut en toute certitude identifier une classe



186. LA ROCHELLE (Charente-Maritime). Les deux tours d'entrée du port. Au premier plan, la tour Saint-Nicolas, bâtie après 1372, est un très bel exemple de *tour-résidence* où les fonctions de défense sont reportées dans les hauts de l'édifice.

186

de bâtiments maîtres où l'appareil défensif actif comptait moins que la carapace, alliée avec les dispositions défensives sommitales.

En d'autres termes, dans la majorité de ces tours maîtresses, point d'archères d'aucune sorte : la fente de meurtrière existe, mais elle sert généralement à éclairer les caves, desservie intérieurement par un ébrasement quasi-inaccessible, ou les tourelles d'escalier. Reste la fenêtre ; sans doute elle a pu servir, de façon annexe, à la défense, mais il va de soi que son rôle premier n'a pas été celui-là.

Ainsi, du début au milieu du millénaire, s'affirme bien la *tour-résidence*, tour à l'aspect de forteresse intérieurement adaptée pour des

fonctions d'habitat et de stockage. Résidence temporaire ou permanente, peu importe en définitive ; l'essentiel est de noter qu'elle était conçue pour autoriser le séjour seigneurial sur de longues durées. Mieux encore, elle plaçait au second plan les éléments architecturaux de défense active, tout particulièrement les archères, évitant ainsi la pollution de la résidence par la défense. Celle-ci était, le plus souvent, réservée aux parties hautes de l'édifice, voire à des couloirs infra-muraux spécialisés ; de Loches au XI^e siècle, à La Rochelle près de trois siècles plus tard, cette spécialisation de la défense paraît évidente, et caractérise la tour-résidence (fig. 186).

LES TOURS-MIXTES

Le concept de *tour-mixte* constitue assurément un « néologisme », en ce sens qu'il ne résulte que de l'interprétation *a posteriori* de toute une gamme de tours maîtresses. Plus encore, il ne constitue pas un type « pur », en ce que, comme son nom l'indique, les caractères qu'il présente relèvent à la fois de la symbolique, de la résidence et de la défense. Le noyau de cette série de tours est constitué par les tours bâties durant le règne de Philippe Auguste dans toutes les places, châteaux ou villes, où l'administration royale chercha à s'imposer dans les années 1185-1225.

LES TOURS PHILIPPIENNES

Aussi, pour bien comprendre ce que recouvre dans ces pages l'acception de *tour-mixte*, le

mieux est de passer en revue l'impressionnante liste des tours maîtresses bâties du temps de ce souverain.

La date exacte à laquelle fut érigée la première des tours *philippiennes* n'est pas connue ; il est probable que ce fut après le retour du roi de la Croisade où il laissa son compétiteur anglais, soit après 1192. La tour du Louvre fut-elle le premier jalon d'une nouvelle politique de constructions souveraines ? Symboliquement au moins, la nouvelle tour parisienne, formant le centre d'un château neuf, mérite ce qualificatif de première du genre.

Par la suite, tout au long du règne de Philippe II, la construction de tours *philippiennes* fut quasiment de règle dans toutes les places où l'administration royale souhaitait faire montre de la souveraineté du roi ; cette politique était directement menée par le souverain, qui, semble-t-il, supervisait les devis de construction. On n'hésita pas à bâtir de nouvelles tours maîtresses doublant des tours plus anciennes, comme à Gisors, Chinon, Falaise, Rouen. Ailleurs, au contraire, la tour *philippienne* venait constituer l'élément essentiel de la souveraineté royale dans une ville nouvellement acquise à la couronne, comme à Bourges ou Dun-le-Roi (toutes deux disparues), voire dans une ville où le pouvoir royal devait s'affirmer, comme la tour Neuve d'Orléans (tour disparue), ou encore la tour des Salles de Villeneuve-sur-Yonne, la tour Grise de Verneuil-sur-Avre (fig. 187), la tour de Laon (disparue), celle de Loudun (disparue). A Charlieu, une tour *philippienne* fut bâtie dans la ville abbatiale, à la limite du territoire reconquis par la couronne. Mais la tour *philippienne* était aussi l'élément indispensable du château neuf *philippien*, comme au Louvre, bien sûr, mais aussi à Dourdan, Lillebonne, Montargis (disparue), Montlhéry, Péronne (disparue), Ribemont (disparue), Vernon. Parfois même, la tour *philippienne* était bâtie dans un château seulement confisqué, comme à Sully-sur-Loire où le seigneur primitif, pour recouvrer son château, dut rembourser à l'administration royale la construction de la tour (celle-ci a été détruite au début du XVIII^e siècle).

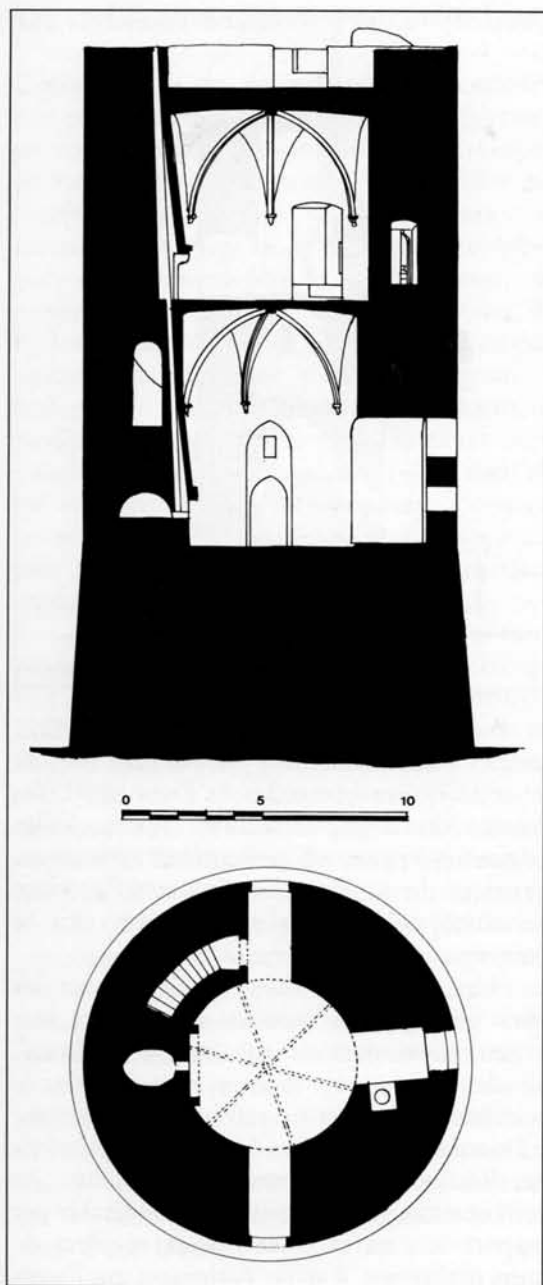
La tour philippienne type

La tour *philippienne* type, la plus fréquente, semble s'imposer comme une tour à trois

187. VERNEUIL-SUR-AVRE (Eure). La Tour Grise, l'une des seules tours de Philippe Auguste à n'avoir pas été bâtie en calcaire blanc, mais en pierre rousse, qui lui donne un aspect sévère.

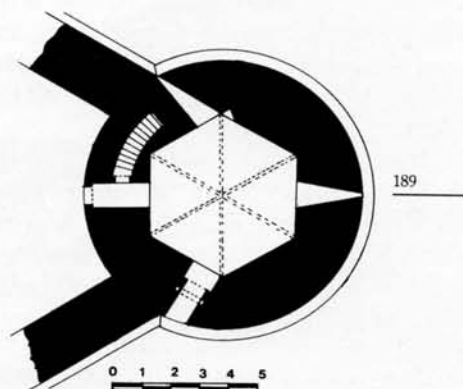


188. DOURDAN (Essonne). Plan et coupe de la tour philippienne.



188

niveaux (sans compter celui de la terrasse), établie au-dessus d'un socle taluté en tronc de cône généralement plein (fig. 188). Le premier niveau est celui de l'accès (ou des deux accès) protégé par des ponts-levis à treuil ; ces ponts-levis sont reconnaissables par leur feuillure d'encastrement, systématiquement prévue et réalisée dans les tours philippiennes. Contrairement aux tours antérieures, l'étage d'accès est en général de niveau avec l'intérieur de la cour ou de la ville, sans nécessiter de dispositif d'approche particulier grâce à l'existence d'un fossé propre. Ce



189. MONTLHÉRY (Essonne). Plan de la tour philippienne au premier niveau.

niveau d'accès est voûté sur ogives ; il possède une cheminée, parfois pourvue d'un four renvoyant à une fonction de cuisine (Dourdan, Lillebonne). Eclairé par une fenêtre au fond d'un ébrasement à coussièges, il possède parfois un accès au puits (Dourdan).

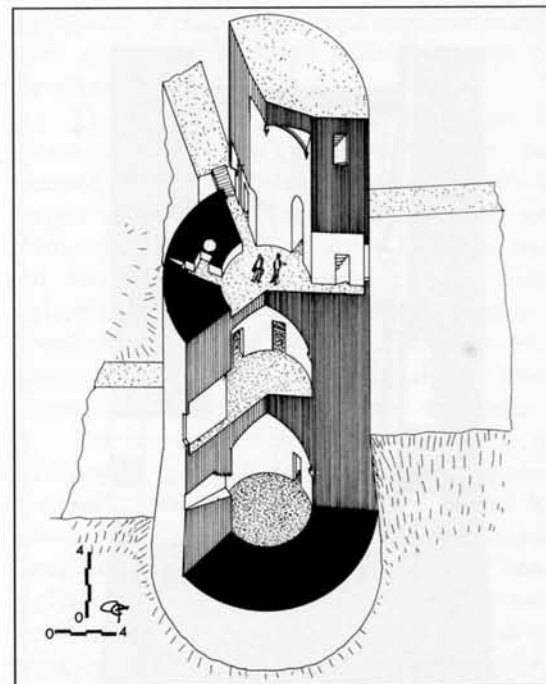
Un escalier, le plus souvent en vis, dans certains cas rampant dans l'épaisseur du mur (Dourdan, Montlhéry), mais en tout cas toujours inclus dans-œuvre, conduit au second niveau (fig. 189). Celui-ci, également voûté sur ogives, possède une cheminée, un accès au puits lorsqu'il existe, une latrine, et deux fenêtres à coussièges. On retrouve le même aménagement au troisième niveau, non sans variations ; à Lillebonne, par exemple, trois archères et une fenêtre garnissent l'étage ; à Dourdan, ce niveau semble ne pas avoir existé.

Le principe structurel des tours philippiennes

A partir de ce schéma type, on peut choisir au moins deux critères pour tenter de distinguer les différentes formules de tours philippiennes. Citons, d'abord le type d'accès des tours, qui permet de séparer les tours en deux groupes. Le premier comporte les tours à double accès interne-externe ; le second regroupe les tours à accès unique. Il va de soi que le premier groupe suppose que la tour était assise à cheval sur l'enceinte ; mais, à vrai-dire, il n'est que la tour maîtresse du Louvre pour avoir été placée à l'intérieur de l'enceinte, sorte de première seulement ébau-

chée d'un type qui allait se fixer en bordure des enceintes, qu'elles soient urbaines ou castrales. A moindre degré, la tour de Falaise offrait une disposition approchante, dans la mesure où la tour *philippienne*, intitulée tour Talbot, était accrochée à la tour d'Henri 1^{er} d'Angleterre.

Aussi ne regardera-t-on pas le concept du double accès comme un critère absolu de distinction entre familles ; mais bien plutôt, cette notion de double accès témoigne de l'utilisation que firent les architectes royaux de l'implantation privilégiée en bordure d'en-



191

ceinte. Parmi les tours conservées, on ne retiendra guère que celles de Dourdan, Lillebonne, Montargis, Montlhéry, Rouen, Villeneuve-sur-Yonne, qui présentèrent cette caractéristique du double accès, l'un vers l'intérieur du château ou de la ville, l'autre vers la campagne (fig. 190).

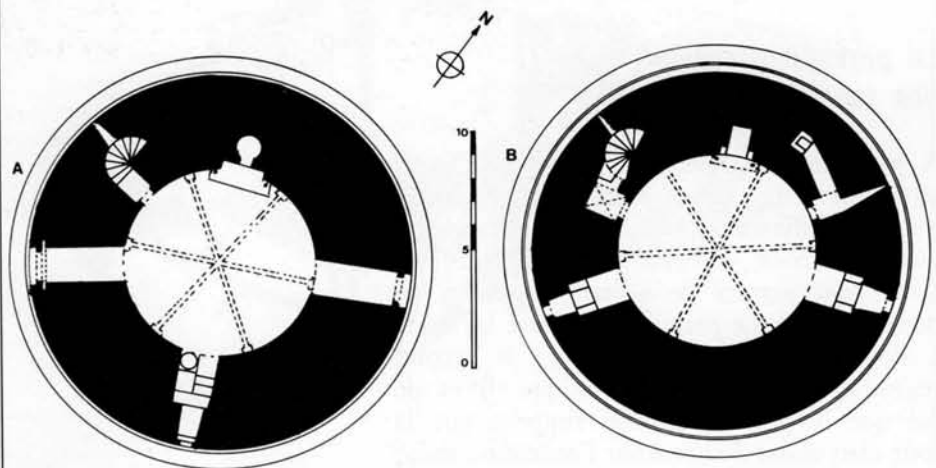
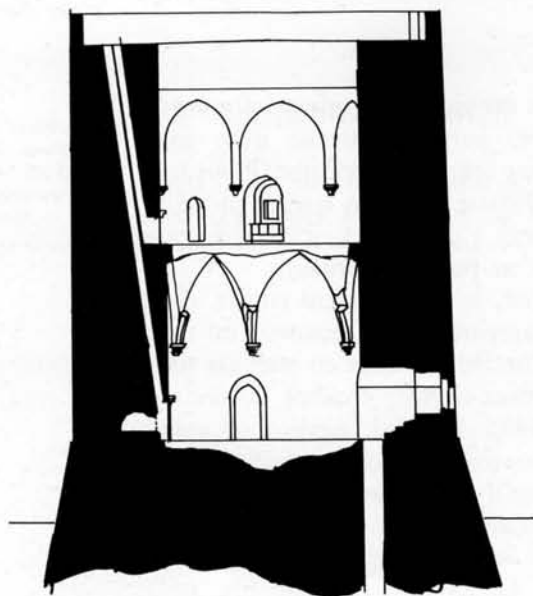
Une deuxième façon de distinguer les tours *philippiennes* consiste à examiner leur structuration verticale par rapport à l'accès. Si, dans beaucoup d'entre elles, l'accès se pratique au premier niveau habitable, comme à Dourdan, Lillebonne, Montargis, Montlhéry, Rouen, Sully, Verneuil, Villeneuve, ce qui constitue un changement considérable par rapport aux us et coutumes en matières de tours maîtresses, il arrive également que l'accès se trouve, pour des raisons topographiques, ménagé à un niveau intermédiaire. A Gisors, l'accès se pratique au troisième niveau (fig. 191) ; il en va de même à Falaise. A Chinon, l'accès laisse sous lui un niveau de caves, comme à Bourges autrefois.

Ainsi s'affirme, au travers d'une unité stylistique presque parfaite, celle de tours cylindriques talutées à la base, une très grande diversité dans le programme interne. La tour *philippienne* s'en déduit : tour symbole, elle est conçue sur un principe intangible, celui d'un cylindre parfaitement appareillé. Quant à son programme interne, il est fonction du contexte.

190

190. VILLENEUVE-SUR-YONNE (Yonne). Plans et coupe de la tour *philippienne*.

191. GISORS (Eure). Axonométrie en écorché de la tour *philippienne*.



Les variations autour du programme type

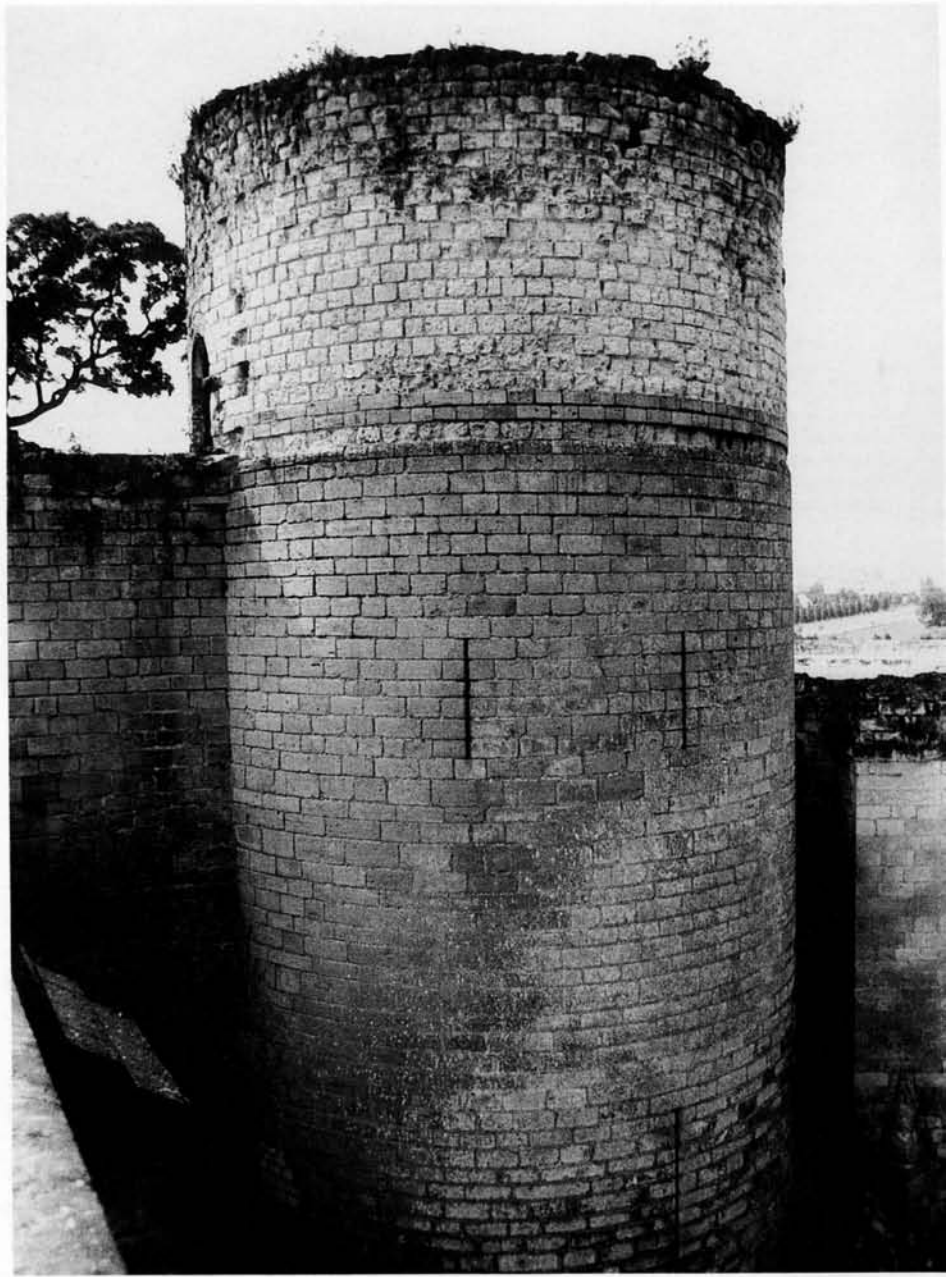
Comme on l'a vu, des variations importantes ont pu concerner l'organisation des niveaux de ces tours *philippiennes*. Falaise ou Gisors en sont de beaux exemples. La première ne comportait pas moins de six niveaux : le niveau 0 était aveugle ; le niveau 1, accessible par un couloir depuis la tour romane, se défendait par trois archères ; le niveau 2, également accessible par cette tour, n'était pas moins défensif. Mais c'était au niveau 3 seulement que débutait l'aménagement conforme aux coutumes en la matière, avec l'accès au puits, et le début de l'escalier en vis menant aux étages supérieurs. Ceux-ci, au nombre de deux, sont à plan hexagonal, plus favorable à la résidence ; ils possèdent cheminée et fenêtres.

A Gisors, au contraire, toute la structuration réside sur l'utilisation du niveau le plus bas en tant que prison dotée de simples meurtrières inaccessibles. Au-dessus, un niveau doté de fenêtres semble avoir pu jouer un rôle fonctionnel. Mais ce n'est qu'au niveau d'accès, le troisième, celui de l'entrée, que se trouve l'accès au puits, les latrines étant desservies par l'escalier rampant dans l'épaisseur du mur.

A Chinon, la disposition est plus complexe encore ; la tour, forte de trois niveaux seulement, possède deux accès, l'un, au troisième niveau contrôlant verticalement celui qui lui est inférieur. Le second niveau, niveau d'accès depuis la cour intérieure, possède cheminées, et archères (fig. 192). Un escalier dans l'épaisseur du mur conduit à un niveau bas à vocation carcérale évidente, donnant sur un cachot rectangulaire externe à la tour, doté d'une latrine.

Un programme d'essence mixte

Ces programmes, pour différents qu'ils aient pu être, frappent par leur fonctionnalité dépouillée de tout aspect personnalisé. En aucun cas il ne s'est agi de tours destinées au propriétaire et seigneur — le roi en l'occurrence. Mais ces tours étaient conçues à partir d'un concept identique : la rencontre entre une volonté symbolique, ostentatoire, celle de la tour maîtresse cylindrique marque du pouvoir royal, et la nécessité d'utiliser l'espace ainsi disponible de la façon la plus rentable possible (fig. 193).



C'est pourquoi ces tours combinent, en général, la fonction résidentielle et la fonction défensive, y ajoutant parfois la fonction carcérale ; mais l'on pourrait dire que les deux premières fonctions y sont épurées de toute référence au seigneur et maître, pour devenir des espaces banalisés. Servirent-elles de résidences, avec le niveau d'accès comme cuisine, et le niveau supérieur comme chambre ? C'est probable, mais lorsque ce fut le cas, cet usage fut très certainement réservé, au départ tout au moins, aux officiers de la couronne. De manière sans doute marginale, mais révélatrice, apparaît la façon dont furent conçues les

192. CHINON (Indre-et-Loire). La tour philippienne vue depuis le fossé. Noter l'aspect exclusivement défensif de la tour, presque tour de flanquement, en opposition par rapport à la majorité des tours philippiennes.



193

193. DOURDAN (Essonne). La *tour philippienne* vue depuis le fossé du château. La tour est ici manifestement symbole plus que défense ou résidence : une *tour-beffroi* à l'essence particulière, marquée du sceau de Philippe Auguste.

latrines dans ces tours : il n'en est pas une où ces services aient été « intériorisés » comme dans les édifices plus anciens : les tours *philippiennes* sont marquées par des latrines ménagées en encorbellement, en quelque sorte des appendices non liés directement à la fonction résidentielle, d'autant qu'ils n'étaient pas, en général, liés directement à des espaces fonctionnels.

Ainsi le programme *philippien* est-il un programme mixte, affirmant les éléments défensifs, neutralisant les éléments résidentiels, idéalisant enfin la tour qui devenait non plus la résidence du souverain, mais sa marque et son symbole. Un peu comme la *tour-beffroi*, mais avec les fonctions en plus.

La place de la défense active dans les tours philippiennes

Comme on l'a vu, la place de la défense active dans les *tours philippiennes* a pu varier de façon notable. Dans la tour type, cette place est, à vrai-dire, relativement faible. L'archère n'y est que peu représentée, au mieux dans les escaliers, et sans doute au chemin de ronde le plus souvent disparu. C'est ainsi le cas des tours de Dourdan, du Louvre, de Gisors, de Verneuil par exemple ; mais il faut, une fois encore, se garder de

toute généralisation trop hâtive, comme le montre bien l'exemple de Falaise, ou celui de Chinon. Tout semble, en fait, dépendre de la situation de la tour : isolée, la tour maîtresse *philippienne* semble bien donner la préférence aux ouvertures de petite taille certes, mais fenêtres pourtant. Dès lors qu'elle est en situation dans une forteresse, et qu'elle y est directement connectée, comme à Falaise ou à Montlhéry, par exemple, l'archère y prend naturellement sa place, dans la mesure où, vraisemblablement, les fonctions de résidence y marquent le pas sur les fonctions défensives.

Mais, en tout état de cause, l'essentiel de la défense active paraît bien, dans la majorité de ces tours, avoir été reporté sur les hauts de l'édifice, sorte de prolongement de la conception du siècle passé.

LES TOURS-MIXTES CONTEMPORAINES

Il n'est sans doute pas neutre de constater que l'éclosion de ces *tours-mixtes philippiennes* intervint dans un contexte de prise de contrôle systématique du territoire par un souverain. Il ne s'agissait plus de constructions dues à tel ou tel potentat local, soucieux d'implanter dans ses domaines châtelains sa *tour-résidence* ; il s'agissait au contraire de tours-symboles, non destinées au souverain, mais construites pour marquer son emprise à travers son administration, sa justice, son armée.

Si la *tour-mixte philippienne* paraît donc bien une production liée à un contexte très particulier, non directement transposable, il est intéressant de se demander comment l'adversaire essentiel de la couronne réagit, face à cette implantation systématique. Il demeure malheureusement peu de cas de constructions contemporaines dues à la couronne anglaise : Philippe Auguste implanta ses symboles de pouvoir sur des châteaux ou des villes déjà dotées de symboles anciens, alors qu'Henri II, Richard I^{er} et Jean I^{er} résistaient à partir de châteaux existants.

Pourtant, deux exemples peuvent être identifiés : celui de la tour de Château-Gaillard, la mieux connue, et celle du château de Bonneville-sur-Touques.



194. LES ANDELYS (Eure). Château de Château-Gaillard. La tour maîtresse, vue depuis le bas des falaises. De ce côté, bien défendu naturellement, on reconnaît bien la fonction résidentielle de la tour, avec ses belles fenêtres. Mais on note également le départ, sur la droite, des mâchicoulis qui garnissent l'éperon face à l'attaque.

194

Les tours anglaises de la fin du XII^e siècle

En butte à la poussée de Philippe Auguste, Richard I^{er} bâtit, on le sait, juste avant la fin du siècle, un château entièrement neuf au-dessus de la Seine, Château-Gaillard. La tour maîtresse en était pourvue d'un curieux éperon, sur lequel on reviendra plus loin. Mais l'essentiel est de noter que la tour était dotée de deux niveaux principaux au-dessus d'une base pleine talutée, dont un qui s'éclairait largement par des baies géminées à coussièges (fig. 194). La fonction de *tour-résidence* s'affirmait donc, d'une certaine façon, alors même que la fonction défensive s'imposait par le biais du plan en éperon et des mâchicoulis fameux.

On s'est beaucoup interrogé, et l'on s'interroge encore pour savoir si la tour maîtresse d'Issoudun fut le fait de Richard ou de Philippe ; il n'est, en effet, nullement neutre de constater que le plan d'ensemble reprenait la façon de la tour de Château-Gaillard, avec un éperon qui garnit tout l'angle d'attaque.

Sans doute ne tranchera-t-on pas ; au moins ce plan curieux semble-t-il s'inspirer des exemples de Château-Gaillard et la Roche-Guyon, tout en présentant un programme essentiellement *philippin*.

Le cas de Bonneville-sur-Touques, fortifié par les rois d'Angleterre à l'extrême fin du XII^e siècle, avant la prise de pouvoir définitive de Philippe Auguste, prouve en tout cas que le concept de *tour-mixte* maîtresse s'imposait alors ; certes, les rois-ducs ne la dotèrent pas d'un voûtement à l'identique des tours *philip-*

piennes, mais le diamètre de la tour traduit bien la volonté de construire à l'identique du roi de France.

Il ne demeure malheureusement pas d'autre exemple de l'activité constructive des rois-ducs anglo-normands face à la poussée *philippienne*. Mais il semble que les officiers de ces rois aient plagié, dès l'apparition de la *tour-mixte philippienne*, ses caractères pour concevoir la tour maîtresse des châteaux adverses. Sans doute la tour du Moulin, à Chinon, appartient-elle à cette vague de fortifications des dernières années du pouvoir Plantagenêt sur le Val-de-Loire ; exclusivement conçue pour la défense, cette tour fut, par excellence, une *tour-mixte* bâtie pour faire pièce aux ambitions royales sur la Touraine et l'Anjou. Remontait-elle, comme on l'a dit, à l'époque d'Henri II, ou plutôt aux règnes de ses fils ? La question demeure entière, mais on peut en tout cas faire état de la similitude de cette tour, et de certains autres flanquements de l'enceinte, bâtis sur une base carrée amortie par des pans coupés, avec les tours des années 1200 bâties outre-Manche.

Vraisemblablement la tour du Moulin, bâtie au-dessus des abrupts dominant l'Indre, fut-elle conçue, elle aussi, comme une tour-symbole, au point de n'être plus que défensive grâce à ses nombreuses archères (fig. 195). Mais on y retrouvait le voûtement systématique des niveaux, comme il se pratiqua sous Philippe II ; il n'est donc pas impossible que la *tour-mixte* ait fait son apparition tout à la fois dans le domaine royal, et, par mimétisme, avec plus de variété, dans le domaine des ducs-rois.



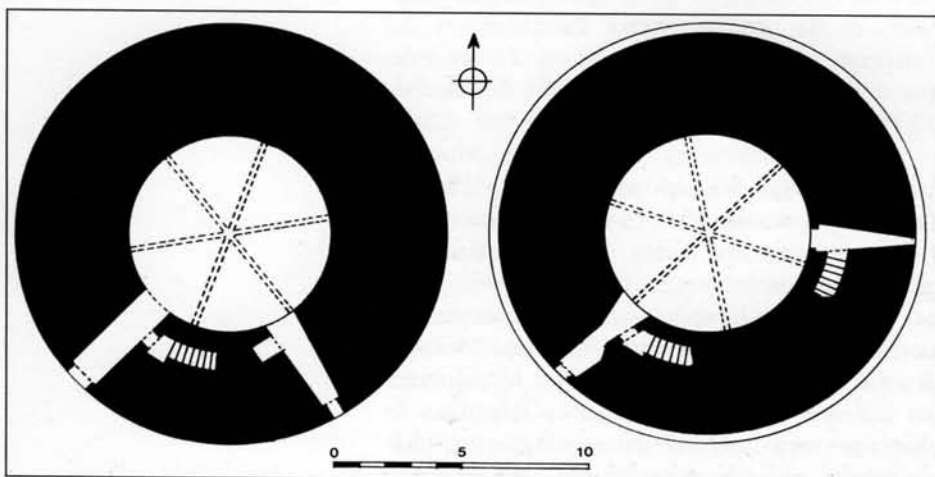
195. CHINON (Indre-et-Loire). La Tour du Moulin, oeuvre anglaise des années 1180. On y retrouve la symbolique des *tours philippiennes*, sans néanmoins identifier dans la tour de fonctions résidentielles.

195

La diffusion des tours philippiennes

La diffusion des tours *philippiennes*, caractérisées par leur programme univoque, celui d'une tour sur base pleine, synthétisant les fonctions de résidence neutralisée, et de défense, fut tout à fait considérable. Dès les années 1200, cette forme de tour s'imposait comme un canon : on en trouve un bel exemple à Nesles-en-Tardenois, dans l'Aisne (fig. 196), tour manifestement calquée sur celle de Dourdan, ainsi que dans les régions proches du domaine royal, telle la Champagne, avec Montaimé et Bray, tous deux disparus, la Puisaye avec Dammarie (fig. 197), l'Île-de-France avec Bethemont, la Picardie avec Guise.

196. SERINGES-ET-NEYLES (Aisne). Château de Nesles. Plans de la tour maîtresse édifiée dans les années 1225-1230.



196

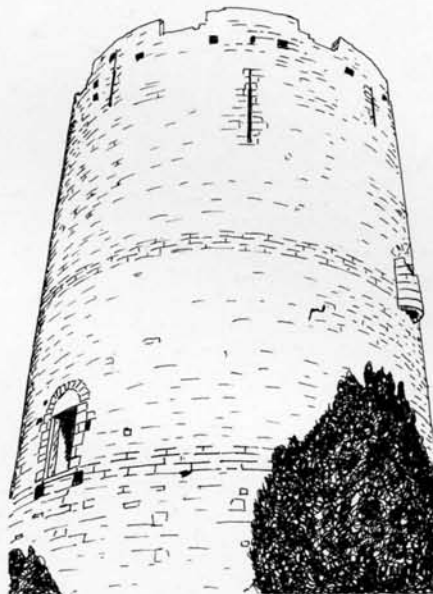
LA TOUR MAÎTRESSE
DITE « DONJON »

Le prototype s'imposa bien sûr dans les régions conquises par le pouvoir royal au début du XIII^e siècle, comme en Auvergne, avec la tour royale de Riom (disparue), et celles de Montpeyroux (fig. 198), de la Sauvetat, de Tournouël, d'Esplantas par exemple ; dans le Limousin Allasac, Argenton-sur-Creuse, ou Brosse dans l'Indre. Aulnay en Charentes (fig. 199), Chabeuil dans la Drôme, Saint-Aubin-du-Cormier en Bretagne (disparue) sont encore d'autres témoins de cette diffusion d'une extrême rapidité ; en Savoie, on citerait également la tour de Feissons, celle de Montrottier à Lovagny, datée du XV^e siècle, ou celle de Petit-Coeur (tour de Boson). Coucy, en Picardie, peut être sans doute considéré comme l'exagération ultime de la formule (fig. 200) : tout en reprenant la structuration des *tours philippiennes*, la tour offre de tels volumes que plus aucune comparaison n'existe, au point que l'on hésite à y affecter des fonctions.

La forme même de ces tours est souvent le critère majeur mis en avant pour les reconnaître ; il est vrai que le modèle *philippin* était circulaire, et que ceci eut une influence tout à fait considérable, comme on y reviendra plus loin. De fait, les exemples qui viennent d'être cités sont tous cylindriques. Mais ce n'est pas là le point discriminant ; en fait, une *tour mixte* peut se caractériser au fait que, tout en offrant une certaine habitabilité, son



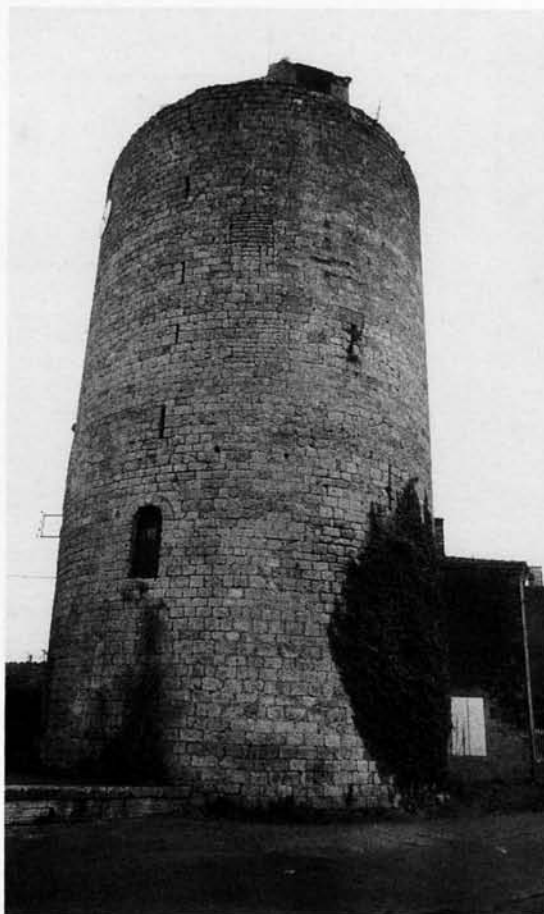
197



198

rôle n'est plus majeur dans la fortification. Elle est, en quelque sorte, superfétatoire par rapport à la structure de l'habitat, et mixte en ce sens que l'habitabilité n'y est pas suffisante pour qu'elle prétende à être résidence seigneuriale, même temporaire. Un bon exemple en est la tour de Montpeyroux, en Auvergne, avec la superposition d'un niveau de stockage, d'un niveau d'entrée, d'un niveau résidentiel avec latrine et cheminée, d'un niveau défensif avec archères, avant d'en arriver au chemin de ronde. Rien, dans cette tour, n'interdit la résidence ; tout semble prouver que cette fonction n'était pas première.

C'est bien en ce sens que l'on peut reconnaître, dans les diverses tours citées, des exemples de *tours mixtes*, non sans, bien entendu, risquer l'erreur. Une tour telle que Guise, habituellement datée du début du XI^e siècle alors qu'elle appartient manifestement à la première moitié du XIII^e siècle par ses caractères architecturaux, ressemble en bien des points à une tour *philippienne* ; mais on concevra que la différence entre cette tour, et celle d'Alluyes, elle aussi attribuable à la première moitié du XIII^e siècle, que nous avons classée dans les *tours-résidences*, n'est nullement évidente. On rentre ici dans la frange des édifices au caractère à ce point ambivalent, que l'interprétation *a posteriori* ne peut être que subjective.



199

197. DAMMARIE-EN-PUISAYE (Loiret). La tour maîtresse, inspirée des *tours philippiennes*.

198. MONTPEYROUX (Puy-de-Dôme). Vue de la tour maîtresse du XIII^e siècle. A gauche en bas, la porte d'accès avec les deux trous de boulin marquant la présence d'un balcon. A droite à mi-hauteur, la latrine semi-circulaire. Au-dessus, les archères dites « en rame », et le chemin de ronde avec les trous de boulins des hours.

199. AULNAY (Charente-Maritime). La tour maîtresse du XIII^e siècle, d'inspiration *philippienne*.



200

200. COUCY (Aisne). La tour maîtresse d'Enguerrand III de Coucy, érigée au double de la dimension d'une *tour philippienne* dans les années 1225 : suprême défi au roi, où l'on note en particulier le chemin de ronde et ses consoles de pierre pour les hourds, ses créneaux maçonnés. Vue avant la destruction par mine en 1917

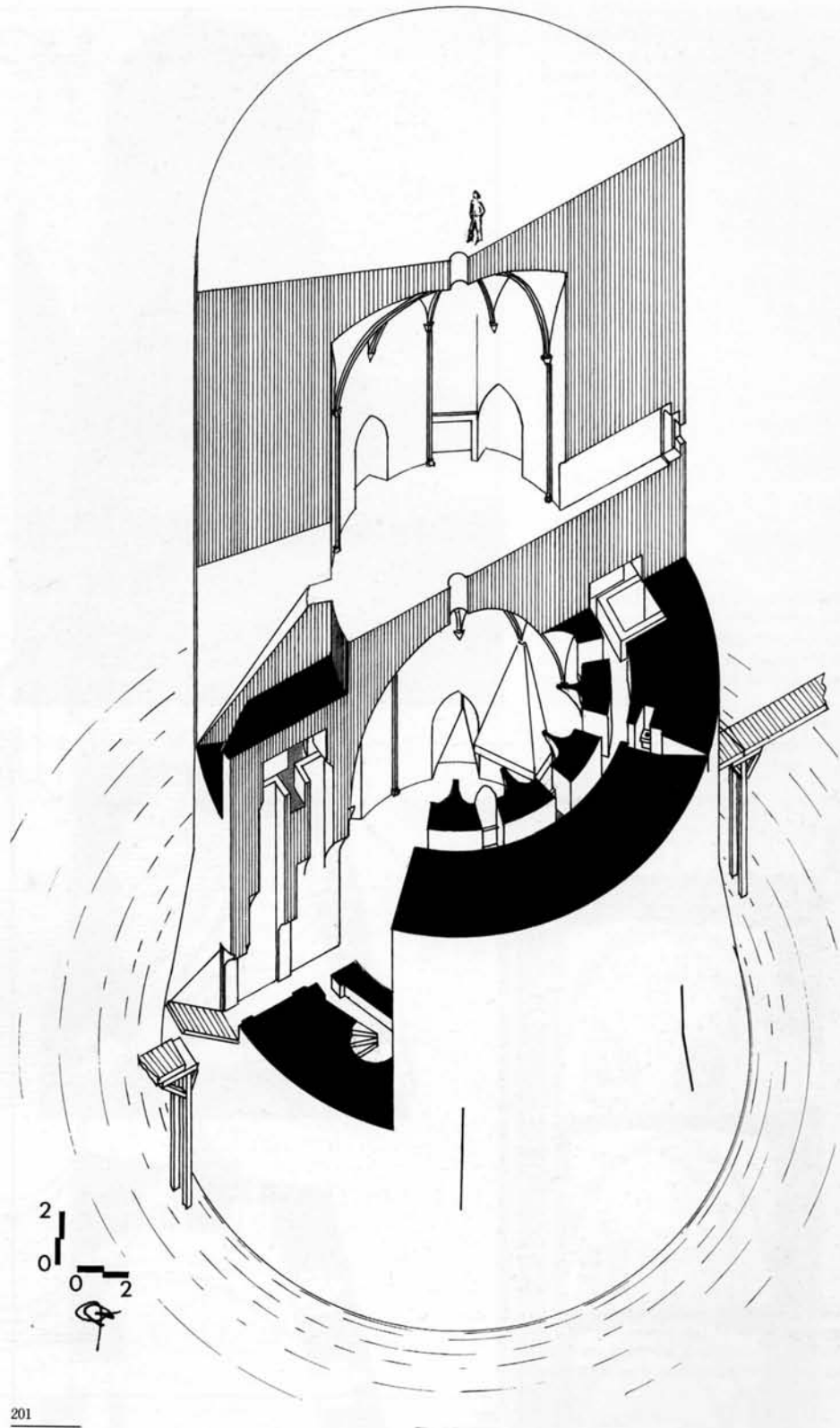
70 LA TOUR MAÎTRESSE
DITE « DONJON »

Notons cependant, dans tous ces édifices peu ou prou succédanés des *tours philippiennes*, que, contrairement à la plupart de ces dernières, l'accès s'y trouve en général au second niveau, au-dessus d'un niveau de stockage. C'est ici le signe que les coutumes constructives perduraient, au mépris de la relative homogénéité de la doctrine *philippienne*. Ceci s'explique assez facilement, dans la mesure où la *tour philippienne* n'avait, dans la majorité des cas, pas l'ambition de « vivre » isolée, les fonctions de stockage étant renvoyées dans des organes annexes.

L'INCLINATION VERS LA DÉFENSE DES PROGRAMMES DE TOURS-MIXTES

Au cours du XIII^e siècle, les fonctions hybrides offertes par la *tour philippienne* s'enrichissent de variations, tant sur le contenu que sur la forme. Montpeyroux, qui vient d'être cité, en est un bon exemple, car il montre que la fonction défensive, manifestée en particulier par la présence d'archères, s'affirme, alors que le modèle *philippien* restait, sur ce point, en retrait.

Les jalons, dans l'architecture royale, ne sont guère nombreux ; si l'on connaît le plan de la tour maîtresse de Saint-Maixent en Poitou, traditionnellement attribuée à Louis VIII, plan manifestement inspiré des *tours philippiennes*, une véritable novation n'est apportée que par la nouvelle vague des tours bâties à compter des années 1230. Aigues-Mortes, bâtie par Louis IX à partir de 1240, se révèle, de ce point de vue, une copie manifestement sophistiquée à plaisir du modèle philippien, en reprenant quelques fonctions identifiables dans des tours antérieures (fig. 201). On y retrouve le principe du double accès au premier niveau, protégé cette fois non seulement par des ponts-levis, mais aussi par des herses et assommoirs doubles internes. La tour ne comporte que deux niveaux couverts reliés par un escalier en vis, mais présente la particularité d'être dotée d'une gaine de circulation à mi-hauteur, permettant tout à la fois la surveillance de la salle basse, la desserte des assommoirs, celle des latrines. Dernière caractéristique qui conforte le caractère mixte de la tour : la présence de très grandes



201

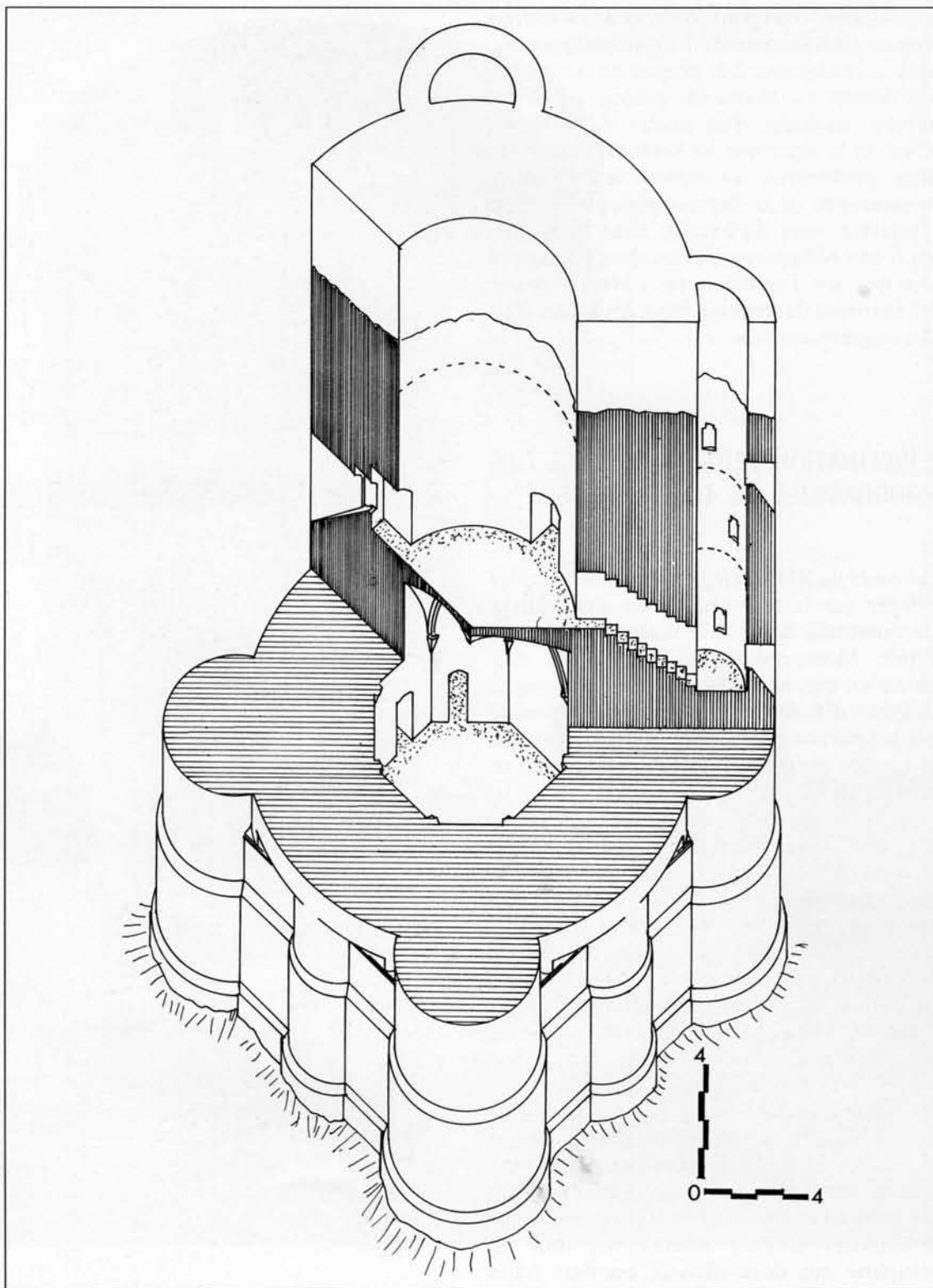
archères, au premier comme au second niveau, alors que les fenêtres sont rares et peu ouvertes.

Plus complexe, l'exemple de Lucheux,

201. AIGUES-MORTES (Gard). Axonométrie en écorché de la tour maîtresse bâtie dans les années 1240. Noter en particulier la gaine surveillant la salle basse et contrôlant les accès.

LA TOUR MAÎTRESSE

DITE « DONJON »



202. LUCHEUX (Somme). Axonomie en écorché de la tour maîtresse, rebâtie sur plan circulaire à tourelles dans les années 1240 au-dessus d'un soubassement carré.

202

en Picardie, est également instructif ; bâtie, elle aussi, dans le milieu du XIII^e siècle, cette tour tint compte d'un édifice plus ancien sur

lequel elle s'implanta ; il en résulta une tour hybride, aux dimensions résidentielles tout en étant essentiellement articulée sur la défense,

grâce à des archères ménagées aussi bien dans l'espace central que dans les tourelles flanquantes (fig. 202).

Dans cette même gamme d'édifices, Najac en Rouergue, Narbonne, Villeneuve-les-Avignon, Bourdeilles en Périgord, ou encore Arques dans les Corbières, offrent toutes les caractères de la *tour mixte* dérivée de la *tour philippienne* dans l'esprit, et pourtant sophistiquée au point de ne plus guère y ressembler au plan strict de la fonctionnalité interne. Toutes ces tours ont été bâties dans la seconde moitié du XIII^e siècle, voire au tout début du XIV^e. De plus en plus, les fonctions résidentielles, dans tous ces exemples, s'y imbriquent avec les fonctions défensives qui s'imposent désormais. Ainsi, à Najac, au-dessus d'un niveau inférieur purement défensif où se pratique l'accès protégé par un assommoir, le premier étage combine défense et résidence ; pourvu d'archères à niches sur tout son pourtour, il n'en est pas moins éclairé par des meurtrières hautes, et possède deux fenêtres géminées dans de larges niches. Mieux encore, l'une des niches d'archères servait d'oratoire, comme en témoignaient au début du siècle les peintures murales.

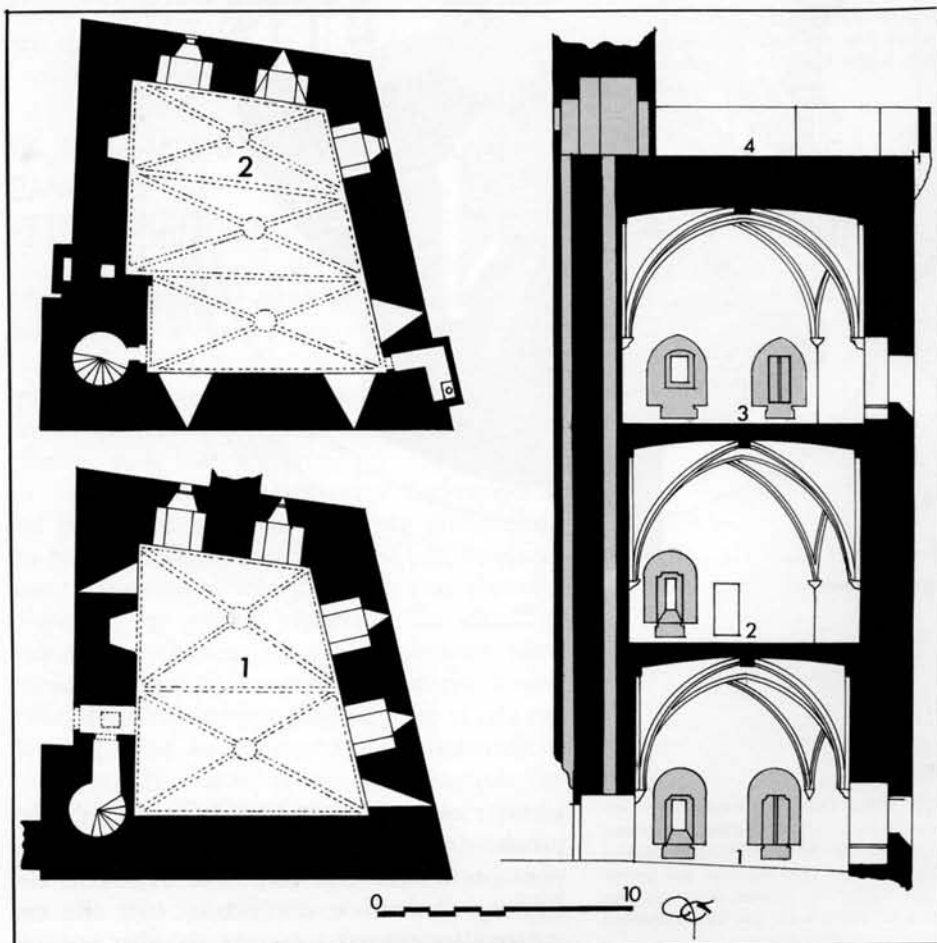
Cet exemple de Najac se retrouve, si ce n'est à l'identique, au moins dans l'esprit, dans les autres cas signalés. Ainsi à Narbonne, où la tour épiscopale, à côté du palais résidentiel, combinait des salles susceptibles de recevoir un habitat, dotées de latrines, avec des niches d'archères entièrement dissimulées dans les murs ; ces niches étaient desservies depuis les embrasures de fenêtres. A Arques dans les Corbières, le programme est plus hybride encore, puisque les archères encadrent les fenêtres, à chacun des niveaux eux aussi aménagés, grâce à cheminées, latrines, pour une très hypothétique résidence, deux logis au moins complétant la tour.

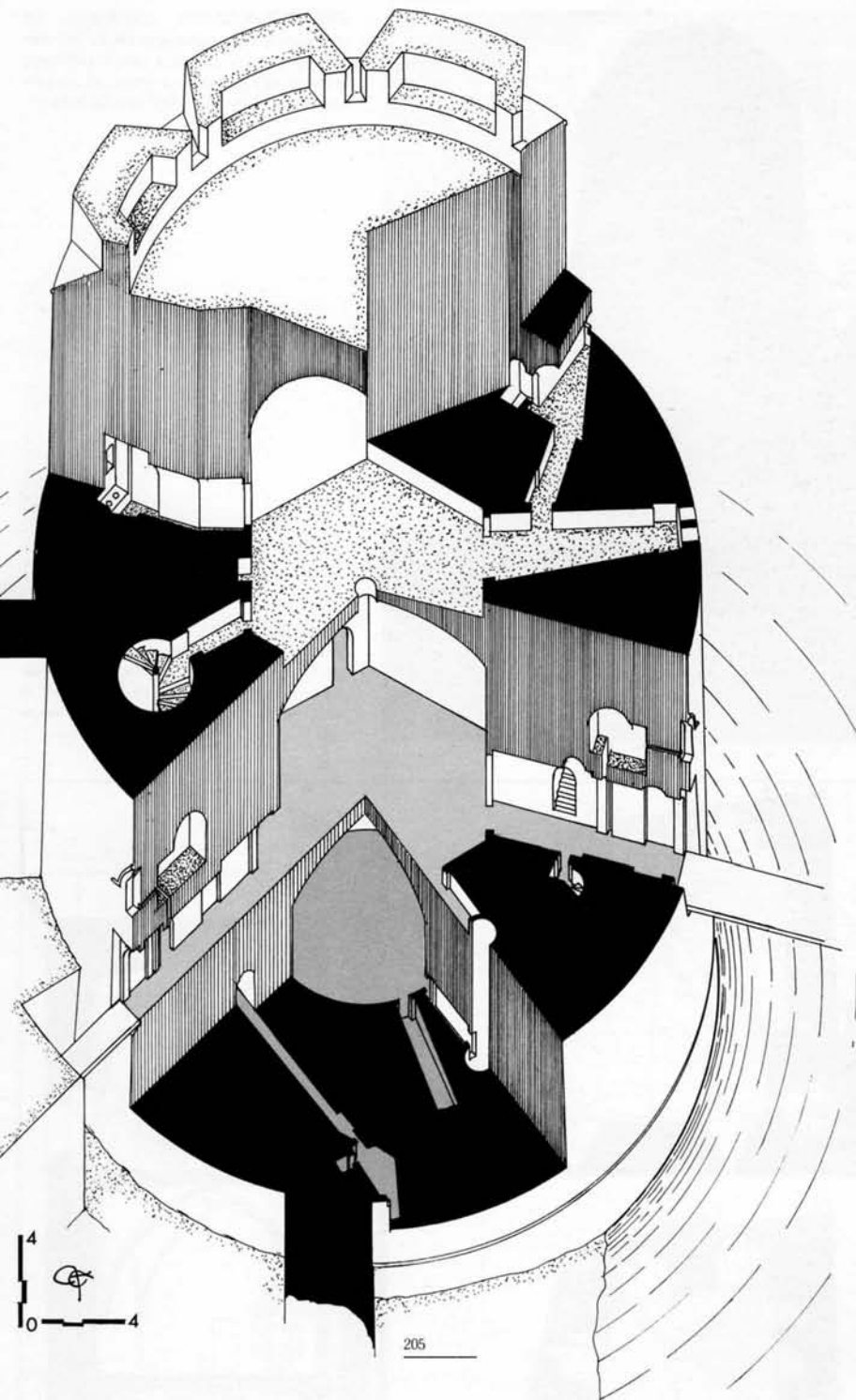
Il en va de même à Bourdeilles, construction très vraisemblablement due à la couronne royale française à la fin du XIII^e siècle (fig. 203). La tour Philippe-le-Bel de Villeneuve-les-Avignon, de la même époque, copiée quelques trente ans plus tard à Sainte-Colombe, face à Vienne, est du même acabit, avec ses niveaux dotés tout à la fois d'archères et de latrines, accessibles dès le rez-de-chaussée par une porte protégée par un assommoir (fig. 204) ; et l'on en trouve un exemple plus accentué encore avec la tour maîtresse de Rauzan, en Guyenne, sans doute dans le



203. BOURDEILLES (Dordogne). La tour octogonale bâtie à la fin du XIII^e siècle. On remarque aux deux premiers niveaux des archères à étrier, et au-dessus une fenêtre marquant la salle noble.

204. VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON (Gard). La tour Philippe-le-Bel, bâtie à la fin du XIII^e siècle à la tête française du pont d'Avignon. Plans et coupe de la tour, bel exemple de tour mixte à vocation hybride.





circulaire à l'hexagone au troisième niveau ; desserte par un escalier en vis dans les niveaux « résidentiels », présence de cheminées. A tous les niveaux, la tour ne s'ouvre pourtant que par des archères.

LES DERNIÈRES TOURS-MIXTES

Alors même que reprenaient en force les programmes « purs » de *tours résidences* à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, certains bâtirent encore des tours aux caractères résidentiels moins affirmés, combinant fonctions défensives et fonctions d'habitat secondaire à côté de logis.

La « Grosse tour » de Tancarville, bâtie à partir de 1410, a été déjà citée plus haut, en tant que *tour-résidence* ; cette belle tour polygonale à éperon n'en offre pas moins un niveau bas entièrement affecté à la défense, surmonté par des étages réservés à la résidence. La mixité du programme est sans doute ici largement dominée par le caractère résidentiel de l'édifice ; il n'en reste pas moins que le mélange des deux n'est pas si fréquent au XV^e siècle, où la spécialisation du programme résidentiel s'impose, en général.

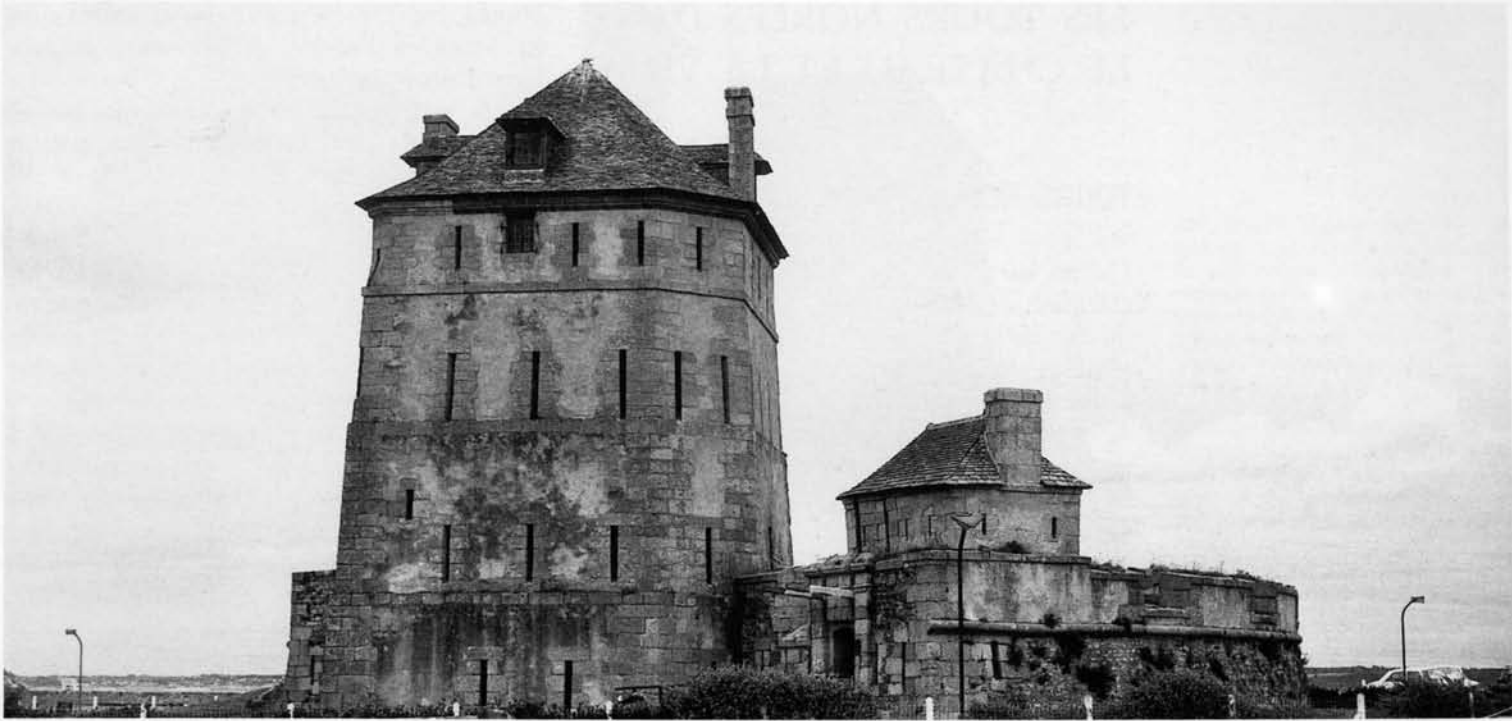
Bien plus intéressantes sont des tours maîtresses telles que Ham, dans le dernier quart du XV^e siècle, ou Salses, quoique très différentes dans leur programme interne.

La tour de Ham, malheureusement disparue depuis la Première Guerre mondiale, offre un très bel exemple de *tour philippienne* adaptée, près de trois siècles après la fixation du modèle, à un contexte de la poliorcétique tout à fait différent (fig. 205). Il s'agit d'une tour à deux accès, défendus chacun par pont-levis, herse et assommoir. Trois niveaux voûtés composent l'élévation, reliés par un grand escalier en vis. On trouve aux deux niveaux supérieurs cheminées, latrine et puits, le niveau supérieur s'éclairant par des fenêtres à meneau ; par surcroît, la tour est dotée à tous ses niveaux de chambres à canonnières desservies par des couloirs assurant la protection des salles internes.

Cet exemple est particulièrement remarquable, car il constitue vraisemblablement le dernier exemple d'une *tour mixte* seigneuriale. A vrai dire, la résidence, si elle est encore présente par les cheminées, le puits, les latrines

premier quart du XIV^e siècle. Cette tour, très proche de la conception pure *philippienne*, ne peut pas ne pas être comparée avec celle de Falaise, d'un siècle antérieure, tant elle en reprend les thèmes : passage du plan interne

205. HAM (Somme). Axonométrie en écorché de la tour bâtie dans les années 1460, détruite durant la Première Guerre mondiale. Bien que destinée aux armes à feu, cette tour répond dans son programme strictement aux fonctionnalités d'une *tour philippienne*.



206

ou les fenêtres, n'est plus le signe que du souci qu'eurent les constructeurs de rendre cette tour habitable pour des soldats : en aucun cas elle n'eût pu servir à la résidence du maître des lieux. C'est bien la définition même que l'on peut donner, a posteriori, à la *tour-mixte*.

Salses, dans le Roussillon, offre une tour maîtresse qui aurait pu figurer au titre des *tours-résidences* tant elle offre des caractères prouvant l'habitabilité. Mais, avec cette forteresse bâtie peu après 1493, l'on pénètre déjà dans le temps des forts, où le symbole féodal n'a plus de signification. La tour maîtresse de Salses, avec ses trois niveaux habitables dotés de cheminées, d'éviers, de niches de couchage, est le poste de commandement de la forteresse ; c'est en ce sens qu'elle est, dans l'esprit, semblable aux *tours philippiennes* qui ont servi de référence tout au long de ce développement sur les *tours-mixtes*.

Ham, à moindre degré que Salses, marque le passage à d'autres concepts, non pas tant au niveau du programme, qu'à celui de sa signification sociale. Jusqu'au XVI^e siècle, la *tour-mixte* telle qu'inventée par les ingénieurs de Philippe Auguste perdurera, au service d'une garnison d'État, et non plus à la gloire d'un seigneur ou souverain. C'est-là une différence essentielle, qui pourtant ne se traduit pas forcément dans la pierre : les tours côtières

de Vauban ont, en définitive, quelque ressemblance avec les *tours-mixtes philippiennes*... (fig. 206).

LA TOUR-MIXTE DANS LES PETITS CHÂTEAUX

Mais, si l'on brosse ainsi un panorama d'utilisation de la *tour-mixte*, ni résidence, ni beffroi, ni défense pure, force est de constater que le domaine d'emploi fut essentiellement limité aux forteresses souveraines, ou approchantes dans leur ampleur.

La définition éminemment fugace qui a été introduite ici pour tenter de différencier les fonctionnalités des tours n'est pas, en effet, sans inconvénient dès lors que l'on sort du domaine des grands châteaux. En effet, la *tour-mixte* redevient alors bien souvent *tour-chambres*, voire seulement tour associée à une salle, dont l'on ne sait plus au juste si elle est tour maîtresse, ou seulement tour flanquante.

Ainsi la *tour-mixte* ne constitue pas un concept applicable facilement aux petits châteaux : dans ceux-ci, la *tour-maison* se suffit à elle-même, et la structure castrale n'exige pas une tour spécifique aux attributs symbolique et défensif plus que fonctionnels.

206. CAMARET (Finistère). Tour côtière due à Vauban, à la fin du XVII^e siècle. Le programme n'est ici pas si éloigné de la *tour philippienne* qu'on ne le remarque, malgré le changement radical dans les techniques de défense...

LES TOURS NOBLES DANS LE CHÂTEAU ET LA VILLE

TOURS NOBLES DANS LA VILLE

Un tel survol ne saurait laisser de côté une catégorie de *tours-résidences* souvent négligée, du fait de la disparition de la majorité de ses témoins : il s'agit des tours urbaines non liées à des édifices castraux.

Ce type de tours est certes moins fréquent en France que dans des pays comme l'Italie, où la tour urbaine a été l'apanage incontestable d'une noblesse des villes d'un dynamisme inconnu de ce côté-ci des Alpes.

Dans la zone d'expansion française, pour autant que ce qualificatif ait un sens au Moyen Age, la fonctionnalité de *tour-résidence* urbaine resta sans doute en retrait, pour une raison simple : la constructibilité d'une tour était privilège châtelain, et ne pouvait en conséquence se multiplier dans des villes soumises, en général, à un pouvoir fort, qu'il soit royal, comtal ou épiscopal. On ne saurait par exemple y assimiler les tours, au nombre de cinq, présentes dans la ville poitevine de Chauvigny ; car chacune d'elles formait, au Moyen Age, un château indépendant, de la tour épiscopale à la tour de Gouzon, en passant par les autres, toutes enceintes dans leur muraille. Chacune d'entre elles forme donc la tour maîtresse d'un petit château indépendant : ce n'est pas la définition de la tour urbaine, qui s'intègre par nature à l'urbanisation sans y former une enclave. De même Uzès, avec ses trois tours des XII^e-XIII^e siècles, ne reflète qu'une partition seigneuriale en trois secteurs marqué chacun par son symbole châtelain, sans que l'on puisse aucunement identifier des tours nobles urbaines à l'italienne contrairement à ce que l'on a pu affirmer.

Les premières tours urbaines

Mais cette constatation mérite cependant d'être largement atténuée par les mentions assez nombreuses de telles tours urbaines, dès le XI^e puis au XII^e siècle, surtout dans les villes non soumises à un pouvoir souverain fort, à commencer par les régions méridionales : en Arles, avec le fameux château des Arènes, mais aussi à Grasse, Marseille, Narbonne,

Nîmes, etc. On en trouve des mentions aussi au Mans, à Provins, Valenciennes et dans bien d'autres villes.

Il reste que l'on peut aujourd'hui se demander ce que désignait, à l'époque, le concept de « tour » en ville : étaient-ce des *tours-résidences* castrales en réduction, ou doit-on y voir une forme fonctionnelle différente ? Étaient-ce des tours d'enceinte occupées par des chevaliers, comme la belle tour rectangulaire présente à Blois, dite tour de Beauvoir, tour maîtresse à contreforts bâtie sur l'enceinte urbaine qui fut autrefois certainement une tour noble urbaine calquée sur des édifices princiers (fig. 207) ? Cette tour relativement isolée dans sa forme et son contexte est très significative de l'existence passée d'édifices similaires.

Mais il serait absurde de réduire les tours urbaines à cette catégorie, quand bien même dans plusieurs villes, les tours de l'enceinte gallo-romaine étaient occupées par des chevaliers.

La *tour* urbaine est, en soi, un concept différent de la *tour* castrale ; elle ne marque pas forcément une seigneurie, elle peut être l'expression d'une strate sociale où la richesse l'emporte sur la noblesse, l'une et l'autre n'étant d'ailleurs nullement indépendantes, en particulier dans les grandes villes du sud. Ainsi, on peut estimer que les textes qui mentionnent, tout au long du Moyen Age, des tours urbaines, font référence bien plus aux dimensions (hauteur plus importante que largeur), et à la fonctionnalité non commerciale des niveaux bas de la tour. En quelque sorte, la tour urbaine est bien moins un symbole féodal, comme elle l'est dans le château, qu'un symbole de richesse et de différenciation sociale.

Aussi la définition même de tour urbaine reste-t-elle empreinte d'une incertitude considérable : doit-on caractériser ainsi toute maison plus haute que large, doit-on ajouter comme critère que l'espace inférieur, au rez-de-chaussée, est privatisé, doit-on enfin restreindre l'appellation aux tours à appareil défensif évident ? C'est ici un domaine encore vierge ; car il n'existe quasiment aucune monographie qui permette d'éclairer ce domaine complexe et ambigu où noblesse et bourgeoisie se mêlent intimement. Il existe, de fait, une gradation continue entre les édifices, de la tour purement défensive à la maison en forme de tour entièrement ouverte, en passant par les *tours-beffrois* marquant des palais urbains.



207. BLOIS (Loire-et-Cher). Tour de Beauvoir. Cette massive tour, aux allures de tour romane quadrangulaire, n'est malheureusement ni datée, ni véritablement expliquée. Sur le tracé de l'enceinte urbaine, elle est peut-être une tour noble urbaine du XII^e siècle.

208. OLORON-SAINTE-MARIE (Pyrénées-Atlantiques). La Tour de la Grède, tour noble urbaine. Curieusement, la tour présente des arcades au rez-de-chaussée, comme la plupart des maisons bourgeoises urbaines ; au-dessus, on trouve un niveau à grande fenêtre gothique, puis un autre niveau à fenêtre, cette fois encadrée par deux archères en croix pattée curieusement antynomiques des arcades du RDC. La partie supérieure a été amplement remaniée, mais on y remarque une autre archère.

Embryon d'une typologie

Tentons néanmoins d'avancer sur la caractérisation de ces tours urbaines, en jetant *a priori* les bases d'une typologie partant des fonctions jouées par les édifices.

Maisons-tours à arcades commerciales. On partira de la fonctionnalité la plus classique de la maison urbaine médiévale, offrant au rez-de-chaussée les arcades d'échoppes, et aux étages supérieurs des niveaux résidentiels. Certaines de ces maisons offrent aujourd'hui, par leurs dimensions, le caractère de tours : on les appellera tout naturellement *maisons-tours*, et l'on y classera, par exemple, un édifice tel que la tour de Maison-Rouge, à Albertville-Conflans, en Savoie, avec ses fenêtres géminées au-dessus d'un niveau à arcades. De la même façon, à Oloron-Sainte-Marie (fig. 208), la *maison-tour* s'ouvrait au rez-de-chaussée par deux arcades gothiques. Au-dessus, l'on retrouve la structuration verticale d'une maison, non sans un étage supérieur apparemment crénelé. Curieusement, cette *maison-tour à arcades* possède des archères cruciformes qui la font se rapprocher du type des *tours-maisons*.

Maisons-tours privées. Dès lors que l'édifice urbain aux proportions d'une tour ne possède pas d'arcades commerciales au rez-de-chaussée,



209. ALBAS (Lot). Vue d'une *maison-tour* privative.

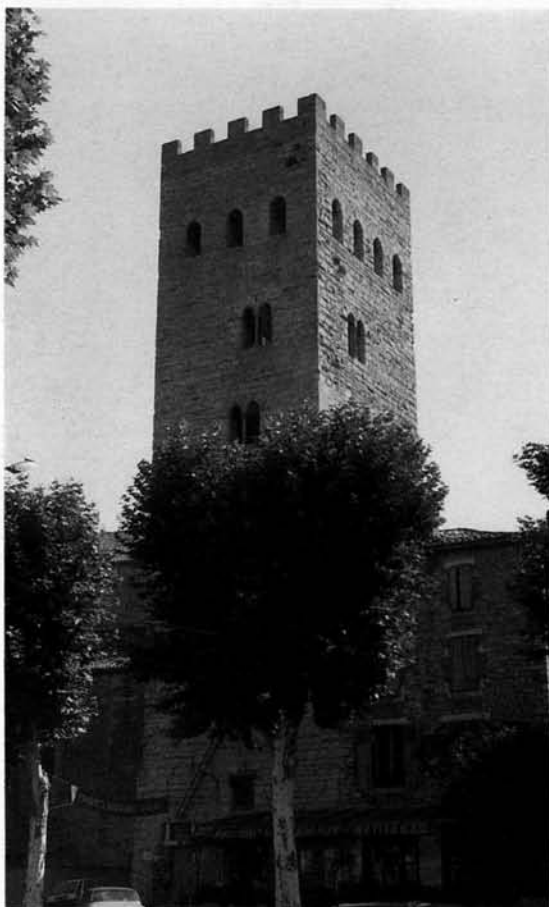
il acquiert une fonctionnalité différente, puisqu'il n'est pas destiné à cette mixité qui fut la caractéristique des maisons urbaines médiévales. Réservé à la résidence, ce genre d'édifice peut être très modeste, comme cette *maison-tour* d'Albas, en Quercy, simple tour accueillant une chambre par niveau, avec une large porte au rez-de-chaussée aveugle, et une petite porte à coussinets au premier niveau résidentiel doté de fenêtres (fig. 209).

210. MONT-DE-MARSAN (Landes).
 Vue de l'une des tours nobles urbaines.
 On reconnaît le porche conduisant à un
 niveau servile, et, sur la gauche, une
 porte piétonne ; au-dessus, un niveau
 intermédiaire à peine ouvert sinon par
 des archères, enfin un niveau noble à
 fenêtres gothiques.



210

211. CAHORS (Lot). La tour Duèze,
 bâtie vers 1322. Noter la fonction résiden-
 tielle de cette tour, pourtant très proche
 de la construction castrale.



211

On conçoit facilement que ce type de *maisons-tours-résidences* se soit prêté à des variations importantes, tant dans les formes que dans les fonctions exactes. Dès la première moitié du XIII^e siècle, on en trouve un très bel exemple dans l'est de la France, avec la maison de la Buffette à Provins. Les exemples conservés en sont extrêmement nombreux dans d'autres régions de France : citons ainsi la tour d'Arlet à Caussade, bel édifice en forme de tour, doté d'une porte au premier étage, mais abondamment éclairé par des baies romanes du début du XIII^e siècle : il s'agissait sans nul doute d'une *tour-résidence*, au demeurant parée intérieurement d'enduits peints remarquables, figurant en particulier une joute de chevaliers. On trouvera également des exemples en Savoie, par exemple à Albertville-Conflans, avec la tour Ramus, le Château-Rouge, et la tour Sarrasine ; à Saint-Jean-de-Maurienne, avec au moins sept tours de ce type.

Les exemples de telles « tours » ne sont pas rares dans le sud-ouest, comme à Condom, à Montauban, à Gaillac.

Tours-maisons. A l'opposé, voyons des maisons en forme de tour, dépourvues de toute fonction mercantile au rez-de-chaussée, comme les tours jumelles de Mont-de-Marsan, dénommées à tort château dans la mesure où leur structure ne s'en accommode nullement. Ces deux tours sont remarquablement similaires dans leur aménagement, dotées à la base d'une porte charretière du côté de la ville, donnant sur une remise. Au-dessus, un niveau utilitaire prenait place, éclairé par de simples meurtrières, alors que le troisième niveau constituait manifestement le niveau noble, avec de belles fenêtres géminées gothiques. Au-dessus encore prenait place un niveau privatif peu éclairé (fig. 210).

On trouve ici une fonction résidentielle mêlée à une fonction défensive qui justifie, dans une certaine mesure, l'assimilation avec les *tours-maisons* castrales mises en évidence plus haut. De façon plus éclatante encore, la tour de l'ancien palais Duèze à Cahors bâtie après 1322, possède avec ses quatre niveaux éclairés de fenêtres à remplage et cordon, et son étage crénelé, des similitudes manifestes avec les tours castrales (fig. 211).

Voyons aussi la tour Montréal à Sauverre-de-Béarn (fig. 212). Cette tour rectangulaire jetée au dehors de l'enceinte, sur les

abrupts, possédait cinq niveaux largement défendus par des archères percées dans les murs minces de l'édifice ; elle était ceinturée sur tout son périmètre par un balcon couvert, sorte de hourdage continu, complété sur la face dominant les abrupts par deux autres niveaux de balcons. Malgré ce caractère défensif évident, cette tour était manifestement conçue pour être une résidence urbaine ; la fonction résidentielle s'y exprimait essentiellement au troisième niveau, celui doté du balcon continu.

Apparemment, ce type de tours urbaines a été plutôt fréquent dans le sud de la France ; ainsi des édifices tels que la tour de Pézène à Anduze, simple tour rectangulaire défigurée aujourd'hui, ou la tour de Sauve, dans le Gard également, les trois tours de Pignan, dans l'Hérault, en sont vraisemblablement, de même que les tours, au nombre de quatre au moins, que l'on reconnaissait au siècle dernier à Grasse, en Provence.

Citons enfin un cas très particulier de tour urbaine, la tour Jean-sans-Peur qui flanquait la salle du palais ducal parisien. Il s'agit en fait d'une *tour-chambres* abritant par surcroît la fonction d'escalier d'honneur pour la salle. Bâtie au début du XV^e siècle, elle comprenait à son sommet deux chambres l'une sur l'autre, chacune prolongée par un cabinet avec sa latrine.

Maisons et palais à tour. La fonctionnalité purement ostentatoire et symbolique existait également en milieu urbain. On désignera ainsi les tours élevées de façon connexe à un logis, voire un palais urbain. Il demeure à Rodez, dans cet ordre d'édifices, une des nombreuses tours signalées par les textes tout au long du Moyen Âge ; abondamment percée de fenêtres sur ses quatre niveaux, cette tour du XIV^e siècle prolongeait une salle. Elle n'a pas grand appareil défensif, et seule la symbolique semble avoir joué ici. Léo Drouyn citait également, à Sainte-Foy-la-Grande, une superbe maison-tour, dite « Maison des Prêtres », flanquée d'une petite tour rectangulaire. On retrouve ici un caractère très fréquent en Guyenne des *salles à tour* rurales, transposées dans le milieu urbain.

Une ville est tout spécialement marquée par ce programme des maisons à tour : il s'agit d'Avignon, où durant la seconde moitié du XIV^e siècle s'édifièrent progressivement les « livrées cardinalices », maisons destinées aux



212

cardinaux résidant dans la ville. D'une façon générale, il s'agit de *salles* rectangulaires dotées dans leur prolongement d'une tour à la fonction plus ou moins symbolique ; selon toute vraisemblance, la plupart d'entre elles avaient au surplus la fonction de chambre privée. Il ne s'agissait en fait que de la déclinaison du thème employé par le pape lui-même en son palais, avec la grande salle du Tinel et la Tour des Anges qui lui servait de résidence privée.

212. SAUVETERRE-DE-BÉARN (Pyrénées-Atlantiques). La Tour Montréal. On remarque, sur les flancs de cette tour urbaine, les corbeaux et trous de boulins attestant de la présence d'une galerie de bois ceinturant la tour. Au-dessous, deux balcons garnissaient la face regardant l'abrupt. La tour se singularise par le nombre important d'archères.



Ce type de tours à vocation mi-symbolique, mi-privative est présent dans le sud de la France d'une façon assez classique : Viollet-le-Duc restaura ainsi, non sans quelque imagination, la tour qui garnissait le palais urbain roman de Saint-Antonin-Noble-Val (fig. 213). De la même façon, Cahors comporte encore une très belle tour palatiale urbaine, dite traditionnellement tour Jean XXII, due à la famille de Via après 1326 (fig. 214).

La fonction résidentielle était ici mineure, quoique présente ; en effet, la fonction du palais l'emportait largement sur celle de la tour. Le Sud-Ouest fut extrêmement familier de ce type de constructions urbaines, qui, selon toute apparence, ne diffusa guère dans les régions septentrionales ; on en trouvera un autre très bel exemple au palais de la Raymondie, à Martel en Quercy, bâti à la fin du XIII^e siècle.

213. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL (Tarn-et-Garonne). Palais seigneurial roman, devenu Hôtel de ville au XIV^e siècle, restauré par Viollet-le-Duc. La tour est ici essentiellement symbolique (ses attributs défensifs, en partie coupés, étant dus à la restauration) ; *tour-befroi* ou *tour-résidence*, la question demeure entière.

214. CAHORS (Lot). La tour Via, tour urbaine faisant partie intégrante d'un grand palais bâti par la famille du pape Jean XXII. Ici encore, il est difficile de départager entre la fonction de beffroi ou de résidence, cette dernière semblant prédominante.

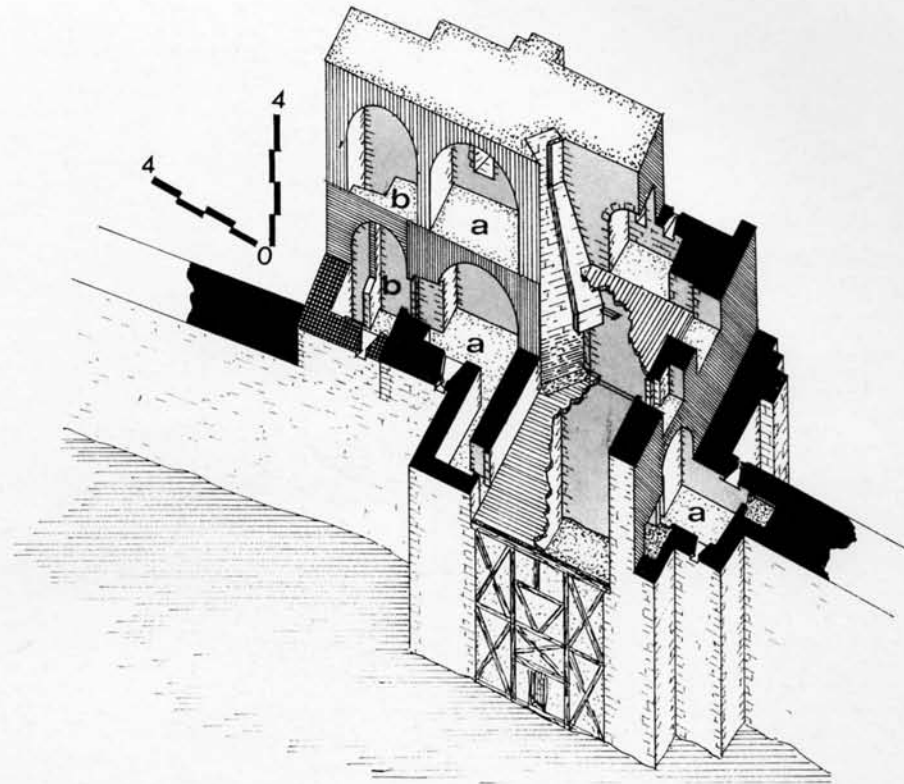


Interrogations. Il reste que cette typologie ne saurait résoudre les questions relatives à l'appartenance sociologique des tours urbaines, dans la mesure où le sujet est encore vierge. Ces tours urbaines furent-elles réservées aux familles urbaines anoblies, furent-elles au contraire le fait de nobles de souche, établis dans la ville depuis des générations ? C'est ici qu'intervient l'analyse monographique, malheureusement absente : car il est pour le moins vraisemblable que la sociologie des tours urbaines identifiables dans le Nord et l'Est de la France fut, du tout au tout, différente de celle qui prévalait dans les Sud, bien plus proche du climat identifiable en Italie.

TOURS NOBLES DANS LE CHÂTEAU

Mais le concept de tour noble a pu se traduire ailleurs qu'en ville, et pour cause, puisque le château en était parfois le lieu d'expression évident : ceci renvoie, en effet, à la notion des chevaliers du château dont on trouve fréquemment mention au XII^e siècle. Pour autant, ce type d'édifices n'est pas facile à identifier, dans la mesure où il n'est nullement évident que, dans les grands châteaux princiers où une telle organisation apparaît, avec ses chevaliers quasiment salariés du seigneur, cette organisation se soit traduite par l'existence de tours individuellement attribuées à chacun d'entre eux.

On cite généralement comme exemple d'une telle organisation les sept tours conservées sur le plateau de Chignin en Savoie, édifices rectangulaires ou circulaires disposés autour d'une vaste cour. Furent-elles *tours-befrois*, ou simples tours de chevaliers ? Au moins peut-on affirmer que ces tours, à la limite des tours urbaines, prouvent à quel point le processus d'attribution féodale de tours maîtresses put être important, conduisant à des partitions de la seigneurie originelle aujourd'hui peu compréhensibles. Mais furent-elles véritablement tours de chevaliers ? A vrai dire, rien ne le prouve vraiment, dans la mesure où aucun texte ne vient le certifier, pas plus que l'on ne peut l'affirmer en ce qui concerne des sites à enceinte distendue, pourvue de tours apparemment habitables, tels



215

que Pestillac en Périgord. Les tours de chevaliers dans les châteaux n'apparaissent, au vu des textes, nullement comme une évidence.

Lorsque l'on cerne, dans un château comme Gisors, la présence d'une tour manifestement destinée à la résidence, certainement bâtie dans la seconde moitié du XII^e siècle sur l'enceinte, hors du secteur réservé au souverain, on peut à nouveau se poser la question d'une tour de chevalier (fig. 215). Au-dessus d'un niveau vraisemblablement réservé au stockage, cette tour possède un niveau à cheminée, bordé par deux chambres privées dont une avec latrine ; ce plan se répète un étage plus haut. Mais, dans le cas présent, ne doit-on pas plutôt songer à la *tour-maison* d'un officier royal ou ducal, plutôt qu'à une très hypothétique tour de chevalier ?

Doit-on assimiler à de telles *tours-résidences* les sept tours du site de Merle, dans le Limousin, sorte de ville châtelaine sans habitants autres que ses coseigneurs (fig. 216) ? La plupart de ces tours dont la proximité, voire la mitoyenneté, suffit à leur mériter ce qualificatif d'urbaines, datent du XIII^e et du XIV^e siècle ; on y retrouve les caractères coutumiers des *tours-résidences* à salle unique. Mais il s'agit, en fait, de tours seigneuriales.

215. GISORS (Eure). La tour-logis édifée sur l'enceinte, sans doute dans le dernier tiers du XII^e siècle. Avec ses chambres privées et ses latrines à chaque niveau, cette tour fait figure de *tour-résidence* non seigneuriale dans un château ducal. a : Chambres voûtées. b : Latrines.



216

216. SAINT-GENIEZ-O-MERLE (Corrèze). Château de Merle. Les tours nobles formant un site exceptionnel, sorte de ville de tours sur une croupe limousine.

Il en va de même avec les tours de l'enceinte de Vincennes. Il paraît, à l'étude de ce monument et du contexte de sa construction, que ces tours rectangulaires ont été conçues pour être des tours nobles privilégiées veillant sur la ville idéale que Charles V prévoyait dans la grande enceinte du château ; leur aménagement intérieur, tel que donné par les plans de Le Vau, montre

bien leur structuration en niveaux dotés chacun d'une chambre à cheminée, ainsi que d'un cabinet à latrine, programme certes simple, mais que l'on retrouve à l'identique dans la tour Jean-sans-Peur du duc de Bourgogne. La plus spectaculaire d'entre elles devait être la tour du Village, où il n'est pas improbable qu'ait existé une chapelle avec sa tribune.

La forme de la tour maîtresse

Une fois dressé le panorama des fonctionnalités de la tour maîtresse, il convient d'en venir aux formes architecturales employées pour l'édifice. D'une façon quasi évidente, l'on distinguera selon les formes de base que sont le rectangle, le cercle et ses dérivés ovales, l'association du rectangle avec les cercles, le triangle et ses formes combinées avec les deux premiers, enfin les polygones. Autant de formes apparemment simples, pourtant variées à plaisir par les constructeurs du Moyen Âge, au point souvent de déjouer l'analyse historique.

LES FORMES DE BASE

LA FORME RECTANGULAIRE

La forme la plus évidente pour une tour maîtresse s'imposait, de par la nature même des édifices dont elle prenait la suite. Qu'il s'agisse de constructions de bois ou de colombages, voire de pierre, la tradition du rectangle, disons plus largement du quadrangle allant du carré jusqu'au rectangle le plus oblong, devait s'imposer largement quelle que soit la région.

Aussi la tour rectangulaire figure-t-elle certainement parmi les plus fréquentes au sein des tours maîtresses. Il serait vain d'en citer ici les exemples, tant ils sont nombreux : de la tour de Doué-la-Fontaine, datée du X^e siècle, à celle de Mauvières dans l'Indre, attribuable au XV^e siècle (fig. 217), ou encore à Chamborant dans la Creuse, bâtie à la même époque, la liste est longue, comprenant des édifices qui peuvent être *tours-beffrois*, *tours-résidences* ou *tours-mixtes*, au demeurant à toutes époques.

On n'insistera donc guère sur ce type de plans de base. Tout au plus notera-t-on les variantes qui purent l'affecter, essentiellement, en fait, la disposition des angles. Il demeure



217



218

217. LOCHES (Indre-et-Loire). Château de Mauvières. La *tour-résidence* rectangulaire du XV^e siècle, aux volumes extérieurement assimilables à une tour du XII^e siècle, alors que l'architecture est marquée par le proche logis royal de Loches, du XV^e siècle.

218. LE PIN (Jura). La tour maîtresse, *tour-résidence* rectangulaire aux angles arrondis, peut-être bâtie dans les années 1250.

LES PLANS CENTRÉS

Après le rectangle, les formes assurément les plus fréquentes furent le cercle, l'ovale ou les polygones réguliers inscriptibles dans des cercles. C'est par facilité qu'on les appellera ici plans centrés, définition peu conforme aux canons de la géométrie, mais assez parlante. Ces formes sont sans doute postérieures au quadrangle : on s'est en général, pour le justifier, appuyé sur le fait que la construction de bois qui prévalut à la pierre, s'adaptait mieux à la forme rectangulaire. Une seconde raison s'impose : la forme rectangulaire est, très certainement, plus facile à atteindre, tant en implantation qu'en taille de pierre, que les formes centrées. Mais la troisième raison, à mon sens majeure, est tout simplement que ces formes centrées sont bien moins adaptées à toutes les fonctions internes de type résidentiel.

On a souvent considéré l'apparition des plans centrés pour les tours maîtresses, tout spécialement le plan circulaire, comme une progression notable de la poliorcétique. Le gain défensif présenté par l'absence d'angles morts dans la tour circulaire est, très généralement, avancé comme la raison majeure de l'apparition et de la multiplication des tours circulaires, à partir de celle qui, le plus généralement, est considérée comme l'une des premières, celle de Fréteval, dans les années 1100 (fig. 219).

Ce dernier argument ne peut être négligé : la forme cylindrique, et ses dérivés que sont l'ovale ou les polygones, évitent, en effet, tout angle mort puisque le tir y est radial. Sans doute cette considération fit-elle beaucoup en faveur de ce genre de plans ; mais il ne faut pas pour autant lui donner trop de poids. Les plans centrés s'imposaient pour les bâtisses de pierre établies au sommet de fortifications de terre préexistantes, elles-mêmes centrées ; à commencer par la motte ou l'enceinte circulaire. Sur une motte circulaire, ou à l'intérieur d'une enceinte de plan avoisinant, il était plus logique de bâtir une tour circulaire ou polygonale, quand bien même ce plan entraînait quelques désavantages au plan de l'habitabilité.



219

219. FRÉTEVAL (Loir-et-Cher). Vue de la tour maîtresse, datée des années 1100, considérée comme l'une des premières conservées sur le territoire. On reconnaît à droite les restes d'une tourrelle flanquant la chemise, et, derrière, une fenêtre et la cheminée de l'étage de réception.

quelques tours rectangulaires aux angles arrondis : notons par exemple Avranches, mais surtout la tour maîtresse de Blâmont, en Lorraine, peut-être du XIII^e siècle, ou la belle tour du Pin dans le Jura, bâtie vers 1252 (fig. 218).

Il va de soi que ce genre de caractères était essentiellement dû à des considérations locales. Il en va sans doute de même des tours à angles abattus, comme Courcelles-les-Gisors, en Normandie, ou Quéribus dans les Corbières.

Le cercle

Le plan circulaire n'eut pas, pour ces raisons d'habitabilité moindre, le même essor que le plan rectangulaire, au moins dans les premiers siècles du millénaire ; on le trouve cependant, depuis Fréteval attribué aux années 1100, dans un nombre non négligeable d'édifices, tout spécialement dans la zone d'influence des comtes de Blois. Tout au long du XII^e siècle, alors que fait florès la famille des tours maîtresses rectangulaires à contreforts, le Blésois, et plus largement le Val-de-Loire, voient se construire des tours au plan circulaire, telles Auneau, Château-Renault, Châtillon-sur-Indre (fig. 220), Coulommiers-la-Tour, Marchenoir, Mondoubleau, Les Montils, plus tard dans le siècle Châteaudun, Romorantin, à l'extrême fin du siècle Chinon (tour du Moulin). La Normandie n'en est pas exempte dans la seconde moitié du siècle, comme à Château-sur-Epte ou Neauphles-Saint-Martin ; le domaine royal lui-même offre un bel exemple, celui de Compiègne. Il va de soi que d'autres exemples en apparaissent dès avant la fin du siècle : ainsi à Saint-Vérain en Bourgogne, à Conches en Normandie, etc.

Mais, à vrai-dire, cette présence de la tour circulaire ne saurait cacher l'immense prééminence des plans plus traditionnels. Au XII^e siècle, on chercherait quasi en vain ce type de plan au sud de la Loire, au moins dans les édifices conservés. Curieusement, alors qu'il est quasi absent de ce côté-ci des Pyrénées, il semble s'installer dès le X^e siècle en Catalogne : c'est au moins la thèse de Ph. Araguas, qui a étudié la série de *tours-beffrois* qui s'édifiaient alors sous la pression des conquérants chrétiens. On comparera cette situation avec celle des Corbières, où la récente enquête de R. Quéhen et D. Dieltiens confirme la primauté du plan quadrangulaire, et l'absence du plan circulaire.

La véritable envolée du plan circulaire résulta dans la construction française du modèle *philippien*. Il s'agit ici d'une évidence ; nullement innovation constructive, la *tour philippienne* n'en devint pas moins, en l'espace de trois décennies, un modèle et une référence. Il est important de remarquer que, si le plan externe était circulaire, souvent les architectes tentèrent de pallier dans ces édifices le manque d'habitabilité interne par des plans polygonaux pour les salles intérieures : ce souci, présent dans de nombreuses tours de flanquement,



220

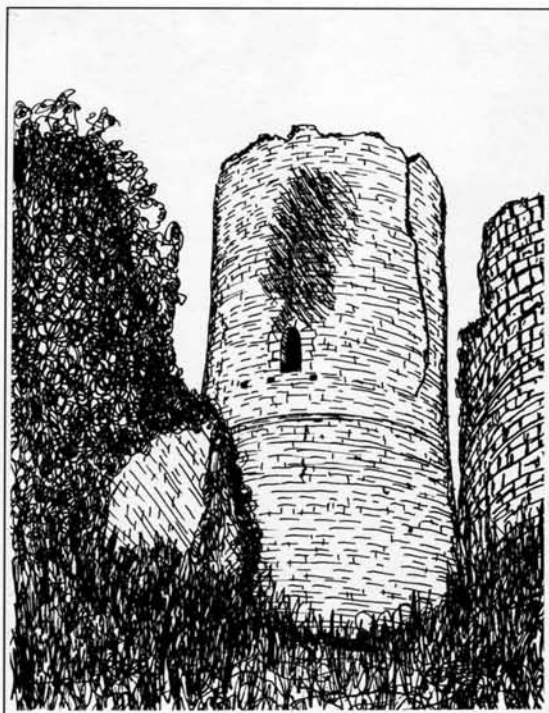
existe également dans les tours maîtresses, comme on peut en juger par exemple à Châteaugiron (XIV^e s.), Falaise (tour *philippienne*), Foix (tour dite de Gaston Fébus, XV^e s.), Fougères (tour de Gobelin, XIV^e s.), Montlhéry (tour *philippienne*), Rauzan (fin XIII^e s.), Saint-Brieuc (tour de Cesson, XIV^e s.), etc.

Dès lors, la construction de tours circulaires n'allait cesser de s'étendre, jusqu'aux régions les moins favorables à ce plan. Ainsi en Alsace, où le *Bergfried-befroi* circulaire fit pièce, en de nombreux cas, à la forme classique rectangulaire, sans pour autant que se modifie la programmation interne : on en jugera en particulier par le Pflixbourg à Wintzenheim, bâti au début du XIII^e siècle (fig. 221), peut-être l'une des premières *tours-beffrois* alsaciennes à épouser la forme circulaire, encore que de récentes fouilles aient permis d'identifier à Ottrott les bases d'une *tour-befroi* circulaire de la seconde moitié du XII^e siècle. D'une façon quasi-évidente, le plan se propagea plus facilement dans les régions où se développait l'influence royale : on a cité ainsi les *tours-beffrois* circulaires du Limousin (Turenne, L'Ours par exemple), ou les *tours-mixtes* auvergnates telles Montpeyroux ou la Sauvetat.

D'une façon générale, ces tours à plan circulaire furent plus usitées en tant que *tours-beffrois* ou *tours-mixtes*. Mais ceci ne doit en aucune manière être considéré comme une constante inéluctable. La reprise des *tours-résidences* au XIV^e siècle ne négligea nullement le plan circulaire, à commencer par la Bretagne

220. CHÂTILLON-SUR-INDRE (Indre).
Vue de la tour maîtresse circulaire du XII^e siècle, et de sa chemise polygonale. On reconnaît, à l'étage de la tour, les traces du balcon (latrine ou balcon d'agrément) qui garnissait la fenêtre.

221. WINTZENHEIM (Haut-Rhin). La tour-befroi de Pflixbourg, construite au début du XIII^e siècle. On reconnaît la porte d'entrée, et les trous de boulines du palier d'accès.



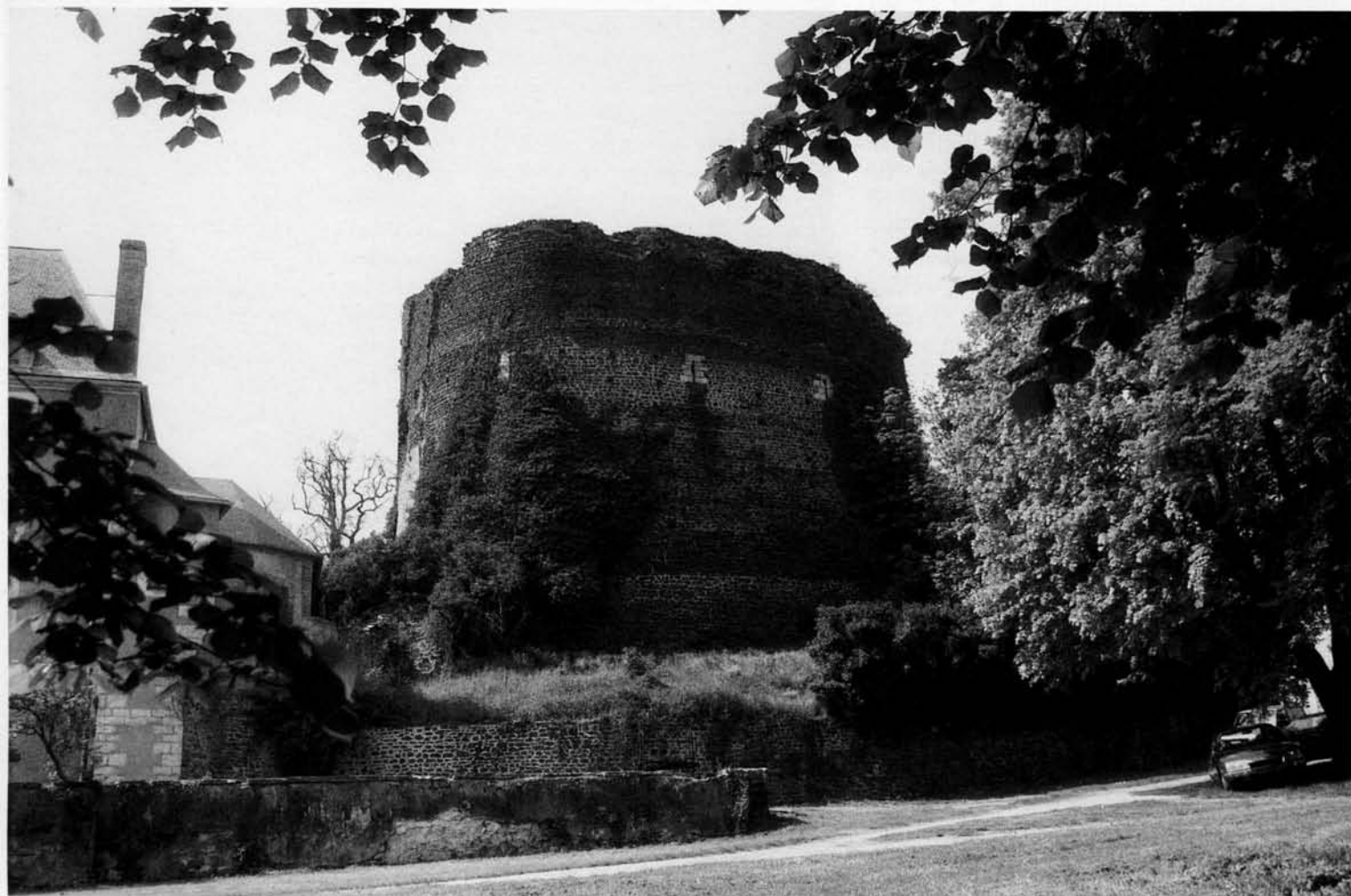
222. SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE (Yonne). La tour au tracé ovoïdal, bâtie en grès roux, date de la fin du XI^e siècle. Le niveau noble est reconnaissable à ses meurtrières qui ne devaient dispenser qu'une lumière parcimonieuse.

221

où il fut employé en de nombreux cas (Le Grand-Fougeray, Châteaugiron, Fougères, Cesson à Saint-Brieuc, etc.) ; mais on ne limitera nullement ce constat à la Bretagne, comme le prouve l'exemple de Murole en Auvergne, bâti peu après 1400, ou celui de Foix en Ariège, édifié dans le milieu du XV^e siècle au plus tôt.

L'ovale et les formes dérivées

Comment certains constructeurs en vinrent-ils à concevoir des formes bien plus complexes que le cercle, que l'on regroupera sous le terme générique d'ovales ? Le premier cas bien identifié est celui de Saint-Sauveur-en-Puisaye, attribuable à la fin du XI^e siècle ou au début du siècle suivant (fig. 222) : il s'agit en fait d'un édifice barlong, sorte de rectangle dont toutes les faces et les angles seraient courbes. On peut véritablement se demander si l'édifice ne suivait pas ici exactement le



LA TOUR MAÎTRESSE
DITE « DONJON »

222

contour de la motte qui lui servait d'assise, tant son plan paraît curieux.

A Montlandon, en Eure-et-Loir, demeure le reste d'une tour de plan probablement elliptique, aujourd'hui envahie par la ruine au point de défier toute datation. Au Lys-Saint-Georges, dans l'Indre, on trouve une tour curieuse, au plan ovoïdal qui résulte vraisemblablement d'un rechapage tardif, avec inclusion d'une tourelle d'escalier externe ; en tout état de cause, ce plan ovoïdal n'est sans doute pas, dans son exécution, antérieur à la fin du XV^e siècle. Il va de soi que cette énumération ne saurait être limitative, d'autant qu'en certains cas, le cercle de base se transforme en une forme ovale par le jeu même de l'imprécision de l'implantation de chantier : ainsi en est-il peut-être d'un édifice tel Aurignac, en Languedoc.

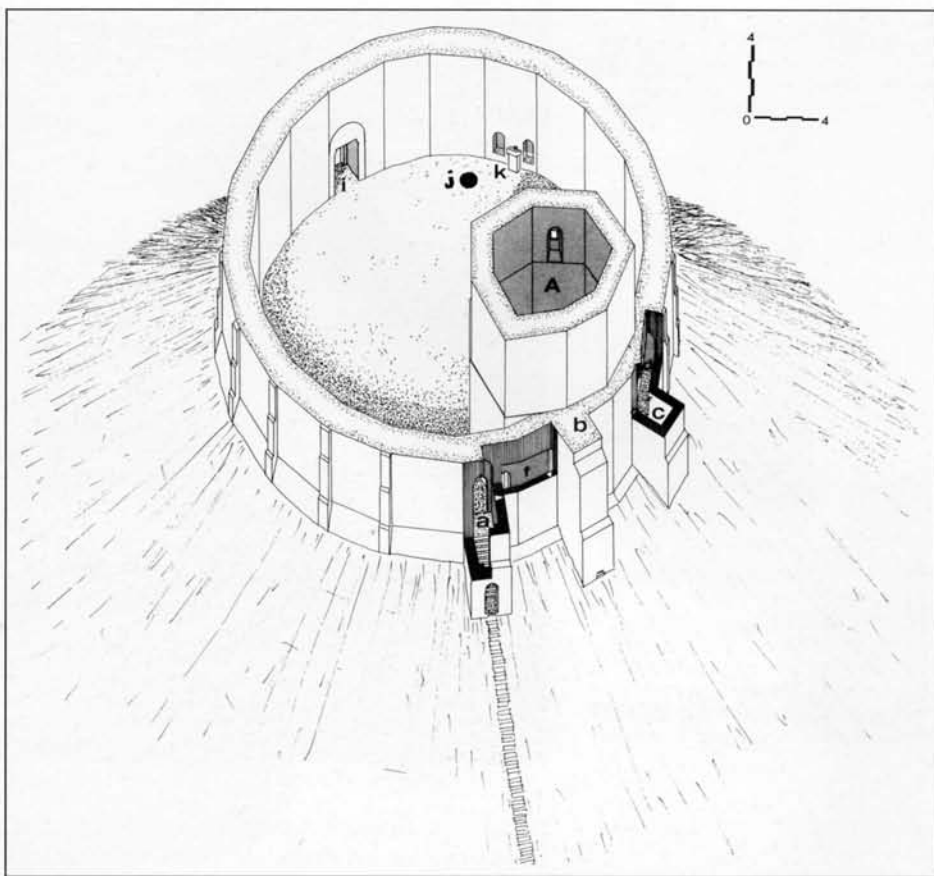
Mais, quoi qu'il en soit, ce genre de plans au tracé sophistiqué n'a pas été courant, sinon par déformation du tracé prévu. On citera encore, quoiqu'en dehors du domaine géographique strict de cette étude, la tour maîtresse de Rolle, dans le Valais suisse : bâtie par le comte Pierre II de Savoie, elle présente un plan que l'on ne pourrait appeler elliptique. Il s'agit en fait, comme au Lys-Saint-Georges ou à Aurignac, d'un rectangle déformé sur ses quatre faces, de façon à n'offrir que des courbures de toutes parts. Sans apport du point de vue de l'habitabilité, plus complexe à mettre en œuvre que le cercle, il ne s'est nullement imposé.

Le polygone

Le polygone régulier, inscrit dans un cercle, peut être considéré comme une sophistication du plan circulaire pur : un très bel exemple en existe à Châtillon-Coligny, dans le Loiret, où le polygone, hexadécagone au demeurant, prend naissance dans une base cylindrique.

On peut, dans une certaine mesure, s'interroger sur l'intérêt de telles formes externes, dans la mesure où le volume interne était, de toute manière, ménagé en cylindre : plus grande facilité de la taille de pierres de parement, meilleur jeu d'ombres peut-être ? La réponse n'est pas claire, et d'ailleurs l'usage en resta relativement marginal, sur le territoire tout au moins.

Vraisemblablement peut-on considérer comme les prototypes les plus anciens conser-

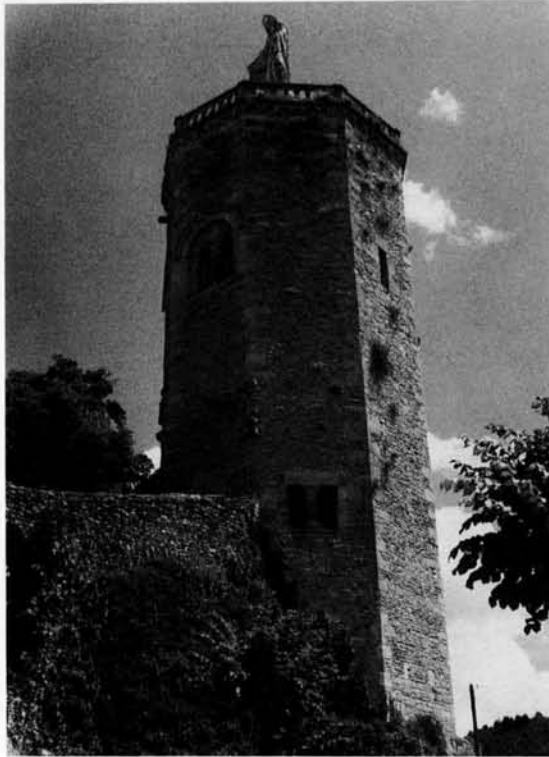


223

vés les tours de Gisors en Normandie, octogonale irrégulière (fig. 223), et de Viévy-le-Rayé en Blésois, dodécagonale régulière, dotée d'un plan interne concentrique, dodécagonal lui aussi. Toutes deux peuvent être attribuées au XII^e siècle, la première peut-être de la première moitié de ce siècle, la seconde de la seconde moitié certainement. On trouve aussi une belle tour urbaine octogonale à Autun, à un angle de l'enceinte urbaine, superbement dotée de fenêtres romanes (fig. 224). Mais il n'est pas vain de dire qu'en ce domaine des tours polygonales au XII^e siècle, l'Angleterre faisait figure de champion, avec toute une série de tours bâties en particulier par le roi Henri II et ses proches. Ce modèle ne fut apparemment guère suivi de ce côté-ci de la Manche, au moins au vu des monuments conservés ; mais peut-on véritablement en venir aux affirmations, alors que l'on sait que des tours maîtresses telle que celle de Marle, aujourd'hui disparue, présentait un plan polygonal à contreforts ?

Pour autant, les plans polygonaux n'en poursuivirent-ils pas moins une carrière modeste, interrompue par la mode des tours

223. GISORS (Eure). Axonométrie du coeur de forteresse avant le milieu du XII^e siècle. La tour maîtresse polygonale est ici représentée dans son premier état, avant la chemise qui lui est légèrement postérieure. A : Tour maîtresse. a : Tour-porte rectangulaire. b, c : Tours rectangulaires. d : Couloir menant à la tour c. f : Couloir menant à la tour b. i : Porte principale de la chemise. j : Puits. k : Évier.



224

224. AUTUN (Saône-et-Loire). Tour octogonale du XII^e siècle, dite des Ursulines, aux attributs visiblement résidentiels.

circulaires, mais bien présente sur le territoire. La reprise de ce genre de plans se manifeste surtout à compter de la fin du XIII^e siècle, comme à Bourdeilles, belle tour royale périgourdine, Angoulême, vers 1282. Bénéuges, en Guyenne, est hexagonale et date sans doute du début du XIV^e siècle, comme Grisolles en Tarn-et-Garonne, comme Montbard également, tour des ducs de Bourgogne en demi-octogone. Il est vrai que cette fin du XIII^e siècle voyait s'imposer une mode très spécifique des tours à plan polygonal, à la fois pour les tours maîtresses et pour les flanquements ; on y reviendra à propos de ces derniers.

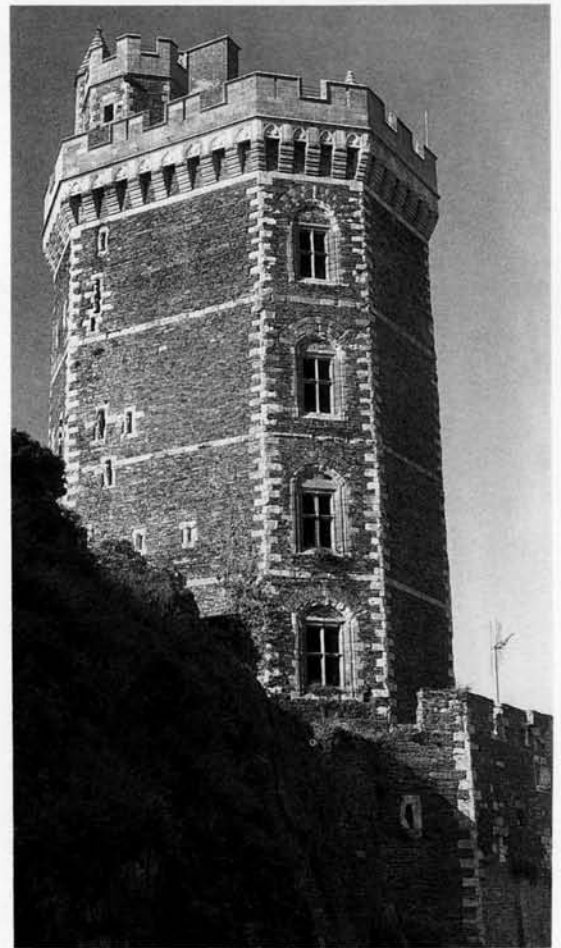
Cette affection pour le plan polygonal centré se fit plus nette dans la seconde moitié du XIV^e siècle, par exemple en Bretagne, pays où les *tours-résidences* firent leur retour en force. Fougères, avec sa tour maîtresse dont demeurent les fondations, Montbran à Pléboulle, La Chèze-Porhoët, Largoët, Oudon (fig. 225) furent de celles-ci, le plus souvent octogones assez réguliers. A Coëtmen, la tour maîtresse à pans multiples est malheureusement datée de façon injustifiée du XII^e siècle, alors qu'elle n'est certainement qu'une réalisation du XIV^e, voire du XV^e siècle. L'exemple de Bricquebec en Normandie, monodécagonal, est également intéressant ; visiblement, cette tour de la seconde moitié du XIV^e siècle

fut conçue pour s'adapter à une motte préexistante, sans pour autant épouser un plan circulaire.

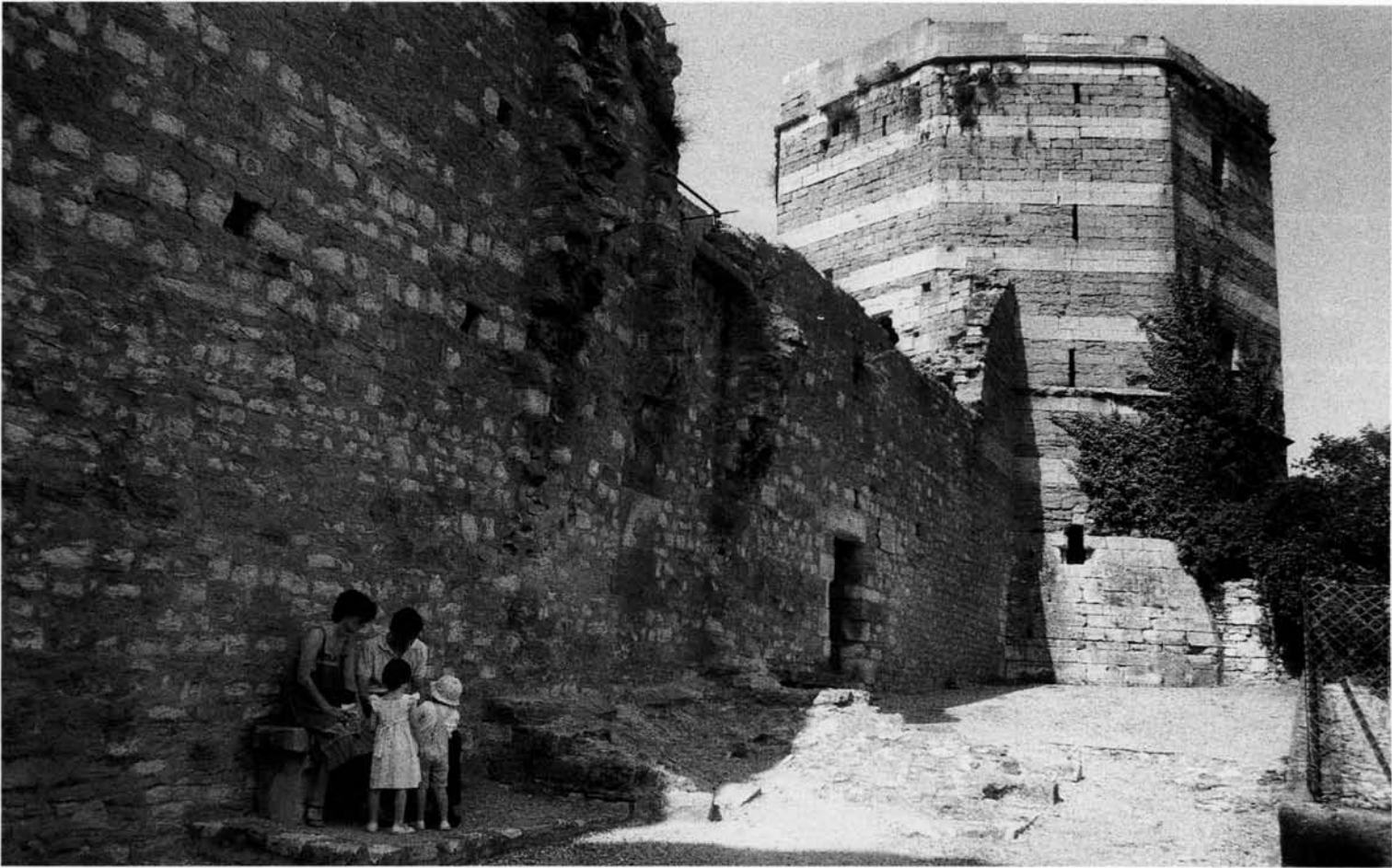
La vogue, très relative, en faveur des plans polygonaux, ne se limita pas à la Bretagne ; comment ne pas citer des exemples tels que la tour de Trévoux, en Lyonnais, octogonale et sans doute attribuable au XIV^e siècle, avec sa superbe architecture alternant pierres grises et pierres blanches (fig. 226) ? Il en va de même de la belle tour octogonale de Ratières, dans la Drôme, attribuable à la fin du XIV^e siècle, ou de la tour de la Clauze en Auvergne, belle *tour-mixte* octogonale. A Beaufort-en-Vallée, la tour maîtresse, bâtie en 1455, est octogonale ; en 1489, la superbe tour maîtresse de Thévray, en Normandie, est bâtie sur le même plan (fig. 227).

Le nombre d'exemples cités ici ne doit cependant pas faire illusion. Certes, des phénomènes de modes intervinrent, au XII^e siècle dans l'orbite des rois Plantagenêts ; puis à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle en

225



225. OUDON (Loire-Atlantique). La tour maîtresse polygonale bâtie dans la première moitié du XV^e siècle. Noter l'importance des ouvertures dans cette *tour-résidence* de la génération vincennienne.



226

Savoie, d'où l'on s'accorde que partit le mouvement, sous l'impulsion du maître d'Yverdon, architecte ducal, mouvement qui s'étendit en Angleterre et en Guyenne, en Bourgogne et dans les constructions royales françaises ; enfin dans les constructions de la fin du XIV^e siècle, tout spécialement en Bretagne. Mais tous ces exemples sont finalement assez ponctuels ; ils ne traduisent pas de grands courants architecturaux durables, justifiant leur caractère de mode.

LES FORMES NON CENTRÉES

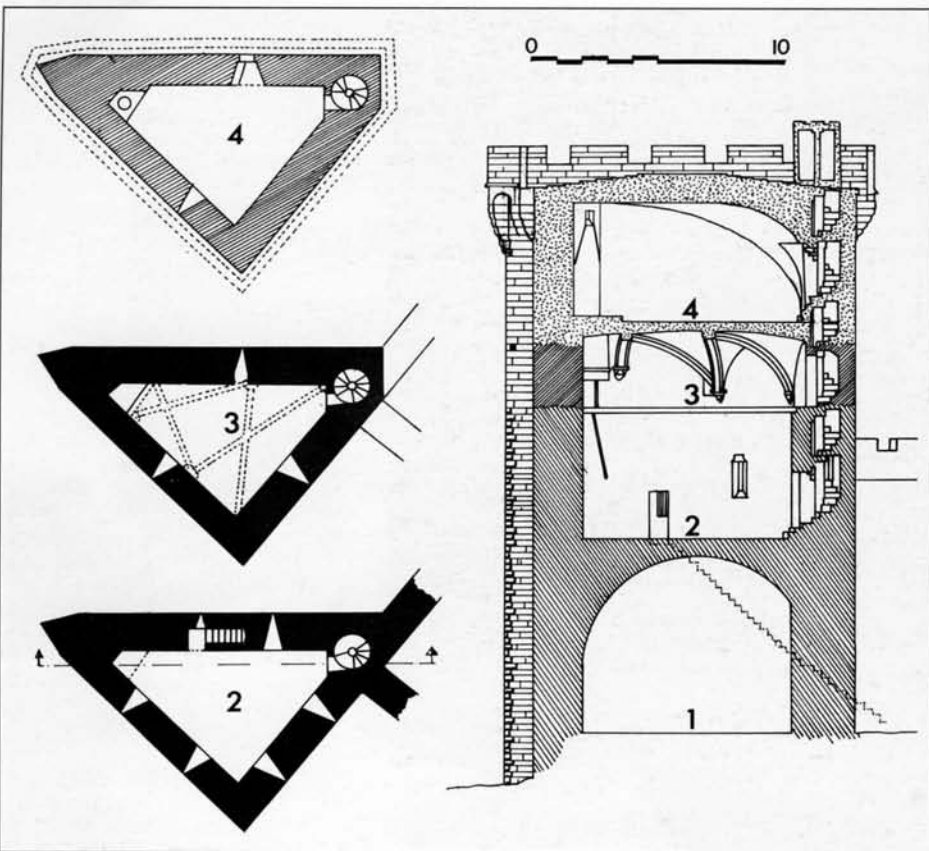
Au-delà des plans que l'on a appelés centrés, d'autres formes ont existé, orientant d'une certaine manière le plan en fonction d'angles d'attaque privilégiés. C'est ce que l'on appellera ici les plans angulaires, reposant aussi bien sur les formes circulaires dotées d'éperons, que sur les polygones présentant un angle privilégié à la défense.



227




226. TRÉVOUX (Ain). Tour maîtresse octogonale.

227. THÉVRAY (Eure). L'ensemble *tour-maison* bâti à partir de 1489 par Jean de Chambray sur un ancien site à motte. La tour polygonale s'appuie sur un massif rectangulaire abritant l'escalier et les services.



228

228. BEUCAIRE (Gard). Plans et coupe de la tour maîtresse bâtie peu après 1216, et surélevée à deux reprises.

-  XII^e siècle
-  XIII^e siècle
-  XV^e siècle

Les plans triangulaires

Ce plan fut, de tous les plans de tours maîtresses, assurément le moins répandu : la forme triangulaire est, de toutes les formes usuelles, la moins propice à toute utilisation de type permanent. Si cette forme fut utilisée, c'est de façon finalement assez marginale : le plus bel exemple en demeure à Beaucaire, en Languedoc, avec une tour surélevée par deux fois, très certainement postérieure à 1216 dans sa partie inférieure (fig. 228). Le plan en est, sinon unique, d'une rareté remarquable ; bâtie lors des guerres franco-languedociennes par le comte de Toulouse, on peut penser que sa fonction première fut celle d'une *tour-beffroi* ; deux surélévations successives la transformèrent ultérieurement en *tour-mixte* avant la fin du XIII^e siècle, puis à la fin du XIV^e siècle.

Les plans polygonaux à éperon

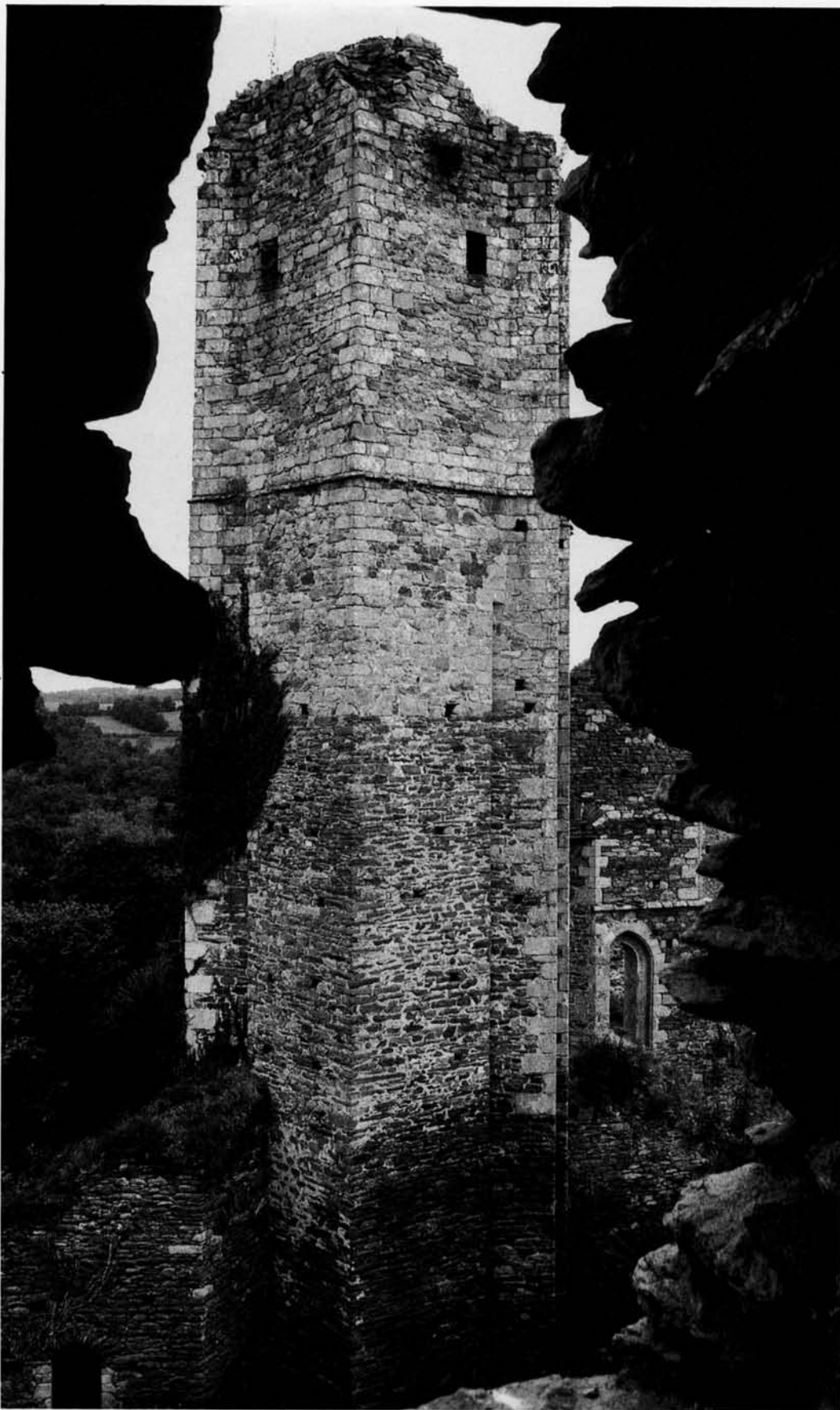
Il allait quasi de soi, dès lors que l'on dressait la tour maîtresse face à l'attaque potentielle, que la présentation d'une face plane ne cons-

tituait pas la panacée. Aussi virent le jour des tours d'essence rectangulaire, dotées d'éperons vers l'attaque : le plus bel exemple en est sans doute la tour de Châluçet, en Limousin, tour romane aux contreforts plats situés curieusement au milieu des faces, et non aux angles (fig. 229). Cette tour, sans doute bâtie au XII^e siècle, est dotée du côté de l'attaque d'un bec triangulaire qui, curieusement, ne couvre pas la totalité de la face plane menacée. Aussi le plan n'est-il pas exactement celui d'un pentagone, mais d'un carré à bec.

A l'inverse exactement, la tour maîtresse de Tauriers, en Ardèche, présente le cas d'un édifice rectangulaire auquel a été ajouté un éperon triangulaire débordant ; sans doute cette adjonction n'intervint-elle qu'au XIV^e siècle.

Mais le cas le plus fréquent fut, en définitive, la tour à plan intégrant rectangle et éperon, présentant un plan pentagonal angulaire face à l'attaque. Ce type de plans fit florès dans le domaine des *tours-beffrois* alsaciennes bâties aux XIII^e et XIV^e siècles : ainsi Bernstein (fig. 230), Lützelbourg, Wangenbourg, Wasigenstein, et surtout la superbe tour d'Ortenberg ; jusqu'à la tour de Windstein, sorte de faux-semblant pentagonal formant décor théâtral... Mais il apparaît aussi dans des régions autres : ainsi la belle *tour-beffroi* de Crest, dans la Drôme, maintenant engoncée dans des bâtiments qui en empêchent la lisibilité ; ou encore la tour de Rochemaure en Ardèche, dominant le Rhône, celle de Château-Larcher en Poitou, celle de Sainte-Croix dans la Drôme. Dans la même région, la tour maîtresse de Pélafol, *tour-résidence* de montagne, présente un plan pentagonal à éperon très aplati. En Provence, on citerait la superbe tour de Villeneuve-Loubet, construite vers 1230, ou celle toute voisine de la Garde dans la même commune.

Dans le Sud-Ouest, ce type de plan a également existé, sans doute au début du XIII^e siècle : on citera le cas exemplaire d'Orthez, avec sa *tour-chambres* associée à un logis qu'elle prolongeait (fig. 231). Cette tour à trois niveaux, dont deux seulement voûtés, fut surélevée au cours du XIV^e siècle, peut-être par Gaston Phébus. Mais comment oublier la tour pentagonale de Bonaguil, assez similaire à celle d'Orthez, prolongée du côté de la place au XV^e siècle par une



229. SAINT-JEAN-LIGOURE (Haute-Vienne). Château de Châluçet. Vue de la tour romane avec son éperon, surélevée au XIV^e siècle à peu près à mi-hauteur.

230. DAMBACH-LA-VILLE (Bas-Rhin).
Château de Bernstein, bâti au début du
XIII^e siècle. De gauche à droite, la *tour-befroi*
pentagonale à éperon, et le palais
gothique.



231. ORTHEZ (Pyrénées-Atlantiques).
Les ruines de la salle et la tour maîtresse
en éperon (en fuyante à droite). On
reconnait facilement l'élévation primitive
de la salle, marquée par la feuillure du
toit sur la tour ; par ailleurs, on note la
surélévation manifeste de la tour elle-
même à compter du milieu de sa hauteur.



une tour rectangulaire lui conférant définitivement ce plan en étrave de bateau qui a fait sa célébrité ?

On citera également la tour maîtresse du château de Cabaret à Lastours, édifiée dans la seconde moitié du XIII^e siècle par les officiers royaux dans la Montagne Noire ; Mauléon-Barousse, dans les Pyrénées, tour pentagonale du XIV^e siècle ; Muret-le-Château, dans le Rouergue, superbe tour de l'extrême fin du XV^e siècle.

L'éperon présenté à l'attaque ne fut pas un apanage de la forme pentagonale : des formes plus complexes purent y conduire. A Prény, en Lorraine, la tour maîtresse, hexagonale irrégulière, peut être attribuée au début du XIII^e siècle. Une tour de Guyenne, peut-être inspirée par Orthez, demeure à l'état de ruines à Peyrehorade : il s'agit de la tour d'Aspremont, où l'éperon à quatre pans prolonge la bâtisse rectangulaire vraisemblablement d'essence romane, encore que ce qualificatif n'ait guère de sens dans la Guyenne des XII^e-XIII^e siècles. Selon toute probabilité, cette tour remonte au mieux au début du XIII^e siècle. A Angoulême, vers 1282, Hugues Le Brun, seigneur de Lusignan, bâtit une tour octogonale dotée d'un éperon aigu ; cette tour, malgré sa restauration, présente de remarquables similitudes avec celle de Bourdeilles, due à l'administration royale. Voyons aussi la tour maîtresse de Chaudenay-le-Château, en Bour-

gogne (fig. 232) : elle présente un plan extrêmement curieux, polygone à neuf faces dont quatre forment un éperon triangulaire. Sans doute bâtie dans la première moitié du XIV^e siècle, cette tour est manifestement un succédané des plans polygonaux développés dans les régions voisines, et des formes à éperon présentes ça-et-là. La tour maîtresse de Tancarville, datée des années 1410, offre quant à elle un curieux plan hexagonal en amande. Une tour de montagne telle qu'Usson, dans les Pyrénées, hexagone présentant un éperon face à l'attaque, n'est sans doute guère antérieure à la fin du XV^e siècle.

Les plans circulaires à éperon

Dès lors que les constructeurs envisageaient d'équiper leurs tours quadrangulaires d'éperons les transformant en pentagones, voire en édifices plus complexes encore, il allait de soi que la même réflexion s'imposait en matière de tours circulaires.

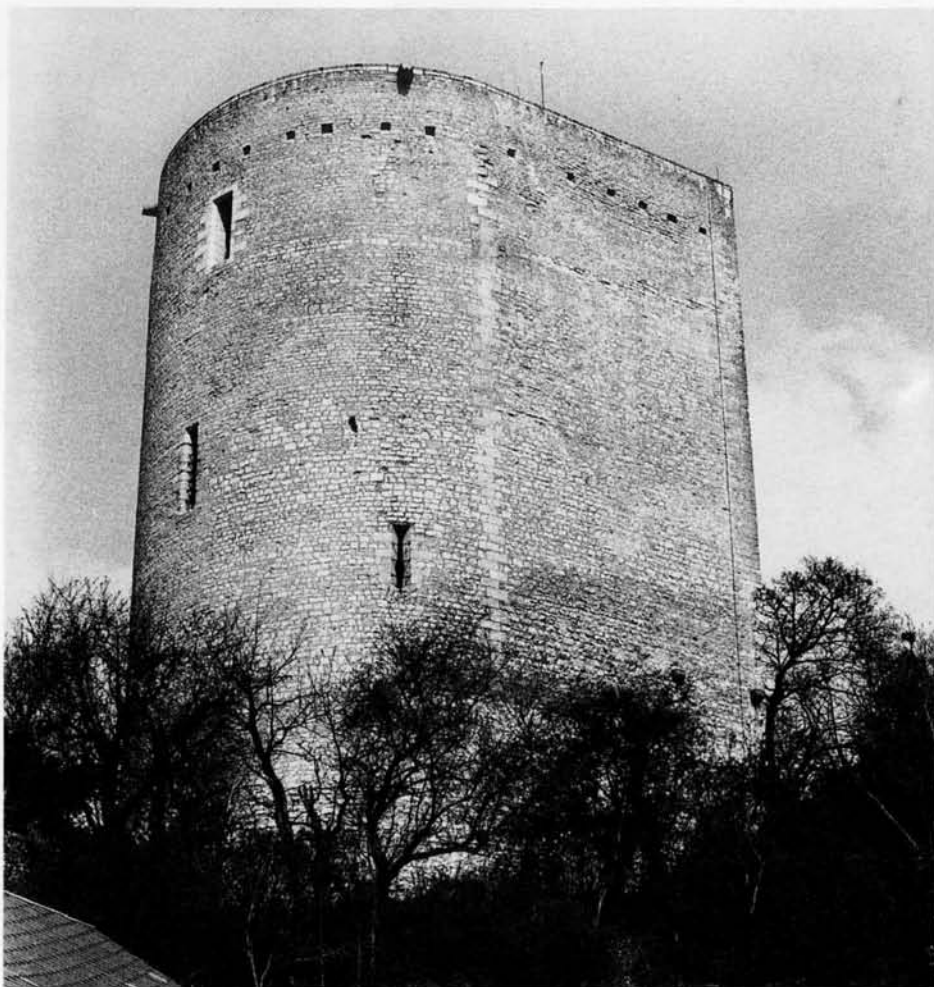
Face au front d'attaque, une tour circulaire était, en effet, au moins aussi vulnérable qu'une tour rectangulaire ou assimilée. Pourtant, le premier exemple bien daté de tour circulaire à éperon n'apparaît qu'avec la tour de La Roche-Guyon en Vexin, vraisemblablement bâtie dans les années 1180. Très fruste dans son aménagement interne, cette tour protégée par deux chemises concentriques épousant sa forme constitue le point de départ d'une famille très limitée dans son expansion, et pourtant extrêmement vivace. A moins de deux décennies d'intervalle, la tour maîtresse conçue par Richard Coeur de Lion à Château-Gaillard épousait un plan exactement similaire, malgré les différences d'exécution relatives d'une part à l'habitabilité (présence de fenêtres), et à la défense rapprochée (présence de mâchicoulis sur contreforts). Dans ces années charnières entre XII^e et XIII^e siècles vit également le jour une tour maîtresse dont on se dispute aujourd'hui l'attribution, celle d'Issoudun en Berry (fig. 233). Quel en fut l'auteur, entre le roi d'Angleterre et le roi de France, à une époque où le Berry se disputait âprement ? La question n'a pas été résolue ; tout au plus peut-on faire état des similitudes entre le programme de cette tour, et les programmes *philippiens* contemporains.



232

Doit-on replacer à l'intérieur de cette génération certaines additions d'éperons, telles qu'elles furent réalisées par exemple à Tournœl devant la tour maîtresse *philippienne* ? Sans doute non, car la mise en œuvre d'éperons put être bien postérieure à la construction même de la tour, comme en témoigne, sur un plan différent, l'ensemble de Talmont en Vendée.

232. CHAUDENAY-LE-CHATEAU (Côte-d'Or). La tour maîtresse de la première moitié du XIV^e siècle, bâtie en pierres à bossages sur un plan curieux qui fait se détacher un éperon triangulaire d'un pentagone.



233. ISSOUDUN (Indre). Vue latérale de la tour philippienne à éperon. On juge bien, sur cette vue, de l'importance de l'éperon par rapport au cylindre de base.

233

Les plans en amande

L'éperon ne fut pas seulement angulaire ; en un certain nombre de cas, il put être aussi formée par l'intersection de deux courbes déterminant un plan dit « en amande ». Ce plan, plutôt fréquent en matière de tours de flanquement, s'imposa parfois dans les tours maîtresses, telles le Coudray-Salbart, bâti dans le premier tiers du XIII^e siècle.

Mais il n'eut aucune diffusion autre, au moins au vu des monuments conservés ; la conception de plans en amande resta l'apanage des tours de flanquement.

Les plans circulaires à tourelle d'escalier en bec

Il faut signaler, à la suite des tours à éperons angulaires, les tours qui furent dotées, du côté de l'attaque, d'éperons ne contenant en

fait que ... l'escalier en vis desservant les niveaux. Il est vraisemblable que le premier exemple, attribuable au XII^e siècle, est celui de la tour du Châtellier à Paulmy, dans l'Indre. Un autre existe à Lastours, dans la Montagne Noire ; ici, les tours garnissant deux des quatre châteaux commandant la croupe de Lastours furent dotées, dans la seconde moitié du XIII^e siècle, de tels « éperons ». Il s'agit de la tour de Quertinheux, et de la tour Régine ; ces deux tours circulaires possèdent un appendice contenant l'escalier en vis, dirigé du côté de l'attaque comme un éperon à courbe et contre-courbe (fig. 234).

Ce type d'éperons vides, ou utilisés pour placer la tourelle d'escalier, n'a certes pas été fréquent, pour la simple raison que l'on ne faisait que présenter à l'attaque le secteur le plus vulnérable de la tour. Il est réconfortant de constater qu'il ne fit nulle part école.

L'usage de l'éperon

Pour représentés qu'ils furent, ces plans ne firent pas l'unanimité, pas plus que les plans polygonaux évoqués plus haut. Pourtant, l'éperon qui en était l'élément fort semble répondre à une logique naturelle : que penser d'une tour maîtresse qui offre, face à l'attaque, une face plane ou circulaire ? Or un nombre considérable de tours maîtresses, même placées au front de la défense face à l'attaquant, furent conçues avec des plans autrement plus simples que ceux qui purent être développés en certains cas.

De là à se demander si ce type de plans relativement sophistiqués présentait un intérêt réel au plan défensif, la question n'est pas loin. Cette question n'a cependant pas de sens dans le contexte médiéval : quand bien même la tour à éperon eût été, sur le plan de la défense, inutile, quand bien même son rôle effectif paraîtrait aujourd'hui peu opérationnel, le mode de raisonnement des maîtres d'ouvrage du Moyen Age ne correspond en aucune manière au nôtre. Il est extrêmement vraisemblable que la structure en éperon tenta beaucoup de maîtres d'ouvrage, non pas tant du fait de son opérationnalité, que du fait de son caractère ostentatoire.



LES TOURS A CONTREFORTS

Pour quelle raison le contrefort fit-il son apparition dans les édifices des XI^e et XII^e siècles ? L'analyse moderne permet d'affirmer que les contreforts si fréquemment lisibles dans maintes tours n'ont pas d'intérêt constructif réel : leur épaisseur est, en effet, notablement trop faible en regard de leur hauteur pour avoir joué un rôle quelconque dans la stabilité de l'édifice.

On ne peut exclure que les constructeurs aient cru néanmoins à un tel rôle ; mais ceci est peu vraisemblable, dans la mesure où les architectes de l'époque contrôlaient fort bien les notions élémentaires qui sont celles des moments de renversement. Aussi attribuerai-je bien plutôt l'apparition, et la généralisation des contreforts à une notion de mode prenant ses références dans l'architecture religieuse. Vaisseau civil contemporain des vaisseaux

romans formés par les nefs d'abbatiales et cathédrales, la tour maîtresse en prit le vocabulaire architectural.

Il s'ensuivit un recours fréquent au contrefort, tant dans les angles qu'au milieu des faces des tours maîtresses, mais aussi, de façon très paradoxale, également sur la circonférence de tours circulaires.

LE CONTREFORT SUR TOUR RECTANGULAIRE AUX XI^e ET XII^e SIÈCLES

L'association tour rectangulaire - contreforts fut assurément l'un des canons les plus suivis aux XI^e et XII^e siècles, au point de donner corps, a posteriori, à ce que l'on peut considérer comme la famille des tours rectangulaires romanes. A. Châtelain y a consacré un ouvrage entier ; aussi n'est-il pas nécessaire d'entrer ici dans le détail, mais seulement de rappeler quelques résultats de cette étude.

234. LASTOURS (Aude). Tour Régine, avec sa tour philippienne flanquée à l'extérieur de l'enceinte par une tour d'escalier servant d'éperon. En arrière-plan, le château de Cabaret. Quatre châteaux, tous bâtis dans la seconde moitié du XIII^e siècle par l'administration royale, garnissaient les quatre crêtes du rocher de Lastours.



235. VIRE (Calvados). Un cas particulier de tour à contreforts de type B : l'un des contreforts contient le conduit de latrines.

La sous-famille des contreforts plats

Assurément les plus nombreuses, les tours maîtresses à contreforts plats se répartissent entre celles où le contrefort s'applique directement sur la façade, et celles où un dossier s'interpose ; cette dernière formule est spécifique à l'aire normande (Brionne, Caen, Falaise), mais ne paraît pas pour autant avoir fait école outre-Manche. Il est donc probable que cet avatar n'est guère représentatif.

En revanche, on peut séparer les tours utilisant les contreforts plats selon la façon dont ceux-ci sont disposés aux angles : soit ils se joignent à angle droit à l'angle de la tour (type A : un quart des tours) ; soit ils laissent déborder entre eux l'angle de la tour (type B : la moitié des cas) (fig. 235) ; soit enfin ils enveloppent l'angle, formant une sorte de tourelle (type C : un quart des cas).

Mais ces distinctions ne semblent pas sous-tendues par une répartition géographique révélatrice. Il semble que la variété résulte de la marge de manœuvre naturelle de l'architecte usant de la formule ; la préférence pour le type B résulte, à mon sens, du relief supplémentaire apporté par la juxtaposition des trois arêtes verticales en angle, renforçant la perception de celui-ci.

La sous-famille des contreforts cylindriques

Moins nombreuses ont été les tours usant du contrefort héli-cylindrique, appliqué ou non sur un dossier (Loches). Mais l'usage des contreforts cylindriques est souvent allé de pair avec l'enveloppement des angles en tourelles cylindriques, ou pseudo-cylindriques. Si l'on trouve à Montbazou tout à la fois des contreforts plats et des contreforts héli-cylindriques, ainsi d'ailleurs qu'à la tour de Gouzon à Chauvigny (cette fois du fait d'un agrandissement), les contreforts cylindriques paraissent bien avoir été une spécificité du Limousin, du Poitou, de la Vendée et des Charentes. Ainsi Beaumont, Angles-sur-l'Anglin, Touffou, la Tour-aux-Cognons, mais surtout Niort (fig. 236), Châteaumur, Noirmoutier, Tiffauges et Pouzauges (fig. 237) où les contreforts-tourelles s'aplatissent aux angles.

On n'en oubliera pas pour autant les contreforts circulaires pleins (pour trois sur quatre, puisque le dernier comprenait l'escalier en vis) de Mez-le-Maréchal dans le Loiret, formule identique en cela à celle utilisée à Niort : dans sa première phase, attribuable à la seconde moitié du XII^e siècle, cet édifice n'était sans doute qu'un *domicilium*, surélevé par la suite.

Pour autant, il est arrivé assez souvent que l'un des angles seulement soit doté d'une tourelle circulaire, vraisemblablement pour abriter un escalier en vis, comme à Clermont et Beaumont dans l'Oise.



236

236. NIORT (Deux-Sèvres). La tour double à contreforts circulaires, édifée dans la seconde moitié du XII^e siècle. Les deux tours étaient reliées par deux courtines parallèles, qui n'ont été aménagées en logis que de façon tardive.



237. POUZAUGES (Vendée). La tour romane, avec ses contreforts circulaires aplatis.

237

LA TOUR MAÎTRESSE
DITE « DONJON »



238. CLANSAYES (Drôme). La très curieuse tour, avec ses contreforts médians supportant des mâchicoulis en arcs. Les petits trous noirs à la base sont des meurtrières très frustes.

L'absence de contreforts aux angles

Il reste enfin à mentionner un certain nombre de tours, à vrai-dire rares, où les contreforts garnissaient exclusivement les faces médianes, et non les angles. On en trouve trois en Limousin, la tour aux-Cognons et les deux tours de Chaluset. Dans la Drôme demeure un curieux exemple, où les contreforts médians pentagonaux sont conçus pour soutenir des mâchicoulis d'angle tout à fait particuliers : il s'agit de la tour de Clansayes, sans doute attribuable au XII^e siècle (fig. 238). Mais on trouve ici une fonctionnalité différente du contrefort ; plus qu'élément rythmique de la verticalité de l'édifice, il est plutôt support

d'une défense sommitale. On reviendra à cette particularité des contreforts, qui de simple élément architectural, purent devenir en certains cas éléments d'une architecture sommitale spécifique.

LES CONTREFORTS ET LES AUTRES PLANS AUX XI^e-XII^e SIECLES

Bien connu comme attribut fréquent de la tour rectangulaire, le contrefort n'a pas été pour autant absent dans les tours de plan circulaire, voire polygonal.

Le contrefort sur plan circulaire

S'il est bien un plan de tours où le contrefort ne se justifiait pas vraiment, c'est le plan circulaire. Dans la majorité des cas, avant les années 1200, les tours circulaires ne furent pas voûtées ; lorsqu'elles l'étaient, l'épaisseur des murs suffisait, dans tous les cas, à reprendre la poussée des voûtes. Aussi l'adjonction de contreforts plats aux tours circulaires semble-t-elle s'assimiler à un succédané de la mode des contreforts sur tours rectangulaires, d'autant que leur apparition est contemporaine. Il n'en demeure, à vrai-dire, que peu d'exemples en France. Le plus bel exemple conservé est celui de Maurepas, en Ile-de-France : la tour, circulaire, était dotée de quatre contreforts dont l'un abritait les conduits de latrines des deux niveaux résidentiels (fig. 239).

Châteaufort, en Ile-de-France toujours, offrait un tel plan circulaire à contreforts ; il en demeure quelques ruines. D'autres, tels que la Queue-en-Brie, en Seine-et-Marne, Chaumont-en-Vexin, Magny-les-Hameaux, Dreux, ont disparu de façon irrémédiable. Mais l'iconographie ancienne permet de les identifier, et de les assimiler avec d'autres, aujourd'hui conservés ; songeons ainsi aux deux tourelles circulaires à contreforts qui flanquaient la tour romane de Vic-sur-Aisne. Ici, les analogies avec l'architecture religieuse relèvent quasiment de l'évidence : la face externe de la tour de Vic présente de remarquables similitudes avec le chevet d'une cathédrale ou d'une abbatale, à la réserve près que l'élévation des absidioles à contreforts devenait ici dominante par rapport à l'ensemble de l'édifice.



239



240

239. MAUREPAS (Yvelines). La tour cylindrique à contreforts, bel exemple d'une famille bien marquée dans l'Ile-de-France.

240. MORTEMER (Seine-Maritime). Les ruines de la tour circulaire à gros contreforts rectangulaires, vraisemblablement bâtie dans la seconde moitié du XII^e siècle.

Dans tous ces exemples, les contreforts étaient plats. Il est, à vrai-dire, peu d'exemples où les contreforts prirent une ampleur importante par rapport au diamètre de la tour, justifiant ainsi leur présence. L'un des cas les plus flagrants est celui de Mortemer, en Seine-Maritime, avec un donjon flanqué d'épais contreforts qui rappellent fortement la tour de Conisbrough, en Grande-Bretagne, bâtie par un demi-frère d'Henri II Plantagenêt dans la seconde moitié du XII^e siècle (fig. 240).

Il n'en reste pas moins que, malgré ces quelques exemples, la facture de la tour maîtresse circulaire dotée de contreforts resta peu fréquente. Par son caractère compact, la tour circulaire se prêtait mal à ce genre de décor, quelqu'en soit le substrat constructif.

Le contrefort et les autres plans

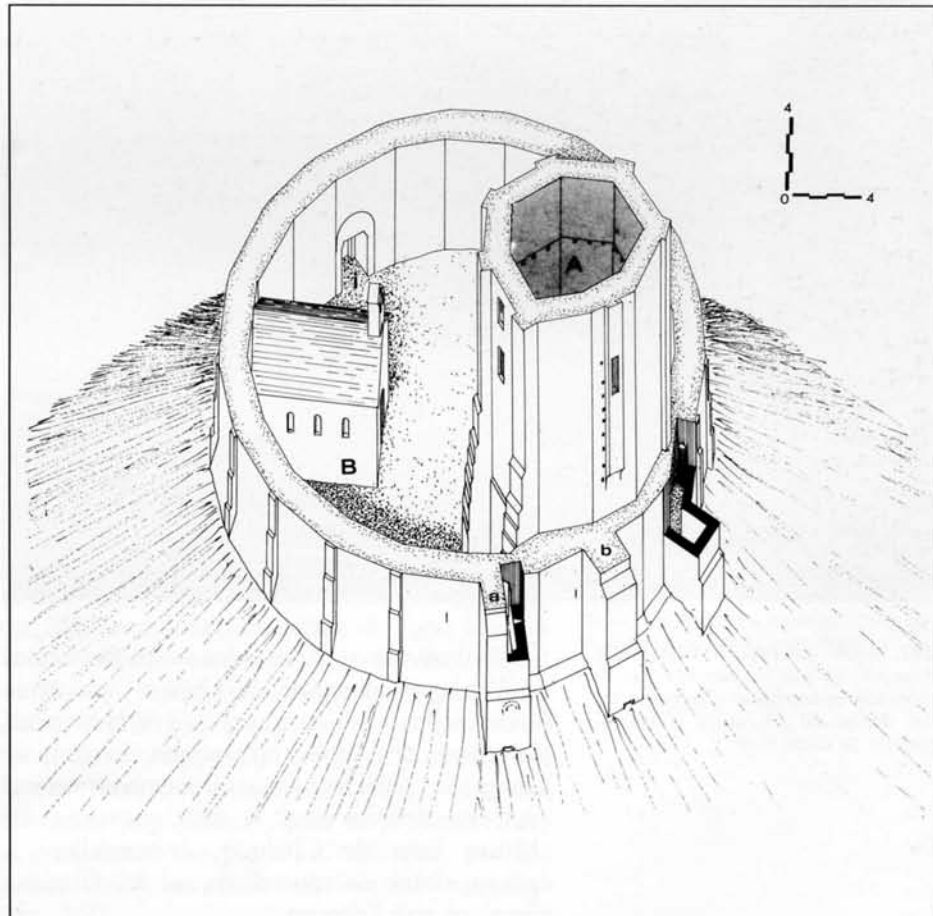
Très proche du plan circulaire, un plan tel que l'hexadécagone de Châtillon-Coligny, dans les années 1180, fut doté de contreforts à un angle sur deux : il s'agissait de contreforts plats, prenant naissance dans la base circulaire de l'édifice.

On attribuera, une fois de plus, une fonction plus décorative que constructive à ces contreforts : d'ailleurs, la mise en forme du volume, cylindre à seize pans, est en soi suffisamment sophistiquée pour prouver que l'architecte cherchait prioritairement la mise en œuvre de jeux d'ombre et de lumière.

Il n'en va pas exactement de même à Gisors, où la tour octogonale irrégulière est dotée de contreforts montant de fond, pour

une fois dessinés en rapport avec leur fonction de soutènement : longs à la base, ils vont en se rétrécissant par une série de glacis au fur et à mesure de la montée. Je pense qu'en ce dernier cas, les contreforts furent établis pour soutenir la surélévation de la tour maîtresse, dans les années 1170 (fig. 241).

241. GISORS (Eure). L'ensemble castral dans sa forme définitive à la fin du XII^e siècle. Les contreforts ne sont pas sans rappeler ceux de la tour de Mortemer. A : Tour maîtresse. B : Chapelle. a, b, c : Tours rectangulaires. d : Couloir menant à la tour c. j : Porte principale de la chemise. l : Porte des latrines.



241



242. SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE (Manche). La tour du dernier quart du XIV^e siècle ressemblerait étrangement à ses aïeules du XII^e, si ce n'était les fenêtres au décor tardif.

242

Si l'on dresse la liste des tours maîtresses de l'époque, demeure le constat que rares furent celles où s'exprima tout à la fois un plan hors des canons (rectangle, cercle), et l'usage de contreforts. Sans doute pourra-t-on citer, en dernier lieu, la tour maîtresse du château haut de Châluçet, rectangulaire à éperon, dotée de contreforts sur les faces où n'existait pas l'éperon.

CONTREFORTS ET TOURS PLUS TARDIVES

La formule du contrefort ne fit pas fortune au-delà des années 1200 ; pour autant, on ne saurait négliger certaines reprises de la seconde moitié du XIV^e siècle, et de la moitié du siècle suivant. Saint-Emilion, en Bordelais, tour maîtresse rectangulaire à contreforts bâtie par la couronne royale anglaise peu avant 1240, n'est en définitive qu'un succédané des tours antérieures, curieuse reprise niant toute l'évolution contemporaine au point d'apparaître comme une tour archaïque au regard des tours *philippiennes*.

Il n'en reste pas moins que la formule de la tour rectangulaire dotée de contreforts demeura dans les esprits des architectes locaux, voire même des maîtres d'ouvrage eux-mêmes. La belle tour comtale d'Uzès, à contreforts et bossages, peut-être attribuable au XIII^e siècle, en est la meilleure preuve en Languedoc.

Mieux encore, une tour telle que celle de Saint-Sauveur-le-Vicomte, construite à l'époque où la tour de Vincennes voyait le jour, dans le dernier tiers du XIV^e siècle, reprit le plan et la forme d'une tour à contreforts de la « belle époque » (fig. 242) ; il n'est, en définitive, que la facture et le nombre des fenêtres pour la distinguer de ces modèles. Était-elle pour autant anachronique ? Certes pas, puisqu'à Vincennes même, les tours de l'enceinte, dont cinq au moins avaient les dimensions de tours maîtresses, étaient elles-mêmes bâties suivant un plan rectangulaire à contreforts. En Avignon, les tours des Anges et Saint-Laurent du palais des Papes, elles aussi édifiées à la dimension de tours maîtresses, mais dans les années 1330-1350, possédaient des contreforts, à vrai-dire largement connectés aux mâchicoulis sommitaux, comme on y reviendra.

On retrouverait ce genre de plans dans d'autres édifices, secondaires, tels que la seconde tour de Turenne dans le Limousin, par exemple, voire même en plein XV^e siècle à la tour de Lastours à Rilhac, en Limousin. Mais, pour autant que sa fonctionnalité ne se soit pas véritablement imposée, l'avenir de cette tour à contreforts plats resta nettement en-deçà de la fréquence d'apparition de plans plus simples. Si l'on retrouve à la tour de Blesle, en Auvergne, une structure à contre-

forts, celle-ci n'est-elle pas due essentiellement à la volonté qu'avaient les constructeurs de permettre l'établissement d'encorbellements sommitaux, venant prendre appui sur les contreforts en question ?

Le contrefort ne devait pas plus faire fortune en matière d'autres plans de base : de ce point de vue, les contreforts en éperon garnissant la tour maîtresse circulaire de Lamarque, en Gironde, bâtie sans doute au début du XIV^e siècle, paraissent extrêmement déroutants, ne semblant avoir le moindre antécédent ni successeur. Mais, plus encore, ces contreforts triangulaires garnissant une tour maîtresse circulaire ne semblent avoir la moindre justification technique... N'étaient-ils là que pour assurer un effet architectural ?

Les contreforts diagonaux

Pratiquement inconnus dans la période romaine, les contreforts d'angle diagonaux firent une apparition en force dans la seconde moitié du XIV^e siècle, en particulier sur les plans carrés ou rectangulaires. Bassoues, Brugnac, Camarsac, Curton, Dussac en Gascogne, la Chaise-Dieu en Auvergne (fig. 243), La Ferté-Milon et Pierrefonds à l'extrême fin du XIV^e siècle en Ile-de-France, le Loire à Bours en Artois à la même époque, plus tard encore la tour maîtresse abbatiale de Lagrasse dans l'Aude, un édifice de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle, montrent un certain engouement vers des formules plus techniques. Il va de soi que le contrefort diagonal disposé à l'angle d'une tour quadrangulaire contribue sans doute mieux à sa stabilité qu'un contrefort appliqué au milieu d'une face.

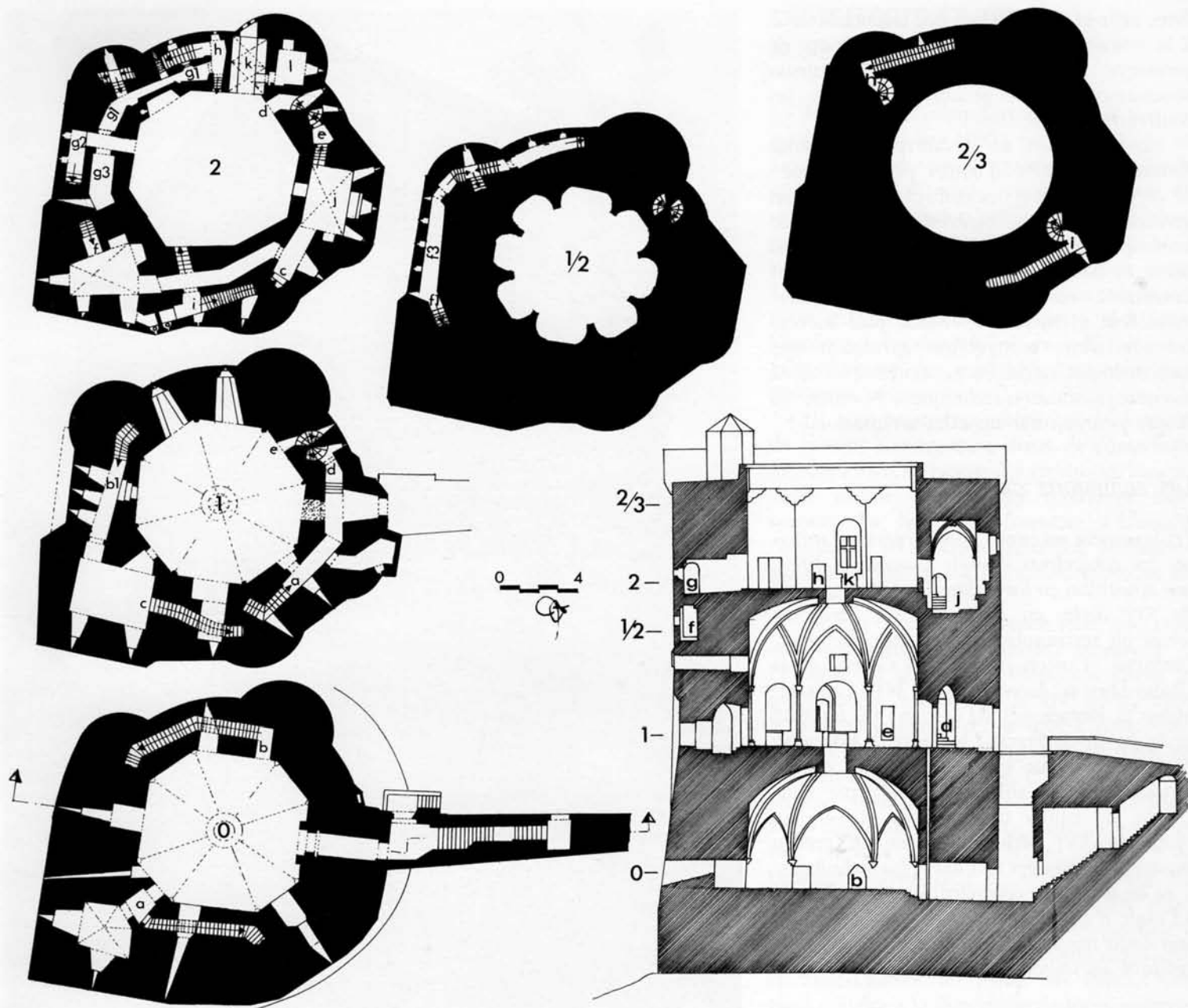
Les contreforts circulaires

A côté de la formule classique des contreforts plats, s'imposa une formule plus sophistiquée, donnant aux contreforts un plan semi-circulaire, tel qu'il avait pu être mis en évidence à Loches, ou dans les tours poitevines. Les maîtres d'ouvrage en usèrent cependant sans engouement marqué, y préférant le plus souvent les tourelles évidées où il était possible de loger des fonctionnalités internes ; notons la Berbie à Albi, où le contrefort circulaire fut utilisé tout au long du XIII^e siècle. Le contrefort circulaire, d'angle ou de face, n'offrait des « surcapacités » qu'au niveau sommital.



Les deux plus beaux exemples demeurent à Vez, en Ile-de-France, avec une tour pentagonale flanquée par des contreforts circulaires ou semi-circulaires, montant de fond jusqu'à la plate-forme sommitale, et à Morthemmer, en Poitou, malheureusement très restauré au siècle dernier. L'attrait pour ce genre de formules se retrouve aussi à La Rochelle, où la tour maîtresse urbaine usa du procédé des contreforts circulaires ; mais en ce dernier cas, la complexité des plans est telle que, peu ou prou, les contreforts deviennent tourelles (fig. 244).

243. LA CHAISE-DIEU (Haute-Loire). La tour-résidence abbatiale, bel édifice du dernier quart du XIV^e siècle, dit Tour Clémentine, est un représentant des tours à contreforts diagonaux, très fréquentes aux XIV^e et XV^e siècles.



244. LA ROCHELLE (Charente-Maritime). Plans et coupe de la tour, bâtie dans les années 1370-80.

Contreforts complexes

Pour mémoire, l'on citera en dernier lieu, à titre plutôt anecdotique, le cas de la tour maîtresse de Cherveux en Périgord, très tardive puisqu'elle fut bâtie après 1467 : cette tour de plan carré est flanquée par de curieux massifs d'angle formant contreforts. Manifestement dessinés dans un souci de résister à

l'artillerie, ils sont dessinés en plan en forme d'étoiles à quatre points en angle obtus. Sortes de bastionnets avant la lettre, ils constituent une fantaisie architecturale intéressante à l'époque où les us et coutumes en matière de fortification se renouvelaient considérablement (fig. 245).



245. CERVEUX (Deux-Sèvres). La tour maîtresse, très tardive puisque postérieure à 1476, est flanqué par de curieux contreforts polygonaux à saillants et rentrants.

245

CONTREFORTS OU SUPPORTS ?

Mais les contreforts ne furent-ils, en définitive, qu'éléments de confortement des structures verticales ? Nombre d'entre eux servirent, au moins lorsque s'imposèrent les chemins de ronde en encorbellement, de support ou de relais, voire même d'assise pour des échauguettes sommitales. Ce fut le cas général dans les tours maîtresses du XIV^e et du XV^e siècle, où les mâchicoulis de pierre s'étaient généralisés, le contrefort, souvent diagonal, recevant une échauguette circulaire d'angle (Bassoues, La Ferté-Milon par exemple).

Aussi peut-on se poser la question plus générale du rapport entre ces contreforts et des fonctionnalités autres : flanquement par des tourelles, mais aussi flanquement vertical.

Contreforts et tourelles

Il ne reste, en général, absolument rien des structures sommitales des tours les plus anciennes ; plus, ces structures, lorsqu'elles demeurent, ont été en général reprises à l'époque où s'introduisait en force le mâchicoulis sommital. De telle sorte qu'il est impossible de prétendre aujourd'hui assigner un rôle de support d'échauguettes aux contreforts qui

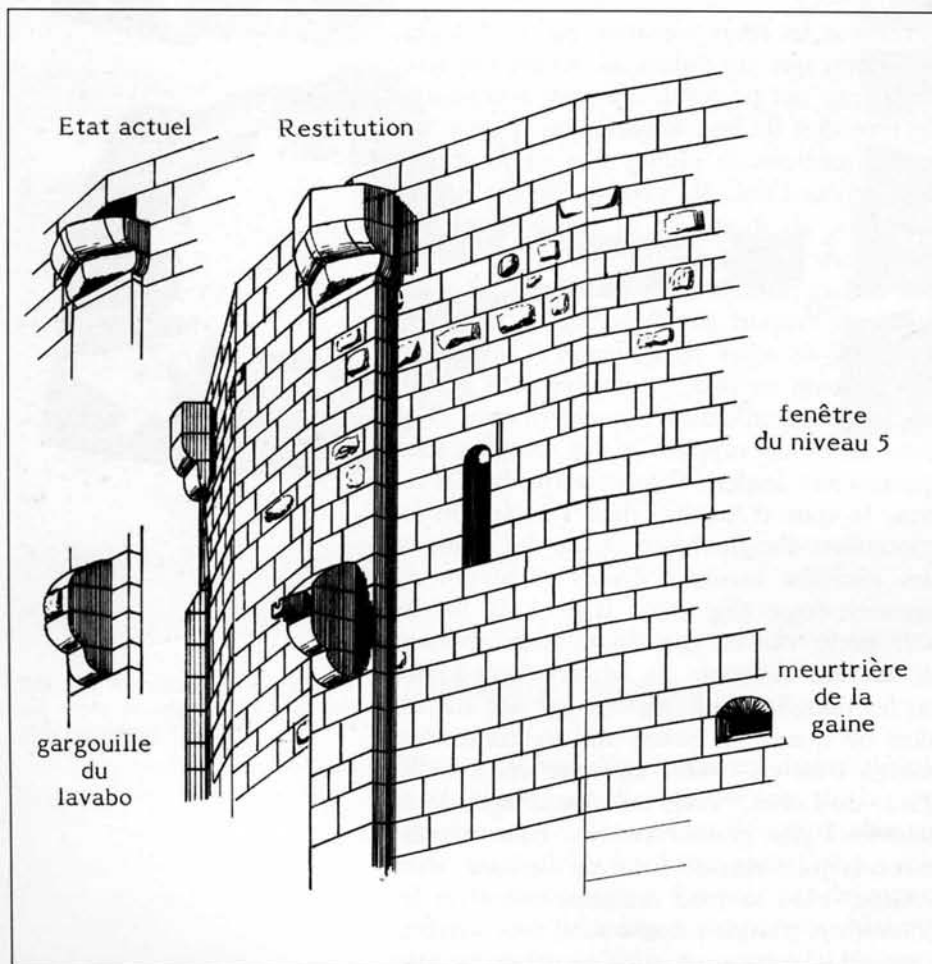
garnissent les tours romanes. Si l'on imagine volontiers que ces saillies au devant des faces de la tour ont pu servir d'accueil à des sortes de bretèches de bois débordantes, permettant le flanquement en saillie, rien ne le prouve plus aujourd'hui. Il n'en paraît pas moins probable, au moins en ce qui concerne les contreforts d'angle qui offraient naturellement une surface disponible en situation de flanquement par rapport aux flancs de la tour, qu'il ait existé de telles échauguettes d'angle.

Peut-on en voir une preuve dans la série des tours qui utilisèrent les contreforts d'angle pour servir de supports à des tourelles flanquantes aux angles ? Citons, parmi bien d'autres, la tour d'Arques, dans l'Aude, où les contreforts d'angle reçoivent, par des trompes, des tourelles montant depuis le niveau du premier étage (fig. 246). Bâtie à la fin du XIII^e siècle, elle est sans doute contemporaine de la tour abbatiale de Marizy-Saint-Mard, où les tourelles s'amortissent par une succession de quarts de ronds sur les contreforts d'angle ; on en trouve un autre cas à Bellegarde-du-Loiret, avec un démarrage de la tourelle à plus grande hauteur. Citons également la jolie maison-forte de Pernant, dans l'Aisne, avec sa tour maîtresse-porte où les contreforts d'angle portent aussi des tourelles, l'ensemble étant attribuable au début du XIV^e



246. ARQUES (Aude). La tour maîtresse, *tour-mixte* bâtie à la fin du XIII^e siècle. La tour est flanquée par quatre tourelles reposant sur des contreforts ; les trompes cachent des assommoirs.

247. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret). Vue de détail du couronnement de la tour, avec les encorbellements marquant le haut des contreforts, vraisemblablement destinés à recevoir un hourdage. Noter également la gargouille du lavabo de la salle résidentielle.



siècle. Dans la série des tours à contreforts diagonaux, Brugnac, Dussac en Gascogne, Le Loire à Bours offrent, de la même façon, des contreforts assez bas destinés presque exclusivement au soutènement de tourelles saillantes.

La liste n'est évidemment pas limitative ; mais elle prouve à quel point les contreforts d'angle purent être ressentis comme moyen de supporter des appendices servant au flanquement, « descendant » plus ou moins bas suivant les cas. Aussi ne faut-il en aucun cas négliger cette sorte de continuité verticale entre contreforts d'angle et organes sommitaux flanquants, même de nature non pérenne. Sans doute ne peut-on affirmer que la volonté de posséder les seconds entraîna la mise en œuvre de systèmes de confortement, au moins peut-on juger que l'un et l'autre étaient intimement liés, dès une époque ancienne.

Contreforts et flanquement vertical

Bien plus nette est la relation implicite qui put exister entre contreforts et systèmes de flanquement vertical, hourds de bois ou mâchicoulis de pierre. Pour mémoire, on signalera que les mâchicoulis se répartissent entre deux grands types : les mâchicoulis sur consoles, qui furent les plus usités à partir du milieu du XIV^e siècle, et les mâchicoulis ... sur contreforts, dits aussi mâchicoulis sur arcs.

Commençons par montrer la relation qui put exister entre hourdages de bois et contreforts. La tour de Châtillon-Coligny dans le Loiret, attribuable aux années 1180, présente un contrefort plat à un angle sur deux de ses seize faces ; chacun de ces contreforts est couronné par un éperon en encorbellement à trois assises, auquel correspond, sur chacun des angles non dotés de contreforts, un départ d'encorbellement (fig. 247). Il paraît clair, et une ancienne gravure de Chastillon le confirme, que l'on avait affaire ici au support maçonné d'un hourdage de bois. Bien que la majorité des sommets de tours romanes aient disparu, ne peut-on imaginer, sans grand risque d'erreur, que les constructeurs se servirent des contreforts comme supports intermédiaires pour les poutres du hourdage ?

Pas plus que pour les tourelles, on ne songera cependant à établir une correspondance automatique : le hourdage n'a pas toujours été sommital, puisque maintes fois ses traces demeurent à divers niveaux des tours.

Mais lorsqu'existaient des contreforts, il est vraisemblable que la tentation était grande, pour l'architecte, de les utiliser.

Il n'en va pas autrement des mâchicoulis dits sur contreforts. Mais, avant d'évoquer cette technique, mentionnons, à titre anecdotique, un usage des contreforts plats purement décoratif qui s'en rapproche grandement. Il s'agit des tours à lésènes, où les contreforts s'épanouissent à leur sommet en arcatures romanes : on peut citer Château-Chervix et Montbrun, dans le Limousin, Plazac en Périgord, autrefois La Rochefoucault en Angoumois. Ce décor souligne le côté décoratif ou symbolique du contrefort : décoratif si l'on s'arrête au fait que pour réaliser de telles lésènes, le contrefort se devait d'être très plat ; symbolique si au contraire on s'en réfère à l'analogie avec les mâchicoulis sur contreforts.

On revient, dans le chapitre consacré aux mâchicoulis, à l'apparition de ce type de flanquement vertical. Son usage apparaît manifestement dans la construction romane, en relation avec le contrefort, comme à la cathédrale fortifiée d'Agde ou dans une courtine du château de Lucheux en Picardie. On retrouve cet usage constituant à bander un arc entre deux contreforts, et à ménager à son revers des orifices pour le tir vertical à la tour maîtresse de Niort, vraisemblablement bâtie dans le troisième tiers du XII^e siècle ; ces mâchicoulis sur contreforts, ici circulaires, furent-ils conçus de prime abord ? La question n'est pas résolue.

C'est, en fait, à Château-Gaillard, à l'extrême fin du XII^e siècle, que l'on peut affirmer le caractère contemporain des mâchicoulis bandés entre contreforts, avec le gros-œuvre ; ici, d'ailleurs, les contreforts ne montent pas de fond, se détachant de la base cylindrique talutée de la tour.

Au siècle suivant, Albi offre un très bel exemple de mâchicoulis bandés, à la façon niortaise, entre les contreforts circulaires des différentes tours maîtresses (fig. 248). Sans doute peut-on également fixer à ce siècle les mâchicoulis sur contreforts qui ornent la tour épiscopale de Maguelonne, dans l'Hérault, souvent attribués au siècle précédent sans beaucoup de preuves. Mais le cas le plus exemplaire est celui du Palais des papes d'Avignon, avec ses deux tours rectangulaires à contreforts supportant des arcs brisés, cachant eux-mêmes des mâchicoulis. La tour



248

des Anges fut la première, dans les années 1330-1340 (fig. 249) ; la tour Saint-Laurent lui rend tout au plus quelques vingt années.

Dans tous ces édifices, peut-on affirmer que le mâchicoulis ait entraîné l'existence du contrefort ? A l'exemple du Palais des papes d'Avignon, on serait tenté de répondre favorablement : ici, comme un siècle et demi plus tôt à la cathédrale d'Agde, le thème du mâchicoulis caché derrière des arcs bandés entre contreforts apparaît bien comme un

248. ALBI (Tarn). Palais de la Berbie. Contreforts circulaires et mâchicoulis sur la façade de la Berbie vieille bâtie dans la première moitié du XIII^e siècle. On reconnaît à mi-hauteur les fenêtres originales en plein cintre, bouchées par la suite.



249

249. AVIGNON (Vaucluse). De gauche à droite, la tour des Anges, la tour du Conseil et la tour Saint-Jean. La tour des Anges, bâtie vers 1330-1340, ainsi que toute la courtine voisine, sont épaulées de contreforts dont le but premier semble bien avoir été de supporter des mâchicoulis.

thème majeur, présent non seulement sur certaines tours rectangulaires, mais aussi sur des portions de courtines entières. Mieux encore, les tours non dotées de mâchicoulis sont également dépourvues de contreforts.

Doit-on voir le même effet à la Tour

du Roi d'Uzès, où les mâchicoulis s'appuient alternativement sur un contrefort et sur une console, comme à Blesle en Auvergne ?

En définitive, aucune réponse vraiment nette ne s'impose : sans doute du fait que la conception du flanquement vertical et celle du confortement des structures verticales s'imbriquèrent au point, bien souvent, que l'on ne reconnaît plus celle qui a conditionné l'autre.

Faut-il en déduire que toutes les tours à contreforts furent autrefois dotées en leur sommet de flanquements verticaux en encorbellement venant s'appuyer sur la tête des contreforts ? Il est probable que ce fut en tout cas fréquent, depuis les hourds en bois jusqu'aux mâchicoulis de pierre ; il n'est pas neutre, de ce point de vue, d'avoir remarqué les quelques exemples de tours à lésènes qui semblent bien avoir plagié, sans but défensif, les tours à mâchicoulis sur contreforts.

LES FORMES COMPLEXES

A partir des formes de base que sont le triangle, le rectangle ou le cercle, les maîtres d'ouvrage et leurs architectes cherchèrent parfois à mettre au point des plans plus sophistiqués. L'essentiel de ces variations en plan résultèrent de l'association entre les formes de base et le cercle affecté à des tourelles : ceci donna lieu à des créations multiples qu'il est intéressant d'analyser rapidement.

LES TOURS POLYGONALES À TOURELLES

A quand remonte la première fusion entre le plan rectangulaire de base, et l'usage de tourelles creuses aux angles ? On a vu plus haut que le XII^e siècle pratiqua, de façon assez localisée régionalement, la formule des tours à contreforts cylindriques ; mais le caractère « creux » de tourelles d'angle se distingue assez nettement de ce parti, puisque l'intérieur des tourelles pouvait être affecté à des fonctions résidentielles.

Tours à tourelles montant de fond à tous les angles

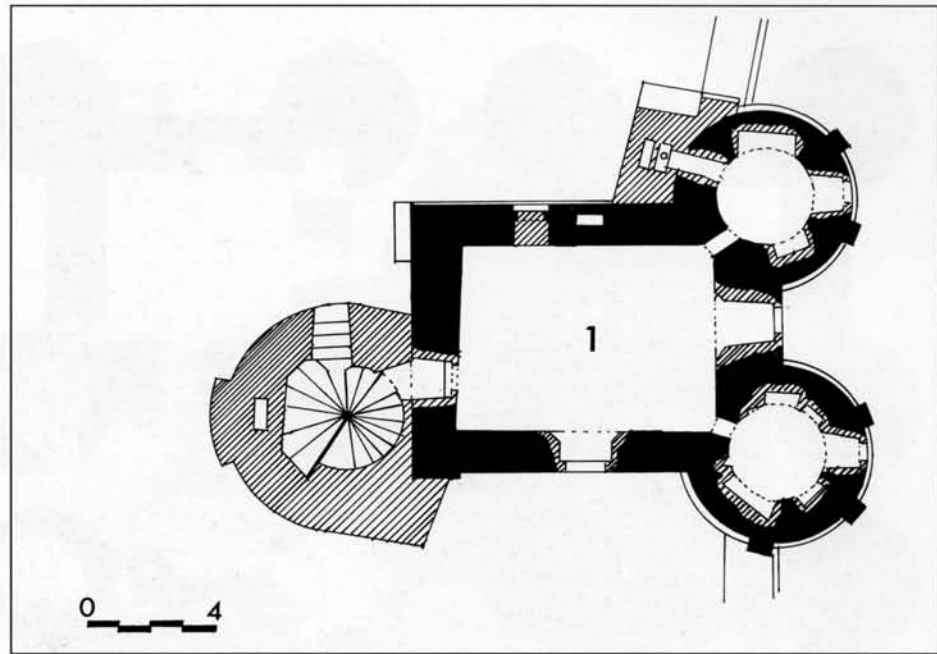
Les premiers exemples au XII^e siècle. L'un des premiers exemples connu et daté d'une telle architecture se trouve à Ambleny, dans l'Aisne, avec une belle tour datée des années 1140, attribuée aux seigneurs de Pierrefonds. Le rectangle extérieur y est cantonné de quatre tourelles circulaires ; à l'intérieur, les tourelles formant demi-cylindre déterminent pour la partie centrale un octogone irrégulier. On a vu plus haut que cet aménagement, peut-être basé sur des contraintes défensives, résulta largement de la volonté du maître d'ouvrage de pouvoir disposer dans deux des tourelles d'un espace privatif bien isolé de l'espace central.

Doit-on assimiler à la même recherche architecturale le plan complexe de la tour royale d'Étampes, attribuée aux années 1130 ? Elle est formée par la réunion de quatre demi-cylindres en trèfle à quatre feuilles, déterminant intérieurement un volume principal à peu près carré, la structure étant finalement extrêmement proche de celle d'Ambleny qui peut-être s'en inspira. Ici, le polygone de base disparaît extérieurement, mais existe bien à l'intérieur.

Un autre cas très atypique est celui de la tour maîtresse de Provins, du troisième quart du XII^e siècle, où cette fois c'est un octogone irrégulier qui s'enrichit de tourelles à ses petites faces, placées curieusement de façon à s'inscrire dans la carré englobant l'ensemble. Cette tour très particulière était par ailleurs dotée de petites échauguettes sur contreforts au milieu des faces, apportant peut-être un surcroît de flanquement ; mais leur conception résulta également de la nécessité d'une surveillance des abords. La tour de Provins fut, en effet, conçue dès l'origine pour être prison comtale, comme en témoignent les nombreuses cellules aménagées dans l'épaisseur des murs.

Mais la forme la plus usuelle, dans les tours à tourelles, fut assurément la tour rectangulaire flanquée, que l'on trouve, parmi les exemples les plus anciens, à la tour de Vic-sur-Aisne, attribuable à la seconde moitié du XII^e siècle : ici, deux tourelles circulaires garnissent deux des angles de la tour rectangulaire (fig. 250).

On citera également, à la limite de la



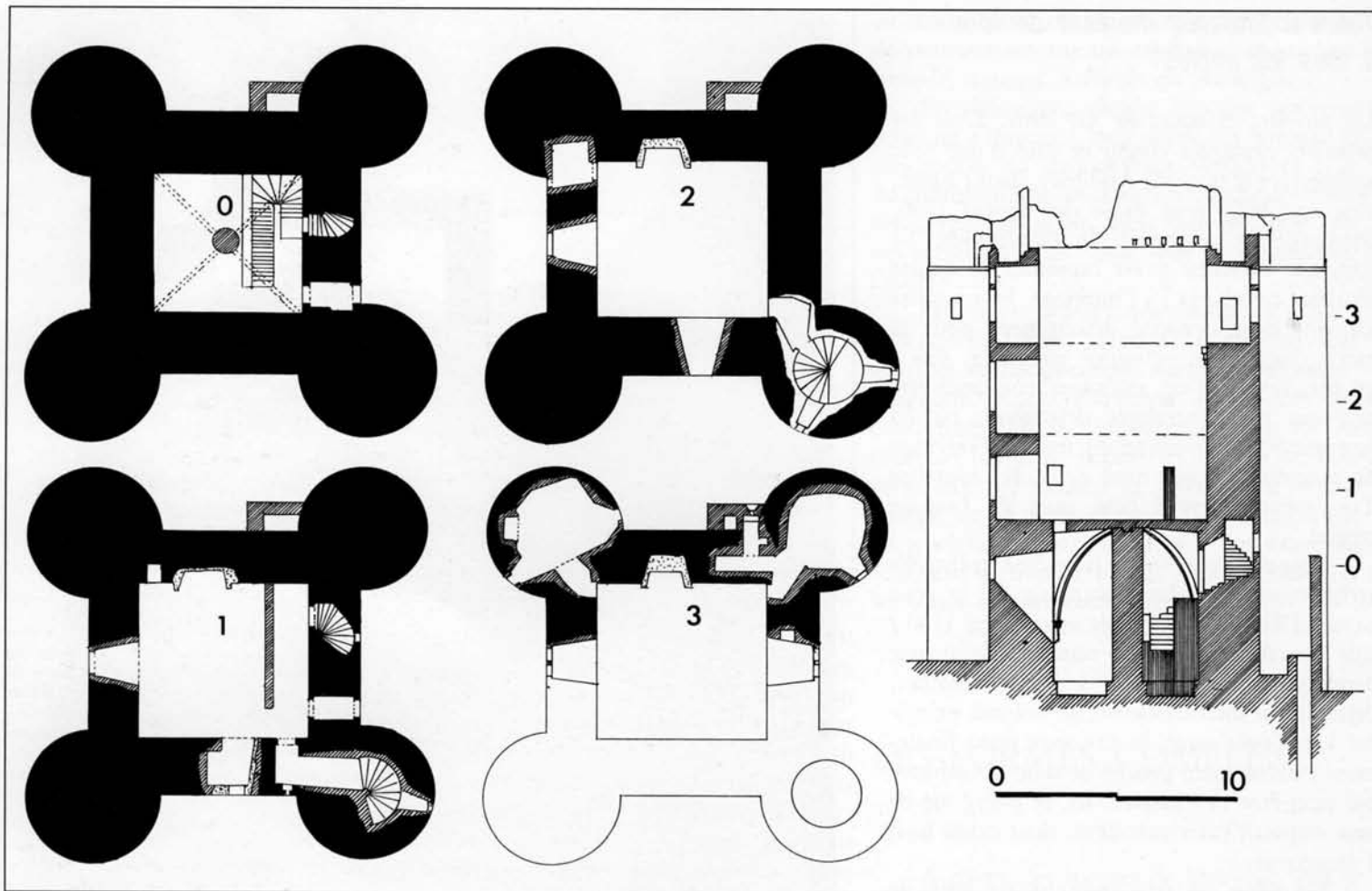
tour maîtresse, le bel édifice rectangulaire à quatre tourelles de Nemours. *Salle-tour* plutôt que *tour-salle*, Nemours présente un plan rectangulaire à quatre tours circulaires ; autour de l'espace rectangulaire central, une tourelle contient un escalier en vis en bois, peut-être contemporain de l'édifice. Les trois autres tourelles contenaient, avant les modifications plus modernes, des fonctions annexées à celles des trois salles superposées. L'une d'elles, en particulier, était occupée par une jolie chapelle à deux niveaux voûtée sur ogives, desservie depuis la salle du niveau 2 ; les chapiteaux de cette chapelle attestent une datation de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle.

C'est au même concept qu'appartenait, dans un registre plus clairement centré sur la primauté de la tour, Romefort, datable des vingt dernières années du XII^e siècle (fig. 251). On retrouve ici le concept de la vis aménagée dans une tourelle d'angle, les trois autres étant affectées à des fonctions résidentielles annexes à la salle centrale. Citons, dans le même ordre de formes, et à la même époque, la tour qui se dressait à l'entrée du pont de Vernon.

Le succès de ce type architectural ne résista guère, au XIII^e siècle, à la simplification rendue de mode par la construction philippienne.

La généralisation dans le cadre des tours-maisons des XIV^e-XV^e siècles. Pourtant, l'exemple de la *tour-maison* de Blanquefort, flanquée par six grosses tours circulaires, prouve que cer-

250. VIC-SUR-AISNE (Aisne). La tour maîtresse, curieusement flanquée de deux tours circulaires à contreforts (la tour d'escalier est une adjonction tardive). On reconnaît bien dans ce plan l'affectation salle/chambre/chapelle : cette dernière se trouvait dans la tour de droite, alors que la chambre occupait la tour de gauche (d'après D. Rolland).



251

251. CIRON (Indre). La tour de Romefort, bâtie sans doute à la fin du XII^e siècle. Très reprise au XV^e siècle, puis entièrement restaurée au XIX^e siècle, elle est représentée ici dans son état antérieur aux restaurations, d'après Ruprich-Robert.

tains pouvaient recourir à la formule dans les années 1300, par un curieux mixage entre le programme d'enceinte régulièrement flanquée alors en vogue, et celui de tour à tourelles. Quoi qu'on en ait dit, la ressemblance apparente avec La Bastille de Paris n'autorise en aucune manière à postdater cet édifice, qui figure certainement parmi les précurseurs des *tours-maisons* à tourelles de la seconde moitié du XIV^e siècle (et en aucun cas de La Bastille, qui n'a rien à voir dans son principe...).

Mais c'est, en fait, dans la seconde moitié du XIV^e siècle que la formule refit de façon massive son apparition. De Vincennes, tour maîtresse royale, à la plus humble des *tours-maisons*, le stéréotype de la tour rectangulaire à tourelles, dont l'une contenait l'escalier, perça de façon importante. Betz en Touraine, Calmont et Loupiac en Rouergue, Anjony et Vals en Auvergne, Jouy et Sarzay en Berry, Lenet et Artron dans la Vienne, Essert-Blay

et Feissons en Savoie, ne sont que quelques-uns des exemples innombrables de cette mode, dont on a donné plus haut quelques sites représentatifs dans le Limousin.

Une mode évidemment basée sur la multi-fonctionnalité des tours, et sur le souci qu'avaient les constructeurs d'identifier dans les espaces internes des zones facilement isolables pour les fonctions privées. Mais réduire les causes de tels plans à ce seul aspect résidentiel serait sans doute simpliste : on reviendra plus loin sur les concepts défensifs qui purent également jouer leur rôle.

Les constructeurs ne se limitèrent pas à des formes aussi simples : ainsi vit-on apparaître des plans plus sophistiqués, comme la tour triangulaire à tourelles de Saint-Servan (fig. 252), voire-même, succédané d'Étampes à deux siècles d'intervalle, la tour à deux tourelles de Dinan, toutes deux bâties dans le dernier tiers du XIV^e siècle.

Tours à tourelles montant de fond à certains angles

Plus rarement, dès lors qu'avait été choisi le parti de renforcer les angles par des tourelles, celles-ci ne furent pas prévues à tous les angles. On citerait ainsi, parmi d'autres, la *tour-salle* de Morancy, dans l'Oise, avec un corps rectangulaire doté à un seul de ses angles par une belle tour circulaire du XIII^e siècle.

On pourrait également mettre en exergue certains cas où l'on trouve deux tourelles seulement, comme à la curieuse tour de Meung-sur-Loire collée à l'un des bras du transept de l'église collégiale des évêques d'Orléans ; mais, à vrai-dire, ces exemples ne forment en aucune manière une spécificité architecturale, résultant vraisemblablement bien plus de circonstances locales. Ainsi par exemple à Montrésor, construit après 1395 en tant que tour-porte faisant fonction de tour maîtresse ; mais à vrai-dire il est possible que deux autres tours aient ici disparu.

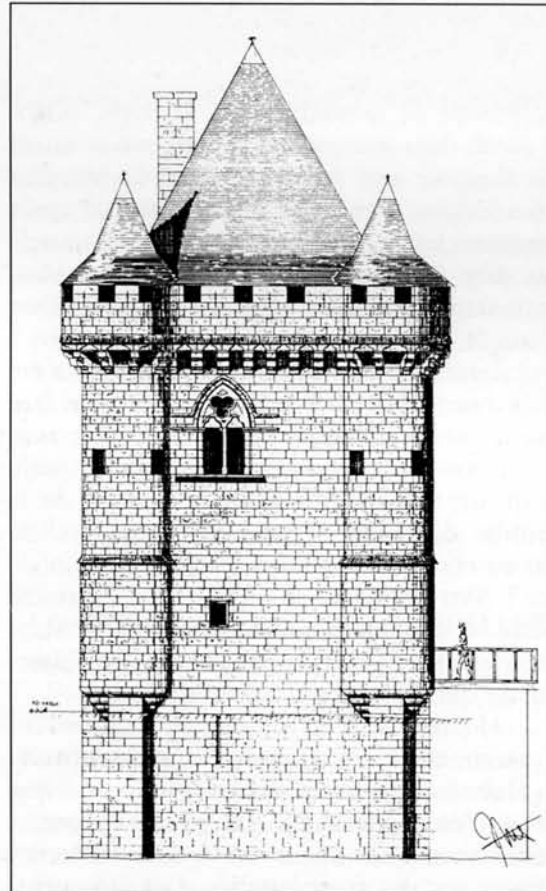


252

Tours à tourelles sur contreforts

Moins fréquentes, celles-ci virent leur usage limité du seul fait que les tourelles sur contreforts ne pouvaient avoir que des dimensions très restreintes. On a cité plus haut des exemples bien datés, tels Arques dans l'Aude, des années 1300, ou encore Marizy-Saint-Mard dans l'Aisne, vraisemblablement de la seconde moitié du XIII^e siècle (fig. 253). Dans le même département, et vraisemblablement dans les années 1300-1350, Pernant offrait une superbe tour-porte faisant fonction de tour maîtresse, dotée de tourelles sur contreforts à ses angles.

On en trouverait bien d'autres exemples ; mais l'essentiel est de remarquer que, d'une façon générale, ce genre de tourelles sur contreforts fut usité surtout dans les *salles* fortifiées que l'on appelle manoirs ; un bel exemple est celui du château des Huguenots à Beuvreuil, dans le pays de Bray. Plus indicatifs encore sont des édifices comme la *salle* canoniale de Meaux, voire même le Logis royal de Loches, dont l'essentiel est du XV^e siècle bien qu'on y lise encore des structures plus précoces.



253

252. SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine). Tour Solidor de Saint-Servan, bâtie dans le dernier tiers du XIV^e siècle. L'ouvrage est formé de trois tours circulaires en triangle, reliées par des courtines ; l'une d'entre elles est plus importante que les deux autres, qui jouent en quelque sorte le rôle de châtelet d'entrée.

253. MARIZY-SAINT-MARD (Aisne). Restitution de la tour qui ornait cette ferme fortifiée de l'abbaye Saint-Médard de Soissons, bâtie sans doute à la fin du XIII^e siècle.

Tours à échauguettes d'angles

Mais, par rapport à ces tours à tourelles ou à tourelles sur contreforts, le nombre des tours à échauguettes d'angles fut considérable. On a déjà eu l'occasion de les évoquer, à propos des défenses sommitales. Placer, au sommet d'une tour, au niveau du chemin de ronde, voire au niveau inférieur, des tourelles d'angle fut, après l'usage du contrefort, un parti fréquent, d'autant plus fréquent que l'on s'avance dans les siècles. Si l'on ne maîtrise plus les sommets des tours du XII^e siècle, des tours telles que Narbonne prouvent, à la fin du XIII^e siècle, que la volonté de flanquement était bien présente ; on retrouve cette formalisation à la tour de Sainte-Colombe, face à Vienne, mais aussi dans toute une série de tours de la fin du XIV^e et du début du XV^e siècle.

LES TOURS CIRCULAIRES A TOURELLES

Autant il est intellectuellement satisfaisant de concevoir une tour rectangulaire, voire polygonale, flanquée de tours à ses angles, sans doute du fait que toute notre culture a été empreinte de monuments de ce type, autant il paraît dans une certaine mesure inconvenant de flanquer une tour circulaire de tourelles elles-mêmes circulaires. On reviendra, après quelques lignes, sur la signification des tourelles dans la tour médiévale ; mais, d'emblée, la juxtaposition de cercles sur des cercles est déroutante.

Pourtant, un exemple au moins en a été déjà cité, tellement à la marge qu'il peut être considéré de façon multiple : Étampes, avec ses quatre tours semi-circulaires formant trèfle à quatre feuilles est-elle représentative de la famille des tours rectangulaires à tourelles, ou au contraire des tours circulaires à tourelles ? Peu importe en définitive ; charnière entre deux courants, elle s'impose comme témoignage d'un esprit de recherche architecturale qui engendra d'autres exemples.

Houdan, la plus connue, est de celles-là : contrairement à ce que l'on a souvent affirmé, J. Harmand a montré que le plan n'était pas celui d'un cylindre flanqué par des tourelles semi-circulaires, mais de quatre tourelles reliées par des faces courbes. Gageons néan-

moins que le parti originel fut le premier ; ce qui n'empêcha pas l'architecte de concevoir l'intérieur du volume comme un octogone à quatre grandes faces et quatre petites correspondant aux tourelles. On retrouve ici le parti rencontré à Ambleny, voire à Étampes. La base demeure celle d'un volume polygonal interne, auquel on confère par le jeu des murs une formalisation externe différente.

Cet aspect n'est pas neutre. Car il prouve la disparité entre le plan interne, déterminé par des considérations fonctionnelles d'habitat, et le plan externe, déterminé par des considérations défensives, et... d'aspect : on avait déjà fait cette constatation à propos des tours circulaires.

Pour autant, le plan retenu à Houdan demeura marginal au XII^e siècle, sans que l'on puisse en aucune manière le considérer comme sans intérêt. On a vu plus haut la complexité des circulations internes, et leur sophistication, qui prouvent en tout état de cause que la tour de Houdan bénéficia d'une réflexion architecturale de premier plan, dépassant celle de bien des tours quadrangulaires romanes.

Après Houdan, on cite volontiers la tour de Luchaux comme prochain exemple de tour circulaire à tourelles. Celle-ci n'est pas sans particularités : elle prend son assise sur une tour du XII^e siècle dotée de contreforts semi-circulaires. Des encorbellements superbement ouvragés en décors floraux permirent, dans les années 1250, de transformer ce plan de base en un plan circulaire à tourelles prenant appui sur les anciens contreforts d'angle. Luchaux fait partie des belles *tours-mixtes* de la mi-XIII^e siècle attribuables à d'autres maîtres d'ouvrage que le roi ; il est important de noter que, dans cette tour, les tourelles d'angle furent réservées à un rôle purement défensif, leurs communications avec les espaces centraux étant très difficiles.

Sautera-t-on de cette tour de Luchaux à celle de Rambures, comme c'est généralement la coutume dans les traités d'architecture militaire ? Alors que la première date du milieu du XIII^e siècle, la seconde est attribuable aux années 1450-1465 ; ceci laisse une plage de deux siècles où, à vrai-dire, parmi les monuments maçonnés subsistants, aucun ne s'intègre au schéma. Pourtant, des exemples durent exister, comme celui de Gamaches en Picardie : la tour était cylindrique, de 28 m de diamètre à la base, munie de quatre tourelles dont une contenait un escalier en



254

vis. Aujourd'hui inexorablement détruite, cette tour n'est plus en aucune manière susceptible de datation ; elle prouve au moins que le concept de tour cylindrique confortée de tourelles également cylindriques ne fut pas totalement isolé.

Est-ce hasard si le dernier château à offrir un plan de ce type se trouve, lui aussi, en Picardie ? Déjà cité, Rambures est tout à la fois tour maîtresse et demeure seigneuriale (fig. 254) ; c'est en quelque sorte une de ces *tours-maisons* définies plus haut. Il présente un plan qui, comme à Houdan trois siècles plus tôt, n'est nullement un cercle garni de tourelles, mais bien quatre tourelles reliées par des arcs de cercle. Le plan régulateur qui en a été dressé propose huit cercles de même rayon imbriqués de manière à n'offrir, face à l'assailant, que des courbes : à quoi s'ajoute un chef d'œuvre d'aménagement interne, avec quatre vis placés aux quatre « coins » internes de l'édifice, desservant toutes les salles de cet édifice complexe.

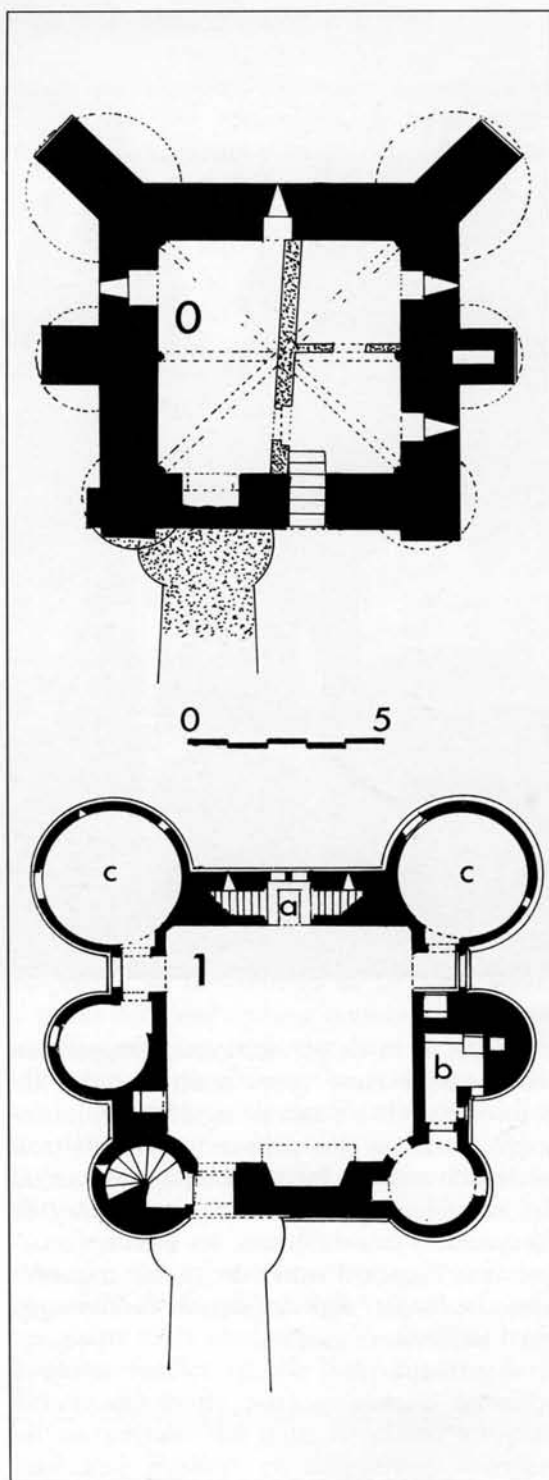
Mais il va de soi que cette juxtaposition anachronique entre tours maîtresses du XII^e et du XV^e siècle n'a aucune signification intrinsèque. Tout au plus peut-on noter qu'à trois siècles d'intervalle, les constructeurs donnèrent des solutions identiques à des problèmes de flanquement très différents, les premiers marqués par l'usage d'armes de jet, alors que les seconds étaient déjà largement conditionnés par l'artillerie.

LA RAISON D'ÊTRE DES TOURELLES GARNISSANT DES TOURS

Quelles raisons poussèrent, en définitive, les constructeurs à doter leurs tours de flanquements cylindriques, qu'ils soient ou non sur contreforts ? Doit-on y voir une volonté d'amélioration de la défense, ou au contraire

254. RAMBURES (Somme). Le château des années 1460, très compact et massif, est en fait la réunion de six tours, dont quatre font saillie aux angles. A vrai dire, peut-on le classer dans la catégorie des tours ? C'est la tradition, bien que sa structure interne soit celle d'un petit château.

255. BOURS (Pas-de-Calais). Plan de la tour-maison du Loire, avec ses tourelles sur contreforts. Noter en a l'embrasure qui permet de desservir directement, par deux rampes, les chambres ménagées à l'étage supérieur, et ceci indépendamment de la vis principale. a : Baie et rampes menant aux chambres du niveau 2. b : Latrines. c : Chambres du niveau 1.



255

une plus grande souplesse dans l'aménagement interne ?

Comme à l'habitude en matière d'architecture médiévale, la raison n'est nullement univoque. On attribue, en général, la large part à la fonction défensive, et ce n'est pas faux. Prenons par exemple la tour de Luchaux :

ici, les tourelles remontées sur les contreforts circulaires romans avaient pour unique fonction d'être des réceptacles à archères, sur plusieurs niveaux planchéiés qui n'avaient qu'un accès avec les espaces centraux, au demeurant malcommode.

Le plan rectangulaire comportait en lui-même le défaut majeur de présenter des angles morts à ses angles, et la plupart des analystes ne se sont pas fait faute de le remarquer. Dès lors, la tentation de remédier à la carence défensive aux angles s'imposait, tout simplement en dotant la tour de tourelles permettant de battre les faces de l'édifice rectangulaire. Ce fut également la raison d'être des flanquements par échauguettes d'angle sommitales, telles Narbonne ou Sainte-Colombe. Curieusement, dans les exemples de tours circulaires à tourelles, l'on oublia que la tour circulaire ne présente, en elle-même, aucun angle mort : le flanquement par tourelles supplémentaires devenait donc sophistication autorisant les flanquements rasants, non plus radiaux.

Mais il faut prendre garde au fait qu'une tour maîtresse vivait sans doute plus de temps en atmosphère de paix qu'en atmosphère de guerre ; dès lors, il faut s'interroger sur le rôle des tourelles flanquantes en termes de résidence autant qu'en termes de défense.

En fait, rares ont été, dans l'absolu, les tours à tourelles autorisant des fonctions résidentielles étendues dans leurs annexes : on a déjà exclu toutes les tours à tourelles sur contreforts, où l'exiguïté de l'espace des tourelles excluait toute autre fonction que celle de la défense, hormis la fonction d'escalier en vis qui se trouvait dans l'une des tourelles.

Il n'en reste pas moins que des exemples tel Ambleny, au XII^e siècle, prouvent sans le moindre doute que l'espace offert par les tourelles était destiné à la résidence, à l'hygiène, à la chapelle, comme à Nemours dans la fin de ce siècle. La tour du Loire à Bours, au début du XV^e siècle, en est un autre exemple (fig. 255) : ici, les chambres ménagées dans les tourelles d'angle sur contrefort étaient manifestement conçues comme résidences, mieux encore comme chambres privées desservies par des escaliers dérobés comme les aimait la littérature romantique. Il ne fait donc aucun doute que les constructeurs, au XII^e siècle comme au XIV^e siècle, firent évoluer le concept du simple flanquement sommital par le biais de tourelles sur contreforts vers des fonctions annexes à la résidence.

La tourelle flanquant un corps de tour ne doit donc jamais être analysée exclusivement en fonction du pur aspect défensif. S'il fut souvent primordial, permettant le flanquement des faces de la tour, il ne le fut pas nécessairement de façon exclusive. Et l'on ne peut exclure que dans certains cas, l'aspect résidentiel, la volonté du maître d'ouvrage de disposer d'espaces privés, n'ait pas conditionné le plan. Voire même, en certains cas très spécifiques, comme à Provins, le souci de ménager des tourelles de guet pour les prisons internes à la tour.

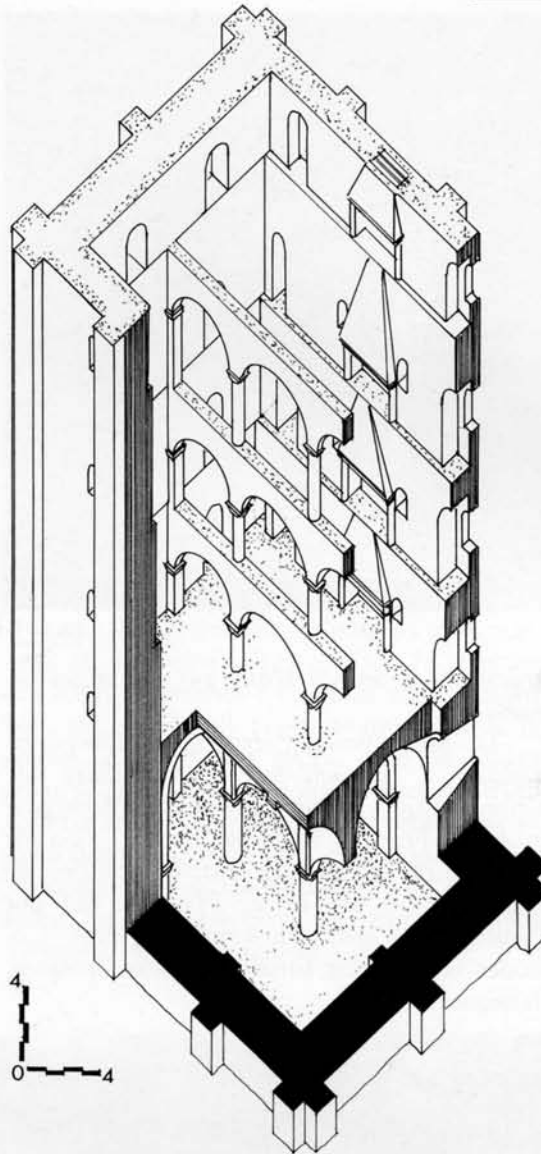
LES STRUCTURES INTERNES

LES STRUCTURES PLANCHÉIÉES

Le plancher a sans doute été, dans les structures internes, le mode le plus fréquemment utilisé, toutes régions et toutes époques confondues. Très fréquent dans les tours des XI^e et XII^e siècles (sans y être pour autant exclusif, il s'en faut), il a largement dominé la construction aux siècles suivants, malgré la systématisation des voûtes après Philippe Auguste.

Le problème majeur, pour ces structures en planchers, était bien évidemment celui des portées, souvent importantes, qui devaient être franchies par les poutres. Aussi beaucoup de tours contenaient-elles des structures porteuses, murs de refend dans les tours quadrangulaires les plus importantes, ou tout simplement massifs piliers, tant dans les édifices quadrangulaires que dans les édifices circulaires.

On trouvera un bel exemple de mur de refend dans les figurations anciennes de la tour de Beaugency (fig. 256) ; de façon fréquente, ce mur de refend était en fait composé d'arcatures diaphragmes reposant sur une file de piliers (fig. 257). Mais il était également d'usage de bâtir des murs en bonne et due forme, séparant des espaces internes ; peut-être fut-ce le cas à Falaise, et on retrouve ceci à Nogent-le-Rotrou. Mais, en l'absence de fouilles, le doute est le plus souvent de règle, puisque les



256. BEAUGENCY (Loiret). Axonomie en écorché de la tour maîtresse, avec son système d'arcades supportant les planchers. Ces arcades ont disparu au XIX^e siècle, mais leurs arrachements demeurent, et des dessins anciens permettent de les restituer.

257. SEMBLANÇAY (Indre-et-Loire). Vue intérieure d'un des murs pignon de la tour quadrangulaire romane à contreforts ; la colonne ornée d'un chapiteau à crochets servait de retombée à un arc diaphragme qui supportait le plancher au-dessus de la salle noble.





258

258. CHÂTILLON-COLIGNY (Loiret). La voûte annulaire du premier sous-sol (niveau 2). Au fond à droite, le trou d'homme permettant l'accès originel à ce niveau depuis l'étage d'accès.

structures anciennes n'ont pas été mises au jour.

Le pilier pouvait également s'imposer, comme à la *salle-tour* rectangulaire de Nemours, ou à la tour circulaire de Maurepas, en Ile-de-France ; mais ici encore, l'on ne saurait être catégorique sur le nombre de tours à avoir usé de ce système, qui put d'ailleurs être tout simplement en bois. Ces modes constructifs furent, à toutes époques, classiques.

LE VOÛTEMENT : BERCEAUX ET ARÊTES

Dès le XI^e siècle, la voûte existait également dans les tours maîtresses ; cependant, on la trouve plus dans des parties spécifiques, comme à Ivry où existait une salle voûtée en berceau sur doubleaux, isolée du reste de la construction qui était dotée de planchers. Il en allait de même dans certains tours anglaises, à commencer évidemment par la Tour de Londres où la chapelle était voûtée en berceau, ou par exemple à Norwich, où, comme à Ivry-la-Bataille, un secteur seulement de la tour possédait ici deux sallettes voûtées d'arêtes.

La voûte s'adaptait cependant difficilement aux grands volumes rectangulaires des tours quadrangulaires romanes. En revanche, bien des édifices rectangulaires de dimensions moindres en usèrent avec fréquence dès le

XII^e siècle, surtout dans les régions méridionales : non pas pour des raisons d'indisponibilité de bois, mais bien plus du fait de la meilleure inertie thermique de la pierre, qui permettait vraisemblablement de conserver leur fraîcheur aux locaux intérieurs par ailleurs peu ouverts. Ainsi beaucoup de tours méridionales présentent-elles au moins un niveau voûté, le plus souvent en berceau brisé ; il s'applique en général au niveau de stockage, mais peut également concerner le niveau supérieur (Sommières), voire couvrir deux niveaux subdivisés par un plancher (Le Bouquet en Languedoc, par exemple). Cette tradition perdura largement au-delà du XII^e siècle, en particulier dans beaucoup de tours que j'appellerai vernaculaires : on trouvait fréquemment deux niveaux superposés dotés de voûtes en berceau, aux axes perpendiculaires afin d'équilibrer les poussées sur les quatre murs. Les exemples en sont évidemment innombrables : on en trouvera l'illustration à la tour de Crest dans la Drôme.

La voûte trouvait un domaine d'application également aisé, sinon plus, dans les tours circulaires ou centrées qui se développèrent au XII^e siècle. Elle n'en devint certes pas pour autant la panacée. Mais on la trouve ainsi dans les constructions du Val-de-Loire (Châteaudun, Châtillon-Coligny, Les Montils, Viévy-le-Rayé), ou dans la construction apparentée de Provins. Il peut s'agir de voûtes en coupole couvrant la totalité de l'espace (Châteaudun, Provins, Viévy), ou de voûte en berceau annulaire retombant sur un pilier central, comme à Châtillon-Coligny (fig. 258) et aux Montils, où le pilier central avait la particularité d'abriter le puits.

La coupole et le berceau furent assurément détrônés rapidement, dès le début du XIII^e siècle, par la voûte d'ogives pour des raisons tenant essentiellement à l'évolution des coutumes architecturales. Ceci ne signifie pas pour autant qu'un édifice présentant un voûte en coupole soit forcément antérieur au XII^e siècle, ne serait-ce, d'abord, que du fait de la reprise très nette de ce type simple au XV^e siècle.

La coupole et le berceau se maintinrent de façon fréquente dans les niveaux bas non nobles, donc non visités, ainsi que dans tous les niveaux de construction de tours de second ordre, dues à des petits seigneurs, soit en raison de leurs dimensions faibles, soit même pour des questions de coût. Par exemple, la belle tour de Montpeyroux, en Auvergne,

assurément un succédané des tours *philippiennes* bâtie en plein XIII^e siècle, ne comportait que des voûtes en coupole. De la même façon, on trouve à la tour de Thermes-d'Armagnac, dans les années 1300, deux niveaux voûtés en berceau, alors que l'édifice n'est nullement second dans son importance ; Uchaux, dans le Vaucluse, présente des dispositions similaires au milieu du XIII^e siècle. Et l'on n'aura pas épuisé la liste de tels exemples, il s'en faut : Puivert offre, à son niveau bas, une salle voûtée en berceau brisé, au-dessous de salles dotées de voûtes d'ogives. Castelnaud-Rivière-Basse, dans les Pyrénées, offre un bon exemple de tour à voûtes en berceau brisé aux axes perpendiculaires de niveau à niveau.

Dans beaucoup de ces édifices, qu'ils soient circulaires ou rectangulaires, la voûte n'était pas usitée universellement à tous les niveaux. Le niveau le plus généralement pourvu était celui du stockage, pour des raisons tenant de façon évidente à la conservation des vivres entreposés, mais également à la sécurité (risques d'incendie liés à la présence de denrées sèches dans le stockage), et à la défense (meilleure isolation des circulations, et indépendance entre niveau bas et niveaux hauts). Mais, au-delà de ce constat, on remarque une variété assez grande suivant les cas, en fonction de la situation géographi-

que, du rôle de la tour, du nombre de niveaux, etc. Ainsi par exemple les tours blésoises de la seconde moitié du XII^e siècle comportaient-elles des voûtes au niveau de stockage (voire aux deux niveaux, comme à Châtillon-Coligny), au niveau d'entrée, mais pas au niveau noble qui était couvert par des combles (voire par la charpente directement). Au contraire, dans les tours languedociennes et méridionales, la voûte était appréciée au niveau résidentiel (lorsqu'il existait), en tant que masse inertielle thermique.

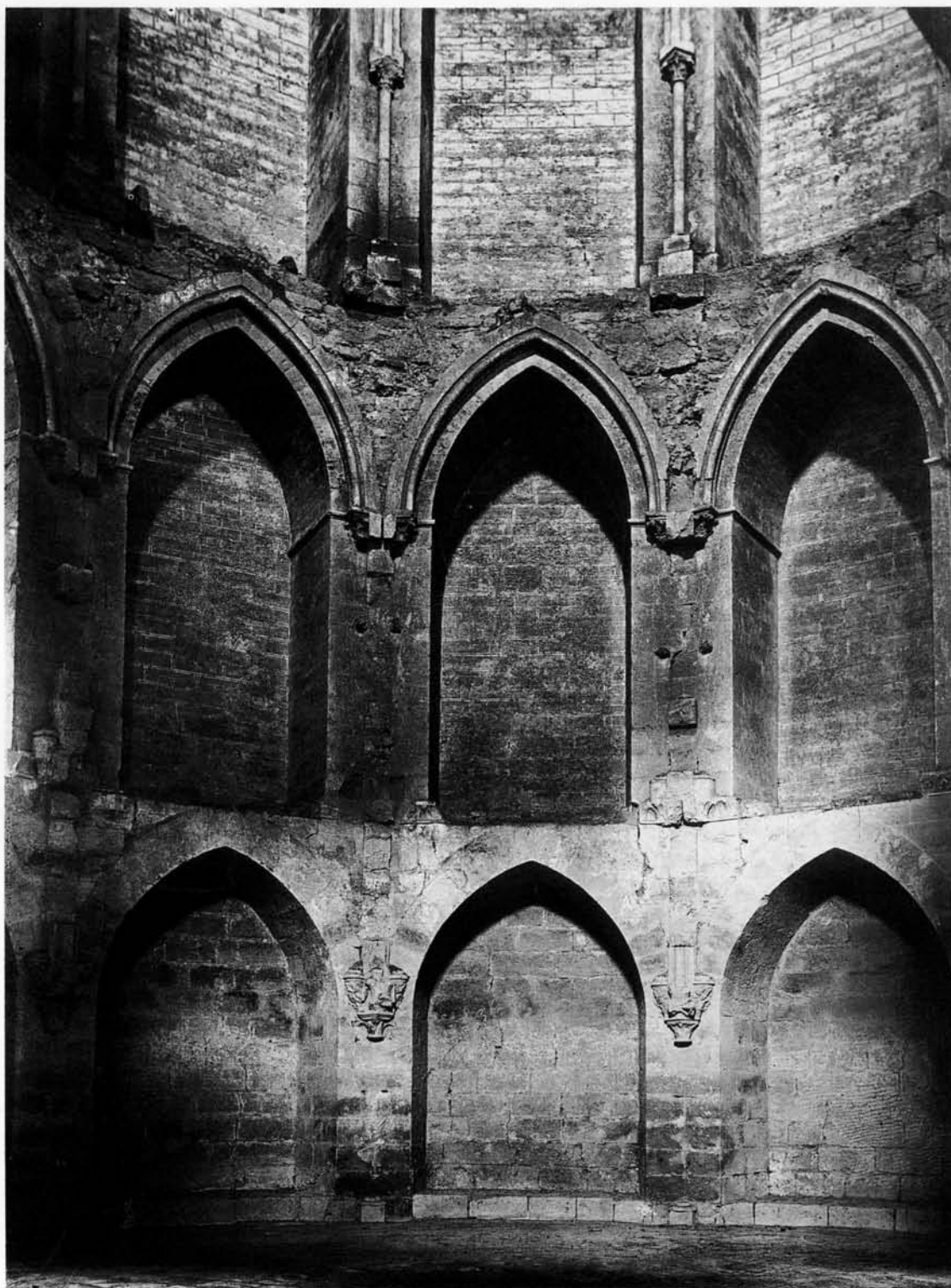
LES VOÛTES D'OGIVES

Doit-on attribuer aux ingénieurs de Philippe Auguste les premières utilisations systématiques de la voûte d'ogives dans la structure des tours maîtresses ? C'est au moins probable : songeons qu'à l'époque même où le roi lançait ses premières tours, celle du Louvre en particulier, son homologue Richard d'Angleterre faisait bâtir une tour, certes sophistiquée dans son plan, mais dépourvue de tout voûtement à Château-Gaillard ; de la même façon, la tour circulaire de Bonneville-sur-Touques, en Normandie, attribuable à ce



259. DOURDAN (Essonne). La voûte du second niveau de la *tour philippienne*.

260. COUCY (Aisne). Vue intérieure de la tour maîtresse, construite au double d'une *tour philippienne* classique, avant sa destruction en 1917. Les voûtes, minées sous Louis XIII, sont reconnaissables grâce à leurs arrachements, et surtout grâce à leurs retombées sur des consoles ou des colonnettes ouvragées.



260

même roi, ne comportait pas de voûtes. Tout au plus notera-t-on la curieuse et assez énigmatique tour du Moulin à Chinon, avec ses voûtes angevines, pratiquement des coupôles confortées par des arcs ogives, traditionnellement attribuée à Henri II d'Angleterre, qui aurait pu être une sorte de prémisse ; mais

la datation n'est ici nullement assurée.

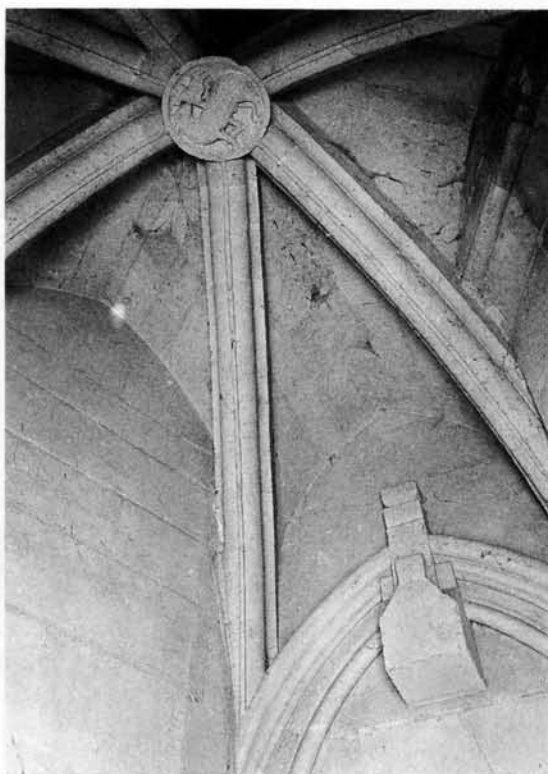
Il n'est pas une tour due à Philippe Auguste qui ne comporte ce type de voûtes, cette fois étendu à tous les niveaux de la tour, hormis le niveau défensif sommital qui était celui des combles (fig. 259) ; seule peut-être fait exception, dans l'état actuel des

connaissances, la tour qui fut élevée à Notre-Dame-de-Gravenchon en Normandie, récemment mise au jour par des fouilles. Cette nouvelle manière de faire fut suivie d'une façon générale, devenant une sorte de marque d'importance de l'édifice et de son constructeur. D'abord, bien évidemment, dans toute la série des grandes tours royales édifiées au cours des XIII^e et XIV^e siècles, qu'elles soient circulaires ou polygonales. Songeons, de ce point de vue, à la tour de Constance d'Aigues-Mortes, à la belle tour Philippe le Bel à Villeneuve-lez-Avignon, à la tour de Bourdeilles en Périgord, à celle de Sainte-Colombe face à Vienne, enfin bien évidemment à Vincennes sous Charles V.

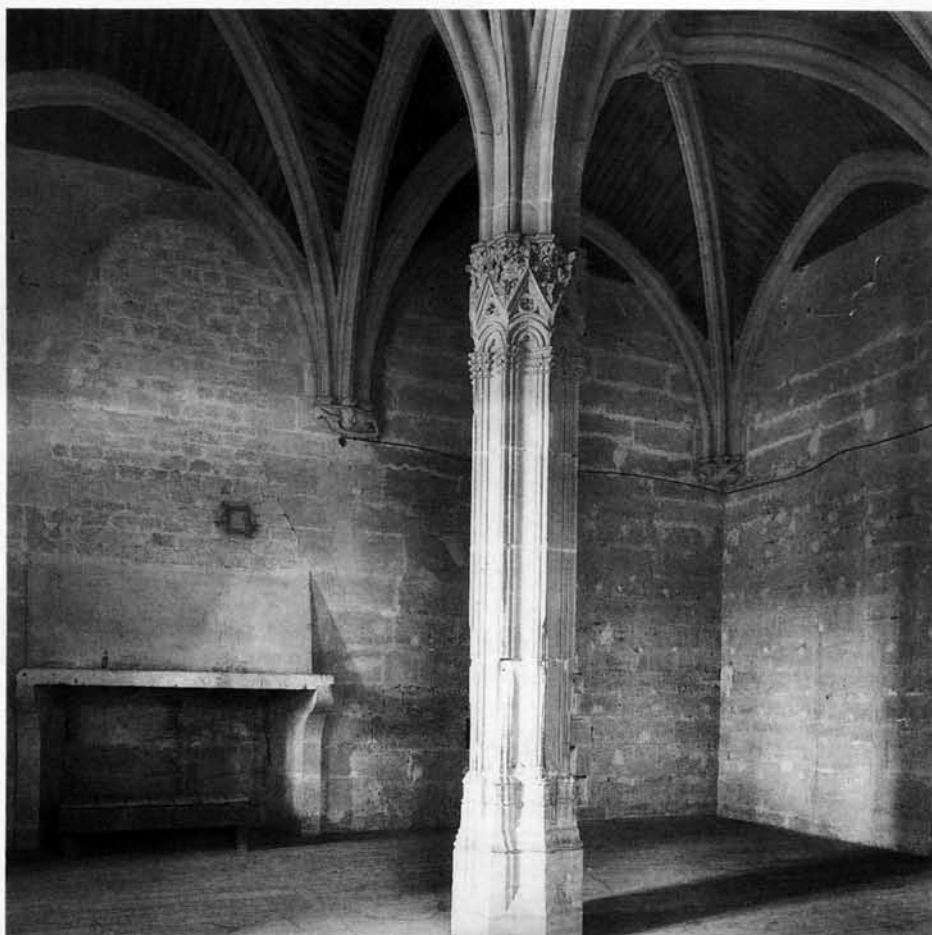
Ce mode constructif fut immédiatement repris dans la plupart des constructions neuves importantes : qu'il s'agisse de Nesles-en-Tardenois, en Champagne, daté des années 1236, de Coucy daté des mêmes années (fig. 260), jusqu'à la tour-forteresse de Ham, datée des années 1460, la voûte sur ogives eut un succès considérable. On ne citera, une fois encore, pas tous les exemples qui usèrent de la technique : mais que l'on observe les constructions de la seconde moitié du XIII^e siècle, telle Lucheux, celles des années 1300, telles Narbonne dans l'Aude ou Roquetaillade en Aquitaine, tout indique bien la systématisation de la voûte d'ogives. Partout prenaient leur essor les voûtes sur ogives, comme au Coudray-Salbart en Poitou au début du XIII^e siècle, jusqu'aux ogives de Septmonts dans l'Aisne (fig. 261), celles, plus frustes, de Crouy dans la même région, contemporaines, ou encore celles, tardives, de la tour dite de Gaston Fébus à Foix.

Parfaitement adaptée aux plans centrés, la voûte d'ogives ne s'en imposa pas moins dans les plans quadrangulaires : simple croisée dans la plupart des cas, elle se subdivisait par l'intermédiaire d'arcs doubleaux, comme à Villeneuve-lez-Avignon, ou Anjony bien plus tard, lorsque la longueur de la salle intérieure dépassait trop la largeur.

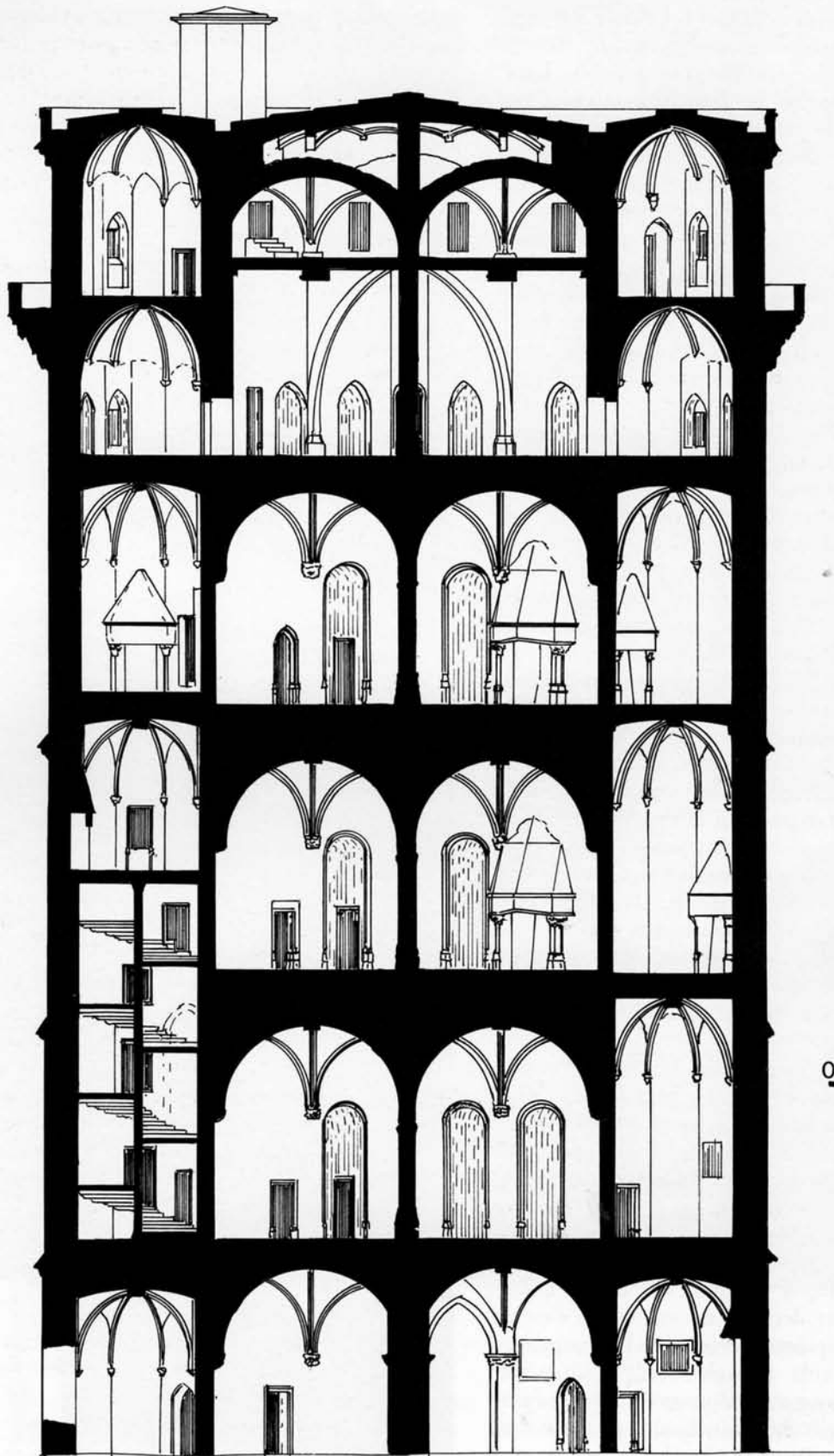
D'une façon générale, ces voûtes étaient conçues pour dégager au maximum l'espace interne : le pilier central y était en général banni, toute la poussée de la voûte étant reprise par les murs, nécessairement très épais. Mais ceci n'était pas toujours possible, ou, plus exactement, l'on chercha parfois à amenuiser la poussée sur ces murs latéraux. Ainsi, au début du XIV^e siècle, la tour du Temple



261. SEPTMONTS (Aisne). Voûte d'ogives marquée de l'agneau pascal, dans la *tour-résidence* bâtie par l'évêque de Soissons dans le dernier tiers du XIV^e siècle.



262. VINCENNES (Val-de-Marne). Le pilier central de la *tour-résidence*, remarquablement ouvragé, qui se retrouve dans les trois salles principales superposées de la tour.



0 4

263. VINCENNES (Val-de-Marne). Coupe de la tour suivant un des axes diagonaux. Sur la gauche, on reconnaît l'escalier d'honneur, qui a sans doute pris la place de chambres telles que visibles à l'autre extrémité. Tout en haut, la voûte parapluie récemment reconnue par M.Boiret, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

à Paris intégrait-elle dans la structure un pilier central sur lequel prenaient appui les voûtes : la poussée se trouvait ainsi répartie entre l'extérieur, équilibrée par l'épaisseur des murs, et le pilier vertical qui reprenait la moitié des poussées s'additionnant pour devenir verticales. Par ce moyen, l'on évitait de solliciter trop fortement les murs latéraux.

La même solution fut reprise à la tour de Vincennes, avec son pilier central ouvragé de façon remarquable (fig. 262). Fut-il prévu d'origine ? Sans doute non, puisqu'en cours de chantier, l'on dota les cuisines d'un épais mur de refend destiné à reprendre les efforts verticaux imprimés par le pilier. La structure des voûtes de Vincennes est d'ailleurs extrêmement sophistiquée, avec en particulier un système d'ogives destiné à supporter la plate-forme sommitale qui formait une sorte de parapluie au-dessus des voûtes couvrant les salles (fig. 263).

Cette solution constructive était évidemment intéressante pour la stabilité, puisqu'elle évitait une trop forte sollicitation des murs latéraux ; on en retrouve un exemple à la tour Maubergeon de Poitiers, sans doute plus *salle-tour* que l'inverse. Ici, l'espace interne était divisé en deux par une file de piliers supportant la voûte.

En marge de cette famille, on citera le curieux exemple de Romefort, dans le Berry, où la voûte d'ogives du rez-de-chaussée, niveau de stockage, était soutenue à la clef par un gros pilier circulaire qui ne s'explique que par l'intégration d'une structure antérieure utilisant le plancher de bois. En effet, le soutènement à la clef n'a aucun sens dans l'absolu, puisque celle-ci ne subit que des efforts de traction qui ne peuvent se répercuter que dans les ogives, et en aucun cas dans un pilier vertical.

La tour maîtresse : de l'image à la réalité

Au travers des exemples cités ici, certainement non exhaustifs, la tour maîtresse s'impose comme un élément du château essentiellement varié, bien loin du concept de « donjon » tel qu'on a l'habitude de l'appeler. Conçue en fonction d'un environnement bien précis, topographique et temporel, elle nous est parvenue souvent au sein de complexes qui n'ont rien à voir avec son contexte primitif. La tour maîtresse ne doit jamais être comprise en fonction de cet environnement souvent postérieur ; malheureusement, *a contrario*, son environnement primitif n'est plus connu, seules des fouilles permettant de l'identifier.

La tour maîtresse a d'abord, et avant tout, été un symbole : celui de la prééminence seigneuriale. Peu important les formes qu'elle prit en fonction de la situation sociale plus ou moins élevée du constructeur : l'essentiel est bien de noter cette fonction primordiale. Elle s'est exprimée sous diverses formes ; mais le point fondamental réside bien dans

le fait qu'à toutes les époques, beaucoup de seigneurs, du souverain au plus petit seigneur rural, cherchèrent à marquer leur prééminence grâce à cet édifice qui dominait, en hauteur et en taille, les bâtiments internes du château.

Cette fonction symbolique explique la recherche qui fut de mise, tout au long du Moyen Age, pour les plans et les structures des édifices. Depuis les rectangles inspirés de la construction de bois (mais aussi des premières constructions de pierre antérieures aux tours maîtresses), jusqu'aux édifices complexes polygonaux, ou à éperons, les constructeurs cherchèrent de façon permanente à renouveler les formes, à s'établir comme innovateurs.

Cette recherche de la forme externe favorisa sans aucun doute l'apparition de modes : la plus évidente fut celle des tours romanes quadrangulaires à contreforts, mais les tours *philippiennes* et leurs dérivées forment une autre famille, sans doute plus profondément ancrée dans les traditions constructives dès le

XIII^e siècle. Ainsi se constitua une sorte de catalogue de formes qui fut utilisé avec des variations dépendant essentiellement du contexte local.

Mais réduire la tour maîtresse à sa forme externe serait commettre une faute considérable. Car il n'est guère que les *tours-beffrois*, celles dont la fonction était exclusivement symbolique et militaire, qui aient pu se contenter d'une formalisation externe ; toutes les autres, elles furent majoritaires, avaient à répondre à d'autres fonctionnalités.

La résidence fut, sans aucun doute, la première de ces fonctionnalités supplémentaires. De ce point de vue, les maîtres d'ouvrage exigèrent souvent des dispositions sophistiquées leur permettant d'utiliser les tours maîtresses comme résidences au moins temporaires, si ce n'est permanentes.

De ce point de vue, on laissera de côté les *tours-mixtes*, sorte de mélange entre symbole, défense et résidence, pour se concentrer d'abord sur les *tours-résidences*. Il est tout à fait essentiel de constater que celles-ci furent, en majorité, conçues autour de principes d'habitat permanent qui font apparaître, dès le XI^e siècle, la volonté d'identifier les fonctions des espaces. Salle commune ou « hall », comme l'appellent les anglais, chambre privée, garde-robe à latrines, chapelle, sont autant de fonctions constitutives qui sont bien présentes dès le début du millénaire, certes avec plus ou moins de force.

Dans cette optique, il est fondamental de mettre en évidence l'évolution progressive depuis les tours à volumes indifférenciés, telles la plupart des tours quadrangulaires romanes, vers les tours à tourelles qui s'imposèrent peu ou prou pour l'habitat dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Il est tout aussi fondamental de remarquer que, dans les tours qui n'usèrent pas de cette facilité offerte par les tourelles flanquantes, la séparation et l'identification des fonctions privatives s'imposait également.

C'est au premier chef en fonction de cet utilisation des volumes internes, et en fonction de la demande évidente d'espaces connexes, que l'on doit analyser l'évolution des plans et des structures. La tour maîtresse a été, avant tout, un bâtiment pour le temps de paix ; conçue pour permettre la défense, elle n'en était pas moins prioritairement un édifice destiné à vivre au jour le jour, destiné à accueillir le seigneur, sa famille, en temps de paix.

Mais, en définitive, la défense est, bien sûr, présente. Au niveau des plans, comme on l'a déjà dit, conduisant parfois à des mélanges de genres curieux entre les diverses contraintes pour n'en citer qu'un exemple, rappelons le cas de la tour de Dinan où deux tours circulaires accolées forment la carapace pour un programme de logis rectangulaire !

Défense sommitale ensuite, qu'il s'agisse des tours des premiers ou des derniers siècles. La *tour-résidence* s'accommode mal de la défense active pure par archères ou arbalétrières, puisque ses niveaux sont destinés à abriter des fonctions résidentielles ; en revanche, la *tour-mixte*, moins directement destinée à l'habitat, tolère plus volontiers ces ouvertures sans grâce, et sans lumière, que sont archères et arbalétrières.

La défense grâce à des hourds, puis grâce à des mâchicoulis, est une constante de ces tours, symbolique également, dans la mesure où la notion d'ultime défense était, pour le moins, entachée d'une certaine inopérationalité.

En définitive, ce qui frappe est la continuité des programmes tout au long du Moyen Âge. On ne saurait en aucune façon affirmer que les tours du XII^e siècle étaient plus frustes que celles qui se bâtirent trois siècles plus tard. Qu'il s'agisse des fonctions symboliques, des fonctions défensives, des fonctions d'habitat, tout prouve au contraire que le programme de base ne se modifia guère au cours des siècles, si ce n'est dans son expression architecturale pure.